Bulletin d'histoire politique

VOLUME 32
NUMÉRO 1
AUTOMNE
2024

DOSSIER

À la (re)découverte de l'œuvre de Camille Laurin

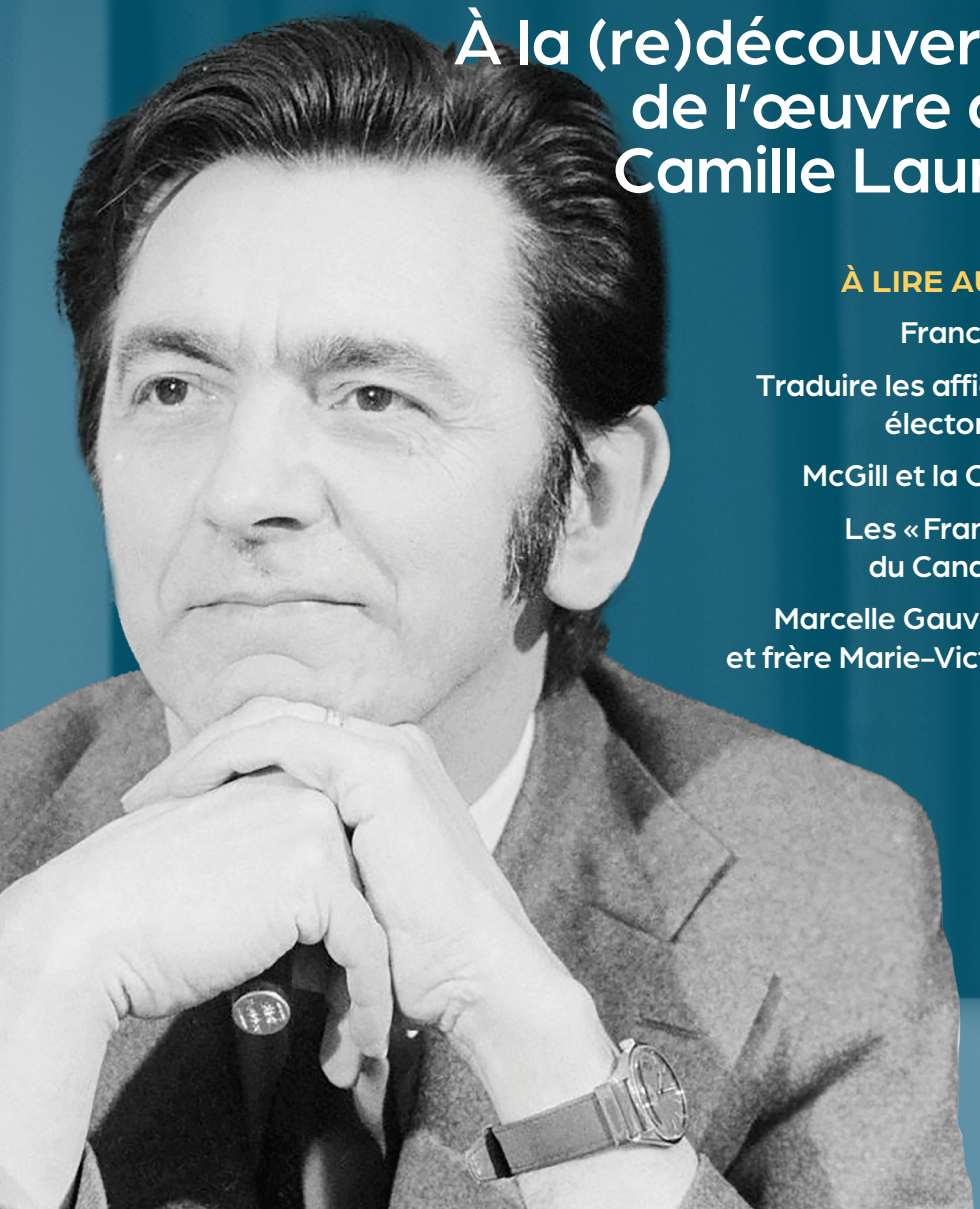

À LIRE AUSSI

Francopol

Traduire les affiches électorales

McGill et la Chine

Les « Français du Canada »

Marcelle Gauvreau et frère Marie-Victorin

REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES

sodep
revues culturelles québécoises
SODEP.QC.CA

ARTS DE LA SCÈNE | ARTS VISUELS | CINÉMA
CRÉATION LITTÉRAIRE | CULTURE ET SOCIÉTÉ
HISTOIRE ET PATRIMOINE | LITTÉRATURE
MUSIQUE | THÉORIES ET ANALYSES

Bulletin d'histoire politique

VOLUME 32, NUMÉRO 1
AUTOMNE 2024

B
H
P

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur : Stéphane Savard

Coordonnateur : Ivan Carel

Responsable des recensions : Emmanuel Bernier

Membres réguliers : Mathieu Arsenault, Stéphanie Chouinard, Catherine Côté, Frédérick Guillaume Dufour, Virginie Hébert, Sophie Imbeault, Martin Petitclerc et Paul-Étienne Rainville.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Marc Bergère (Rennes II), Christian Blais (Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec), Catherine Desbarats (McGill), Magali Deleuze (CMR Kingston), Karine Hébert (UQAR), Valérie Lapointe-Gagnon (U. Alberta), Marcel Martel (York University), Martin Pâquet (U. Laval), Stéphane Paquin (ENAP), Béatrice Richard (CMR Kingston), Jacques Rouillard (Université de Montréal), Shirley Tillotson (Dalhousie University) et Jean-Philippe Warren (Concordia).

bulletinhistoirepolitique.uqam.ca
facebook.com/bulletindhistoirepolitique

CRÉDITS

Directeurs du dossier : À la (re)découverte de l'œuvre de Camille Laurin: Alexandre Kein et Martin Pâquet

Aide à l'édition : Philippe Pinet

Parutions récentes : Emmanuel Bernier

Site Internet et réseaux sociaux : Éloïse Venne

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Tous les textes publiés dans la revue sont évalués par les membres du Comité de rédaction. De plus, les articles scientifiques et les notes de recherche sont évalués par deux experts externes, ce dont une note infrapaginale rend compte.

La responsabilité des textes incombe uniquement à leurs auteurs.

BULLETIN D'HISTOIRE POLITIQUE

Association québécoise d'histoire politique

Revue fondée par
ROBERT COMEAU

HISTORIQUE

Le 10 avril 1992, une trentaine de personnes ont fondé l'Association québécoise d'histoire politique lors d'une assemblée tenue à l'Université du Québec à Montréal, convoquée par Robert Comeau du département d'histoire. De cette initiative naquit le *Bulletin d'histoire politique* qui, les deux premières années, joua surtout le rôle d'un bulletin d'information de l'association, dans lequel certains textes réflexifs sur l'histoire politique furent publiés. Le *BHP* se transforma dès le vol. 3 en une revue savante et de transfert consacrée à l'histoire politique.

Le *BHP* est aujourd'hui édité par l'AQHP. Pour adhérer à l'AQHP et vous abonner ainsi au *BHP*, veuillez vous référer à la page d'abonnement à la fin de ce numéro.

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'HISTOIRE POLITIQUE

L'AQHP regroupe des chercheures et chercheurs, des enseignantes et enseignants, des journalistes, des archivistes, des politologues et des historiennes et historiens, dont les objectifs sont les suivants:

- promouvoir l'histoire politique auprès des organismes publics et privés, des milieux d'enseignement et de recherche, et dans la société en général ;
- favoriser les recherches et la publication de travaux en histoire politique ;

- favoriser le dialogue entre chercheur(e)s de divers horizons, entre celles et ceux qui ont fait et qui font l'histoire, dans un cadre de collaboration et d'ouverture ;
- organiser des activités publiques sur une base non partisane par divers moyens, par exemple des colloques, des débats, des soupers-causeries.

ADMINISTRATEURS DE L'AQHP (2024–2025)

Stéphane Savard (président), Martin Petitclerc (vice-président) et Jean-Philippe Carlos (secrétaire trésorier)

INDEXATION ET DIFFUSION

Les articles du *Bulletin d'histoire politique* sont résumés et indexés dans *America: History and Life, Exlibris, Google Scholar, Historical Abstracts, Isidore*, *Persée*, *Proquest*, *Repère, Serial Solutions, Summons.*

Ils sont également accessibles via *erudit.org*

Le *Bulletin d'histoire politique* est membre de la SODEP

La distribution dans les librairies est assurée par Dimédia

AIDE FINANCIÈRE

Le *Bulletin d'histoire politique* reçoit une aide financière du Fonds de recherche du Québec Société et Culture. Il est en partie financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Fonds de recherche Société et culture Québec

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada | Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

Canada

© Association québécoise d'histoire politique

Dépôt légal: Novembre 2024
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN: 1201 - 0421
ISBN: 978-2-925528-00-5

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Stéphane Savard et Ivan Carel
Une nouvelle étape dans l'histoire du *BHP* 7

DOSSIER

À la (re)découverte de l'œuvre de Camille Laurin

Alexandre Klein et Martin Pâquet
Présentation 13

Nicole Neatby
Difficile à classer : second regard sur la nature de l'engagement de Camille Laurin en milieu universitaire 21

Daniel Poitras
Recherches fébriles, espoirs et craintes abyssales. Camille Laurin et la première révolution tranquille du milieu étudiant au Québec (1945-1951) 33

Jean-Sébastien Blais et Maxime Allard
Réflexions sur la présence du personnalisme d'Emmanuel Mounier dans la pensée de Camille Laurin 63

Alexandre Klein
Camille Laurin et la politique comme psychothérapie 87

NUMÉRO RÉGULIER

ARTICLES

Jonas Campion
Francopol, un espace renouvelé ou parmi d'autres de l'histoire de la coopération policière internationale ? 113

Marc Pomerleau et Esmaeil Kalantari
Un siècle de traduction (ou non) d'affiches électorales au Québec 137

Yuxi Liu
L'Université McGill dans les relations sino-canadiennes 165

Édouard Baraton
« Les Français du Canada » : appartenance nationale et crises impériales (1870-1904) 187

NOTE DE LECTURE

Anne Collinot
Marcelle Gauvreau et frère Marie-Victorin : d'une enquête biologique à la vie éternelle 211

RECENSIONS

Gérard Bouchard, Pour l'histoire nationale. Valeurs, nation, mythes fondateurs, **par Julien Goyette** 227

Barbara Cameron et Meg Luxton (dir.), Feminism's Fight. Challenging Politics and Policies in Canada since 1970, **par Denyse Baillargeon** 232

Gaston Deschênes, Un pays rebelle : La Côte-du-Sud et la guerre de l'Indépendance américaine, **par Mathieu Perron** 236

Benoît Grenier, Persistances seigneuriales. Histoire et mémoire de la seigneurie au Québec depuis son abolition, **par Patrice Groulx** 241

Paula Hasting, Dominion Over Palm and Pine : A History of Canadian Aspirations in the British Caribbeans, **par Martin Crevier** 245

Pierre Lavoie, Mille après mille. Célébrité et migrations dans le Nord-Est américain, **par Alex Gagnon** 249

Alain Lavigne, Parizeau, Oui au marketing d'un pays, **par Simon Provost** 253

Anne Legaré, La crise d'Octobre, le monde et nous, **par Félix Étienne** 256

Éric Poirier, Le piège des langues officielles. Québec et les minorités francophones dos à dos, **par Antoine Brousseau Desaulniers** 260

Jacques Rouillard, Le mythe tenace de la folk society en histoire du Québec, **par Gabriel Jarvis** 264

PARUTIONS RÉCENTES

Par Emmanuel Bernier 269

ERRATUM

Dans le volume 31, nº 1-2 du *BHP*, nous avons fait paraître un compte-rendu de l'ouvrage *Perspectives féministes en relations internationales* en orthographiant incorrectement le nom de la directrice de cette publication ; il fallait lire Maïka Sondarjee. Nos excuses à la chercheuse et à nos lecteurs.

ÉDITORIAL

Une nouvelle étape dans l'histoire du *BHP*

STÉPHANE SAVARD
directeur

IVAN CAREL
coordonnateur

Après 32 ans d'existence, notre revue est à un tournant de son histoire. Pour mieux comprendre la nature de ce tournant, replongeons-nous dans l'histoire du *Bulletin d'histoire politique (BHP)*. D'abord conçu sous la forme d'un bulletin artisanal lors de sa création en 1992 à l'initiative de l'Association québécoise d'histoire politique (AQHP), le *BHP* connaît une première transformation majeure en 1994 alors que l'AQHP décide de s'associer avec un éditeur commercial. Le produit matériel qu'est le *BHP* se transforme et devient une véritable revue savante (avec des articles scientifiques) et de transfert (avec des textes d'idées, de débats, des notes de lecture et des recensions qui animent la communauté des passionnés d'histoire politique), en plus d'avoir désormais un visage plus commercial et grand public. En format livre, la revue s'attire une clientèle plus large, étant diffusée dans la plupart des librairies québécoises. De 1994 à 2024, le *BHP* a respectivement été co-édité par Septentrion, Comeau-Nadeau Éditeur, Lux Éditeur et VLB Éditeur. L'association avec VLB a d'ailleurs été très fructueuse pendant plus d'une quinzaine d'années, participant à la publication de 42 numéros disponibles dans plusieurs librairies et bibliothèques.

Depuis 2012, le *BHP* a rejoint la plateforme d'Érudit pour la publication en libre accès, avec barrière d'abonnement de deux ans puis d'un an, des textes publiés dans la revue. Il s'agit d'une deuxième transformation majeure pour la revue, dont les textes individuels sont désormais disponibles en format

numérique. Cette décision a non seulement permis de respecter les standards et critères pour les subventions du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), mais aussi de rendre accessibles au monde entier les travaux et réflexions de nos auteurs dont la grande majorité porte sur l'histoire du Québec. La publication de la revue sur Érudit a aussi permis de numériser les anciens numéros et ainsi d'assurer la pérennité des publications antérieures. Il nous apparaissait en effet fondamental de rendre disponible gratuitement l'ensemble de nos archives, nombre d'anciens textes et dossiers parus dans le *BHP* au fil des décennies étant encore pertinents aujourd'hui, ou à tout le moins intéressants à consulter avec le recul.

Dans le domaine scientifique toutefois, les contraintes liées au libre accès et aux critères des organismes subventionnaires tournés vers le numérique, de même que le contexte plus général d'un déclin du livre papier comme objet matériel, ont soulevé de nombreux défis pour les revues québécoises ces dernières années, fragilisant entre autres leurs finances et leur (rare) association avec des éditeurs commerciaux. Le *BHP* n'a pas échappé à ces défis alors que les coûts de production n'ont cessé d'augmenter et que les revenus des abonnements papier n'ont cessé de décliner.

Une telle situation a préoccupé le Comité de rédaction de la revue qui a proposé une troisième transformation majeure, celle que nous vous présentons aujourd'hui et dont nous sommes très fiers. Cette mutation commence par un changement structurel: désormais, le *BHP* vole de ses propres ailes sans s'appuyer sur un éditeur commercial. La fin de notre accord avec VLB s'est faite dans la bonne entente de part et d'autre, et notre éditeur des 15 dernières années nous a aidés dans notre processus d'autonomisation, ce dont nous le remercions vivement.

Afin de pallier la perte du distributeur lié à VLB, mais aussi de renforcer notre présence dans le réseau des revues québécoises, nous nous sommes associés à la Société de développement des périodiques culturels québécois, la SODEP. Fondée en 1978, la SODEP est une grande famille regroupant une cinquantaine de revues tant scientifiques que culturelles s'illustrant dans différents champs, allant des arts visuels à la littérature, en passant par le patrimoine. Elle nous permet notamment de mutualiser certains services, et de nous assurer d'être distribués par Dimedia, en vertu d'une entente exclusive grâce à laquelle nous allons pouvoir continuer à être présents en format papier dans les librairies. Il était très important pour nous – nonobstant une tendance lourde dans le milieu de l'édition scientifique – de poursuivre ce format.

Ce choix d'opter pour la SODEP et de conserver le format papier et la distribution en librairies n'est pas anodin et ne relève pas uniquement d'une

décision d'affaires: il est cohérent avec l'ADN du *BHP* depuis ses débuts. Nous assumons pleinement le fait que nous ne sommes pas tout à fait une revue scientifique comme les autres ; nous ne nous contentons pas de discuter entre «nous» au sommet d'une hermétique tour d'ivoire. Nous sommes aussi une revue de transfert, de débats, de discussions, nous visons à animer la communauté de tous les passionnés d'histoire en général, et de politique en particulier. Nous osons croire que nos lecteurs et lectrices, vous, y voyez non seulement matière à étoffer vos connaissances, mais aussi une nourriture pour votre compréhension du monde et votre engagement citoyen au quotidien.

Finalement, vous avez le résultat de cette réflexion entre vos mains: une maquette renouvelée qui tient compte de réflexions et idées de nos lecteurs, des textes plus aérés, des notes de bas de page, une couverture repensée… Nous tenons à remercier le graphiste Hugues Skene pour ce beau travail. Merci aussi à tous ceux et celles qui nous ont aidés à opérer ce changement.

Bref, nous espérons sincèrement que vous apprécierez cette mue de la revue. Nous souhaitons d'ailleurs vivement recevoir vos commentaires.

Bonne lecture et longue vie au *BHP* !

DOSSIER

À la (re)découverte de l'œuvre de Camille Laurin

PRÉSENTATION

À la (re)découverte de l'œuvre de Camille Laurin

ALEXANDRE KLEIN
Université d'Ottawa

MARTIN PÂQUET
Université Laval

> Pour qu'elle porte tout son fruit, la démocratie doit devenir culturelle autant que politique, sociale ou économique. Pour que s'actualise son droit à la culture, le citoyen doit pouvoir accéder librement et facilement à tous les biens culturels, malgré les contraintes géographiques, économiques et sociales. Il doit pouvoir utiliser pour le développement de ses talents et de ses capacités créatrices les ressources de la collectivité. Il doit pouvoir enfin participer avec ses proches, au gré de ses affinités, dans toutes les communautés dont il fait partie à l'élaboration d'une culture vivante, qui exprime à la fois son identité et ses choix existentiels[1].

En nos temps, il est rare de trouver un énoncé de politique publique s'ouvrant sur une pareille prescription normative, qui repose sur une conception humaniste des potentialités du *zoon politikon*. Par le foisonnement de ses pistes interprétatives, celle-ci n'est pas sans plaire au regard de l'historien.ne. Elle situe l'acteur socio-historique – le citoyen, la citoyenne – comme le principal acteur du fait social – la collectivité, la culture, la démocratie. Elle le considère sous de nombreuses facettes, à la fois empiriques et idéelles. Elle lui attribue

1. Camille Laurin, « Préface », Gouvernement du Québec, Ministre d'État au développement culturel, *La politique québécoise du développement culturel*, vol. 1, *Perspectives d'ensemble*: *de quelle culture s'agit-il ?,* Québec, Éditeur du Québec, 1978, p. 6.

une finalité à son action – son épanouissement plein et entier –, comme la guérison est l'objectif ultime de toute thérapie. Cette déclaration traduit la réflexion, sinon l'introspection, de son auteur, une réflexion toute tendue vers son accomplissement. Or, son auteur n'est nul autre que le psychiatre et homme politique Camille Laurin.

En épilogue de son ouvrage de témoignage sur ses années passées aux côtés de Laurin, paru en 2005, Robert Filion rappelait que de nombreux aspects de la vie et de l'œuvre de l'homme politique restaient encore à raconter, voire à découvrir[2]. Deux ans auparavant, Jean-Claude Picard avait pourtant fait paraître une biographie conséquente[3], la seule à ce jour, sur celui qui fut une figure majeure de la psychiatrie comme de la politique québécoise. Compilant témoignages de proches et archives inédites, le journaliste avait réussi à donner un aperçu juste et assez complet de la vie plurielle de ce personnage majeur de l'histoire québécoise du XX^{e} siècle. Pour autant, beaucoup restait encore à faire. D'une part, parce que Picard avait laissé, démarche synthétique oblige, des aspects de la vie et de l'œuvre de Laurin dans l'ombre, privilégiant qui plus est souvent la description à l'analyse. D'autre part, parce que, comme le signalait déjà Filion, le personnage reste complexe, multiple, et de ce fait difficilement saisissable dans son unité, son entièreté: «il n'existe pas un seul Camille Laurin, il en existe aujourd'hui plusieurs, selon l'expérience de celles et ceux qui auront eu la chance et le bonheur de le côtoyer[4].» Dans un long reportage sur Laurin publié en 1978 dans *L'Actualité*, le journaliste Graham Fraser notait déjà l'ambivalence, la dualité du personnage:

> Camille Laurin est un homme contradictoire. Psychiatre qui pense en poète, homme de gauche qui parle avec une telle aisance de la fierté nationale qu'on le prend souvent pour un homme de droite, nationaliste qui se considère toujours comme un ami personnel de Pierre Trudeau, de Jeanne et Maurice Sauvé, de Marc Lalonde ou de Gérard Pelletier, humaniste qui emprunte la voie de la coercition, ministre qui abhorre l'autoritarisme, selon ses collaborateurs, mais qui se voit traité d'Hitler… Personne depuis Diefenbaker n'est perçu, d'une manière aussi contradictoire, tout noir ou tout blanc, ange ou diable, sage ou fou, défenseur de la culture française, opprimée, ou oppresseur xénophobe.
>
> «C'est un peu Dr Jekyll et Mister Hyde», dit Claude Ryan[5].

Peut-être est-ce cette difficulté à cerner l'homme dans son entier, ou bien l'immensité du personnage historique, ou encore la qualité du livre de Picard,

---

2. Robert Filion, *Une saison chez Camille Laurin*: *carnet d'un compagnon de route*, Montréal, IQ, 2005.
3. Jean-Claude Picard, *Camille Laurin, l'homme debout*, Montréal, Boréal, 2003.
4. Robert Filion, *op. cit.,* p. 225.
5. Graham Fraser, «L'insondable docteur Laurin et ses 6 millions de patients», *L'Actualité*, vol. 3, n° 9, septembre 1978, p. 26.

reste que, malgré la présence d'archives nombreuses et bien identifiées grâce au travail de ce dernier, aucun.e historien.ne ne se décida à s'emparer de ce riche sujet d'étude que pouvait être Camille Laurin, et ce alors même que le contexte historiographique québécois commençait à revaloriser l'histoire intellectuelle[6] ainsi que l'histoire des acteurs et actrices de la Révolution tranquille et de ses prémices[7].

Constatant encore en 2013 le peu d'intérêt jusqu'alors porté au père du mouvement souverainiste et de la fameuse loi 101 (au-delà de ses collègues, admirateurs ou élèves[8]), le sociologue et homme politique Jean-François Simard s'attacha, avec l'aide de plusieurs auteurs, dont d'anciens collaborateurs de Laurin, à étudier avec sérieux ses principales contributions politiques[9]. Tout en participant ainsi activement à ouvrir le champ des études lauriniennes dans le monde académique, l'ouvrage, qui restait, il faut le dire, plutôt en surface de la pensée du psychiatrie-politicien à différents égards, ne suscita pas de vocation. Ainsi, plus de vingt ans après son décès, l'œuvre de Camille Laurin reste encore peu étudiée, ou alors indirectement, comme certains travaux d'histoire politique portant sur les années 1960 à 1980 l'ont fait[10]. Pourtant, comme l'a montré l'un de nous en se penchant sur sa carrière

6. Voir par exemple Jean-Philippe Carlos, *François-Albert Angers. Le rebelle traditionaliste*, Montréal, Boréal, 2023 ; François-Olivier Dorais, *L'école historique de Québec. Une histoire intellectuelle*, Montréal, Boréal, 2022 ; François-Olivier Dorais, Jean-François Laniel, Daniel Poitras et Jules Racine St-Jacques (dir.), « Le "moment américain" des universitaires québécois: appropriations, transferts et réseaux (1930 - 1960) », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 20, nos 1-2, automne 2019-printemps 2020 ; Charles-Philippe Courtois, *Lionel Groulx. Le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017 ou Serge Miville, *L'historien dans la cité. L'œuvre intellectuelle de Donald Creighton et de Michel Brunet (1949-1980)*, Thèse de doctorat (histoire), Université de Toronto, 2016.

7. Qu'on pense par exemple au travail de Jules Racine St-Jacques sur Georges-Henri Lévesque (*Georges-Henri Lévesque – Un clerc dans la modernité*, Montréal, Boréal, 2020) ou à celui plus récent de Jonathan Livernois sur Gérald Godin (*Godin*, Montréal, Lux, 2023).

8. Arthur Amyot, « Camille Laurin, l'universitaire, le pédagogue, le psychiatre-psychanalyste, le politicien. Un témoignage », *Filigrane. Revue de psychanalyse*, vol. 13, no 2, 2004, p. 96-118 ; Jacques Drouin, « Souvenir: Camille Laurin (1922-1999) », *L'Évolution psychiatrique*, vol. 66, no 3, juillet-septembre 2001, p. 527-528 ; Gilbert Paquette, « Camille Laurin: le courage et la détermination », *L'Action nationale*, vol. 99, no 4, avril 2009, p. 16-17.

9. Jean-François Simard (dir.), *L'œuvre de Camille Laurin. La politique publique comme instrument de l'innovation sociale*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010.

10. Par exemple: Jean-Charles Panneton, *Le gouvernement Lévesque. 1. De la genèse du PQ au 15 novembre 1976*, Québec, Septentrion, 2016 ; *Idem*, *Le gouvernement Lévesque. 2. Du temps des réformes au référendum de 1980*, Québec, Septentrion, 2017.

psychiatrique[11], il reste beaucoup à dire sur l'œuvre de Laurin, beaucoup à analyser, notamment pour sortir des postures hagiographiques qui ont souvent dominé les discours à son sujet, et beaucoup à comprendre à l'aune des nouveaux pans ainsi dévoilés de sa vie et de son œuvre.

Pour cette raison, nous avons voulu, à l'occasion du centenaire de sa naissance, rassembler celles et ceux qui pouvaient, par un biais ou par un autre, contribuer à l'approfondissement de la compréhension de l'œuvre de Laurin ou à sa relecture à l'aune d'enjeux jusqu'alors invisibilisés ou simplement inconnus. Il nous tenait en effet à cœur de profiter de ce moment mémoriel important pour tenter de faire avancer la recherche sur la vie et les carrières de ce personnage multiple, complexe et éminemment interdisciplinaire. L'appel à communications lancé visait à accueillir toute proposition relative au personnage et à ses réalisations, tout en signalant les axes où du travail restait encore à accomplir, que ce soit:

- sa carrière psychiatrique, dont beaucoup d'éléments sont encore méconnus, en particulier sa participation à la création de l'Institut Philippe-Pinel ou encore sa pratique d'expert judiciaire ;
- sa carrière politique qui, si elle a fait l'objet de beaucoup d'analyses et de commentaires, ne fut le sujet que de peu d'études détaillées permettant de lever notamment le voile sur les raisons de son engagement, sur son rôle exact dans la formation du Parti québécois ou encore sur son travail à l'Assemblée nationale comme député de Bourget ;
- son action pour la francophonie et le fait français qui, au-delà de la Charte de la langue française, reste peu connue, en particulier depuis sa posture de psychiatre ou dans le cadre des francophonies hors Québec ;
- enfin, son rapport à la religion qui est pour le moins paradoxal lorsqu'on connaît sa participation active à la sécularisation de la société québécoise, en particulier des institutions psychiatriques.

Bref, il s'agissait de mobiliser les forces vives des sciences humaines et sociales pour faire avancer ce qu'il convient d'appeler les études lauriniennes,

---

11. Alexandre Klein, «"Une révolution tranquille au chapitre de la psychiatrie". Retour sur la mobilisation du psychiatre Camille Laurin pour la francophonie québécoise», Colloque *Acteurs et mobilisations*: *militants, intellectuels, engagements et francophonies canadiennes*, CRCCF, Université d'Ottawa, 10 mars 2017 ; Alexandre Klein, «Préparer la révolution psychiatrique depuis Paris. Camille Laurin et l'histoire médicale française au service de la réforme du système québécois de santé mentale», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 71, nos 3-4, 2018, p. 87-110 ; Alexandre Klein, «Les sources américaines de la formation psychiatrique à l'Université de Montréal. À propos d'une enquête inédite de Camille Laurin sur l'enseignement de la psychiatrie aux États-Unis (1962-1964)», *Mens*. *Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 20, nos 1-2, automne 2019-printemps 2020, p. 17-43.

c'est-à-dire l'ensemble de travaux portant sur la vie, les carrières et l'œuvre de Camille Laurin, leur contexte, leur impact, leur réception, leurs critiques et leur pérennité. Force fut de constater que le personnage ne rassemblait pas les foules. La demi-journée de colloque que nous avons pu organiser le 7 octobre 2022 à l'Université Laval fut le seul événement universitaire[12] à marquer le centenaire de sa naissance, centenaire qui fut lui-même médiatiquement peu souligné[13], effacé peut-être par celui concomitant, et beaucoup plus célébré, de la naissance de René Lévesque[14]. Notre demi-journée fut pourtant le lieu d'un riche échange autour de la figure de Laurin, de ses réalisations, de ses mobilisations, de ses zones d'ombres aussi, de son impact historique bien sûr, tant dans le domaine politique que psychiatrique, et de la multitude des facettes de sa personnalité et de son œuvre qu'il restait encore à explorer.

Pour faire profiter un maximum de lecteurs et lectrices intéressées par l'histoire, notamment politique, du Québec, nous avons décidé de réunir dans ce dossier thématique certaines des contributions de cette demi-journée, auxquelles sont venues s'ajouter des études inédites sur Laurin, afin de donner à voir tant la richesse de l'œuvre de cet homme d'envergure de l'histoire québécoise que la portée du champ de recherche qui pourrait s'y consacrer. Nous entendons en effet, par cette publication, contribuer à affirmer la pertinence, la nécessité, mais aussi la pérennité des études lauriniennes, eu égard notamment à la somme importante d'archives accessibles, mais encore inexplorées ou sous-utilisées. Loin de viser la représentativité ou encore l'exhaustivité, les études présentées dans ce dossier s'attachent simplement à étudier une partie de l'œuvre ou de la vie de Laurin, tout en montrant, par leur existence même et leur qualité intrinsèque, la richesse heuristique et historiographique des recherches sur Laurin. Leur organisation au sein du dossier s'est faite selon une perspective chronologique, qui permet de mieux saisir l'évolution de la pensée de Laurin, mais aussi les articulations successives de ses différents intérêts.

---

12. Cet événement fut tenu sous l'égide du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST), le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) et la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture française en Amérique du Nord (CEFAN). Nous remercions particulièrement Gynette Tremblay pour son soutien logistique.

13. Camille Laurin-Desjardins, « Camille Laurin: un homme et son projet », *Noovo Info*, 5 mai 2022 ; Collectif, « 100e anniversaire de naissance: hommage à Camille Laurin, un géant du Québec moderne », *Le Journal de Montréal*, 6 mai 2022 ; Simon Jolin-Barrette, « Camille Laurin, un géant du Québec moderne », *Le Devoir*, 6 mai 2022.

14. Cet événement a été souligné par l'organisation d'une « Année Lévesque » dont l'annonce a fait l'objet de nombreux reportages et événements, et même par une motion du Parti québécois adoptée à l'unanimité le 9 juin 2022 à l'Assemblée nationale.

Tout d'abord, Nicole Neatby a accepté de revisiter pour nous ses propres analyses sur la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme afin d'envisager si et comment Laurin pouvait s'inclure dans l'heuristique partition qu'elle avait établie entre traditionnels et modernistes[15]. Tout en relisant ses conclusions passées à l'aune des récentes études lauriniennes et d'une analyse attentive des textes du jeune étudiant Laurin, elle offre un riche panorama du contexte dans lequel se sont épanouies la pensée et la personnalité du futur psychiatre et politicien.

S'attardant sur cette même période des études de Laurin à Montréal, Daniel Poitras complète ensuite cette première analyse en proposant une lecture approfondie et exhaustive des textes publiés par Laurin dans le *Quartier latin*, la revue étudiante de l'Université de Montréal, en particulier pendant la période où il l'a dirigée, entre 1947 et 1948. Parcourant, en quelque sorte, le chemin inverse de Neatby, il s'appuie sur les analyses et les expériences estudiantines de Laurin pour retracer le contexte bouillonnant d'après-guerre – qu'il qualifie de « première révolution tranquille estudiantine » – dans lequel s'émancipe et se forge sa pensée. Il dessine ainsi les contours d'un personnage curieux, entier, aux intérêts multiples et à la plume habile, un carabin engagé dans et pour un monde qui change.

Avec une même volonté de clarifier la position et les engagements du jeune Laurin, Jean-Sébastien Blais et Maxime Allard s'attardent sur son rapport au personnalisme, un mouvement philosophique d'origine française dont É.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren ont bien montré l'influence sur la Révolution tranquille en gestation dans les années 1950[16]. Déstabilisant les analyses habituelles, ils montrent avec méthode que le rapport de Laurin au personnalisme est en fait distendu, lointain et passager, nous invitant plutôt à voir dans son réformisme teinté de catholicisme un engagement existentialiste chrétien adapté aux réalités québécoises des années 1950.

Enfin, Alexandre Klein s'attaque au cœur de la pensée de Laurin en analysant les enjeux psychiatriques de son action politique. Retraçant avec précision la généalogie de sa pensée psychiatrico-politique, il détaille la manière dont Laurin a construit sa conception de la politique comme une psychothérapie collective du peuple québécois. Réunissant ainsi les deux carrières de Laurin, il offre, pour une première fois de manière étoffée et précise, une perspective

---

15. Nicole Neatby, *Carabins ou activistes ? L'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1997.

16. É.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Sillery, Septentrion, 2002.

unitaire de sa pensée et de son œuvre, tout en réinscrivant le projet de loi 101 dans une démarche politico-thérapeutique plus globale.

Tout à la fois pointues, riches et innovantes, ces quelques études contribuent à approfondir la connaissance encore assez superficielle de la vie et de l'œuvre de Camille Laurin que nous avons, tout en ouvrant la voie à un renouvellement de l'histoire politique et intellectuelle du Québec au XX^{e} siècle. En effet, en donnant à voir sous un angle nouveau les travaux et les actions du psychiatre-politicien le plus célèbre du Québec, elles en précisent la compréhension, en renouvellent la perception et en accroissent la profondeur. Elles ouvrent ainsi la porte à un développement accru des études lauriniennes. D'une part, elles contribuent à l'initiation des études autour de ses réalisations et engagements peu compris ou encore jamais abordés, que ce soit son rapport complexe au catholicisme, son regard particulier sur les femmes, ses engagements étudiants internationaux ou sa contribution aux politiques de santé mentale des années 1980 et 1990. D'autre part, elles participent à l'exploration de pistes interprétatives du point de vue de ses relations multiples et complexes avec de nombreux acteurs de l'histoire sociale, culturelle et politique du Québec au XX^{e} siècle, dont ses archives et notamment sa correspondance, conservent les traces. Bref, parce qu'il reste beaucoup à dire sur Laurin et à faire pour mieux comprendre tant le personnage que ses réalisations et son impact sur l'histoire du Québec, souhaitons que cette série d'études originales incite d'autres chercheurs et chercheuses à plonger dans la vie et l'œuvre de ce géant du Québec[17], aussi mal connu qu'il est parfois mal compris ou volontairement mésinterprété.

17. Simon Jolin-Barrette, *loc. cit.*

NOTE DE (RE)LECTURE

Difficile à classer : second regard sur la nature de l'engagement de Camille Laurin en milieu universitaire

NICOLE NEATBY
Département d'histoire, Université Saint Mary

Dans l'esprit de plusieurs, Camille Laurin est d'abord et avant tout le père de la Charte de la langue française, un des piliers du premier gouvernement souverainiste au Québec. Or, bien avant de devenir un célèbre politicien, il s'était démarqué à titre de médecin engagé dans la défense et la modernisation de la psychiatrie québécoise francophone[1]. Et, bien avant cela, alors qu'il était étudiant à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal (1943-1950), il participe à de nombreuses associations étudiantes locales, nationales et internationales et dirige le *Quartier latin*, le journal des étudiants, pendant un an (1947-1948). Ses initiatives et ses prises de position d'alors révèlent non seulement ce qu'il considère être les problèmes les plus urgents de son époque et les solutions qu'il préconise, mais sont aussi en partie annonciatrices de ses engagements futurs et surtout de ses modes de pensée qui orienteront son action sociale à l'avenir.

1. Voir, entre autres, Alexandre Klein, « Préparer la révolution psychiatrique depuis Paris. Camille Laurin et l'histoire médicale française au service de la réforme du système québécois de santé mentale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 71, nº 3-4, 2018, p. 87-110 ; *Idem,* « Les sources américaines de la formation psychiatrique à l'Université de Montréal. À propos d'une enquête inédite de Camille Laurin sur l'enseignement de la psychiatrie aux États-Unis (1962-1964) », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 20, nos 1-2, automne 2019-printemps 2020, p. 17-43 ; Jean-Claude Picard, *Camille Laurin, l'homme debout*, Montréal, Boréal, 2003 ; Jean-François Simard (dir.), *L'œuvre de Camille Laurin. La politique publique comme instrument de l'innovation sociale,* Québec, Presses de l'Université Laval, 2010.

Il est clair qu'à l'Université de Montréal durant les années d'après-guerre, Camille Laurin est plongé dans un milieu qui aura su favoriser son sens de l'engagement. En effet, il a eu la chance de se retrouver dans un endroit particulièrement stimulant qui lui aura permis de développer et déployer ses aptitudes à l'activisme, et qui l'aura aussi sûrement conforté dans l'importance qu'il accorde à l'engagement social. En brossant un tableau de la communauté des leaders étudiants à l'Université de Montréal et des préoccupations qui l'animent, il est possible de montrer combien Camille Laurin a été en phase avec la composante plus activiste des jeunes universitaires de son époque et combien ce contexte lui aura permis de s'épanouir. Or, cet exercice nous amène également à revoir certaines interprétations avancées dans notre ouvrage sur les leaders étudiants des années cinquante et, plus particulièrement, sur une conclusion que nous avions tirée à l'endroit des attitudes et des valeurs de Camille Laurin[2]. Autrement dit, en portant un second regard sur ses écrits dans les pages du *Quartier latin* au cours des années quarante et sur la nature de ses engagements à cette étape de sa vie, nous en sommes venus à la conclusion qu'il fallait nuancer l'interprétation de sa pensée. Dans notre analyse des priorités et des activités des leaders étudiants de l'après-guerre, nous avions noté qu'ils étaient engagés dans trois principales voies d'action sociale réformiste qui en amènent certains à critiquer ouvertement les courants de pensée dominants. Ils s'investissent ainsi dans le domaine des relations internationales, principalement dans le but d'œuvrer pour la paix mondiale. Ils se prononcent aussi sur les débats brûlants qui animent la société québécoise, y compris ceux entourant le rôle du clergé catholique et les conditions de la classe ouvrière. Finalement, ils participent aux délibérations émergentes entourant la réforme universitaire. Cette étude approfondie de leurs initiatives et de leurs écrits révélait de plus qu'ils adhèrent de façon générale à deux tendances distinctes qui se caractérisent par des valeurs et des priorités qui leur sont propres, l'une traditionnelle et l'autre moderniste. Du côté des traditionalistes, nous avions identifié des jeunes « plutôt portés à juger leur entourage et à formuler des solutions suivant des critères qui s'alignent sur une conception traditionnelle de la société. C'est-à-dire qu'ils prônent des idéaux qui concordent en général avec les valeurs et les priorités des autorités religieuses ou politiques de la société québécoise de cette époque. » Les modernistes, pour leur part, « sont plutôt disposés à remettre en question certaines des croyances ou des conventions sociales traditionnelles bien établies » et « à réclamer des changements plus importants ». Et, bien que nous reconnaissions que ces catégories ne devaient pas être considérées

2. Nicole Neatby, *Carabins ou activiste ? L'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999.

comme étant « étanches » et qu'il y avait « chevauchement de points de vue, à la fois traditionnels et modernistes chez un même individu », nous avions associé Camille Laurin aux traditionalistes[3]. Or, à la lumière de ses activités et de ses écrits au cours des années quarante, il est clair que cette étiquette ne lui convient pas entièrement, car elle fait abstraction de ses perspectives plus nuancées.

Lorsque Camille Laurin commence ses études universitaires en 1943, il rejoint un groupe de jeunes qui montrent une ouverture sur le monde, un désir d'agir sur la société qui les entoure et une volonté d'être perçus comme des acteurs sociaux à même de laisser leur marque. C'est donc dire en passant que, contrairement à ce que l'on a souvent tenu pour acquis, les cohortes d'étudiants qui précèdent les jeunes universitaires des années soixante ne sont pas apolitiques, démunis de toute volonté d'engagement social. Ces jeunes inscrits à l'université avant les grandes transformations sociales qui caractérisent les années de la Révolution tranquille n'ont pas, comme on l'a longuement prétendu, d'abord et avant tout des priorités carriéristes. Ils ne se distinguent ni par leur conformisme ni par leur individualisme et ne sont pas davantage enclins à passer leur temps libre à se divertir et à incarner les apanages du carabin insouciant aux préoccupations frivoles[4]. Avec plus de recul, bon nombre de chercheurs ont mis à mal cet a priori pour montrer que, bien avant cette période de changements indéniablement remarquables, les étudiants universitaires ont tôt fait de se sentir interpellés par les grands courants politiques et sociaux de leur époque ainsi que par les enjeux émergents de leur société[5]. Ainsi, analysant les préoccupations et les attitudes des étudiants universitaires montréalais dans la durée, Karine Hébert estime qu'après la Deuxième Guerre mondiale « les étudiants investissent la

---

3. *Ibid.*, p. 42

4. Au dire des quelques sociologues de la fin des années soixante et du début des années soixante-dix qui portent un regard analytique sur les étudiants franco-québécois de l'après-guerre, ce n'est qu'à partir de la fin des années cinquante et au cours des années soixante que le milieu étudiant se serait éveillé aux préoccupations sociales qui dépassent le cadre universitaire. Voir Richard Simoneau, « Les étudiants, les dirigeants et l'université », *Recherches sociographiques*, vol. 13, nº 3, 1972, p. 351 ; Paul R. Bélanger *et al.*, « Pratique politique étudiante au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 13, nº 3, 1972, p. 309-342 ; Roch Denis et Luc Racine, « La conjoncture politique québécoise depuis 1960 », et plus particulièrement le chapitre IV intitulé « Le Mouvement étudiant », *Socialisme québécois*, nº 21-22, 1970, p. 38-46.

5. Voir, entre autres, Nicole Neatby, *op. cit.* ; Éric Bédard, « L'idéologie syndicale étudiante, du discours à la pratique : le cas de l'AGEUM (1950-1969) », *Bulletin du Regroupement des chercheurs-chercheures en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec (RCHTQ)*, vol. 21, nº 1, hiver 1995, p. 13-29 ; Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003 ; Karine Hébert, *Impatient d'être soi-même : Les étudiants montréalais, 1895-1960*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008 ; Pierre Vennat, « Les étudiants et les luttes sociales dans les derniers temps de Duplessis », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, nº 2, 2009, p. 237-248.

sphère publique comme jamais auparavant[6].» Le milieu universitaire offrira un contraste frappant avec celui dans lequel Camille Laurin avait évolué entre 1934 et 1942 lorsqu'il était au collège classique, le Collège de l'Assomption. Comme le fait remarquer son biographe, il fonctionnait en vase clos alors que ces collégiens n'avaient pas accès aux journaux ni à la radio et étaient à peine conscients de la guerre qui faisait rage en Europe[7]. Or, arrivé sur le campus de l'Université de Montréal, Laurin découvre un groupe de jeunes qui est non seulement très intéressé par les événements et les débats qui ont cours hors des murs de l'université, mais qui affirme ses points de vue et s'active avec énergie à réformer le monde qui les entoure. Il s'est d'emblée perçu comme faisant partie de cette communauté étudiante et estime qu'en tant que tel, il se doit de s'impliquer, de participer aux débats qui préoccupent ses semblables. En parcourant ses écrits lorsqu'il est le directeur du *Quartier latin*, et en portant une attention particulière à son activisme dans le domaine des relations internationales et à sa contribution aux débats qui ont cours au sein de la société québécoise — les deux principaux types d'engagements qui le mobilisent alors — il est clair que Camille Laurin adopte des positions qui chevauchent les tendances traditionnelle et moderniste.

RELATIONS INTERNATIONALES

Il faut savoir qu'une part importante de l'énergie idéaliste et réformiste des leaders étudiants à cette époque est canalisée dans le domaine des relations internationales[8]. Le contexte de la Guerre froide y est pour beaucoup alors que bon nombre d'étudiants se sentent préoccupés par le déroulement des hostilités larvées entre les blocs de l'Est et de l'Ouest. Ils s'impliquent ainsi dans une série d'organisations internationales étudiantes destinées à la promotion de la paix mondiale. Ils sont tout particulièrement préoccupés par la montée du communisme. De fait, leurs efforts sont consacrés à définir comment ils doivent réagir à cette idéologie à laquelle ils s'opposent tous et, plus particulièrement, aux étudiants universitaires communistes qui viennent des pays du bloc de l'Est. Nous avions noté que les leaders étudiants qui souscrivent à une orientation traditionnelle perçoivent surtout le communisme comme une invitation à l'athéisme et envisagent donc les rapports

6. Karine Hébert, *op. cit.*, p. 192.
7. Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 42.
8. Plusieurs chercheurs se sont penchés plus récemment sur ce type d'activisme étudiant, notamment Jean Lamarre, «"Au service des étudiants et de la nation": l'internationalisation de l'Union générale des étudiants du Québec (1964-1969)», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, nº 2, hiver 2008, p. 53-73 ; Daniel Poitras, «L'URSS, Cuba, l'Algérie comme miroirs confrontant. L'appropriation de l'information internationale par les étudiants du *Quartier latin* en 1959», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, nº 1, automne 2014, p. 82-108.

avec les communistes en termes de conflits et d'opposition. C'est dire qu'en fin de compte ils rejettent toute tentative de coopération avec les étudiants universitaires des pays communistes[9]. Au lieu de cela, ils ambitionnent de contrer, voire d'enrayer la menace communiste par le biais d'une campagne internationale au sein d'organisations catholiques comme la Fédération internationale des étudiants catholiques, mieux connue sous le nom de Pax Romana[10]. Au dire de l'un de ses membres: « Aux internationales communistes nous avons le devoir d'opposer une puissance internationale catholique[11].» Pour leur part, les modernistes adoptent une approche moins conflictuelle et entrevoient leurs rapports avec l'adversaire communiste davantage en fonction d'un idéal de coexistence pacifique. Ils envisagent le communisme moins comme l'incarnation d'une philosophie athée que comme un système de gouvernement rival non démocratique dont ils ont intérêt à bien comprendre le fonctionnement et les rouages. Tout répréhensible soit-il, à leur avis, il faut trouver le moyen de composer avec ceux qui adhèrent à ce système totalitaire puisque, dorénavant, le communisme fait partie de la réalité politique de l'après-guerre. Ils favorisent de plus un certain niveau de rapprochement entre les étudiants des deux blocs ennemis pour prouver aux yeux du monde qu'il est possible d'arriver à une forme d'entente entre rivaux idéologiques[12]. Leur participation aux activités de l'Union Internationale des étudiants, fondée en 1946, qui regroupe des représentants d'associations étudiantes nationales de plus de 72 pays de l'Est et de l'Ouest, constitue une des manifestations les plus concrètes de ce désir de rapprochement.

Camille Laurin partage visiblement des points de vue tant traditionnels que modernistes. D'une part, il est clairement anticommuniste: il déplore

---

9. Nicole Neatby, *op. cit.*, p. 42-43.

10. Elle voit le jour en 1921. Comme l'explique Jean-Philippe Warren, ses fondateurs y voient le moyen «[d']évangéliser un milieu universitaire de plus en plus réfractaire à la doctrine catholique et réconcilier la foi et la science [… O]n croyait indispensable d'unir les forces catholiques du monde entier en une vaste "internationale" qui puisse répondre non seulement à l'internationale communiste qui étendait son emprise sur les milieux intellectuels, mais aussi à la Société des Nations, fondée deux ans plus tôt (1919) à Genève.» Jean-Philippe Warren, «Pax Romana: un des vecteurs de diffusion du maritanisme (1939-1952)», *Études d'histoire religieuse*, vol. 79, nº 1, 2013, note de renvoi nº 2, p. 71-72. La section canadienne, la Fédération canadienne des étudiants catholiques, voit le jour en 1935, et deviendra la Fédération canadienne des universitaires catholiques en 1942. Au total, en 1952, Pax Romana compte 82 fédérations étudiantes. Camille Laurin devient le secrétaire général de la fédération canadienne en 1950. Pour plus d'information sur cette organisation, voir Pierre Savard, «Pax Romana 1935-1962 : une fenêtre étudiante sur le monde», *Cahiers des dix*, nº 47, 1992, p. 279-323 ; Kevin Ahern, «Students Beyond Borders: American Catholics and the World of Pax Romana », *American Catholic Studies*, vol. 132, nº 2, 2021, p. 39-66.

11. Denis Bousquet, «À la première place», *Quartier latin,* 23 novembre 1951, p. 2.

12. Nicole Neatby, *op. cit.*, p. 49-51.

cette idéologie pour son totalitarisme, mais, d'abord et avant tout, pour le peu de cas qu'elle fait à la vie spirituelle. Comme il le dit: «L'anticommunisme, nous en sommes encore, si l'on entend par là opposition à une conception exclusivement matérialiste de la vie, mutilant l'homme dans son destin spirituel[13].» On peut penser que c'est cette conviction qui l'incite en partie à publier en 1947 un article dans le *Quartier latin* appuyant le régime fasciste espagnol du général Franco, prétendant que ce dernier représente «la digue qui contint le raz-de-marée marxiste» et, de plus, alléguant que «[d]ans un monde vacillant, il est un des seuls chefs à clamer sa foi, à travailler au redressement spirituel de l'homme[14]». Ce point de vue s'inscrit dans une perspective traditionnelle dans la mesure où Laurin appréhende ici l'idéologie communiste d'abord et avant tout comme une invitation à l'athéisme. Ceci étant dit, l'importance qu'il accorde à la vie spirituelle le rapproche aussi de la pensée personnaliste — un autre courant de pensée qui a eu ses entrées dans certains milieux catholiques québécois, notamment à travers les mouvements de jeunesse d'action catholique à partir des années trente. Il s'agit d'un courant d'idées français diffusé, entre autres, par la revue *Esprit* qui prétend que la société traverse une crise de civilisation qui se manifeste par une incapacité de répondre aux besoins humains les plus profonds privilégiant le matérialisme, l'individualisme et semant le doute et le désespoir. Pour s'en sortir, il incombe aux laïcs chrétiens d'adopter une «troisième voie» qui exigerait une transformation sociale et individuelle tant au niveau spirituel que des structures politiques et économiques — une voie qui se distinguerait des modèles capitaliste et communiste[15].

Or, toute l'importance qu'accorde Camille Laurin à la vie spirituelle ne l'aura pas empêché de voir l'intérêt qu'il y a à comprendre l'idéologie communiste, tout comme le préconisent les étudiants à tendance moderniste.

---

13. Camille Laurin, «Grèves, grèves, grèves», *Quartier latin*, 10 octobre 1947, p. 1. Camille Laurin est de ceux qui auront profondément réfléchi à leur destin spirituel ayant lui-même très sérieusement envisagé la prêtrise. Il fera ainsi son entrée au Grand Séminaire de Montréal en 1942. Mais, comme l'explique son biographe, s'il estime que «la vie religieuse […] lui semble porteuse des grandes valeurs humaines et spirituelles», il reste qu'il a de la «difficulté à se soumettre à l'autorité épiscopale.» Il n'en demeure pas moins que sa foi demeurera «inébranlable» ainsi que «son adhésion aux valeurs fondamentales du catholicisme.» Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 45, 57 et 59.

14. Camille Laurin, «Franco», *Quartier latin*, 24 janvier 1947, p. 12.

15. Voir à ce sujet l'étude de Jean-Philippe Warren et E.-Martin Meunier, *Sortir de la «Grande noirceur». L'horizon «personnaliste» de la Révolution tranquille*, Sillery, Septentrion, 2002 ainsi que les quelques articles qui tentent de cerner son influence de façon plus ciblée: Christian Roy, «Le personnalisme de l'Ordre Nouveau et le Québec, 1930-1947: son rôle dans la formation de Guy Frégault», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, nº 3, 1993, 463-484; Jean-Louis Loubet del Bayle, «Le mouvement personnaliste français des années trente et sa postérité», *Politiques et Sociétés*, vol. 17, nºs 1-2, 1998, 219-237; Jean-Philippe Warren, «Pax Romana... », *loc. cit.*

Il en acquiert d'abord une connaissance livresque, allant droit à la source. En effet, si nous nous fions aux souvenirs d'un de ses camarades de classe à la faculté de médecine, ce dernier se rappelle avoir vu Camille Laurin « plongé dans *Le Capital*, de Marx, plutôt que dans ses notes » à la veille d'un examen[16]. À une époque où l'Index des livres interdits et la censure plus généralisée découragent la lecture de textes jugés immoraux ou susceptibles de menacer la foi catholique, cette initiative révèle une volonté chez Camille Laurin de développer une perspective autonome, indépendamment des diktats officiels. Mais, fait plus significatif, il est aussi de ceux qui favorisent les initiatives qui tentent de rapprocher les peuples communistes et non communistes. Il est ainsi délégué de l'Association des étudiants de l'Université de Montréal au congrès de l'Union Internationale des étudiants en 1946 à Prague, qui rassemble les représentants étudiants des deux blocs rivaux[17]. Les positions de Camille Laurin vont clairement évoluer à la suite de ses contacts avec la jeunesse universitaire communiste[18]. En effet, démontrant une capacité de modifier sa pensée, de prendre du recul et de poser un regard critique sur son propre milieu — une disposition qui fait en sorte qu'il est moins enclin au dogmatisme — il en vient à reconnaître au communisme quelques bienfaits, notamment en ce qui concerne ses ambitions d'améliorer les conditions de vie de la classe ouvrière. Ainsi, à son retour de Prague et quelques mois à peine après avoir exprimé son appui au régime de Franco, il est visiblement prêt à nuancer sa pensée: « Nous avouons […] qu'il est certaines lois économiques du marxisme qui ne nous déplaisent pas, que nous endossons chaleureusement certaines attitudes de chefs ouvriers communistes et que nous ne craignons pas de lutter à côté d'eux pour des causes où la justice trouve son compte[19]. » D'ailleurs, au dire de son biographe, Camille Laurin est à cette époque « hanté par son désir de réconcilier les grandes valeurs du communisme et du christianisme[20] ». De plus, ce qui ressort en filigrane dans ces écrits, c'est la perspective du psychiatre en devenir. En effet, il appréhende les enjeux internationaux autant par la lorgnette spirituelle et de justice sociale que par la psychologie. Il est clairement animé par le souci de comprendre, sur le plan psychologique, ce qui motive les peuples alors non alignés à adhérer au communisme. C'est notamment le cas pour les étudiants hindous de l'Inde qu'il rencontre lors de ses pèlerinages à l'étranger. Ainsi en 1948, il explique

16. Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 65.
17. Son engagement est on ne peut plus clairement révélé par le fait qu'en 1948, il deviendra un des secrétaires de l'International Student Service. Il interrompt ses études et reporte son année d'internat pour occuper ce poste. Voir Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 76.
18. C'est aussi ce que suggère son biographe. Voir *Ibid.*, p. 68-69
19. Camille Laurin, « Grèves, grèves, grèves », *loc. cit.*
20. Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 72 et 77.

à ses lecteurs du *Quartier latin* qu'«[u]ne analyse attentive de leurs exposés révèle assez facilement les raisons de cette appartenance [au communisme].» Il conclut que «l'étudiant hindou, à qui le passé ne rappelle que misères […], ne peut que lui prêter une oreille sympathique[21]».

Ce bref survol de son engagement sur la scène internationale, et plus particulièrement de ses réactions envers la rivalité idéologique qui oppose le camp communiste et le bloc des démocraties de l'Ouest, permet de constater que tout fervent catholique qu'il soit, il interprète le réel en tenant compte du vécu de ceux qui sont dans «l'autre camp» et en sachant prendre le recul intellectuel qu'il faut pour reconnaître une certaine valeur aux idéologies de gauche athées. Parallèlement, en abordant aussi ce conflit d'un point de vue psychologique, il lui est possible de comprendre ceux qui y adhèrent. Cette double façon d'envisager la montée du communisme lui permet de laisser ses expériences à l'étranger influencer sa pensée plutôt que de simplement le conforter dans ses convictions préalables — une disposition d'esprit qui lui aura permis d'éviter d'adopter des positions dogmatiques intransigeantes.

DÉBATS DE SOCIÉTÉ AU QUÉBEC

Ce sont ces mêmes modes de pensée qu'il met à contribution pour donner un sens aux développements qui émergent en terre québécoise. En effet, Camille Laurin partage aussi les velléités de réformes sociales des leaders étudiants sur la scène québécoise. De façon générale, ces derniers estiment qu'en tant qu'intellectuels laïcs catholiques, ils doivent œuvrer à rehausser ce qu'ils perçoivent comme étant les valeurs corrompues de leur société. À leur avis, la société québécoise est en crise — une crise qu'ils définissent en termes moraux alors que ses membres se trouvent de plus en plus séduits par les attraits du matérialisme et de l'athéisme. Qui plus est, les étudiants universitaires se seraient laissé influencer par ces valeurs immorales, plusieurs ambitionnant uniquement d'obtenir leur diplôme afin d'acquérir un statut social privilégié et de s'enrichir. Dans cette sphère d'action réformiste, les leaders étudiants se divisent aussi entre traditionalistes et modernistes. Pour les traditionalistes, c'est en approfondissant leur connaissance des enseignements de l'Église catholique que les étudiants trouveront l'inspiration et la force d'appliquer leur idéal de charité chrétienne dans leur vie de tous les jours. En d'autres mots, le moyen de réformer les valeurs des étudiants et éventuellement celles de la société est de promouvoir la réforme spirituelle de l'individu. Ils sont d'avis que c'est en œuvrant au sein d'associations étudiantes catholiques qu'ils seront en mesure de mener à bien leur idéal

21. Camille Laurin, «Les étudiants hindous et le communisme», *Quartier latin*, 27 janvier 1948, p. 3.

de réforme spirituelle tout particulièrement par le biais de Pax Romana[22]. Ils conçoivent donc l'action sociale suivant une perspective conservatrice en choisissant de suivre les recettes réformistes traditionnelles fournies par l'Église catholique. Il faut reconnaître que cette perspective a pu aussi être influencée par certaines idées véhiculées par le courant personnaliste — un courant de pensée catholique plus progressiste auquel ils auront été exposés à certaines étapes de leur vie étudiante — notamment celui qui met l'accent sur l'importance de la transformation intérieure, du renouveau spirituel.

Pour leur part, les modernistes mettent encore plus l'accent sur les avantages de créer un climat d'ouverture qui permet aux membres de la communauté universitaire d'aborder des questions religieuses dans le cadre de discussions intellectuelles ouvertes et de pouvoir débattre librement des enseignements de l'Église catholique. À leur avis, c'est dans de telles circonstances que les étudiants pourront le mieux développer une compréhension raisonnée et véritablement solide de leur foi. Alors, ils n'obéiraient plus aux directives de l'Église par pur conformisme comme ils le font trop souvent et seraient ainsi en meilleure posture pour se défendre contre les assauts des arguments immoraux et athées qui leur viennent de partout. C'est ainsi qu'ils abordent, dans les pages du *Quartier latin*, des sujets qui sont alors fort controversés tels l'athéisme, l'anticléricalisme et le rôle de l'Église dans le domaine de l'éducation, pour ne nommer que ceux-là[23].

Dans cette voie d'action réformiste, nous avions placé Camille Laurin dans le camp des traditionalistes. Effectivement, ses écrits au début des années cinquante confirment qu'il est de ceux qui croient que c'est par une réforme spirituelle catholique de la personne que les étudiants, et éventuellement la société, sauront régénérer leurs valeurs compromises. Laurin n'aura de cesse d'encourager ses collègues à mettre leur foi au service de la société, à contribuer à « l'édification de l'ordre social-chrétien » plutôt que de se contenter de pratiquer ce qu'il appelle un « catholicisme purement intérieur »[24]. Il regrette en effet que bien que les étudiants à l'Université de Montréal se déclarent catholiques, très peu d'entre eux intègrent les enseignements de l'Église dans leur quotidien. Selon lui, « il ne leur viendrait pas à l'idée, que le médecin, l'avocat, l'ingénieur, l'homme d'affaires, l'économiste catholiques puissent se distinguer en quoi que ce soit des collègues d'une autre religion[25] ». Quelques années auparavant, alors qu'il dirige le *Quartier latin*, il mettra aussi l'accent

---

22. Voir le chapitre 4 « L'engagement social des leaders étudiants traditionalistes », dans Nicole Neatby, *op. cit.*
23. Voir le chapitre 5 « L'engagement social des leaders étudiants modernistes » dans Nicole Neatby, *op. cit.*
24. Camille Laurin, « Pauvreté n'est pas vice », *Quartier latin*, 31 janvier 1950, p. 1.
25. *Ibid.*

sur l'importance de privilégier le renouveau spirituel lorsqu'il déclare que «[l]a réforme des personnes amènera plus assurément le progrès social que la refonte de la cité et l'épanouissement de la personnalité[26]».

Or, si cette façon de concevoir la réforme sociale correspond à plusieurs niveaux à une orientation traditionnelle, s'en tenir là offre une représentation réductrice de sa façon de concevoir le changement social et plus particulièrement le rôle de l'Église. En effet, en consultant ses écrits alors qu'il était directeur du journal étudiant, nous avons découvert qu'il avait aussi abordé des sujets controversés portant sur la place du clergé et qu'il invitait ses collègues à en débattre librement — conformément à l'orientation moderniste. Ainsi, dans un article intitulé «Ça ne doit plus durer», Camille Laurin déplore le fait que les étudiants en arts, lettres et philosophie qui se destinent à l'enseignement ne trouvent pas de poste dans les collèges du Québec et doivent s'exiler parce qu'ils sont laïcs. Il lance un cri de cœur: «Croit-on que notre peuple puisse résister longtemps encore à cette saignée ? Que ceux-là agissent qui le peuvent[27] !» Il est à noter que cet article lui valut une lettre d'approbation du doyen de la Faculté des lettres, Arthur Sideleau, que le *Quartier latin* publie 10 jours plus tard. S'adressant directement à Camille Laurin, il note: «Vous avez mis le doigt sur l'obstacle qui empêche la Faculté des lettres d'atteindre son plein développement[28]». De toute évidence, l'intervention de ce jeune étudiant permet indirectement à cet administrateur universitaire d'ajouter sa voix au chapitre afin de publiquement faire valoir son objection au monopole clérical dans le domaine de l'éducation. Ceci étant dit, Camille Laurin se garde bien de lancer des accusations dans une seule direction. Ainsi, bien qu'il reconnaisse que «des rancœurs s'amassent, des accusations courent», il précise en revanche que l'«on rend le clergé responsable d'une situation qu'il subit plus qu'il n'accepte», refusant ainsi d'ériger le clergé tout entier en coupable. Cette réticence à jeter la pierre est une constante lorsqu'il aborde le sujet du rôle et des responsabilités de l'Église. À titre d'exemple, s'il n'hésite pas à dénoncer les «abus de pouvoir de certains prêtres dans le domaine temporel», il condamne aussi «l'ambitieux orgueil ou la désastreuse inertie» des laïcs[29]. Fidèle à sa propension à vouloir comprendre les motivations psychologiques des parties en cause, il explique que «le clergé reste humain. Et à mesure que son activité s'étend davantage dans le domaine profane, temporel, ses faiblesses possibles en sont plus remarquées.» Il n'en demeure pas moins que, s'il estime qu'on peut comprendre pourquoi le clergé en est arrivé là, il faut aussi rectifier le tir et cette tâche incombe au clergé. C'est à lui de fournir

26. Camille Laurin, «Un drôle de Pape», *Quartier latin*, 19 décembre 1947, p. 1.
27. Camille Laurin, «Ça ne doit plus durer», *Quartier latin*, 21 octobre 1947, p. 1.
28. «En marge d'un éditorial», *Quartier latin*, 31 octobre 1947, p. 1.
29. Camille Laurin, «Cléricalisme», *Quartier latin*, 17 février 1948, p. 1.

«une claire définition du rôle de l'Église à tous». Si Camille Laurin n'offre pas de suggestions concrètes qui laissent voir comment il envisagerait cette division des tâches, il exprime au moins un espoir, celui de «voir des laïcs, en nombre toujours plus considérable, participer à cet apostolat temporel, auquel les appellent leurs aptitudes et désir du Christ». À son avis, c'est la seule façon de «faire cesser les équivoques et les malentendus[30]».

Tout comme la question du rôle des laïcs, les conditions de vie de la classe ouvrière attirent l'attention des leaders étudiants de l'après-guerre. Se préoccuper du problème social, comme on le nomme à cette époque, leur incombe à titre de chrétiens épris de justice sociale et aussi en tant que futurs professionnels et futurs patrons. Traditionalistes et modernistes ne se distinguent pas outre mesure lorsqu'ils abordent cet enjeu, et les perspectives de Camille Laurin confirment qu'il s'accorde avec les attitudes dominantes de son milieu. Il reste que, durant ses années à l'Université de Montréal, on ne compte pas ses articles ou ses commentaires qui confirment combien il accorde de l'importance à la question ouvrière. D'ailleurs, en tant que nouveau directeur du *Quartier latin,* il annoncera que le journal «s'intéresse tout particulièrement cette année à l'ouvrier et à ses problèmes». Il y voit un enjeu primordial, voire urgent: «il y avait un fossé abyssal à combler, celui qui sépare le professionnel du gagne-petit, celui qui menace, s'il s'élargit, de faire crouler la société toute entière[31].» Pour ceux qui ne sauraient apprécier l'importance du sujet sous l'angle de la justice sociale, ils ont intérêt à tenir compte de ce qui serait à leur avantage. Comme il le fait valoir: «Nous serons avec le peuple, ou contre lui. Malheur à nous dans ce dernier cas! […] la révolution se fera plus vite […][32].» De façon générale, il reconnaît les torts du patronat: «paupérisme, taudis, exploitation scandaleuse de l'ouvrier[33]», et les besoins de réformes pour les pallier. Or, il importe de préciser que Camille Laurin ne remet pas en question le système capitaliste pour autant, car il estime qu'une fois «consciente de ses devoirs et maintenue dans l'ordre, l'entreprise privée peut constituer longtemps encore un ferment de progrès[34]». Il révèle ici une propension qui se manifeste aussi lorsqu'il aborde les responsabilités du clergé: à savoir une confiance assurée que ceux qui sont aux postes de commande sauront voir qu'il est dans leur intérêt de s'adapter, de revoir leurs façons de faire pour le meilleur de tous. Cet optimisme et sa confiance que le système en place peut être réformé de l'intérieur aura assurément été une

30. *Ibid.*
31. Camille Laurin, «La Gang du QL», *Quartier latin*, 25 novembre 1947, p. 1.
32. *Ibid.*
33. Camille Laurin et Pierre Trottier, «L'entente est-elle possible?», *Quartier latin*, 11 novembre 1947, p. 1.
34. *Ibid.*

disposition d'esprit essentielle pour quelqu'un qui fut engagé dans des projets de réforme ambitieux et aussi pour le soutenir dans sa vocation de psychiatre.

CONCLUSION

Ce bref survol des initiatives et des attitudes du Camille Laurin étudiant universitaire confirme qu'il était doté d'un tempérament qui le prédisposait à l'engagement. Il reste que d'avoir fait ses études à l'université à la fin des années quarante lui aura aussi fourni des occasions privilégiées de développer ses aptitudes. Ces initiatives et ses écrits révèlent aussi que sa propension à l'engagement est doublée d'un désir de fonder sa propre idée sur les enjeux en cause et de comprendre les motivations de l'autre, notamment ses adversaires ou ceux qui méritent d'être critiqués. Il se trouve alors moins enclin à défendre des positions dogmatiques inflexibles ou à développer des allégeances aveuglées par l'intransigeance. C'est ce qui explique aussi pourquoi caractériser ses prises de position de traditionnelles ou de modernistes, ne rend pas justice à sa façon d'appréhender le réel. En effet, si d'associer les leaders étudiants à une tendance, soit traditionnelle ou moderniste, a su faire ressortir le fait que ces jeunes adhèrent à des modes de pensée distincts bien en évidence, il reste que cette dichotomie laisse dans l'ombre quelqu'un comme Camille Laurin. Ce dernier, informé de plusieurs modes de pensée qu'il saura tenir en équilibre, a su composer avec des enjeux de société tels que le communisme, la responsabilité du clergé, le sort de la classe ouvrière. Que ce soit sa profonde foi catholique, son désir de tirer ses propres conclusions indépendamment des idées dominantes, son souci de comprendre les motivations psychologiques de l'autre ou son sens des responsabilités à l'égard des démunis, au total, il n'a laissé aucun de ces modes de pensée prendre le dessus, mais a su les intégrer pour produire des réflexions qui s'inspirent d'idéologies et de courants de pensée multiples et parfois en opposition, voire contradictoires. Dans ces circonstances, pas étonnant qu'il soit si difficile à classer.

ARTICLE

Recherches fébriles, espoirs et craintes abyssales. Camille Laurin et la première révolution tranquille du milieu étudiant au Québec (1945–1951)[1]

DANIEL POITRAS
Historien

RÉSUMÉ

Dans l'histoire des milieux étudiants, la période précédant les années 1960 a longtemps servi de repoussoir commode aux grands combats des *sixties* et des décennies ultérieures. À la façon de la « grande noirceur », le mythe d'un milieu étudiant pétri d'obscurantisme, de folklore et de légèreté s'est imposé dès le début de la Révolution tranquille. Malgré quelques recherches pionnières qui ont battu en brèche ce mythe et suggéré des jalons pour complexifier l'histoire étudiante avant 1960, un travail plus fin de périodisation est nécessaire afin de différencier les milieux étudiants qui ont marqué l'histoire du Québec de la fin du XIX^e^ siècle à la Révolution tranquille. Nous entendons dans cet article contribuer à ce chantier en analysant une période en particulier, celle de 1945 à 1951, que nous identifions comme une première révolution tranquille estudiantine. Elle est en effet caractérisée par une rupture avec le milieu étudiant précédent et par une volonté réformiste, une mobilisation organisationnelle, une revendication d'autonomie et une confiance dans l'Histoire inédites jusque-là dans le milieu étudiant. Afin

1. Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

d'éprouver cette hypothèse, nous privilégions le parcours de l'un des acteurs clés de cette révolution à l'Université de Montréal, l'étudiant Camille Laurin, dont les initiatives dans le journal *Quartier latin* et dans la vie associative permettent de brosser un portrait des transformations qui animent alors plus largement le milieu étudiant.

MOTS-CLÉS

Révolution tranquille, Université de Montréal, internationalisme, vie associative, migration savante, mouvement étudiant, action catholique, communisme, jeunesse

En histoire, le geste de périodiser permet de découper dans le passé une tranche significative de temps afin de mettre en lumière des réalités et des phénomènes qui échappaient jusque-là au regard de l'historien et de l'historienne. Mais si les périodes favorisent la caractérisation de moments, de stades ou de phases, elles ne contiennent pas moins le risque d'accentuer les ruptures d'une période à une autre et, ainsi, d'instrumentaliser ou de caricaturer ce qui venait avant et après. Au Québec, la périodisation effectuée à partir de la Révolution tranquille, avec un avant caractérisé par le mythe de la « grande noirceur », a exemplifié ce risque. Ce mythe a été battu en brèche par de nombreuses études qui ont démontré, pour la période s'étendant de la fin du XIX[e] siècle aux années 1960, la complexité du rapport des contemporains au monde et à la « modernité », ainsi que l'extensibilité même de la « Révolution tranquille » en amont et en aval[2]. Les histoires des femmes, des ouvriers, des actions catholiques, des artistes, des mouvances idéologiques, de l'éducation ou des influences extérieures, pour n'en nommer que quelques-unes, ont contribué à cet élargissement. L'histoire des étudiants universitaires d'avant les années 1960, qui nous intéressera ici, a, elle aussi, été extirpée de sa « grande noirceur[3] » grâce à quelques travaux pionniers, dont ceux de Nicole Neatby et de Karine Hébert[4], qui ont démontré la complexité du rapport à la « modernité » des étudiants et des étudiantes, ainsi que l'importance dans leur histoire de la construction tâtonnante d'une identité estudiantine, mais

2. Sur ces enjeux, voir Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2021.

3. Précisons que les étudiants des années 1960 ont utilisé la même rupture symbolique, qu'ils ont fait débuter en 1958, que leurs aînés pour scander leur propre histoire et créer leur propre mythe de la « grande noirceur » estudiantine.

4. Voir Nicole Neatby, *Carabins ou activistes ? L'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1997 ; Karine Hébert, *Impatient d'être soi-même. Les étudiants montréalais, 1895-1960*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008.

beaucoup reste à faire pour baliser et définir les périodes pendant lesquelles ce rapport et cette construction se sont déployés.

Nous n'entendons pas effectuer un découpage formel de l'ensemble de l'histoire étudiante à partir de ses débuts – avec la création de l'Université Laval (1852) et de sa Succursale à Montréal (1878) –, mais plutôt proposer l'hypothèse suivante: les années d'après-guerre (1945-1951), peu étudiées dans l'historiographie des étudiants, constitueraient une première révolution tranquille estudiantine[5]. Nous transposons ici une hypothèse de Fernand Dumont qui, pour caractériser les années 1930, parlait d'une «première Révolution tranquille[6]» afin de mettre en évidence la diversité des idéologies durant cette décennie. Il ne cherchait pas à comparer formellement les deux époques, mais plutôt à offrir un parallèle susceptible de fissurer le bloc monolithique de la «grande noirceur». De la même façon, l'emploi de *Révolution tranquille* se veut ici heuristique: il s'agit d'utiliser un jalon bien connu de l'histoire du Québec pour découper, au sein de l'histoire étudiante cette fois-ci, une période (1945-1951) caractérisée par de rapides transformations et dont les questions et les enjeux correspondent de façon frappante à ceux qui seront soulevés durant la Révolution tranquille des années 1960, à la fois à l'échelle du Québec et à l'échelle des étudiants – les deux tendant alors à s'entremêler étroitement.

Pour explorer cette hypothèse, nous suivrons le fil conducteur de la contribution d'un étudiant qui a joué un rôle clé dans le milieu universitaire durant cette période, celle de Camille Laurin. Nous nous pencherons particulièrement, mais non exclusivement, sur son rôle dans le journal des étudiants de l'Université de Montréal (UdeM), le *Quartier latin*, dont il a été le directeur en 1947-1948. Avant de devenir le père de la Loi 101 et le ministre de l'Éducation (1980-1984) dans le gouvernement de René Lévesque, Laurin a déployé une activité peu connue – et peu commune – durant l'immédiat après-guerre[7]. Nous n'entendons pas analyser les textes de Laurin en circuit fermé ou reconstituer sa pensée à cette époque, mais plutôt identifier, par le biais de son influence et des enjeux qui le préoccupaient, quelques-unes des initiatives organisationnelles et quelques-uns des débats qui animaient alors

---

5. Précisions que nous nous référons ici à une définition de la Révolution tranquille limitée à la période 1960-1966, qui concorde bien avec la phase réformiste du milieu étudiant à cette époque, avant la radicalisation de la fin des *sixties*. Pour une périodisation plus étendue et compréhensive de la Révolution tranquille, voir Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*

6. Fernand Dumont, «Les années 1930: une première Révolution tranquille», dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 1-20.

7. Jean-Claude Picard a donné un aperçu des années du jeune Laurin à l'Université dans *Camille Laurin. L'homme debout*, Montréal, Boréal, 2003.

le milieu étudiant et, plus largement, le milieu universitaire. Nous faisons commencer cette période en 1945 pour deux raisons: c'est l'année à partir de laquelle le journal est publié non pas une, mais deux fois par semaine, ce qui le met d'autant plus aux prises avec l'actualité ; c'est également l'année de l'accession à la tête du *Quartier latin* de Jacques Hébert, qui amorcera une tradition de directeurs globe-trotteurs et ouverts sur le monde qui marquera le milieu étudiant. Nous clôturons cette période en 1951, année où le directeur Pierre Perreault et son équipe combattront avec succès la censure imposée par les autorités de l'Université, confirmant ainsi l'espace (relatif) de liberté et d'autonomie revendiqué par les étudiants depuis la fin de la guerre.

Même si nous n'entendons pas effectuer une comparaison entre la période de l'immédiat après-guerre et celle de la première moitié des années 1960 dans l'histoire étudiante, les quatre parallèles suivants ont néanmoins aiguillé notre analyse: 1) pour les deux périodes, les étudiants se distancient fortement des équipes qui les ont précédées, quitte à surenchérir sur la rupture en misant à plein sur la fin de la guerre (en 1945) et sur l'élection du Parti libéral (en 1960) ; 2) l'adjectif *tranquille* s'applique bien aux années 1945-1951, où les étudiants, bien que revendicateurs, sont davantage réformistes que révolutionnaires, ce qui sera aussi, à une autre échelle, le cas pour leurs successeurs jusqu'au milieu des années 1960[8] ; 3) ce réformisme s'explique, dans les deux cas, par une grande confiance dans l'Histoire et dans la capacité humaine de prendre en main et de transformer la société et même la personne, ce qui incite les étudiants à faire fi des mises en garde des autorités universitaires et à explorer des pratiques et des idées considérées comme dangereuses[9] ; 4) les questions posées et les solutions proposées par les étudiants des années 1945-1951 évoquent de façon frappante celles des années 1960-1966, qu'il s'agisse de la démocratisation, du socialisme, du nationalisme, de l'État-providence, de la laïcisation, de l'émancipation individuelle, de la liberté d'expression ou de l'ouverture à l'international.

Soulignons que notre hypothèse n'implique pas la recherche, dans la période 1945-1951, des balbutiements de deux irrésistibles émergences: celle d'un milieu étudiant voué à sortir de sa «grande noirceur» pour muter en mouvement étudiant conscient de lui-même, et celle d'un Québec destiné à vivre sa Révolution tranquille[10]. Un tel télescopage nous amènerait à négliger le fait que sur le campus, rien n'est joué, particulièrement à une époque

---

8. Sur la radicalisation du mouvement étudiant à partir de la fin des années 1960, voir Jean-Philippe Warren, *Une douce anarchie: les années 68 au Québec*, Montréal, Boréal, 2008.
9. Sur cette ouverture durant l'après-guerre, voir Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008 ; Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003.
10. Voir Karine Hébert, *op. cit.*

où la vie associative est peu organisée et où l'animation de la vie étudiante dépend de quelques individus et groupes particulièrement volontaires, dont Camille Laurin. Néanmoins, étant donné la participation de plusieurs de ces étudiants à la Révolution tranquille elle-même, il ne serait pas impertinent de chercher de quelle façon leur première révolution tranquille estudiantine a pu influencer ou orienter leurs perspectives et leurs actions par la suite. Cette piste, qui nous en apprendrait beaucoup sur l'impact de la formation des élites sur leur carrière et leur contribution publique, n'est toutefois pas l'objet de cet article.

Le choix de suivre Camille Laurin pour explorer cette période pose d'emblée les limites de cet article, qui devrait être complété par une étude approfondie des pratiques de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM) et du *Quartier latin*. Laurin n'en constitue pas moins un témoin et acteur propice pour éprouver notre hypothèse, et ce, pour plusieurs raisons: il est actif de 1944 à 1949 dans le campus et représente bien l'esprit d'après-guerre qui règne alors dans le milieu étudiant ; sa contribution au *Quartier latin* est massive et aborde une diversité de thématiques (voir le Graphique 1 plus loin dans ce texte) ; il incarne le prototype de l'étudiant globe-trotteur qui séjourne partout dans le monde, ce qui aiguise ses réflexions et ses observations, qu'il ne manque d'ailleurs pas de partager dans le journal[11] ; il est également actif à l'AGEUM, où se mettent alors en branle des initiatives qui auront une longue portée dans le développement de la vie associative étudiante ; il est enfin un animateur culturel hors pair qui organise des conférences et qui invite ses lecteurs à considérer toutes les options et à discuter des enjeux les plus controversés de l'époque, de façon à élargir le champ d'expérience et l'horizon d'attente des universitaires, étudiants et professeurs y compris.

Après avoir présenté le *Quartier latin*, nous aborderons quatre thématiques (la démocratisation, la religion, le nationalisme et le fédéralisme, et l'internationalisme) en prenant soin de les inscrire dans les transformations institutionnelles qui ont alors cours à l'UdeM et, plus largement, dans un contexte où les circulations internationales universitaires entrent dans une phase inédite.

---

11. Sur les migrations savantes de Laurin au cours des années 1950, voir Alexandre Klein, « Les sources américaines de la formation psychiatrique à l'Université de Montréal. À propos d'une enquête inédite de Camille Laurin sur l'enseignement de la psychiatrie aux États-Unis (1962-1964) », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle,* vol. 20, n^{os} 1-2, automne 2019-printemps 2020, p. 17-43 ; Alexandre Klein, « Préparer la révolution psychiatrique depuis Paris. Camille Laurin et l'histoire médicale française au service de la réforme du système québécois de santé mentale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 71, n^{os} 3-4, 2018, p. 87-110.

Graphique 1
Articles de Camille Laurin dans le Quartier latin (1944–1949)

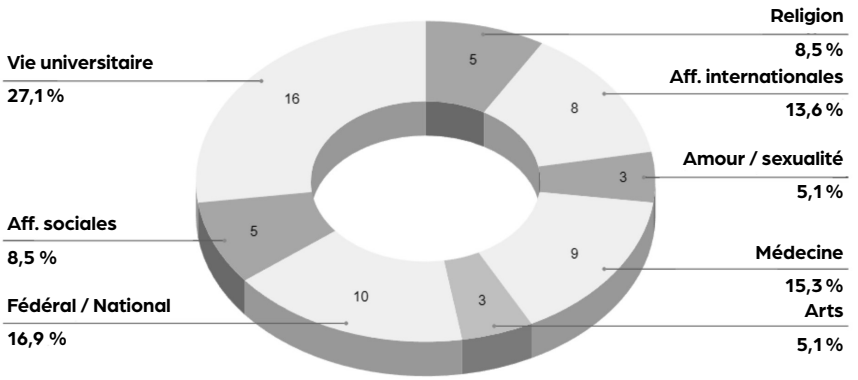

LE JOURNAL

Jusqu'au milieu des années 1950, la présence étudiante dans l'espace public est moins le fait de l'AGEUM, peu portée à remettre en question les autorités ou à mener des actions d'éclat, que celui du journal *Quartier latin*. Les conflits entre les deux sont d'ailleurs nombreux, l'Association reprochant au journal son audace et le journal reprochant à l'Association son repli sur la vie de campus et son manque d'envergure[12]. Ce rôle d'aiguillon à la réflexion et à l'engagement du journal entre dans une toute nouvelle phase à partir de l'après-guerre, alors qu'il se taille une place dans le paysage intellectuel québécois. Ses articles, qui font de plus en plus de place aux enjeux sociaux, politiques et internationaux, n'en finissent pas de faire réagir non seulement les universitaires, mais aussi de nombreux groupes, qu'il s'agisse des grands quotidiens, des revues, des syndicats, des politiciens, des ecclésiastiques ou des intellectuels, qu'ils soient de gauche ou, plus généralement, de droite, comme l'historien Robert Rumilly, qui accuse régulièrement le journal d'être un diffuseur de l'athéisme et du communisme. Ils épient tous le *Quartier latin* pour prendre le pouls de la jeunesse éduquée, rêver à travers elle à un avenir meilleur ou, au contraire, anticiper sa décadence en tentant de surprendre les étudiants en flagrant délit d'irréligion, d'immoralisme ou de visées révolutionnaires.

12. Cette tension culminera en 1959 lorsque Pierre Martin, le bouillant directeur du *Quartier latin*, demandera la démission du président de l'AGEUM, Hubert Reid, qui deviendra, bien plus tard, l'auteur du *Dictionnaire de droit québécois et canadien* (1994) chez Wilson & Lafleur.

Cette attention publique irrite les autorités (catholiques) de l'UdeM, qui doivent à l'occasion s'expliquer auprès des évêques, des politiciens et même de Rome, qui s'inquiètent de la mauvaise presse faite à l'Université et aux principes qui y sont associés. Cette crainte est particulièrement vive en 1947, année de la grande campagne de souscription pendant laquelle l'UdeM, pauvre et endettée, sollicite des fonds pour poursuivre sa croissance. À cette fin, en première page du journal, le recteur Olivier Maurault (1934-1955) sert dès la rentrée une mise en garde à l'équipe de rédaction du *Quartier latin*: «Trêve aux critiques, même fondées, qu'on a toujours tort de livrer en pâture au public, et que, dans l'occurrence, on devra taire complètement[13]». Cette intrusion n'est pas exceptionnelle: pour s'assurer du bon esprit du journal, les administrateurs publient fréquemment, en première page, des textes prescriptifs, des doléances, des félicitations et des avertissements, selon le rôle *in loco parentis* («à la place d'un parent») qu'ils s'octroient à cette époque. Dans *La Presse* cette fois-ci, le recteur Maurault précise que le rôle des universités catholiques est non seulement d'«apprendre à penser», mais surtout d'«apprendre quoi penser». Il ne s'agit pas d'endoctriner, précise-t-il, mais de «donner des règles» aux étudiants et de «les mettre en garde contre la fantaisie», afin qu'ils puissent «évoluer avec sécurité» au sein d'un monde grouillant d'idées controversées[14]. L'une des raisons du déménagement de l'Université du centre-ville vers la montagne, en 1942, était bien de soutirer les étudiants à l'influence de ces idées, sans parler des tentations du *Red Light*. S'il est difficile de se prononcer sur la vertu des étudiants à la suite du déménagement, force est de constater que les idées controversées, elles, ont bien prospéré.

Ces avertissements tempèrent à peine l'ardeur de Laurin et de ses comparses, qui n'hésitent pas à exposer les torts de différentes autorités tout en soulevant des questions délicates et sinon périlleuses, transformant ainsi le journal en un terreau de réflexions et d'échanges. Le *Quartier latin* de l'immédiat après-guerre fourmille de perches tendues, de provocations, de réponses enflammées, que la source en soit un éditorial, un article ou la lettre d'un lecteur. Pour entretenir cet esprit, Laurin peut compter sur de solides collaborateurs, dont plusieurs feront par la suite, comme lui, leur marque dans la vie publique. En plus de Pierre Lefebvre (rédacteur en chef), de Jean-Marc Léger (directeur adjoint)[15] et de Richard Whitaker de Chambland (chef des

13. Olivier Maurault, «Mot d'ordre 1947», *Quartier latin*, 3 octobre 1947, p. 1.
14. Olivier Maurault, «L'Université où loge notre avenir», *La Presse*, 28 octobre 1947, p. 23.
15. Jean-Marc Léger deviendra journaliste et éditorialiste du *Devoir* et, par la suite, diplomate québécois.

nouvelles), on retrouve de nombreux rédacteurs, dont D'Iberville Fortier[16], Raymond David et Maurice Blain. Selon Lefebvre, l'édition 1947-1948, qui est fortement masculine à l'instar des autres équipes de la période étudiée[17], est le «parangon de ce que peut être une équipe enthousiaste et bien cimentée[18]». Les membres du comité de rédaction cosignent d'ailleurs plusieurs articles, ce qui révèle, malgré leurs nombreux désaccords, notamment autour du nationalisme, la collégialité et la résonance des enjeux au sein de l'équipe.

Malgré le sérieux de nombreux articles, on retrouve dans le journal les badineries et les rumeurs typiques des journaux étudiants à cette époque. Légères en apparence, elles n'en révèlent pas moins toute une caractérologie estudiantine qui, approfondie, permettrait de distinguer certains «types» d'étudiants et, plus largement, de mouvances dans le milieu étudiant. À côté d'un Jean-Marc Léger, considéré comme un «doctrinaire» par ses collègues, Laurin reçoit un traitement enthousiaste, mais contrasté. Un collègue du journal lui écrit: «Intelligence ouverte, tu as de l'initiative et beaucoup. Tu es gai, enjoué, tu aimes le mouvement, la culture, tout ce qui demande du caractère[19].» Selon un autre, Laurin a «l'esprit vif et la parole facile (il revient d'Europe)[20]». Un autre ajoute: «Nature ardente, mais la tête dirige le cœur», ce qui semble corroboré par ce commentaire: «Réticent, pour une raison ou une autre, tu ne t'ouvres pas volontiers[21].» Pour un autre collègue, Laurin est l'homme que «toute sa génération a déjà surnommé "le Magnifique" […] avec son masque d'haruspice déprimé, son humour inattendu[22]». En évoquant l'haruspice – un devin qui examine les entrailles des victimes pour en tirer des présages – ses collègues entrevoyaient-ils déjà chez Laurin l'entremêlement entre le vocabulaire psychiatrique et le discours politique, qu'Alexandre Klein explore dans ce numéro ? Chose certaine, Laurin entend bien donner au journal un caractère investigateur, à commencer par les enquêtes internationales. En tout et pour tout, de 1944 à 1949, il ne publie pas moins de 59 textes dans le journal, la majorité d'une bonne longueur.

---

16. D'Iberville Fortier sera le troisième commissaire aux langues officielles du Canada, en 1984.
17. Sur les 35 étudiants mentionnés dans l'équipe du *Quartier latin* d'octobre 1947 (direction, rédaction, nouvelle et rédacteurs), on retrouve seulement quatre femmes: Françoise Cholette, Micheline Chevrier, Yvonne Roy et Lise Fortier.
18. Pierre Lefebvre, «Comme de bien entendu…», *Quartier latin*, 16 mars 1948, p. 1.
19. Anonyme, «Camille», *Quartier latin*, 28 janvier 1947, p. 3.
20. Procès-verbal de la réunion du 23 septembre 1947 de l'AGEUM, Archives de l'Université de Montréal (P33).
21. Anonyme, «Camille», *loc. cit.*
22. Pierre Lefebvre, «Comme de bien entendu…», *loc. cit.*

L'une des pistes nous ayant menés à l'hypothèse d'une première révolution tranquille estudiantine au cours des années 1945-1951 est le contraste entre le ton et les opinions des étudiants avant et après la guerre. Les étudiants les plus vocaux des années 1930 et du début des années 1940 peuvent être rangés dans le camp des «traditionalistes», pour reprendre la terminologie de Nicole Neatby[23]: ils étaient occupés à célébrer le pape, à dénoncer les mouvements de gauche et à souhaiter l'émergence de chefs capables de sauver la nation des griffes d'entités inquiétantes, réelles ou fictives, telles que les francs-maçons, les «Anglais», la bourgeoisie décadente ou ce qu'on appelait la «juiverie internationale». L'un des directeurs du *Quartier latin* les plus prolixes et guerroyants de cette époque, Jean Vallerand (1937-1938)[24], multipliait les sorties contre les communistes, invitait à saboter leurs réunions (avec succès) et clamait: «Notre intention bien arrêtée [est] de donner au *Quartier latin* cette tournure catholique et nationaliste[25].»

Vallerand faisait alors écho à un climat idéologique inédit au Québec qui avait vu naître, cinq ans auparavant, le groupe des Jeune-Canada, créé à l'UdeM et dirigé par André Laurendeau et Pierre Dansereau. Dans leur *Manifeste de la jeune génération*, rédigé en 1932, ils appelaient les jeunes à relever la nation et à corriger les erreurs de leurs aînés. Ils n'invitaient pourtant pas, comme les étudiants des années 1960, à provoquer une rupture générationnelle et idéologique. Les Jeune-Canada étaient en fait bien alignés sur les idées de leurs aînés – Lionel Groulx lui-même avait apporté des modifications à leur *Manifeste*[26]. Leur originalité tenait plutôt à s'affirmer en tant que nouvelle génération, ouvrant ainsi une brèche appelée à s'élargir[27]. De fait, les étudiants de la révolution tranquille estudiantine de 1945-1951 s'engouffreront dans cette brèche et revendiqueront l'autonomie de leur pensée et l'originalité de leur voix, afin d'être à la hauteur d'une jeunesse universitaire qui doit «avoir foi en elle-même et rester sceptique à l'égard de ses aînés», écrira Guy Beaugrand-Champagne, directeur du *Quartier latin* en 1945[28].

Cette foi et ce regard sceptique se manifestent dans le journal par une exploration tous azimuts des enjeux les plus brûlants de l'heure. Dans son

---

23. Nicole Neatby, *op. cit.*
24. Jean Vallerand deviendra conseiller culturel à la délégation générale du Québec à Paris (1966-1970) et directeur général de la formation musicale au ministère des Affaires culturelles du Québec (1970-1973).
25. Jean Vallerand, «Le béret et la faucille», *Quartier latin*, 29 octobre 1937, p. 1 ; *Idem.*, «Notre journal», *Quartier latin*, 16 avril 1937, p. 1.
26. Denis Chouinard, «Des contestataires pragmatiques: les Jeune-Canada, 1932-1938», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, nº 1, 1986, p. 9.
27. Sur le développement de l'identité de l'étudiant, voir Karine Hébert, *op. cit.*
28. Guy Beaugrand-Champagne, «Jeunesse réactionnaire», *Quartier latin*, 2 mars 1945, p. 1.

premier éditorial à titre de directeur, Laurin parle des « recherches fébriles, [des] espoirs et [des] craintes abyssales[29] » auxquels fait face sa génération. Ailleurs, il insiste sur le fait qu'après Hiroshima, le monde est à la croisée des chemins, puisque « l'homme a libéré des forces qui risquent de l'écraser […] Tout est inquiétude, attente[30] ». Cette phase exaltée du régime d'historicité moderne amène les étudiants à remettre en question des idées reçues qui étaient jusque-là intouchables, dont le rôle de l'Église, la pertinence des autorités cléricales à l'Université, le repli sur soi du Canada français, la fermeture à l'égard de l'Amérique du Nord anglophone, les tabous autour de la sexualité et le communisme. Laurin, qui n'est pourtant pas le plus outrecuidant dans l'équipe du *Quartier latin*, conseille aux lecteurs de lire plusieurs ouvrages réprouvés par l'Église: « Il faut donc s'ouvrir aux livres qui nous bousculent, comme Marx, Freud, Bergson, Dewey, Carnap […et] prendre la vérité partout où elle éclot[31]. » Cette exploration paraît nécessaire pour une génération qui veut multiplier les pistes de réponse, ce qui exige de sortir des sentiers battus et de se donner aux remuements de son époque: « Il faut connaître son siècle, le posséder, le sentir battre en soi[32] », ajoute-t-il, à quoi fera écho, mais de façon plus radicale, Hubert Aquin, le directeur du journal en 1950-1951: « [Le *Quartier latin*] a rejeté le poids du passé, n'en gardant que la leçon. Nous nous constituons sans passé, sans arrière-passé, sans hérédité ; le présent est notre choix[33]. » En insistant sur la rupture symbolique entre le passé et le présent – et en cherchant à en faire une rupture performative –, les deux étudiants révèlent l'un des enjeux qui allaient hanter plusieurs de leurs contemporains au cours des années 1950 et constituer un puissant levier de mobilisation intellectuelle, sociale et politique: celui d'être en phase avec l'Histoire.

LA DÉMOCRATISATION

À toutes les époques, les milieux étudiants tendent à réfléchir à – et parfois à expérimenter – leur société par l'entremise des structures de leur institution et de leur propre vie associative. Ayant été délégué des étudiants de médecine aux réunions de l'AGEUM et directeur du *Quartier latin* – qui est techniquement et financièrement dépendant de l'Association –, Laurin a été amené à s'intéresser de près à la vie universitaire. C'est à partir d'elle qu'il déploie sa pensée à propos de l'enjeu de la démocratisation, qui est alors associé à l'accessibilité de l'Université et à la réflexion sur le fossé entre les élites

29. Camille Laurin, « Pourris de talent », *Quartier latin*, 3 octobre 1947, p. 1.
30. Camille Laurin, « Musique d'aujourd'hui », *Quartier latin*, 25 janvier 1946, p. 3.
31. Camille Laurin, « Cette "fameuse" élite », *Quartier latin*, 14 février 1947, p. 1.
32. Camille Laurin, « Musique d'aujourd'hui », *loc. cit.*
33. Hubert Aquin, « Mot de passe », *Quartier latin*, 22 septembre 1950, p. 1.

et les classes populaires. Au cours des années 1940, l'UdeM est en pleine transformation: après des années de vache maigre, les administrateurs rêvent à des réformes, à une extension des services, à un rôle accru de leur institution dans la province et à son rayonnement dans le monde. Pour y parvenir, ils font de plus en plus de place aux laïcs et vont jusqu'à inviter un inspecteur américain, Irwin Conroe, pour planifier l'adoption d'une nouvelle charte civile – qui aboutira en 1950. Tout est à faire et cet élan de renouveau influence décidément les étudiants, qui sont eux aussi sur le point de lancer des initiatives qui marqueront profondément la vie universitaire pour les années à venir.

Tout en valorisant, à l'instar des administrateurs, le statut de l'Université comme bastion de la culture française en Amérique du Nord, Laurin déplore son manque d'initiatives et son éloignement de la population. L'un des déclencheurs de cette réflexion est la campagne de souscription de 1947, que nous avons déjà évoquée. Pour charmer les donateurs et redorer le blason de l'institution après les déboires financiers des années 1930, les administrateurs brandissent son utilité et sa proximité avec les citoyens, qui sont d'ailleurs invités à visiter le nouveau bâtiment à quelques reprises. Dans *La Presse*, Édouard Montpetit, le secrétaire général de l'UdeM, écrit que «L'UNIVERSITÉ N'EST PAS LOIN DES FOULES. Elle ne veut pas se résoudre à [être] une tour d'ivoire[34]». Les majuscules trahissent davantage un vœu pieux qu'une réalité, ce dont les étudiants ne sont pas dupes: pour eux, l'Université est bien une tour d'ivoire, phénomène accentué par l'isolement au flanc de la montagne. Rétorquant à Montpetit, Laurin est cinglant: «L'Université de Montréal sera l'œuvre du peuple et ne travaillera que pour lui […] Quelle blague ! Les discours officiels n'éveillent pas les cadavres. Il y faudrait peut-être une révolution. À quand la véritable démocratisation de l'Université[35] ?»

Pour accélérer cette démocratisation, Laurin suggère la création d'unités universitaires à l'heure du monde contemporain – dont un institut de la radio, technologie qui l'intéresse particulièrement. Il critique également les professeurs qui «ne viennent à l'enseignement que pour le salaire» et qui n'offrent que des «cours-pensums, fades, ternes et routiniers», et va jusqu'à proposer leur surveillance électronique – par la retransmission audio directement dans les bureaux des administrateurs – afin de rappeler à l'ordre les plus paresseux[36] ! Il faut dire que la situation est alors particulièrement pénible à l'UdeM, dont le corps professoral est en friche: mal payés, mal outillés, la plupart des professeurs ne sont pas permanents et consacrent peu d'énergie à

34. Édouard Montpetit, «Un signe de prospérité, une réclame de l'esprit», *La Presse*, 28 octobre 1947, p. 23.

35. Camille Laurin, «Cette université est-elle à nous ?», *Quartier latin*, 7 novembre 1947, p. 1.

36. Camille Laurin, «Justice pour l'étudiant», *Quartier latin*, 3 décembre 1946, p. 1.

l'enseignement[37]. La professionnalisation de ce corps sera au cœur des efforts des administrateurs à partir de cette période. Ils devront aussi s'attaquer à la transformation de l'espace – une ancienne carrière – en un véritable campus. Laurin se plaint de ce désert culturel et alimentaire, qui nuit à la vie étudiante et à son épanouissement. Selon lui, écrit-il en reprenant un thème cher au courant de pensée personnaliste[38], c'est la personne qui doit être au centre ou, en d'autres mots, «l'étudiant [qui] est à l'origine et au terme de l'Université[39]». Cette réflexion lui est peut-être inspirée par ses nombreuses visites dans les campus européens et nord-américains, notamment celui de Kingston, où il découvre une vie universitaire vibrante et des traditions fortes qu'il ne voit pas à l'UdeM[40]. Ces comparaisons avec d'autres institutions attisent la flamme revendicatrice des étudiants, qui avaient attendu dix ans (1932-1942) avant d'accéder au nouvel édifice sur la montagne et qui devront attendre jusqu'en 1956 avant de pénétrer dans un bâtiment qui leur sera dédié, le Centre social, qui leur avait pourtant été promis dix ans plus tôt.

L'enjeu de la démocratisation et celle de la critique de l'élitisme débordent parfois, dans le journal, sur la question du communisme. La représentation du communisme, qui devient beaucoup plus contrasté, est un marqueur de différenciation important entre les étudiants des années 1930 et ceux de l'après-guerre. Dans l'esprit d'ouverture aux idées controversées, Laurin croit en la capacité de sa génération de séparer le grain de l'ivraie: tout en déplorant de nombreux aspects du communisme (dont son athéisme), Laurin écrit qu'«il est certaines lois économiques du marxisme qui ne nous déplaisent pas, que nous endossons chaleureusement certaines attitudes de chefs ouvriers communistes et que nous ne craignons pas de lutter à côté d'eux[41]». Il va jusqu'à admettre que sur différents plans «nos adversaires rouges nous ont montré la voie[42]». C'est dans cet esprit qu'il propose, en anticipant quelques visées de l'État-providence, la nationalisation de certains services, dont les transports en commun, tout en y allant d'une charge contre le capitalisme: «La dictature du capital anonyme et fictif a vécu […] Que meure le profit, si la misère de l'homme en est la source[43].» À cette fin, il invite le maire Camillien Houde à acheter la compagnie de tramways. Le transport en commun constitue en fait l'un des premiers bancs d'essai des étudiants pour s'affirmer sur la place

37. C'est ce que concluait l'inspecteur Irwin Conroe (*Rapport Conroe*, Montréal, Université de Montréal, 8 août 1947).
38. Voir l'article de Jean-Sébastien Blais et Maxime Allard dans le présent numéro.
39. Camille Laurin, «Justice pour l'étudiant», *loc. cit.*
40. Camille Laurin, «Cinq morticoles à Kingston», *Quartier latin*, 16 décembre 1947, p. 1.
41. Camille Laurin, «Grèves, grèves, grèves», *Quartier latin*, 10 octobre 1947, p. 1.
42. Camille Laurin, «L'Université ouvrière», *Quartier latin*, 16 mars 1948, p. 6.
43. Camille Laurin, «Montréal, ton lion se réveille», *Quartier latin*, 30 janvier 1948, p. 1.

publique après 1945[44]. Déficient, mal financé et parfois dangereux, le service de tramways fait rager les étudiants et les Montréalais depuis les années 1930. En 1948-1949, les étudiants mènent une vigoureuse campagne et parviennent à présenter au premier ministre une pétition de 6 856 noms afin d'obtenir des billets à prix réduit, mais en vain. En 1955, ils reviendront à la charge en prenant cette fois-ci, en compagnie de jeunes des classes populaires, les rues de Montréal d'assaut dans la première manifestation interuniversitaire sur un enjeu social au Québec[45]. Mais Laurin, rappelons-le, n'est pas un radical ; il mentionne souvent que « la vérité fuit les extrêmes[46] », affirme que la lutte des classes est évitable et préfère un « capitalisme "contrôlé" à la bureaucratie amorphe et irresponsable des économies totalitaires[47] ».

Ces réflexions sur la démocratisation incitent les étudiants à créer, en 1948, l'Équipe de recherches sociales. Laurin, qui en est le directeur adjoint, y donnera quelques conférences, dont une sur l'avenir des jeunesses canadienne et européenne. Dans les mots de Jean-Marc Léger, son grand artisan, l'Équipe cherche à susciter un « rapprochement du monde ouvrier et du monde universitaire » et à rien de moins que « contribuer à l'instauration d'un [nouvel] ordre social[48] ». Elle n'hésite pas à inviter des conférenciers de tous les milieux, de l'extrême gauche en passant par l'extrême droite, malgré sa préférence avouée pour les premiers, afin de générer des discussions et des débats[49]. L'Équipe talonne également l'UdeM – qui n'a pas encore de service de relations extérieures – sur son rôle social. Elle fait ainsi écho au *Quartier latin*, où Laurin multiplie les charges contre sa propre institution : « L'Université a-t-elle pris […] conscience de ses devoirs ? Quand l'avons-nous vue se prononcer sur la question du logement, de la législation ouvrière, de la constitution canadienne, de l'immigration, etc. ? Les syndicats parlent, les Chambres de Commerce parlent, mais sur la montagne, c'est le silence des grands espaces glacés[50]. » Il leur faudra attendre en 1952 pour que l'Université

---

44. Les étudiants étaient bien présents dans les rues de Montréal avant la fin des années 1940, mais leurs manifestations étaient soit ludiques, soit idéologiques, en appui aux combats des aînés (contre le communisme, contre l'appui aux Juifs en Europe…). Voir Daniel Poitras et Micheline Cambron, *L'Université de Montréal. Une histoire urbaine et internationale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2023, p. 197-204.
45. Daniel Poitras, « L'émeute des tramways de Montréal (1955) et la mauvaise conduite des étudiants : un cas d'appropriation de l'espace urbain », *Urban History Review*, vol. 47, n^{os} 1-2, 2018, p. 55-69.
46. Camille Laurin, « Éducation et civisme », *Quartier latin*, 21 mars 1947, p. 8.
47. Camille Laurin et Pierre Trottier, « L'entente est-elle possible ? », *Quartier latin*, 11 novembre 1947, p. 1.
48. Jean-Marc Léger, « Pour rétablir le dialogue », *Quartier latin*, 16 mars 1948, p. 4.
49. Léger raconte que ces conférences étaient très courues et attiraient jusqu'à 100 personnes (Jean-Marc Léger, *Le temps dissipé. Souvenirs*, Montréal, HMH, 1999, p. 122).
50. Camille Laurin, « Cette université est-elle à nous ? », *Quartier latin*, 7 novembre 1947, p. 1.

crée un Service des Relations extérieures, dont le premier directeur sera André Bachand.

Puisque la vie universitaire a horreur du vide, c'est en partie ce silence des autorités qui amène les étudiants, et particulièrement ceux du *Quartier latin*, à suppléer à l'administration en se prononçant sur de nombreux sujets, dont certains épineux comme la reproduction sociale à l'université, qui préoccupe considérablement l'Équipe de recherches sociales. Les étudiants de cette période n'ont de cesse de réclamer davantage d'accessibilité à l'Université et, pour cela, un financement accru du gouvernement – la publication d'une importante étude sur l'inégalité d'accès à l'Université, en 1953[51], et les grandes manifestations étudiantes de 1956 et 1958 martèleront bientôt cette revendication. Laurin, qui était entré au Collège de l'Assomption grâce à la générosité de Paul Gouin[52], politicien actif dans les années 1930, invite à explorer ici le concept d'« université ouvrière » et là celui d'« université populaire »; il n'hésite pas non plus à écorcher ce qui est considéré comme le fleuron de l'éducation au Québec: le collège classique. Même s'il est perçu comme une « pépinière de chefs » et que « les professeurs saturent leurs élèves de cette vérité », Laurin souhaite plutôt un élargissement de ce système afin de canaliser « une relève qui reflue du fond même de la nation », incluant « ouvriers, paysans, jeunes intellectuels »[53]. Cette critique s'amplifiera à partir de la fin des années 1950 et fera écho à ceux qui appelleront à la transformation du système d'éducation, qui sera l'un des grands chantiers de la Révolution tranquille.

Les femmes sont parmi les grandes absentes des réflexions des étudiants sur la démocratisation, à l'université et ailleurs, à une époque où elles sont suspectées, infantilisées ou discriminées sur les campus[54]. Les femmes sont pourtant bien présentes dans les textes des étudiants, y compris ceux de Laurin, mais elles s'y trouvent comme objets d'étude, sujets à poèmes ou truchements pour déployer des rêveries amoureuses ou « érotiques » entremêlant idéalisation et sexisme, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de l'univers homosocial des collèges classiques où ces jeunes hommes

---

51. En 1953, l'étudiant Jacques-Yvan Morin produira une étude importante (« Le problème social ») qui paraîtra dans le *Quartier latin* (19 mars), révélant que seulement 21 % des pères des étudiants de l'UdeM proviennent des milieux ouvriers et agricoles.
52. Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 33.
53. Camille Laurin, « Cette "fameuse" élite », *loc. cit*. Dans son journal intime, sa critique des collèges est encore plus vive: non seulement méprisent-ils la science, mais ils « accoutume[nt] les élèves à l'à-peu-près facile d'une culture en surface » (dans Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 62).
54. Voir Karine Hébert, *op. cit.*

ont étudié[55]. Selon Laurin, la femme, jugée naturellement passive, admire l'intellectuel, puisque « tout proche de cette nature qu'elle sent plus qu'elle ne voit, [elle] se recueille et écoute, éblouie[56] ». Dans le numéro suivant, Jean Préfontaine se moque de Laurin et de sa prose, et lui demande : « Seriez-vous donc pour l'infériorité intellectuelle de la femme ? » C'est une étudiante qui vient à la rescousse de Laurin dans le prochain numéro ; elle évoque le principe, dominant à l'époque, de la complémentarité des sexes : « La femme appréciera d'abord chez l'homme ses qualités spécifiquement masculines, complémentaires de la nature féminine[57]. » Laurin laissera bientôt tomber les articles sur les femmes et utilisera plutôt des métaphores pour énoncer et personnifier la féminité ; il parlera par exemple de la médecine comme d'une « maîtresse passionnante[58] ». Il n'abandonnera pourtant pas ce sujet, qui l'habite de toute évidence, et offrira par la suite de nombreuses conférences sur les femmes, dont une, en 1949, où il renchérira sur la différence entre l'homme, voué aux « entreprises d'envergure », et la femme, qui a « besoin de stabilité et de sécurité »[59].

Ces représentations de la femme accompagnent bientôt la naissance, à l'UdeM, d'un concours annuel : celui de Miss Quartier latin. Devant un jury composé majoritairement d'hommes, dans une ambiance féerique, les candidates défilent en robe de princesse et répondent à des questions de toute nature en espérant se faire élire comme étudiante idéale, c'est-à-dire celle combinant au mieux beauté, tact, charme, discrétion et joie de vivre. Cette présence spectaculaire met d'autant plus en évidence la relégation des étudiantes dans une sphère à part, celle de l'éternel féminin, afin de servir de faire-valoir à leurs compagnons, qui, eux, sont engagés dans le siècle et dans l'Histoire[60]. De fait, les femmes seront pratiquement absentes des comités exécutifs de l'AGEUM, et ce, aussi tard que le milieu des années 1960. Dans le *Quartier latin*, malgré de notables exceptions, dont celle d'Adèle Lauzon durant la période laurinienne, elles sont confinées aux « chroniques féminines », aux arts et à la revue d'événements mondains. Lorsqu'elles lèvent le ton pour dénoncer les propos sexistes de leurs collègues, comme Micheline Chevrier,

---

55. Voir Louise Bienvenue et Christine Hudon, « À la fois absentes et obsédantes. Les femmes et la sexualité dans l'univers collégial », dans Louis Bienvenue, Ollivier Hubert et Christine Hudon, *Le collège classique pour garçons. Études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Fides, 2014, Chapitre 11.
56. Camille Laurin, « Amour existes-tu ? », *Quartier latin*, 6 décembre 1946, p. 7.
57. Gemme, « Amour, existes-tu ? », *Quartier latin*, 17 décembre 1946, p. 14.
58. Camille Laurin, « Médecine et littérature », *Quartier latin*, 21 janvier 1947, p. 4.
59. Cité dans « Formation physique et intellectuelle du chef », *La Presse*, 13 juillet 1949, p. 4.
60. Daniel Poitras, « Mettre en scène l'exclusion de l'histoire. Les femmes universitaires et le concours Miss Quartier latin (1950-1964) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 72, nº 3, 2019, p. 41-71.

membre du comité de rédaction, elles se font rabrouer et accuser de « ne pas savoir rire[61] ». Ces obstacles ne les empêchent pas d'utiliser, à l'occasion, la tribune du journal pour subvertir les discours tenus sur elles, stratégie qui leur permettra par la suite de se tailler une modeste place dans le milieu associatif étudiant, qui demeurera néanmoins un *boys club* jusqu'aux années 1970[62]. En effet, si la révolution tranquille estudiantine des années 1945-1951 fait très peu de place aux femmes, elle fait à peine moins que celle du début des années 1960.

LA RELIGION

> « Tu devrais lire le Q. L. [*Quartier latin*] ces jours-ci : on en a contre le Devoir, on tape sur l'enseignement de l'histoire, sur le français des étudiants, sur les "traîtres" qui se contentent toujours de grogner au lieu de se mettre à agir eux-mêmes quand ils le pourraient ! Mon vieux ! »
>
> Léon Lortie à Pierre Dansereau, 6 mars 1946[63]

Cette réaction du professeur de chimie Léon Lortie à la publication d'un numéro (non spécifié) du *Quartier latin* donne un indice et de son importance dans l'écosystème universitaire et de son ton, volontiers emporté et parfois iconoclaste, auquel les professeurs et les autorités ne sont pas habitués. C'est particulièrement le cas lorsque la religion, sujet délicat entre tous, est évoquée. Après tout, l'UdeM possède une charte civile et une charte papale, qui stipulent que son recteur et que son chancelier doivent appartenir au clergé, que ses professeurs doivent être catholiques et que son rôle est « de donner, conformément aux principes catholiques, l'enseignement supérieur[64] ». Les administrateurs sont d'autant plus nerveux que l'Université est couramment la cible d'attaques de la part de journalistes et de politiciens qui l'accusent d'accueillir des professeurs athées et même communistes – on ne dénonce plus, ou sinon très peu, depuis la Deuxième Guerre mondiale, la présence d'étudiants juifs à l'Université[65]. Le qui-vive des administrateurs n'empêche pas certains étudiants de malmener l'Église. Alors que le *Quartier latin* des années 1930 était fier de représenter l'opinion des étudiants catholiques et de

---

61. Jean Martineau, « Une mise au point », *Quartier latin*, 5 décembre 1947, p. 2.
62. Sur ces enjeux, voir Karine Hébert, « Carabines, poutchinettes co-eds ou freschettes sont-elles des étudiantes ? », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, nº 4, 2004, p. 593-625.
63. Léon Lortie à Pierre Dansereau, 6 mars 1946, Archives de l'UQAM, 22P-030: 01/3448.
64. *Loi constituant en corporation l'Université de Montréal* (charte de 1920), Montréal, Arbour et Dupont, 1920.
65. Voir Pierre Anctil, *Le rendez-vous manqué : les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.

défendre la doctrine sociale de l'Église, les critiques – souvent sous la forme de moqueries – s'enchaînent durant l'après-guerre, ce qui n'interdit pas, bien au contraire, l'espoir d'un renouvellement et même d'une régénération du catholicisme. Cette attitude, qui manifeste une grande foi en l'avenir et dans le potentiel de la jeunesse, constitue une autre facette de la révolution tranquille des étudiants entre 1945 et 1951.

Face au clergé et à la religion, Laurin, catholique convaincu, adopte une approche oscillant entre l'optimisme et l'impatience. Son tout premier texte, en 1944, porte d'ailleurs sur la Conférence Laennec, où les étudiants de médecine de l'UdeM se réunissent chaque année pour réfléchir aux façons d'insuffler un sens chrétien au milieu médical, notamment par la pratique de la « médecine sociale », qui semble « promettre des merveilles à l'humanité[66] », mais à condition de régénérer le christianisme. Laurin, qui avait été attiré par la vocation religieuse à la fin de son adolescence – malgré sa charge contre les prêtres « mondains et superficiels[67] » – déplore le fait que les « masses chrétiennes et catholiques […] étouffent sous la lettre de la Loi, sous cette morale close dont parle Bergson, à base d'égoïsme et de peur[68] ». Il aspire à un « catholicisme intégral » qui ne soit pas juste « règle de vie »[69], puisqu'il faut « libérer au lieu d'étouffer[70] ». Si cette critique évoque certains thèmes du *Refus global* (1948) de Paul-Émile Borduas – et plus encore, ceux des *Insolences du Frère Untel* (1960) de Jean-Paul Desbiens – elle ne prédit pas, comme Borduas, la fin de la civilisation chrétienne. Il s'agit plutôt, comme le pensent les jeunes des actions catholiques, de combattre le matérialisme qui étouffe les forces vives de la jeunesse et qui nuit à l'affirmation d'« athlètes spirituels » capables de libérer la religion et d'égaler la ferveur attribuée aux jeunes communistes[71].

Lutter contre la peur, pour Laurin, c'est affronter et s'approprier les chamboulements sociaux et existentiels de son époque. Alors que les étudiants des années 1920 défilaient dans les rues pour soutenir le pape, Laurin pose une question qui accaparera plusieurs catholiques par la suite : « Pourquoi la Papauté n'épouse-t-elle pas l'inquiétude contemporaine[72] ? » Pour répondre à cette question, Laurin regarde du côté d'un « socialisme chrétien [qui]

---

66. Camille Laurin, « Conférence Laennec », *Quartier latin*, 3 novembre 1944, p. 6 ; *Idem*, « Conférence Laennec », *Quartier latin*, 5 février 1946, p. 2.
67. Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 46.
68. Camille Laurin, « Il est encore des déserts… », *Quartier latin*, 22 mars 1946, p. 11.
69. Camille Laurin, « Laennec », *Quartier latin*, 2 novembre 1945, p. 2.
70. Camille Laurin, « Climats », *Quartier latin*, 21 mars 1947, p. 8.
71. Sur ces athlètes spirituels, voir Michael Gauvreau, *op. cit.*, et Louise Bienvenue, *op. cit*.
72. Camille Laurin, « Un drôle de pape », *Quartier latin*, 19 décembre 1947, p. 1.

est encore loin d'avoir trouvé sa formule[73]», mais qui résonne dans divers mouvements (catholiques sociaux, de gauche, personnalistes, coopératifs) qui ébranlent déjà la frange conservatrice du clergé, proche du pouvoir. Cette proximité est évidente lors de la grève d'Asbestos, en 1949, avec la démission retentissante de M^gr^ Joseph Charbonneau, qui avait embrassé la cause des grévistes et adopté une posture anticapitaliste. L'événement retentit jusqu'à l'UdeM, où les étudiants, mobilisés par l'Équipe de recherches sociales, organisent une quête pour les mineurs. Ce geste de solidarité enclenche dans le journal toute une réflexion sur la légitimité des discussions, des prises de position politiques et de l'engagement des étudiants dans la Cité, illustrant ainsi la capacité du journal à canaliser les événements de la société et du monde pour stimuler les débats, malgré les risques encourus[74].

La médecine est l'un des truchements utilisés par Laurin pour énoncer ses attentes envers le catholicisme, mais également pour exposer ce qu'il nomme la «conspiration du silence» enveloppant le corps et la sexualité. Il n'est plus possible d'ignorer ces enjeux, écrit-il, puisque des «forces cosmiques» ébranlent l'humain, à commencer par «la sexualité [et] l'amour[75]». Ce type d'appels n'est alors pas banal ; il faudra attendre le tournant des années 1960, notamment un dossier spécial sur la censure, pour retrouver un tel ton dans le *Quartier latin*. Dès le milieu des années 1940, Laurin, évoquant la psychanalyse, s'émerveille des «sensationnelles découvertes [qui font] franchir le cercle sacré[76]». Il donne d'ailleurs, en février 1946, une conférence sur la psychanalyse, pratique hautement suspecte dans le monde catholique, où Freud est accusé d'être un adversaire de la religion. Laurin n'est pourtant pas le seul: malgré l'hostilité de plusieurs médecins, la psychanalyse est déjà enseignée à l'Institut de psychologie, créé en 1942 et dirigé par le père Noël Mailloux. De son côté, Laurin poursuivra sa formation psychanalytique, d'abord à Boston et ensuite à l'Institut de psychanalyse de France à Paris, de 1953 à 1957[77]. Lorsqu'il reviendra au Québec, il sera l'un des principaux contributeurs à la révolution de la psychiatrie, ce qui constituera son grand apport à la Révolution tranquille.

---

73. Camille Laurin, «Pauvreté n'est pas vice…», *Quartier latin*, 31 janvier 1950, p. 1.
74. Voir notamment Pierre Gélinas, «Comment un jeune doit-il entendre la politique ?», *Quartier latin*, 21 février 1950, p. 4. Sur cette pression, voir le récit de Guy Rocher, l'un des acteurs étudiants de la quête pour les grévistes qui a failli être renvoyé de l'Université Laval (Pierre Duchesne, *Guy Rocher, Tome 1 [1924-1963]*, Montréal, Québec Amérique, 2019, p. 230-249).
75. Camille Laurin, «Point de départ», *Quartier latin*, 20 novembre 1945, p. 4. Voir Daniel Poitras, «Autour de l'affaire Dora: censure, sexe et misogynie à l'université», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 28, n^o^ 2, 2020, p. 91-119.
76. Camille Laurin, «Point de départ», *loc. cit.*
77. Voir Alexandre Klein, «Préparer la révolution psychiatrique depuis Paris…», *loc. cit*.

Ce combat pour la liberté d'expression sera repris par les successeurs de Laurin à la tête du *Quartier latin*, dont Pierre Perreault (1948-1949 et 1949-1950) et Hubert Aquin (1950-1951). Avec leur équipe, ils maintiendront le caractère aventurier et parfois iconoclaste du journal, ce qui poussera le recteur Maurault à imposer au *Quartier latin* un censeur (le professeur Léon Lortie). Mais les étudiants résisteront et, lors d'une assemblée de l'AGEUM à laquelle prendront part Perreault et Aquin, critiqueront «l'autorité distante et fantôme» qui «censure [le] Quartier latin» et «réclam[eront] la liberté complète d'expression»[78]. Un mois plus tard, ils parviendront à leurs fins et déclareront: «Nous croyons à nos droits et tenons à sauvegarder certains principes[79].» Les tentatives subséquentes de l'administration se heurteront à des levées de boucliers similaires.

Cette revendication des étudiants de pouvoir s'exprimer sur tous les sujets, même l'Église, correspond à la remise en question du rôle éminent de cette dernière dans la société. Si Laurin évite de critiquer directement l'Église, dont il salue le rôle dans la survivance du Canada français, il appelle néanmoins à son retrait progressif des services publics afin de laisser «[l]es laïcs, en nombre toujours plus considérable, participer à cet apostolat temporel[80]». Encore timide, cet apostolat se manifestera pleinement au début des années 1960 avec la contribution de plusieurs universitaires à l'édification de l'État-providence[81]. En 1947, Laurin rêve déjà à une «assurance-maladie» et à une «médecine d'État» qui seraient susceptibles de «transformer profondément notre travail et notre mentalité»[82]. Il se permet également de dénoncer les politiques d'embauche des collèges classiques, qui refusent les enseignants laïcs.

NATIONALISME ET FÉDÉRALISME

Alors que la politique partisane est mal vue à l'AGEUM et dans le *Quartier latin*, particulièrement durant les périodes électorales, il n'en va pas de même pour certains enjeux politiques comme le nationalisme et le fédéralisme, qui n'en finissent plus de faire couler l'encre. En pleine période d'affirmation de l'autonomisme de l'Union nationale et, de l'autre côté de la rivière des Outaouais, du *Canadian nation building* du gouvernement fédéral, le terrain est fertile pour réfléchir à l'avenir du Québec et à l'un des enjeux qui y est

78. Procès-verbal de la réunion du 29 septembre 1950 de l'AGEUM, Archives de l'Université de Montréal.

79. La rédaction, «Censure levée», *Quartier latin*, 31 octobre 1950, p. 1.

80. Camille Laurin, «Cléricalisme», *Quartier latin*, 17 février 1948, p. 1.

81. Voir É.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la «Grande noirceur». L'horizon «personnaliste» de la Révolution tranquille*, Sillery, Septentrion, 2002.

82. Camille Laurin, «Entre morticoles», *Quartier latin*, 11 février 1947, p. 4.

associé: celui de la survivance. Certains étudiants, dont Laurin et Léger, invitent au dépassement d'une survivance repliée sur elle-même afin de faire place à « l'affirmation forte et vibrante d'un désir, non pas de survivance, mais de vie française[83] » – souhait que plusieurs révolutionnaires tranquilles reprendront, dont Paul Gérin-Lajoie, qui écrira en 1963 que « le temps est venu de donner un sens positif à cette survivance[84] ». Mais de telles affirmations n'épuisent bien sûr pas la question épineuse du cadre idéal de cette vie française.

Au milieu des années 1940, l'émergence à l'UdeM de celle qu'on appellera l'École historique de Montréal (Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet), selon laquelle l'évolution normale du Québec aurait déraillé à la suite de la Conquête de 1763, influencera de nombreux étudiants sur le campus et sera au cœur de la résurgence du (néo)nationalisme à partir des années 1950. Le milieu étudiant de l'UdeM deviendra d'ailleurs l'un des premiers châteaux forts de l'option indépendantiste au début des années 1960. À l'encontre de quelques-uns de ses collègues, qui adoptent les thèses de cette École, Laurin croit plutôt que pour dépasser le vieux récit de la survivance, il faut s'ouvrir aux possibilités qu'offre le système fédéral. Selon lui, trop de Canadiens français se « fige[nt] dans une réaction d'isolement et de défense agressive », incapables d'admettre qu'ils « font partie d'une nation jeune, dont l'épanouissement réclame l'union de toutes les forces du pays ». Laurin conclut: « Que les deux plus belles civilisations de la terre s'unissent[85] ! » De telles envolées lui valent des moqueries dans le journal, ainsi que l'épithète de *bon-ententiste* de la part de Pierre Lefebvre, qui affirme que les « réactions d'isolement » sont « la seule cause de notre survivance », tout en parodiant le ton de l'article de Laurin: « Enterrons nos canons, et vive l'amour des peuples ! » La direction du journal de cette année-là (1945) prend la peine d'écrire une note pour préciser qu'elle endosse tout à fait la réponse de Lefebvre[86]. Piqué au vif, Laurin réplique, dans le prochain numéro, que le misérabilisme a fait long feu et qu'il faut « chang[er] de tactique[87] ».

Cet espoir mis dans le fédéralisme canadien s'explique certainement par le traumatisme provoqué par une guerre dont l'une des causes fut l'exaltation nationaliste, mais il ne faudrait pas négliger les nombreuses visites de Laurin dans les provinces voisines. Il se rend notamment à Toronto pour participer à des réunions du comité exécutif de l'International Student Service (ISS) et à Hamilton lors des rencontres de la Fédération nationale des étudiants

---

83. Jean-Marc Léger, « Qu'est-ce qu'un drapeau », *Quartier latin*, 27 janvier 1948, p. 1.
84. Paul Gérin-Lajoie, *Pourquoi le bill 60*, Montréal, Éditions du Jour, 1963, p. 23.
85. Camille Laurin, « Bonne entente ? », *Quartier latin*, 16 octobre 1945, p. 2.
86. Pierre Lefebvre, « Une vieille blague », *Quartier latin*, 26 octobre 1945, p. 1.
87. Camille Laurin, « Pots de fer », *Quartier latin*, 2 novembre 1945, p. 4.

des universités du Canada (FNEUC), où il discute d'échanges étudiants et des relations avec les États-Unis et l'Europe. Ravi, il parle à son retour d'une « initiative merveilleuse[88] ». Lors d'un autre événement de la FNEUC, qui a lieu à Winnipeg à la fin de l'année 1948, il parle d'un « congrès exceptionnel », se réjouit de la nomination à la présidence d'un Canadien français, Maurice Sauvé, et s'enflamme : « le Canada est un pays encore jeune » dont les « horizons [sont] illimités[89]. »

Mais le fédéralisme canadien, pour Laurin, est moins une fin en soi que l'occasion d'ouvrir les horizons du Québec, puisque « notre action sur le plan canadien ne peut qu'accélérer notre maturité[90] ». L'une des conditions de cette croissance serait une inscription plus assumée des universitaires en Amérique du Nord, ce dont certaines facultés, notamment celles de sciences et de médecine, mettaient en branle depuis quelques années déjà. À la suite du frère Marie-Victorin, qui exhortait ses contemporains à arrêter de regarder vers la seule France et à assumer l'américanité de la province, Laurin espère voir se développer des solutions politiques originales et mieux adaptées au Québec et au Canada[91]. Pour faire advenir ces solutions, il souligne à plusieurs reprises l'importance des échanges et des circulations étudiantes. De fait, c'est en 1948 que naît une importante tradition étudiante : celle des *carabin* et *varsity week-ends*, au cours desquels, chaque année, jusqu'au milieu des années 1960, des dizaines d'étudiants de l'UdeM se rendent à Toronto en décembre avant de recevoir, deux mois plus tard, à Montréal, une délégation torontoise. L'objectif est de débattre et de fraterniser, mais aussi de symboliser, avec zèle (ou avec un grain de sel), l'harmonie des deux peuples fondateurs – on ne parle pas encore, à cette époque, des peuples autochtones.

Alors que Laurin tente d'articuler le national, le fédéral et – nous y arrivons – l'international, son collègue Jean-Marc Léger se penche plutôt sur le raccord entre le national et le social. À cet égard, Laurin n'est pas le seul haruspice au journal ; Léger anticipe un défi qui aura la vie longue dans la gauche québécoise au cours des décennies suivantes : « Notre nationalisme n'est pas un rêve de grandeur politique ni une doctrine d'hommes de droite. Et c'est précisément le drame de notre jeunesse (ce le sera peut-être encore plus pour ceux qui viendront après nous) de faire un constant et douloureux effort de synthèse [entre "l'appel du social" et "l'appel du national"][92]. » Ce dilemme se manifestera en partie, au cours des années 1950, autour de la

88. Camille Laurin, « De la grande visite », *Quartier latin*, 24 février 1948, p. 1.
89. Camille Laurin, « Un congrès exceptionnel », *Quartier latin*, 20 janvier 1948, p. 2.
90. Camille Laurin, « Pots de fer », *loc. cit*.
91. Camille Laurin, « Cléricalisme », *loc. cit*.
92. Jean-Léger Léger, « Sommes-nous des fanatiques », *Quartier latin*, 6 février 1948, p. 1.

bataille entourant les octrois fédéraux aux universités, que rejettera l'Union nationale pour cause d'empiétement des compétences provinciales, ce qui mettra les universités, déjà largement sous-financées, dans une position précaire[93].

L'INTERNATIONALISME

L'effort de reconstruction européen, la naissance de l'Organisation des Nations unies et les grands plans de développement à l'échelle mondiale font souffler un vigoureux esprit internationaliste sur le campus. Dès la guerre, les administrateurs universitaires entendent bien tenir le flambeau de la francophonie, que la France occupée et dévastée a dû délaisser momentanément, quitte à faire de Montréal un foyer culturel à part entière plutôt qu'une antenne de la France[94]. Des professeurs comme Léon Lortie et Pierre Dansereau jouent un rôle clé à cet égard. Plusieurs, dont Laurin, pensent que « l'Université de Montréal sera bientôt à l'avant-garde du mouvement intellectuel du continent[95] ». Ce n'est pas que les étudiants cessent de lorgner la France, de chanter ses poètes et ses philosophes, d'admirer et de conspuer ses hommes politiques et ses scientifiques, ou d'y vivre leur éducation sentimentale – Laurin raconte comment son ami Éloi de Grandmont l'a « initi[é] aux fièvres nocturnes de Paris, à ses bruits, à ses lueurs et à ses ombres, à ses ruelles », comment ils se sont arrêtés « au Pont-Neuf, transformé en dortoir par cette nuit "aux douceurs de femme", puis sur un îlot que l'onde venait baiser »[96]. Mais la France n'est plus l'horizon incontournable, ce qui incite à découvrir de nouvelles régions du monde.

Contre la survivance défensive critiquée par de plus en plus d'étudiants, Laurin fait partie d'une génération de globe-trotteurs. Le contraste est frappant avec les étudiants de l'entre-deux-guerres, qui voyageaient peu et qui étaient captivés par le sort des régions catholiques, quitte à épier avec une pointe d'envie l'Italie de Mussolini, l'Espagne de Franco, le Portugal de Salazar et, durant la guerre, la France de Pétain… L'esprit internationaliste de l'après-guerre change la donne. Si certains étudiants sont financés, notamment par le gouvernement provincial ou par les grandes fondations américaines telles que Rockefeller et Carnegie, d'autres prennent l'initiative de voyager

---

93. Voir Jules-Racine St-Jacques et Martin Maltais, « Faire l'économie du savoir. Usages et représentations du financement public des universités du Québec, de l'après-guerre à la Révolution tranquille (1950-1968) », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 17, nº 2, 2014, p. 117-142.
94. Voir Daniel Poitras et Micheline Cambron, *op. cit.*, p. 259-265.
95. Camille Laurin, « Pourquoi pas un institut de la radio ? », *Quartier latin*, 20 février 1948, p. 1.
96. Camille Laurin, « Éloi de Grandmont », *Quartier latin*, 24 octobre 1947, p. 5.

eux-mêmes. C'est le cas de Jacques Hébert, directeur du *Quartier latin* en 1945-1946, qui publiera deux livres sur ses voyages en Amérique latine après avoir parcouru le continent américain en voiture, à une époque où l'UdeM noue des liens privilégiés avec le Mexique et le Brésil[97]. Questionné sur l'objectif de son périple, il répond: «D'abord, une meilleure connaissance des hommes et un élargissement de nos horizons[98].» C'est également un tel élargissement qu'expérimente Laurin lorsqu'il devient, en 1948-1949, le successeur de Gérard Pelletier au poste de secrétaire itinérant du *Fonds de Secours aux étudiants victimes de la guerre*. À Genève, il rencontre de nombreux étudiants qui l'amènent à constater ses privilèges et à comparer la ferveur des jeunes de différents pays: «En Yougoslavie, en Albanie, les jeunes ne connaissent plus les vacances; ou plutôt ils les emploient à construire […] La Pologne voit ses étudiants descendre en chantant dans les mines[99].» Quel contraste avec les étudiants québécois, qui vivent dans un «pays engourdi dans sa prospérité[100]»!

Ces chocs d'altérité et ces épiphanies – à la portée toute relative – s'inscrivent dans un accroissement rapide des circulations étudiantes internationales. L'UdeM est sur le point de participer au Plan Colombo, qui permettra à des centaines d'étudiants étrangers d'étudier au Québec et d'y jouer le rôle d'ambassadeurs improvisés, ce qui transformera, à partir des années 1950, le campus en laboratoire interculturel. Les administrateurs sont également à l'affût des possibilités d'envoyer leurs étudiants se perfectionner dans les universités étrangères, particulièrement américaines, afin de rehausser la qualité du corps professoral. Plusieurs, dont Laurin, iront s'y former. De plus en plus de régions du monde sont prises en compte dans les pérégrinations et les réflexions des étudiants, qui s'aventurent même en pays soviétiques… «Déploie tes antennes à la largeur du monde», ne cesse de prescrire Laurin[101]. Il est particulièrement intrigué par l'Inde, où il se rend et où il devine l'émergence imminente d'un «centre de puissance et de civilisation[102]». Ces étudiants voyageurs deviennent de fait des passeurs culturels qui introduisent de nouvelles idées – dont

---

97. Après *Autour des trois Amériques* (Montréal, Beauchemin, 1948), il publiera *Autour de l'Afrique* (Montréal, Fides, 1950) et *Aventure autour du monde* (Montréal, Fides, 1952). Sur le rôle de l'UdeM dans les liens avec l'Amérique latine, voir Maurice Demers, *Connected Struggles: Catholics, Nationalists, and Transnational Relations between Mexico and Quebec, 1917-1945*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014.
98. Jean-Marc Léger, «En causant avec Jacques Hébert», *Quartier latin*, 21 octobre 1947, p. 2. Hébert fondera Jeunesse Canada Monde en 1971 et Katimavik en 1977.
99. Camille Laurin, «Pourris de talent», *loc. cit*.
100. *Ibid.*
101. *Ibid.*; Voir aussi Nicole Neatby, *op. cit*.
102. Camille Laurin, «Bref regard sur l'Inde d'aujourd'hui», *Quartier latin*, 30 janvier 1948, p. 2.

certaines dangereuses – à l'Université et particulièrement dans le *Quartier latin*, récepteur-émetteur par excellence.

L'une de ces idées, le syndicalisme étudiant, emprunté à la Charte de Grenoble (1946) de l'Union générale des étudiants de France, enfoncera bientôt le clou dans le cercueil de la conception du *in loco parentis* en proclamant les droits et les responsabilités des étudiants en tant qu'acteurs sociaux et «travailleurs intellectuels». Véritable matrice du (futur) mouvement étudiant, le syndicalisme étudiant sera ardemment promu dans le *Quartier latin* et, plus tardivement, par l'AGEUM à partir du milieu des années 1950 – jusqu'à l'adoption d'une Charte de l'Étudiant en 1960-1961. Dès 1947, dans une entrevue avec Jean-Marc Léger, Gérard Pelletier se dit impressionné par la tenue du *Quartier latin* pendant la période laurinienne: il ne s'agit plus du «journal habituel de la "bourgeoisie d'affaires" ni celui des jeunes esthètes», mais de «l'hebdomadaire lucide des jeunes travailleurs intellectuels[103]». S'il y a encore une bonne distance à parcourir de la coupe du militantisme aux lèvres étudiantes, ces discours ne révèlent pas moins l'importance de cette période de l'après-guerre pour l'incubation d'idées qui se manifesteront et qui s'institutionnaliseront pleinement une dizaine d'années plus tard.

Ces idées viennent de l'Europe, mais également des États-Unis, puisque le dépassement d'un certain récit de la survivance est alors associé par plusieurs universitaires à l'ouverture aux États-Unis. Alors que les années 1930 avaient été marquées par l'antiaméricanisme au Québec, la perception du puissant voisin se complexifie au cours des années 1940. De nombreux jeunes chercheurs effectuent aux États-Unis des séjours formateurs – et parfois transformateurs – dans des campus dont les ressources et l'envergure leur en mettent plein la vue. Ils y puisent des idées et pratiques qu'ils appliqueront ensuite au Québec dans leur champ respectif[104]. Ce sera le cas de Laurin en psychiatrie[105]. Ils ne sont pas les seuls à braver le 45e parallèle, puisque les membres du Club des relations internationales (CRI), créé en 1947 à l'UdeM, nouent également des liens privilégiés avec les États-Unis. Son fondateur, D'Iberville Fortier, qui déplore le peu d'intérêt des Québécois envers les affaires internationales, donne au CRI le mandat d'organiser des conférences – dont celle de Malcolm Adiseshia, assistant-secrétaire de l'Entr'Aide universitaire internationale

---

103. Jean-Marc Léger, «Où l'on parle du Quartier latin», *Quartier latin*, 21 novembre 1947, p. 1.

104. Robert Gagnon et Denis Goulet ont donné un aperçu de ces nombreuses trajectoires dans *La formation d'une élite. Les bourses d'études à l'étranger du gouvernement québécois (1920-1959)*, Montréal, Boréal, 2020. Pour sa part, Laurin évoque ces enjeux dans «Opinions européennes sur les Américains», *Quartier latin*, 24 février 1948, p. 2.

105. Voir Alexandre Klein, «Les sources américaines de la formation psychiatrique…», *loc. cit.*

(EUM), qui enthousiasme Laurin[106] – et des délégations afin d'aller débattre avec les étudiants américains. Le Club constituera bientôt une pépinière de diplomates québécois et canadiens. À mesure que les jeunes du CRI gagneront en confiance, ils valoriseront la position privilégiée du Québec, qui aurait l'avantage d'être à la fois dans la longue durée européenne et dans le laboratoire bouillonnant de l'américanité. C'est à cette intersection que la province pourrait « puiser au double trésor de la civilisation française et anglo-saxonne » et, ainsi, aider les États-Unis à diriger sagement leur puissance dans le monde[107]. Ce serait une autre façon d'approfondir le « mouvement intellectuel » qu'évoquait Laurin plus haut et, eu égard au rôle du Québec en Amérique du Nord, de réaliser ce qu'Hubert Aquin, tout juste de retour d'Europe, nommera une « formule humaine imprévisible[108] », formule qui intriguait déjà un Jean-Marc Léger lorsqu'il évoquait la conciliation du social et du national au Québec.

À l'époque où naît le CRI, Laurin a un autre projet en tête: celui de créer, dans l'AGEUM, un comité pour initier et maintenir des relations avec différents groupes situés à l'extérieur de l'Université, qu'ils soient étudiants ou non. En 1947, il fonde avec Jean-Paul Dumouchel le Comité des Relations extérieures de l'AGEUM, qui vaut à Laurin un « mérite d'or » de la part de l'Association. L'une des premières tâches du nouveau comité – bientôt surnommé RELEX – est d'accueillir les visiteurs torontois lors d'un *carabin week-end*. Le Comité jouera un rôle important dans la vie étudiante au cours des deux décennies suivantes, particulièrement sur le plan syndical et international. L'une de ses premières mesures sera de rembourser les frais de déplacement de ses délégués. Plusieurs étudiants en profiteront, dont Laurin et Denis Lazure, président de l'AGEUM (1950-1951), qui fera les manchettes pour avoir sympathisé avec des étudiants communistes, ce qui lui vaudra l'interdiction d'entrée aux États-Unis[109].

Les séjours d'études, les échanges étudiants, les congrès au Canada et à l'étranger, les enquêtes journalistiques et les initiatives personnelles, sans parler des rencontres interculturelles qui ont lieu à l'UdeM même, sont perçus comme de puissants ferments d'une coopération internationale et d'un pacifisme qui donneront tous leurs fruits, croit-on, lorsque les étudiants les plus éclairés ou cosmopolites seront à la tête de leur pays. Délégué au congrès annuel de l'Union internationale des Étudiants, qui a lieu à Prague

---

106. Camille Laurin, « De la visite au CRI », *Quartier latin*, 18 novembre 1947, p. 2.
107. Martin Whelan (traduit par Camille Laurin), « Fléau ? », *Quartier latin*, 20 février 1948, p. 4.
108. Hubert Aquin, « Les miracles se font lentement », *Quartier latin*, 16 mars 1951, p. 1.
109. Denis Lazure, *Médecin et citoyen*, Montréal, Boréal, 2002, p. 47-50.

en 1947, Laurin, qui est de tous les événements, est certainement troublé par la propagande communiste qui y règne – «tout a été habilement excité par la Russie et mis par elle au service de sa politique» –, mais il croit aux promesses de ces rencontres et au «brassage d'individus et de cultures[110]». Cette ouverture, qui consiste à privilégier les relations étudiantes au-delà des chapelles idéologiques sur lesquelles se butaient volontiers les étudiants de l'entre-deux-guerres, est révélatrice de l'aspiration à une solidarité étudiante élargie qui se manifestera, au cours des années 1950 et 1960, tout autant à l'échelle montréalaise, québécoise, canadienne et internationale, et qui reflétera plus largement de nombreux mouvements sociaux au Québec[111].

Ces rencontres et ce brassage stimulent la recherche de modèles susceptibles de fonder un nouvel ordre mondial juste et pacifiste. Pour Laurin, il serait grand temps de dépasser les nationalismes étroits et le pouvoir arbitraire des États-nations. C'est à l'occasion d'un débat sur la responsabilité du dictateur espagnol Francisco Franco que Laurin aborde le sujet pour la première fois. Alors que Jean-Marc Léger réclame sans équivoque le départ de Franco, Laurin se demande s'il ne faudrait pas une structure supranationale pour arbitrer des cas comme celui-ci. Cette structure serait plus forte que l'ONU, qui suscite certes un vent d'enthousiasme sur le campus[112], mais qui n'offre pas encore, selon Laurin, «les garanties de désintéressement et de sagesse que nous réclamons». Cette structure pourrait prendre la forme d'un «Conseil puissant» qui, capable de réguler ou de mater «les impérialismes et les intérêts particuliers, condui[rait] d'une façon sage et efficace les humains et les nations vers [de] grandes fins[113]». Dans un autre article, Laurin va plus loin: il est convaincu que «l'idée d'un gouvernement mondial a passé le stade du désir utopique». Ce projet – qui résonne plus que jamais au XXIe siècle alors que les États-nations sont impuissants à se coordonner face à la crise climatique et à endiguer les dérives totalitaires ou expansionnistes héritées du XXe siècle – a de nombreux obstacles, admet Laurin, dont l'égoïsme des pays riches et la difficulté «d'englober le monde entier dans sa vision». Il faudrait également, ajoute-t-il, que les nations abandonnent certaines de leurs prérogatives, se soumettent à l'autorité d'un parlement mondial pour

110. Camille Laurin, «Le festival de Prague», *Quartier latin*, 25 novembre 1947, p. 2.

111. Sur cet enjeu, voir Sean Mills, *Contester l'empire. Pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal, 1963-1972*, Montréal, Hurtubise, 2011 ; Jean Lamarre, *Le mouvement étudiant québécois des années 1960 et ses relations avec le mouvement international*, Québec, Septentrion, 2017.

112. Paul-Étienne Rainville, "Une génération au seuil de la destruction du monde": les universitaires francophones montréalais et les débats sur la reconstruction de la paix mondiale et la création de l'Organisation des Nations unies (1945-1950)», Congrès annuel de la Société historique du Canada, Montréal, 18 juin 2024.

113. Camille Laurin, «Le problème franquiste», *Quartier latin*, 7 février 1947, p. 12.

arbitrer leurs différends, participent à des plans pour produire et distribuer de façon plus équitable les matières premières et les produits manufacturés, et reconnaissent l'autorité d'une Cour de justice et d'une force militaire internationales[114].

Dans cette esquisse d'un gouvernement mondial, Laurin prend bien soin de ne pas écarter les nations. Même si l'«internationalisme» est une «évolution logique, nécessaire», l'apport des nations est indispensable, puisque ce sont elles, par le biais de leurs caractéristiques propres, qui enrichissent le plus grand tout. Pour illustrer son point, il utilise une métaphore biologique courante à l'époque: «De même que le corps humain résulte d'une diversité d'organes au service d'une unité, la société des peuples devra orienter vers un commun idéal les apports particuliers de chaque collectivité[115].» En retour, chaque collectivité s'en trouvera transformée puisqu'une telle société des peuples saura «donner au nationalisme le sens de l'universel», mais d'un universel expérimenté et éprouvé plutôt que vécu abstraitement – c'était le reproche fait aux artistes canadiens-français qui, à coup de mortification culturelle, tentaient d'imiter la France durant la première moitié du XX^{e} siècle[116]. Cette infusion d'universel sera bien l'une des grandes aspirations – et sinon hantises – de plusieurs Québécois durant la deuxième moitié du XX^{e} siècle, au moins jusqu'au slogan du Parti québécois lors du référendum de 1995 («Un Québec pour le monde»).

CONCLUSION

Dans l'histoire des milieux étudiants, la période précédant le tournant des années 1960 a longtemps servi de repoussoir commode aux grands combats des *sixties* et des décennies ultérieures. À la façon de la «grande noirceur», la caricature d'un milieu étudiant pétri d'obscurantisme, de folklore et d'élitisme s'est imposée dès l'élection du Parti libéral de Jean Lesage. En 1964, un étudiant allait jusqu'à titrer «Québec, année zéro» pour marquer, avec un clin d'œil à l'An I de la Révolution française, le sentiment selon lequel «au Québec, ça ne sera plus jamais comme avant[117]». *Avant*, c'était une longue histoire qui devait être dépassée, sur le plan national et dans le milieu étudiant. C'est à cette tâche que l'AGEUM et le *Quartier latin* se sont attelés au tournant des années 1960, créant ainsi une préhistoire étudiante

114. Camille Laurin, «Nationalisme et internationalisme», *Quartier latin*, 15 novembre 1949, p. 4.
115. Camille Laurin, «Éducation et civisme», *loc. cit*.
116. Voir Michel Lacroix, *L'invention du retour d'Europe. Réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du XX^{e} siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014.
117. G. Tremblay, «Québec, année zéro», *Quartier latin*, 12 novembre 1964.

figée dans le temps et indistincte d'une période à l'autre. Si cette caricature a été battue en brèche, le monde étudiant d'avant les années 1960 est demeuré, dans la mémoire collective et dans l'historiographie, largement indéfini sur le plan de la périodisation. C'est à la caractérisation de l'une de ces périodes qu'a été consacré cet article, afin de mettre en lumière l'émergence de ce que nous avons appelé une première révolution tranquille estudiantine, entre 1945 et 1951.

Afin d'éprouver cette hypothèse, nous avons privilégié le parcours d'un étudiant particulièrement actif à l'Université de Montréal: Camille Laurin. En nous penchant sur les nombreux textes qu'il a écrits dans le *Quartier latin*, dont plusieurs à titre de directeur, nous n'avons cherché ni à analyser la pensée de Laurin en tant que telle (dans une perspective biographique), ni à en faire le précurseur de la Révolution tranquille, mais plutôt à faire résonner ses propos dans le milieu universitaire plus large. C'est pourquoi nous avons utilisé les réflexions de Laurin pour explorer les transformations qui avaient cours à la fois à l'UdeM, en plein renouvellement depuis son déménagement sur la montagne, à l'AGEUM, qui se restructure et qui crée de nouveaux comités, et dans le *Quartier latin*, qui devient un journal bihebdomadaire assumé dans son ton novateur, confrontant et parfois sulfureux. Laurin est également l'acteur clé ou le commentateur d'initiatives qui marqueront le milieu étudiant telles que le Club des relations internationales, le Comité des Relations extérieures, les échanges Montréal-Toronto et l'Équipe de recherches sociales.

Nous avons montré que ces initiatives sont favorisées par la vague d'internationalisme de l'après-guerre et par l'accroissement des circulations étudiantes en dehors du Québec, qui stimulent l'appropriation d'idées et de pratiques, dont le fédéralisme et le syndicalisme étudiant, qui percolent ou percoleront fortement dans le campus. Lui-même un énergique globe-trotteur, Laurin, qui est pourtant un «modéré» dans le *Quartier latin*, nourrit l'ambition, partagée avec ses collaborateurs, de transformer le journal en récepteur-émetteur de nombreuses idées, quitte à écorcher les sensibilités des autorités universitaires. Selon les sujets qu'il aborde, Laurin veut plus de liberté, plus de catholicisme, plus de science, plus de lutte des classes, plus d'harmonie sociale, plus de patriotisme éclairé, plus de fédéralisme, plus d'internationalisme, plus d'émancipation sexuelle, plus d'élites intellectuelles, plus d'élites ouvrières, plus d'État. Ce *plus* vaut comme incitation à penser et à investiguer de nouvelles voies et de nouveaux possibles.

Ce *plus* est également l'un des aspects qui distinguent la première révolution tranquille estudiantine de 1945-1951 de la période qui suivra. Il faut dire que le contexte provincial et international sera par la suite moins propice à l'exploration tous azimuts menée précédemment. Comme leurs

contemporains, les étudiants assisteront au durcissement de la guerre froide avec la Doctrine Truman, à la bulle d'excommunication des communistes par le Pape Pie XII, au maccarthysme, à la grève de l'amiante à Asbestos et à la défaite (temporaire) du mouvement syndical, à la pérennité (apparente) du régime duplessiste et à un reflux conservateur après l'émancipation relative des femmes dans la foulée de la Deuxième Guerre mondiale. Tout en maintenant les acquis de la période 1945-1951, le milieu étudiant des années 1952-1956 entrera dans une phase de refroidissement caractérisée par un certain repli sur la vie universitaire, loin du ton régénérateur, défiant ou tragique des équipes de la période précédente, particulièrement celle de Laurin en 1947-1948, mais aussi celles de Jacques Hébert, d'Hubert Aquin et de Pierre Perreault, qui œuvrèrent toutes à la création d'un espace autonome où les étudiants pouvaient s'exprimer et développer leur propre pensée.

En incitant les lecteurs à vivre les inquiétudes et les bouleversements de leur époque, quitte à s'aventurer dans des voies inédites, Laurin était conscient que lui et sa génération intellectuelle n'allaient pas tout garder des espoirs et des attentes de cette époque, mais il lui semblait important de ne dédaigner aucune option et aucune piste d'emblée, afin de ne pas rater le train de l'Histoire: «Il sera temps ensuite de revenir aux principes de vie, de les expliciter, de les raccorder. Le temps fera certes un choix parmi nos explorations. Il en laissera même tomber plusieurs. Pour nous cependant, elles auront été irremplaçables[118].»

118. Camille Laurin, «Musique d'aujourd'hui», *loc. cit*.

ARTICLE

Réflexions sur la présence du personnalisme d'Emmanuel Mounier dans la pensée de Camille Laurin[1]

JEAN-SÉBASTIEN BLAIS
M.A., Chercheur indépendant

Avec la collaboration de MAXIME ALLARD
PhD., Collège universitaire dominicain

RÉSUMÉ

Cet article nuance les liens de Camille Laurin avec le personnalisme d'Emmanuel Mounier. En portant un regard sur le contexte sociohistorique dans lequel Laurin s'inscrit puis en proposant une analyse qualitative de certains textes de Mounier et Laurin, il vise à mieux saisir dans quelle mesure la pensée de Camille Laurin se voulait en adéquation avec celle de Mounier, relativement aux concepts de soins, langue et nation. Il conclut néanmoins que quoique sympathique au personnalisme de Mounier, Laurin présente une pensée davantage articulée selon une posture existentialiste.

MOTS-CLÉS

Personnalisme, Révolution tranquille, Québec, Mounier, existentialisme, Camille Laurin, langue, nation, soins

1. Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier. Par ailleurs, l'auteur tient à remercier l'ensemble des collaborateurs à cet article pour leurs propos éclairants, notamment Alexandre Klein, Maxime Allard et les évaluateurs et réviseurs externes.

Le centenaire de la naissance de Camille Laurin offre l'occasion de nuancer l'association de ce dernier avec le personnalisme afin de contribuer aux efforts de l'historiographie de la nouvelle sensibilité historique[2] qui s'efforcent de comprendre la grande transformation de la société québécoise que fut la Révolution tranquille selon son horizon personnaliste[3]. Comme le souligne l'historien Jules Racine St-Jacques,

> Inscrite entre un courant historiographique dit « moderniste », discrédité depuis les années 1960 par le courant que Ronald Rudin a identifié comme « révisionniste », la « nouvelle sensibilité historique », devait permettre de catégoriser ceux qui, depuis la fin des années 1990, cherchent à poser un autre regard, en ayant souvent recours à l'histoire des idées (par opposition aux méthodes quantitatives), sur le traditionalisme, le nationalisme et le catholicisme, non pas pour les condamner – sensibilité moderniste – encore moins pour les ignorer – sensibilité révisionniste –, mais pour mieux les saisir et comprendre leur contribution à la construction d'une société unique en Amérique et au monde[4].

Dans la foulée des publications ayant abordé le personnalisme de certains acteurs de premier plan de la période de la Révolution tranquille, notamment

---

2. Voir Louise Bienvenue, « Compte-rendu de *Le chaînon manquant*, *Société*, n° 20/21, 1999, 448 p. », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n° 1, 2000, p. 223–225 ; Joseph Yvon Thériault, « Compte-rendu de Stéphane Kelly, *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2002, 222 p. », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 4, n° 1, 99-103 ; Dominique Foisy-Geoffroy, « L'esprit d'une nouvelle sensibilité/Stéphane Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec: essais sur une sensibilité historique*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. "Prisme", 2003, 222 p./E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande noirceur » : l'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Sillery, Septentrion, coll. « Les Cahiers du Septentrion », 2002, 210 p. », *Études d'histoire religieuse*, nº 70, 2004, p. 107-112 ; Christian Roy, « Les refoulés de la Révolution tranquille et de son historiographie: Michael Gauvreau au regard de la "nouvelle sensibilité" (Essai critique) », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. IX, n° 1, 2008, p. 117-126 ; Jean-Philippe Warren, « Vers une histoire de la religion en dehors du religieux ? De quelques publications québécoises récentes portant sur l'histoire de l'Église catholique », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 10, n° 2, 2008, p. 255-268 ; Éric Bédard, *Le Pont entre les générations*, Montréal, Les Intouchables, 1998.
3. E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Sillery, Septentrion, 2002 ; Dominique Foisy-Geoffroy, « L'esprit d'une nouvelle sensibilité… », *loc. cit.* ; Yvan Cloutier, « Compte-rendu de E.-Martin Meunier, *Le pari personnaliste: modernité et catholicisme au XX^e siècle*, Fides, Coll. « Héritage et projet », 2007, 369 p. », Études d'histoire religieuse, vol. 75, 2009, p. 141-144 ; E.-Martin Meunier, *Le pari personnaliste*: *modernité et catholicisme au XX^e siècle*, Montréal, Fides, 2007, p. 193.
4. Jules Racine St-Jacques, *L'engagement du père Georges-Henri Lévesque dans la modernité canadienne-française, 1932-1962. Contribution à l'histoire intellectuelle du catholicisme et de la modernité au Canada français*, Thèse de doctorat (Histoire), Université Laval, 2015, p. 13.

celles de Gérard Pelletier, Pierre Elliot Trudeau et Claude Ryan[5], il est opportun de se pencher sur celui de Camille Laurin.

D'emblée, l'association de Laurin avec le personnalisme ne surprend pas. Son parcours présente à première vue de nombreuses caractéristiques pouvant le rapprocher au courant personnaliste ou de l'éthique qui en découle: mentionnons son appui aux positions réformatrices des mouvements de jeunesse catholiques, sa posture de catholique progressiste[6], et sa participation comme psychiatre puis comme politicien durant la Révolution tranquille.

Toutefois, nous estimons pertinent de nuancer cette association entre le personnalisme et Laurin en raison de l'appel de Louise Bienvenue à préciser «le caractère trop large, voire flou, de ce que [ces] auteurs nomment "éthique personnaliste"[7]». Nous proposons de répondre à cet appel par une analyse qualitative de l'articulation par Camille Laurin des concepts de soin, langue et nation à la lumière de certains écrits d'Emmannuel Mounier[8]. Notre recherche s'appuie sur des ouvrages de synthèse, des monographies, des articles spécialisés et une sélection des archives du *Quartier latin* et de Camille Laurin.

---

5. Gérard Pelletier, *Les années d'impatience, 1950-1960*, Montréal, Stanké, 1983, p. 39 et 144 ; Max et Monique Nemni, *Trudeau Transformed: The Shaping of a Statesman*, *1944-1965*, Toronto, McClelland and Stewart, 2011; John English, *Citizen of the World: The Life of Pierre Trudeau*, Toronto, Knopf Canada, 2006, p. 147; Harold Bérubé, «Compte-rendu de Michael Gauvreau, *The Hand of God : Claude Ryan and the Fate of Canadian Liberalism (1925-1971)*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2017, 704 p.», *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 20, nos 1-2, 2019, p. 221-225.

6. Camille Laurin, «Que la vérité incarnée soit présente dans le cœur de chaque homme (1962)», dans Camille Laurin, *Psychiatrie, psychanalyse et société canadienne-française. Choix de textes*, Montréal, Liber, coll. «Voix psychanalytiques», 2012, p. 304-307 ; *Idem.,* «Lettre à Francine (1998)», dans Camille Laurin, *op. cit.*, p. 317-318 ; *Idem*, «Jeunesse chrétienne - Jeunesse communiste (1949)», dans Camille Laurin, *op. cit.*, p. 273-282 ; *Idem*, «Lettre à Emmanuel Mounier (1949)», dans Camille Laurin, *op. cit.*, p. 271-272 ; *Idem*, «"Conférence Laënnec"», *Quartier latin*, 5 février 1946, p. 2 ; *Idem*, «Il est encore des déserts», *Quartier latin*, 22 mars 1946, p. 11 ; *Idem*, «Lettre à Gérard Pelletier», document P26/C 1,4 - Écrits personnels 1941-1948, Fonds Camille Laurin, Centre d'archives régional de Charlevoix, Baie-Saint-Paul (Qc).

7. Louise Bienvenue, *loc. cit.,* p. 224.

8. Le corpus de Camille Laurin étudié pour cet article se compose d'archives de Laurin dans lesquelles il aborde les thèmes des soins, de la langue et de la nation de même que des écrits qui témoignent de références religieuses conservées à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec et au Centre d'archives régional de Charlevoix. Nous avons pu identifier 11 textes dans *Quartier latin* et 30 documents d'archives totalisant 164 pages d'archives textuelles du Fonds Camille Laurin. Pour ce qui est d'Emmanuel Mounier, nous avons principalement puisé à ses écrits publiés dans *Esprit* ainsi que des publications telles que *Manifeste au service du personnalisme* ([1936], Paris, Éditions du Seuil, 1961 et 2000)*, Qu'est-ce que le personnalisme ?* (Paris, Seuil, 1946) et *Révolution personnaliste et communautaire* ([1932-1935], Paris, Seuil, 1961 et 2000), via le site http://classiques.uqac.ca/classiques/Mounier_Emmanuel/Mounier_emmanuel.html.

Le choix de nuancer le personnalisme de Laurin selon ces trois thèmes (les soins, la langue et la nation) fut fait en fonction de leur importance dans la pensée et l'action de Laurin tout au long de sa carrière. Le choix de Mounier repose sur son importance dans l'univers personnaliste, l'importance de l'influence philosophique française sur Laurin et l'existence d'une correspondance de ce dernier avec Mounier en mars 1949[9]. À noter que nous n'avons pas cherché en Laurin la présence des autres philosophies *dites* personnalistes dans la mesure où nous avons voulu nuancer l'association de Laurin avec Mounier[10].

Cet angle de recherche a l'avantage de nous aider à produire une analyse de Laurin en regard d'une seule philosophie de la constellation personnaliste, le personnalisme mounien. Nous aurions pu relire Laurin selon une compréhension large ou québécoise du personnalisme. Nous saisissons que le personnalisme eut de nombreuses écoles de pensées. Plusieurs penseurs québécois influencèrent le déploiement du personnalisme dans la société québécoise et donnèrent ainsi au Québec des personnalismes thomiste, socialiste et nationaliste. Nous aurions pu aussi considérer le personnalisme de Laurin en fonction du personnalisme de Dumont ou de Trudeau. Nous laissons toutefois à d'autres le soin de creuser ces avenues de recherche.

Notre analyse montre que, certes, Laurin côtoie la philosophie mounienne. Toutefois, ses usages des concepts de soins, langue et nation, nous conduisent à le comprendre tel un individu ayant opéré davantage selon les cadres offerts par la psychanalyse et une philosophie de l'action qu'explicitement selon la philosophie personnaliste de Mounier. Il semble donc nécessaire, d'autant que rares sont les études à s'y être penchées, de revenir sur les liens de Laurin avec le personnalisme défendu par Mounier. C'est l'objet de cette contribution.

LE PERSONNALISME DE MOUNIER

Puisque notre souhait est de nuancer le personnalisme de Laurin en regard du personnalisme de Mounier, nous estimons nécessaire de saisir comment Mounier définit la personne, un concept central de cette matrice

9. Florian Michel, *La pensée catholique en Amérique du Nord. Réseaux intellectuels et échanges culturels entre l'Europe, le Canada, et les États-Unis (années 1920-1960)*, Paris, Desclée de Brouwer, 2010 ; Jean-Claude Picard, *Camille Laurin*: *l'homme debout*, Montréal, Boréal, 2003, p. 77.

10. Pensons ici à Jacques Maritain ou à Fernand Dumont. Il aurait été pertinent d'étudier l'influence de ce dernier sur Camille Laurin.

philosophique[11] dont l'ambition est de soutenir une refondation du projet politique occidental jugé en crise « en mettant la personne au centre de la société[12] »:

> La personne, en effet, étant la présence même de l'homme, sa caractéristique dernière, n'est pas susceptible de définition rigoureuse. Elle n'est pas non plus objet d'une expérience spirituelle pure, détachée de tout travail de la raison et de toute donnée sensible. Elle se révèle cependant à travers une expérience décisive, proposée à la liberté de chacun, non pas l'expérience immédiate d'une substance, mais l'expérience progressive d'une vie, la vie personnelle [...] un être spirituel constitué tel par une manière de subsistance et d'indépendance dans son être ; elle entretient cette subsistance par son adhésion à une hiérarchie de valeurs librement adoptées, assimilées et vécues par son engagement responsable et une constante conversion ; elle unifie ainsi toute son activité dans la liberté et développe par surcroît à coups d'actes créateurs la singularité de sa vocation[13].

Résumant la pensée de Mounier, Marie-Etiennette Bély soutient que la personne chez Mounier n'est pas l'individu, la conscience ou la personnalité. Elle est une présence dans la personne[14]. Ciprian Costin Apintiliesei pour sa part, relève que, pour Ricœur, la définition de Mounier est construite selon une coexistence d'une « ontologie de la subsistance [avec la] référence à un ordre hiérarchique de valeurs [et le] sens aigu de la singularité[15] ». Pour Hervé Barreau, cette quasi-définition de Mounier reprend « l'héritage thomiste de la personne comme être individuel de nature spirituelle, l'héritage classique de la personne comme agent moral responsable devant la société des autres, enfin l'héritage péguyste [...] de l'être créateur qui accomplit une vocation qui n'appartient qu'à lui[16] ». En somme, la personne est subsistance/indépendance grâce à son incorporation, elle est communion en raison de son adhésion

---

11. Mathieu Hauchecorne, « Un néo-personnalisme transatlantique ? La lecture par Paul Ricœur des philosophies rawlsienne et post-rawlsiennes », *Raisons politiques*, vol. 67, n° 3, 2017, p. 95-118 ; Paul Ricœur, « Une philosophie personnaliste », *Esprit*, vol. 12, n° 174, 1950, p. 863 ; *Idem*. « Meurt le personnalisme, revient la personne… », *Esprit*, vol. 1, n° 73, 1983, p. 113-119 ; Daniel Hani, *La notion de l'engagement dans le personnalisme communautaire d'Emmanuel Mounier*: *les racines philosophiques de l'engagement de la personne humaine*, Thèse de doctorat (Théologie), Université de Fribourg, 2012, p. 7.
12. Sylvain Luquet, « Charles De Koninck et le bien commun », *Laval théologique et philosophique*, vol. 70, n° 1, 2014, p. 47.
13. Emmanuel Mounier, *Manifeste au service du personnalisme, op. cit.,* p. 39.
14. Marie-Etiennette Bély, « La notion de personne chez Emmanuel Mounier. Approche apophatique et mystique », *Revue des Sciences religieuses*, vol. 73, n° 1, 1999, p. 106.
15. Ciprian Costin Apintiliesei, « Le concept de personne chez Mounier. Convergences avec l'approche de la théologie orthodoxe », *Revue théologique de Louvain*, vol. 50, n° 2, 2019, p. 191.
16. Hervé Barreau, « La notion de personne chez Emmanuel Mounier et Paul Ricœur », *Foi & Vie*, vol. 101, n° 2, 2002, p. 37.

libre aux valeurs qui régissent la vie sociale, et elle est vocation singulière en vertu de son activité créatrice[17].

Fort de cette définition, Mounier s'affaire d'ailleurs à inviter chaque personne à répondre, par l'action et selon une position réaliste, « à l'éveil du sens total de l'homme[18] » afin de faire advenir, grâce à un vivre-ensemble fondé sur les dynamiques relationnelles et le communautariste[19], une société qui s'éloignerait du matérialisme, de l'individualisme, de l'indifférence et de l'injustice sociale en raison de la place centrale occupée par le spirituel. Ses écrits dénoncent deux erreurs éloignant l'homme de la personne, soit le collectivisme et l'individualisme, dans la mesure où elles « méconnaissent l'homme qui ne trouve sa liberté créatrice ni dans l'isolement ni dans la foule, mais qui peut s'épanouir grâce à une Révolution spirituelle[20] » et invitent à une convergence des volontés afin de bâtir une civilisation nouvelle[21].

Dans ce contexte québécois, le rayonnement du personnalisme au Québec par la revue *Esprit* est significatif. Il permet à Mounier de personnifier ce mouvement intellectuel de la première moitié du XX[e] siècle qui apparaît compatible avec le catholicisme. Sa philosophie communautariste de la personne interpelle un grand nombre d'intellectuels québécois à travailler à l'avènement d'importantes réformes sociales et politiques[22].

ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES : LAURIN AU CONTACT DU MOUVEMENT D'*ESPRIT* ET DE MOUNIER

Camille Laurin vit sa jeunesse au sein d'une société canadienne-française qui prend conscience de son devenir social et politique. De fait, le Canada français des années 1930 et 1940 est en pleine mutation. Au lendemain de la crise économique, l'appel au renouveau du modèle libéral qui se fait entendre en France résonne parmi l'élite québécoise. Plusieurs publications québécoises aux divers azimuts s'activent pour publier des articles appelant les Québécois à faire émerger un nouveau projet de société. Si certaines publications comme *La Nation* proposent une redéfinition du nationalisme canadien-français par l'adoption d'un régime autoritaire, d'autres revues, telles *L'Action catholique, Vivre* et *L'Ordre,* reprennent un argumentaire en faveur du

17. Ciprian Costin Apintiliesei, *loc. cit.,* p. 191.
18. Daniel Hani, *op. cit.,* p. 7.
19. Luke Joseph Guimond Mészáros Gilmore, *Emmanuel Mounier's Singular and Relational Person: A Communitarian Personalist Understanding of Personhood*, Mémoire de maîtrise (Science politique), Université d'Ottawa, 2023, p. 8.
20. Marie-Etiennette Bély, *loc. cit.*, p. 105.
21. Emmanuel Mounier, *Manifeste au service du personnalisme (1936)*, *op. cit.*, p. 5.
22. E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *op. cit*.

corporatisme social issu de la doctrine sociale de l'Église catholique alors que la *Revue dominicaine* débat à propos des enjeux relatifs à une modernisation de la société québécoise[23].

Laurin entre dans cette période effervescente tout d'abord par son activité intellectuelle au Collège de l'Assomption. Il démontre tôt son intérêt pour les philosophes et auteurs littéraires de langue française qui marquent son époque. Ces années de collège classique montrent également un Laurin sensible aux propos de professeurs et d'invités abordant le devenir national de la nation canadienne-française, dont ceux émis par le chanoine Lionel Groulx. Jean-Claude Picard nous rappelle que « lorsqu'il se remémore toute cette époque, Camille Laurin se souvient de cet enseignant comme d'un patriote qui lui a vraiment fait découvrir le nationalisme et qui lui a ouvert de nouvelles perspectives sur l'histoire et le devenir du Québec[24] ». Cette sensibilité et importance que Laurin accorde au contexte historique le suivra toute sa vie et teintera ses analyses sociales et politiques. Éclectique, le jeune Camille Laurin forme donc sa pensée intellectuelle durant une période où foisonnent au Québec des idées novatrices présentant les balises d'une modernité québécoise en devenir.

Fort de son éducation reçue au Collège de l'Assomption, Laurin rejoint, en 1943, la faculté de médecine de l'Université de Montréal et, en 1944, l'équipe du journal étudiant le *Quartier latin*. À cette époque, les universitaires québécois sont dynamisés par un climat qui compte sur des figures intellectuelles telles qu'Esdras Minville, Guy Frégault, Louis Lachance, Noël Mailloux et George-Henri Lévesque[25]. Ces derniers alimentent une jeunesse universitaire québécoise mobilisée[26] qui souhaite une entrée du Québec dans la modernité pour les champs ecclésial, social, médical et politique. Les positions du père Lévesque, particulièrement celle qui propose de se tourner vers un humanisme

---

23. Jean-Marie Fecteau et Chantale Quesney, « Le Québec des années 1930: une société à la recherche de son avenir. Présentation », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n° 2, 2001, p. 10-13 ; Julien Fabre, « *La Nation*: les groulxiens devant la tentation fasciste 1936-1939 », *Bulletin d'histoire politique,* vol. 9, nº 2, 2001, p. 40-51 ; Bernard Dansereau, « La présence communiste au Québec (1929-1939) ou la présence de "l'homme au couteau entre les dents" », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, nº 2, 2001, p. 22-29 ; Dominique Marquis, « La *Revue dominicaine*, 1915-1961: un regard catholique sur une société en mutation », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 62, nºs 3-4, 2009, p. 407-427.

24. Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 77.

25. Voir Jean-François Simard et Maxime Allard, *Échos d'une mutation sociale – Anthologie des textes du père Georges-Henri Lévesque, précurseur de la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011.

26. Louise Bienvenue, « L'impérieuse mission de la jeunesse ou l'émergence d'un groupe social, la jeunesse », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, nº 2, 2001, p. 14-21.

«qui sera doté de techniques[27]» et d'embrasser la sécularisation des institutions, donc de viser la non-confessionnalité des institutions publiques régulant la vie des Québécois au nom même du parachèvement de postures croyantes, font réagir[28]. L'enseignement de la psychanalyse par le père Mailloux est également un autre exemple de ce climat[29]. Ce contexte a nourri de façon importante la réflexion du jeune Camille Laurin.

Le réseau des correspondants du *Quartier latin*, qui compte de jeunes intellectuels ouverts au renouveau politique, culturel et religieux tels que Guy Frégault, Fernand Séguin, Jean-Louis Roux et Pierre de Bellefeuille, dynamise sa curiosité. Lorsqu'il prend la direction du journal en 1947[30], il en fait une publication qui exprime les dynamismes étudiants en s'affairant à traduire «les aspirations d'une jeunesse inquiète, avide de vérité et de beauté[31]». Son journal, qui «accueille à l'occasion dans ses pages des collaborateurs de prestige tels François Hertel ou André Gide [et] le chanoine Lionel Groulx, François-Albert Angers ou Esdras Minville[32]», publie certes des articles avant-gardistes, mais rien ne nous permet d'affirmer qu'il soit, sous sa direction, une publication personnaliste. D'ailleurs, les nombreux textes que Laurin signe dans le *Quartier latin*[33] à propos de l'importance de la posture chrétienne, s'ils dénotent son côté réformateur, sont aussi marqués par une absence de renvois

---

27. Fernand Dumont, «Les sciences de l'homme et le nouvel humanisme», *Cité libre,* vol. 12, nº 40, 1961, p. 12.

28. Jean-François Simard et Maxime Allard, *op. cit.*

29. Élodie Adam-Vézina, *De Freud au père Mailloux: transmission, paradoxes et institutionnalisation. Une histoire des origines de la psychanalyse au Québec*, Thèse de doctorat (Psychologie), Université du Québec à Montréal, 2017; Yvan Cloutier, «Compte-rendu de La naissance de la psychanalyse… à Montréal, *Frayages*, nº 3 [1987], Montréal, Société d'Éditions Frayages, 151 p.», *Philosophiques*, vol. 15, n° 1, 1988, p. 141-144; Dominique Dessertine, «Compte-rendu de Annick Ohayon, *L'impossible rencontre. Psychologie et psychanalyse en France (1919-1969)*, Paris, Éditions La Découverte, 1999, 438 p.», *Cahiers d'histoire*, vol. 47, n° 1, 2002; Noël Mailloux, *Psychologie, psychologie clinique, psychodynamique. Choix de textes 1*, Montréal, Liber, 2007; *Idem.*, *Savoir psychologique et débats moraux. Choix de textes 2*, Montréal, Liber, 2009; Pierre Michaud, «Rencontre avec… Noël Mailloux», *Revue québécoise de psychologie*, vol. 20, n° 1, 1999, p. 14; Julien Prud'homme, «Compte-rendu de Noël Mailloux, *Psychologie, psychologie clinique, psychodynamique. Choix de textes, 1*, sélection des textes et introduction par Michel Petersen, Montréal, Liber, 2007, 236 p./ Noël Mailloux, *Savoir psychologique et débats moraux. Choix de textes, 2*, sélection des textes et introduction par Michel Petersen, Montréal, Liber, 2009, 256 p.», *Études d'histoire religieuse*, vol. 76, 2010, p. 147-149.

30. Voir également à ce propos l'article de Daniel Poitras dans ce numéro.

31. Camille Laurin, «On critique», *Quartier latin*, 4 mars 1947, p. 1.

32. Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 80.

33. Pour une analyse approfondie des propos de Camille Laurin dans le journal étudiant *Quartier latin*, voir les contributions de Nicole Neatby et Daniel Poitras dans ce même dossier thématique.

explicites aux écrits de Mounier[34]. De fait, nous n'avons pu trouver à même les écrits de Laurin dans *Quartier latin* des citations ou extraits de publications tirées des écrits de Mounier. Ce qui apparaît plus clairement, c'est l'intérêt marqué de Laurin pour les enjeux touchant la nation, la langue, l'Église et les travailleurs. « À l'université, ce qui me scandalisait, c'était l'exploitation des ouvriers, la recherche effrénée du profit. Mon travail d'été me mettait beaucoup en contact avec les ouvriers. Je lisais l'encyclique *Rerum Novarum*, je lisais également sur le marxisme. Tout cela alimentait ma réflexion en faveur des changements sociaux[35] ». Sa réflexion l'amène à publier des textes qui assument le bien-fondé d'un certain nationalisme, de la confession chrétienne et du rôle de l'État, une posture que n'aurait pas pu signer un personnaliste mounien. Cela, dans la mesure où Mounier, plus artistique, se garde de réduire l'accomplissement de la personne selon les catégorisations proposées par les institutions étatiques ou religieuses. Le texte de Laurin du *Quartier latin* du 12 décembre 1947 montre bien que, quoique Laurin fréquente les idées d'*Esprit*, il signe des textes aux idées l'éloignant du personnalisme mounien: « Le nationalisme continuera de croire à notre mission culturelle et catholique. Mais pour travailler à sa réalisation, il devra maintenant parler surtout salaire, convention collective, législation ouvrière, logement, assurance sociale, impôts, loisirs, éducation populaire, etc. Plus que jamais, il devra se convaincre de la nécessité de l'économie[36]. » Toutefois, son journal personnel fait état d'expressions rattachées au personnaliste qu'il utilise parfois, comme dans cet extrait où il mentionne la révolution spirituelle: « Il faut instaurer un véritable socialisme: conserver les positions acquises, liberté de presse, liberté d'opinion, etc., les rendre plus efficaces, concrètes par des réformes de structure qui feront disparaitre l'aliénation sous toutes ses formes. Il faut enfin greffer le socialisme sur une révolution spirituelle qui le vivifiera[37]. »

Cette citation nous apparaît intéressante puisqu'elle montre un Laurin qui jongle avec divers concepts allant du socialisme au personnalisme en passant par une demande de structures « qui feront disparaitre l'aliénation ». Syncrétique, il navigue dans ces multiples concepts. Au cours des années 1940,

---

34. Camille Laurin, « Montréal, ton lion se réveille », *Quartier latin,* 30 janvier 1948, p. 1 ; *Idem*, « Cléricalisme », *Quartier latin,* 17 février 1948, p. 1 ; *Idem*, « Pauvreté n'est pas vice… », *Quartier latin,* 31 janvier 1950, p. 1 ; *Idem*, « Un drôle de pape », *Quartier latin,* 19 décembre 1947, p. 1 ; *Idem*, « Universitaires Américains et Christianisme », *Quartier latin,* 7 octobre 1947, p. 3 ; *Idem*, « Climat », *Quartier latin,* 21 mars 1947, p. 8 ; *Idem*, « Conférence Laënnec », *loc. cit.* ; *Idem*, « Il est encore des déserts », *loc. cit.* ; *Idem*, « Point de départ », *Quartier latin,* 20 novembre 1945, p. 4.

35. Entrevue avec Camille Laurin, octobre 1998, dans Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 84.

36. Cité dans *Ibid.*, p. 85.

37. Camille Laurin, « Journal personnel », Document P26/C1, 4 – Écrits personnels – 1941-1948 – 1, Fonds Camille Laurin, Centre d'archives régional de Charlevoix, Baie-Saint-Paul (Qc).

en raison des lectures qu'il fait des articles publiés dans les numéros de la revue *Esprit*, il emprunte dans ses écrits des éléments du langage personnaliste sans être pour autant un personnaliste mounien. À l'époque où Laurin lit *Esprit*, les idées personnalistes agitent la réflexion intellectuelle, à la fois politique et ecclésiale, de la jeunesse québécoise[38]. Les thèmes personnalistes rayonnent au sein de l'intelligentsia québécoise par les liens étroits entretenus entre les correspondants de la revue *Esprit* et ceux de *Cité libre* et semblent plaire à Laurin, comme l'indique cette correspondance avec Emmanuel Mounier rédigée en 1949 et qui aborde les réformes en éducation à entreprendre au Québec:

> Nous vivons encore au Québec en régime de chrétienté, mais les mêmes facteurs qui ont déjà amené en France l'éclatement de ce régime sont également à l'œuvre chez nous. Le désir de plusieurs de mes compatriotes est de bien saisir les données théologiques, philosophiques, sociales et politiques propres aux deux régimes et de pouvoir passer du premier déjà périmé à l'inévitable second dans les plus brefs délais et avec le minimum de secousses. Vos nombreuses recherches nous ont donc énormément aidés à mieux comprendre le monde moderne et les formes possibles d'incarnation du spirituel qui doivent s'y effectuer. Jamais, peut-être, effort ne nous aura été plus utile en ce sens que celui déployé dans le dernier numéro d'*Esprit* sur le problème scolaire en France. […] Mais la majeure partie des critiques faites à l'enseignement libre en France valent aussi pour nous. Nous avons même besoin plus que vous de cet effort théologique dont parle le père Montuclard et quelques-uns de vos correspondants[39].

Il n'est pas osé de penser que le jeune Camille Laurin s'identifiait à l'appel personnaliste d'*Esprit* visant à mettre en œuvre des réformes aptes à bâtir un monde juste et fraternel[40]. Comme les personnalistes, Laurin s'intéresse à *l'homme concret* et non à l'homme-objet ou l'homme abstrait de la revue *Cité libre*. Il fait preuve d'un penchant réaliste dans ses écrits de jeunesse et valorise un vivre-ensemble bâti sur l'épanouissement spirituel de toutes les personnes plutôt que sur des impératifs strictement matérialistes. Il communie ainsi à cet élan de Mounier qui dit vouloir préparer, «à travers toutes les audaces politiques, sociales ou économiques que l'on voudra, un monde d'hommes d'humanité[41]». L'appel personnaliste fondé sur l'impératif de l'*action,* soit celui qui «commande de choisir et d'agir, même dans la plus

38. Michael Gauvreau, *The Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, p. 14-33.

39. Camille Laurin, «Lettre à Emmanuel Mounier (1949)», *loc. cit.*

40. Louise Bienvenue, *op. cit.*, p. 38.

41. Emmanuel Mounier, *Qu'est-ce que le personnalisme ?*, Paris, Éditions du Seuil, coll. «Esprit», 1946, p. 57.

dramatique obscurité du jugement[42]», en fonction d'une «sensibilité envers le primat de la "personne"» afin de permettre la «défense de la personne contre l'oppression des appareils»[43] a assurément dynamisé la réflexion intellectuelle de Laurin.

Outre ses articles du *Quartier latin*, un indice de son attrait pour les idées réformatrices portées par des intellectuels près du mouvement personnaliste durant les années 1940 se perçoit dans son réseau de connaissances et sa correspondance, en particulier avec l'activiste de la J.E.C, Gérard Pelletier[44], et son lien avec le collaborateur de la revue *Esprit* Jean-Marie Domenach. Dans sa lettre à Gérard Pelletier de 1948, Laurin partage ainsi son souhait de poser des gestes fondés sur le concept de justice et capables de l'emporter sur le désordre: «Mon devoir n'en reste pas moins très clair: aider la Providence, me ranger du côté de la justice et de la charité, mettre tout en œuvre pour que celles-ci l'emportent sur le désordre et la haine. On ne saurait demander plus[45].» À propos de Domenach, le journal de l'*International Student Service* (ISS) nous informe que Laurin, à titre d'organisateur du congrès de Combloux, l'invite à animer un groupe de discussion à propos de la relation qu'a la philosophie existentialiste avec la culture française[46].

Les années 1950 et 1960 montrent également un Camille Laurin, devenu médecin, fréquentant les cercles réformistes, notamment l'Institut canadien des affaires publiques dont plusieurs membres sont rattachés par les historiens au mouvement personnaliste. Le biographe de Laurin précise:

> Quelques-uns de ces intellectuels [qui fréquente l'Institut canadien des affaires publiques] ont pour nom Gérard Pelletier, Maurice et Jeanne Sauvé, Fernand Cadieux, Marc Lalonde, Pierre Elliott Trudeau et le syndicaliste Pierre Vadeboncoeur. Tout ce beau monde se voit plusieurs fois par année, chez l'un ou chez l'autre, et discute librement de la nécessaire modernisation sociale et politique du Québec[47].

Le docteur Laurin fréquente sans conteste des personnalistes sans toutefois articuler dans ses écrits sur la médecine et la psychanalyse un appel à penser le futur des soins à prodiguer selon les orientations philosophiques d'Emmanuel Mounier, notamment la spiritualité. Comme le montre Alexandre Klein, la publication de ses articles dans l'*Union médicale du Canada* montre qu'il appuie

---

42. *Ibid.*, p. 71.
43. Emmanuel Mounier, «Situation du personnalisme», *Esprit*, vol. 1, n° 118, janvier 1946, p. 6.
44. Camille Laurin, «Lettre à Gérard Pelletier», *loc. cit.*
45. Camille Laurin, *op. cit.,* p. 286.
46. Camille Laurin, «Journal de l'Entraide universitaire internationale», Document P26, C1.3 - Entraide universitaire internationale, - 1946-1949, Fonds Camille Laurin, Centre d'archives régional de Charlevoix, Baie-Saint-Paul (Qc).
47. Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 184.

ses positions par l'utilisation de la généalogie historique des courants de la psychologie et de la psychiatrie moderne pour mieux inviter la psychiatrie québécoise à se « moderniser »[48].

Les textes recensés des décennies 1970, 1980 et 1990 montrent que Laurin demeure fidèle à cet appel à agir dans des domaines névralgiques que sont la langue et la culture selon une compréhension sociologique et historique du concept de culture[49]. D'autre part, ses allocutions pour marquer la béatification de François de Laval[50] et Marie de l'Incarnation[51], tout comme ses propos tenus en 1994 à l'occasion du cardinalat de Jean-Claude Turcotte[52], témoignent d'une posture qui assume l'héritage confessionnel historique qu'est le catholicisme. Ces textes montrent l'importance qu'il accorde à comprendre la nation québécoise telle une personne selon ses déterminants et traumatismes historiques, linguistiques, confessionnels et culturels.

NUANCER L'ASSOCIATION DE LAURIN AU PERSONNALISME DE MOUNIER SELON LES CONCEPTS DE SOINS, LANGUE ET NATION

Afin d'approfondir notre compréhension du lien Mounier-Laurin, nous tenons à relire Laurin à la lumière de trois points précis qui retiennent son attention, soit les soins, la langue et la nation, et qui peuvent être liés au personnalisme mounien. Notre relecture nous amène à déceler une inclinaison de Laurin non pas tant pour les concepts de Mounier que pour les balises offertes par la psychiatrie et un certain humanisme jouxtant un existentialisme chrétien.

---

48. Alexandre Klein, « Préparer la révolution psychiatrique depuis Paris. Camille Laurin et l'histoire médicale française au service de la réforme du système québécois de santé mentale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 71, nos 3-4, 2018, p. 87-110.
49. Guy Rocher, « Camille Laurin: analyste et psychiatre du Québec », dans Jean-François Simard (dir.), *L'œuvre de Camille Laurin, la politique publique comme instrument de l'innovation sociale*, Québec, Presses de l'université Laval, coll. « Chaire Fernand-Dumont sur la culture », 2010, p. 73.
50. « Notes pour l'allocution du docteur Camille Laurin, ministre d'État au développement culturel et scientifique, à l'occasion des fêtes célébrant la béatification de Marie de l'Incarnation et de François de Montmorency Laval », Chartres, 1980, Fonds Camille Laurin, Centre d'archives régional de Charlevoix, 6 feuilles de documents textuels, Document P26/A3/5.4.82.
51. « Allocution de Laurin à l'occasion des fêtes célébrant la béatification de Marie de l'Incarnation, Katerie Tekakwita et de François de Montmorency Laval », Gouvernement du Québec, Rome, 21 juin 1980, Fonds Camille Laurin, Centre d'archives régional de Charlevoix, cinq feuilles de document textuel, 11 photographies, Document P 26/A3/1/5,4.80.
52. Gouvernement du Québec, « Cardinalat de Monseigneur Jean-Claude Turcotte: Ascension à la dignité de cardinal de MGR Jean-Claude Turcotte - Allocution du Dr. Laurin prononcée à l'occasion de la réception offerte par la délégation du Québec à Rome, 28 novembre 1994 », Fonds Camille Laurin, Centre d'archives régional de Charlevoix, sept feuilles de document textuel, Document P26/A 4,3.02

Les soins

Les écrits de Camille Laurin sur les thèmes relatifs aux soins que nous avons recensés touchent grandement à l'apport de la psychologie et de la psychanalyse. Les textes publiés dans l'*Union médicale du Canada* et la postface à l'ouvrage *Les fous crient au secours !*, montrent sa maîtrise des avancées de la psychologie. Formé à l'école de la psychanalyse, Laurin valorise entre autres une approche désinstitutionnalisée de l'offre de soins. Il valorise également, dans une rare allusion à Thomas d'Aquin, l'idée d'approcher le rôle de la médecine comme devant traiter non pas uniquement le corps, mais également l'esprit. En politique, sa volonté d'offrir une psychothérapie collective aux Québécois dénote son engagement à vouloir prodiguer des soins à la personnalité politique qu'est la société québécoise[53].

Laurin utilise en effet le cadre offert par la psychanalyse afin de penser les réformes en santé publique dont le Québec a besoin, notamment les réformes relatives à la désinstitutionnalisation des patients internés, pour redonner une dignité au malade. Il affirme que « la véritable solution réside dans l'instauration d'un système nouveau, qui redonne au malade sa dignité et la chance d'être traité comme il se doit[54] ». Le devoir de traiter le malade comme une personne normale, Laurin le martèle comme un programme en s'appuyant non pas tant sur Mounier que sur « la psychologie médicale, la psychanalyse, mais aussi les approches philosophiques d'un Eugène Minkowski (1885-1972), éclectique d'un Jean Delay, dynamique d'un Henri Ey ou synthétique d'un Daniel Lagache[55]. » Alexandre Klein reconnait que ces contributions conduisent Laurin « à dresser un portrait plus complet du malade mental et à comprendre qu'il est un être humain comme les autres, un être humain normal, et ce, même s'il est atteint par une pathologie[56] ». Laurin tient à inscrire la psychanalyse dans une histoire propre[57] et dans un écrin lié à l'histoire de la médecine et de la psychiatrie/psychologie. Elle est une pratique de l'offre de soins liée à l'écoute du malade individuel qui possède une place importante dans la thérapeutique individuelle et sociale. Loin d'être une idéologie, la psychanalyse est une approche médicale qui peut libérer le malade de ses préoccupations et qui prend en compte la personne en tant qu'agent *connaissant*, *sentant* et *passionné*.

---

53. Voir à ce propos le texte d'Alexandre Klein dans ce même numéro.
54. Camille Laurin, « La maladie mentale: un défi à notre conscience collective », Jean-Charles Pagé, *Les Fous crient au secours ! témoignage d'un ex-patient de Saint-Jean-de-Dieu (1960)*, Montréal, Écosociété, coll. « Retrouvailles », 2018, p. 156.
55. Alexandre Klein, *loc. cit.*, p. 100.
56. *Ibid.*
57. *Ibid.*

Cela contraste avec l'approche d'Emmanuel Mounier qui range la psychanalyse, dans son ouvrage intitulé *Le personnalisme*[58], comme une idéologie, un discours et une pratique relevant de l'irrationnel. Dans son *Introduction aux existentialismes*, il ne peut éviter de mentionner, de manière négative, la psychanalyse existentielle présente chez Jean-Paul Sartre[59]. En 1949, il écrit: «C'est une conscience rageuse de ces illusions déçues et la désolation affective où elles ont laissé l'homme contemporain qui a jeté les masses, ces années récentes, dans une fureur d'irrationalisme: "mystiques" fascistes, absurdisme, psychanalyse, ésotérisme, etc.[60]» La psychanalyse est ici en partie liée à une psychologie et une sociologie (qualifiées souvent d'idéalistes) qui tenteraient de tout expliquer de l'humain[61]. Pour Emmanuel Mounier, la psychanalyse empêche de penser la personne, dans la mesure où elle risque de «dissoudre l'homme dans ses œuvres[62]». Cette discipline, mal perçue, est parfois connotée positivement chez Mounier, peut-être de manière ironique ou polémique, comme dans cet écrit où nous décelons un début de sens «positif»:

> Il y a toute une psychanalyse à faire de cet individualisme dont le langage sublimé en termes de liberté, d'autonomie, de tolérance, a couvert le règne brutal des concurrences et des coups de force. L'instinct sous-jacent s'est couvert de toutes les dignités de la personne: la prudence sur l'avarice, l'indépendance sur l'égoïsme, la maîtrise de l'action sur de petits sentiments de propriétaire[63].

Au contraire d'ouvrir la porte à l'offre d'une psychothérapie pour traiter les traumatismes de la société française, Mounier plaide pour que s'exprime dans cette société la volonté d'une lutte révolutionnaire «au service de la personne[64]».

Cela contraste avec Laurin qui, saisissant les traumatismes vécus par la société québécoise, propose non pas la révolution ou la révolution spirituelle, mais plutôt la participation à un traitement capable de soigner

---

58. Emmanuel Mounier, *Le personnalisme*, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Que sais-je?», n° 395, 1961.
59. Emmanuel Mounier, *Introduction aux existentialismes*, Paris, Gallimard, 1962, p. 7, 42 et 123–124.
60. Emmanuel Mounier, *Le personnalisme, op. cit.*, p. 23 et 101 ; *Idem*, *Carnets de route. Tome I. Feu la chrétienté*, Paris, Éditions du Seuil, 1950, p. 148-149.
61. Emmanuel Mounier, *La petite peur du XX^e siècle*, Neuchâtel (Suisse), La Baconnière/Paris: La Baconnière/Paris, Éditions du Seuil, coll. «Les cahiers du Rhône», 1959, p. 37 ; *Idem*, *Carnets de route. Tome II. Les certitudes difficiles*, Paris, Éditions du Seuil, 1951, p. 159-160.
62. Emmanuel Mounier, *Révolution personnaliste et communautaire,* Paris, Éditions du Seuil, coll. «Points Essais», 1961, p. 145.
63. *Ibid.*, p. 190-191.
64. Emmanuel Mounier, *Les certitudes difficiles, op. cit.*, p. 255.

la «personnalité collective des Québécois[65]». Guy Rocher nous apprend que Laurin considère la société québécoise comme malade en raison de sa naissance et sa croissance qu'il juge avoir été «sous le signe de l'ambiguïté et de l'ambivalence[66]». Pour Laurin, la société québécoise semble en attente d'une libération, d'un soin, qui la guérira de ses blessures politiques provenant de la Conquête, un évènement politique ayant retardé affirme-t-il «la constitution de sa personnalité collective et ayant conféré à celle-ci son caractère angoissé et chaotique[67]». Plutôt que d'inviter les Québécois à se libérer selon une révolution spirituelle ou néo-thomiste, Laurin propose d'offrir aux Québécois une thérapie collective sécularisée, une méthode ne tombant pas dans la nostalgie du Québec religieux et n'y référant pas. Son expertise en psychologie lui permet de voir en la psychanalyse une méthode capable d'aider les Québécois à se libérer de ce père oppresseur que Laurin associe aux pouvoirs qui l'opprimait:

> C'est ma profession qui m'a d'abord permis de connaitre comment naît un compromis névrotique, l'entrave qu'il constitue et les souffrances qu'il entraîne […]. Les compromis plus ou moins névrotiques qui caractérisent le comportement de l'homme québécois […] J'ai] finalement compris à observer mes patients, ma propre vie et les ambivalences de mes frères québécois. J'en ai conclu qu'une psychothérapie collective s'imposait, à laquelle éventuellement je ne saurais refuser mon apport[68].

La méthode de la «psychothérapie collective» proposée par Laurin[69] pour achever le projet national et le travail de décolonisation des Québécois semble créer un fossé avec Mounier. De fait, le langage issu du domaine scientifique de la psychiatrie semble pouvoir s'agencer difficilement avec la méthode de la «lutte révolutionnaire» personnaliste.

La langue

Pour Laurin, le caractère linguistique et culturel français de la nation québécoise est intrinsèque à son identité politique. La langue française est le véhicule qui permet le vivre-ensemble par sa capacité à être la langue commune des Québécois. Son importance est d'autant plus marquée pour Laurin en raison de la fragilité de son statut. L'adoption de la Charte de la

---

65. René Lévesque, «"*Nous sommes des Québécois*" – discours de René Lévesque prononcé à l'occasion des journées d'étude des 18 et 19 novembre 1967 au monastère Saint-Albert-le-Grand», Document P 26/A1,4 — discours de Camille Laurin et René Lévesque — 1967 – 1973 –, Fonds Camille Laurin, Centre d'archives régional de Charlevoix, Baie-Saint-Paul (Qc).
66. Guy Rocher, *loc. cit.*, p. 73.
67. *Ibid.*, p. 75.
68. Cité dans *Ibid.*, p. 73.
69. Voir à ce propos l'article d'Alexandre Klein dans ce numéro.

langue française montre que, pour Laurin, les aménagements linguistiques au Québec doivent pouvoir sauvegarder le statut du français comme langue commune des Québécois de façon à maintenir la cohésion de la nation.

Le contraste est fort avec Mounier qui ne donne au dossier de la langue que peu de place dans ses écrits et ses réflexions[70] en raison de sa possible instrumentalisation par les pouvoirs étatiques. Avec les symboles, la langue est pour Mounier une manifestation de la réalité «inépuisable de l'esprit dans les cœurs des hommes et par-dessus leurs têtes[71]». À cause de cela, il s'élève contre les langages purement logiques — ou mathématique ou du droit[72] — qui dépouilleraient chaque individu de l'effort de l'expression de soi dans une vraie conversation[73]. À ces langages froids qui ont leur place et leur importance civilisationnelles[74], il déclare préférer ce que permettra un langage «artistique»[75]. Une citation d'Emmanuel Mounier quelques années plus tôt, dans un ouvrage de 1949, aborde le rapport entre la langue et l'existence. Il y valorise cette idée de la langue comme véhicule qui soutient la recherche intérieure par-delà la logique et le rationnel:

> Se ramassant pour se trouver, puis s'étalant pour s'enrichir et se trouver encore, se ramassant à nouveau dans la dépossession, la vie personnelle, systole, diastole, est la recherche jusqu'à la mort d'une unité pressentie, désirée, et jamais réalisée. Je suis un être singulier, j'ai un nom propre. Cette unité n'est pas l'identité morte du rocher qui ne naît, ni ne bouge, ni ne vieillit. Elle n'est pas l'identité d'un tout que l'on embrasse dans une formule: des abîmes de l'inconscient, des abîmes du surconscient, du jaillissement de la liberté, mille surprises la remettent sans cesse en question. Elle ne se présente à moi ni comme un donné, tel que mes hérédités ou mes aptitudes, ni comme pure acquisition. Elle n'est pas évidente: mais n'est pas évidente non plus au premier regard l'unité d'un tableau, d'une symphonie, d'une nation, d'une histoire. Il faut découvrir en soi, sous le fatras des distractions, le désir même de chercher cette unité vivante, écouter longuement les suggestions qu'elle nous chuchote, l'éprouver dans l'effort et l'obscurité, sans jamais être assuré de la tenir. Cela ressemble plus qu'à rien d'autre à un appel silencieux, dans une langue que notre vie se passerait à traduire[76].

---

70. Emmanuel Mounier, *L'éveil de l'Afrique noire (1948)*, Paris, Presses de la Renaissance, coll. «Collection Petite renaissance», 2007, p. 118.
71. Emmanuel Mounier, *Révolution personnaliste et communautaire*, *op. cit.*, p. 42.
72. *Ibid.,* p. 71-72 ; Emmanuel Mounier, *La petite peur du XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 85.
73. Emmanuel Mounier, *Révolution personnaliste et communautaire, op. cit.*, p. 71 ; *Idem*, *Feu la chrétienté, op. cit.*, p. 18 et 166.
74. Emmanuel Mounier, *La petite peur du XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 55.
75. Emmanuel Mounier, *Révolution personnaliste et communautaire, op. cit.*, p. 126 et 128-129 ; *Idem*, *La petite peur du XX^e siècle, op. cit.*, p. 51.
76. Emmanuel Mounier, *Le personnalisme*, *op. cit.*, p. 52-53.

Lorsqu'il aborde la question de la langue, il le fait dans la perspective des cloisonnements qu'entraînent les idéologies de son époque: une langue peut devenir une occasion et une manifestation d'un repli sur soi qui facilite certes l'entente, mais qui le fait au prix de l'esprit critique et de l'ouverture au «dehors[77]». Mounier ne réfère pas, même sous forme d'une allusion, à ce qui est fondamental pour Laurin: le langage dans sa prise en compte psychanalytique, historique et ce que cela permet pour préserver l'humanité de la personne et de sa communauté politique. Cette humanité de la langue chère à Laurin se perçoit dans l'allocution qu'il donne à Chartres alors qu'il honore l'héritage de Marie Guyar et de François de Montmorency Laval. Il y rappelle que la langue donne cette «certitude de se comprendre à demi-mot, comme cela se produit entre parents et amis[78]». Elle est donc, selon lui, cet élément permettant aux Québécois de jouir d'un vivre-ensemble rendu possible par la cohérence qu'elle offre à la nation.

La posture de Laurin face à la langue, en opposition avec la «langue artistique» de Mounier, est le fruit d'une certaine «forme de syncrétisme idéologique qui puise à différentes sources. Au premier chef, la filiation avec l'école de pensée rassemblée autour de l'abbé Lionel Groulx[79]». Cette allocution de Laurin en janvier 1978 tend à la démontrer:

> Ce qui fait que le peuple québécois est distinct par rapport à tous les autres, c'est sans doute son caractère français en ce continent où domine massivement la culture anglo-saxonne. Mais ce caractère français est l'héritage le plus évident de notre histoire propre, le résultat d'une lutte trois fois centenaire d'un peuple de petites gens, mais au grand courage pour se faire une place bien à lui en cette terre d'Amérique. […] Un de nos devoirs les plus sacrés en tant que continuateur de la pensée de Lionel Groulx, ce sera de lutter contre la dissolution de notre histoire propre dans celle du Canada[80].

Loin d'un repli sur soi, le choix fait par une collectivité de maîtriser et d'adopter sa langue apparaît pour Laurin comme l'élément qui permet à cette collectivité de pleinement assumer sa personne politique. La langue, affirme-t-il en 1982 lors du congrès «Langue et société» tenu à Québec, donne «au futur citoyen un outil de communication qui ne le renferme pas

---

77. Emmanuel Mounier, *Révolution personnaliste et communautaire, op. cit.*, p. 83.

78. Camille Laurin, «Allocution prononcée à l'occasion des fêtes célébrant la béatification de Marie de l'Incarnation et de François de Montmorency Laval, à Chartres», P26/A3/1/5,4.82, Célébrer nos liens et nos différences — juin 1980, Fonds Camille Laurin, Centre d'archives régional de Charlevoix, Baie-Saint-Paul (Qc).

79. Jean-François Simard, «Introduction: Camille Laurin, un porteur d'innovation sociale», dans *Idem* (dir.), *L'œuvre de Camille Laurin…*, *op. cit.*, p. 35.

80. Camille Laurin, «Allocution prononcée à l'occasion de la commémoration du centenaire de la naissance de Lionel Groulx», P26/A3/1/5,4.29, Importance de la conscience historique — 13 janvier 1978, Fonds Camille Laurin, Centre d'archives régional de Charlevoix, Baie-Saint-Paul (Qc).

définitivement dans son quartier, mais qui lui permette de communiquer plus largement avec ses semblables, en toutes aisance et fierté, à la fois sur le plan national et sur le plan international[81] ». Le combat pour la langue devient donc avec Laurin un combat en faveur de la nation.

La nation

Le concept de nation nous apparaît s'articuler sous la plume de Laurin selon les écrits d'Albert Memmi[82] relativement à la relation colonisateur-colonisé: la nation prendra forme selon ce travail de la part du colonisé pour modifier les rapports de force avec la force dominante dans l'ensemble des domaines de la vie sociale[83]. Laurin poursuivra des actions politiques tout au long de sa vie destinée à conduire la nation du Québec vers son plein épanouissement politique par l'obtention d'un nouveau cadre politique avec le Canada, lequel garantira aux Québécois la sauvegarde de leur nation de langue française.

La mention *explicite* de Mounier nous apparaît absente des textes de Laurin recensés sur la nation québécoise. Cela dit, l'affirmation de Laurin de 1947 selon laquelle le « séparatisme ne constitue pas la réponse idéale à nos problèmes actuels[84] » est selon nous celle où il se trouve dans une certaine adéquation avec Mounier, dans la mesure où ce dernier plaide en faveur du fédéralisme: « la nation possède un droit absolu à l'indépendance de sa culture, de sa langue, de sa vie spirituelle, mais non à la souveraineté politique inconditionnée. Elle doit protéger, dans les limites de sa cohésion, les communautés régionales, ethniques, linguistiques ou religieuses groupées dans son sein[85]. » L'évolution de la pensée de Laurin sur la nation l'amènera bien vite à revendiquer une souveraineté politique, position qui le distance de Mounier.

De fait, Mounier s'élève contre le nationalisme qui se nourrit de « la fureur nationale, la tendresse de la terre et du passé [et de] l'héroïsme[86] ».

---

81. Camille Laurin, « La qualité de la langue – Allocution de clôture à l'issue du congrès "Langue et société au Québec", tenue à Québec », P26/2/2,3.05, La qualité de la langue – 13 novembre 1982, Fonds Camille Laurin, Centre d'archives régional de Charlevoix, Baie-Saint-Paul (Qc).
82. Jean-François Simard, « Introduction: Camille Laurin, un porteur d'innovation sociale », *loc. cit.*, p. 30.
83. Hervé Sanson, « En amont du *Portrait du colonisé* d'Albert Memmi: aux sources d'une pensée de la décolonisation », *Continents manuscrits*, nº 1, 2014, 23 p.
84. Cité dans Jean-Claude Picard, *L'œuvre de Camille Laurin…, op. cit.*, p. 85.
85. Emmanuel Mounier, *Les certitudes difficiles, op. cit.*, p. 140.
86. Emmanuel Mounier, *Révolution personnaliste et communautaire, op. cit.*, p. 16 et 267.

Il ne veut pas réduire la «vocation nationale» au registre politique[87]. Il vise plutôt un dépassement d'une certaine idée de la nation[88] liée au «pittoresque» du régional ou du national[89]. Il veut sortir des couples d'opposés qui sont désormais, selon lui, discrédités et, parmi ces couples, il place l'opposition nationalisme versus cosmopolitisme[90], celle des nations angéliques contre les diaboliques[91]. Logiquement, il refuse de voir la nation comme un ensemble permanent, immuable, construit sur des mythes[92] puisqu'elle est en constant changement, au même titre que la personne[93].

Pour sa part, Laurin présente une pensée sur la nation qui assume le passé, sans pour autant qu'elle lui soit confinée, et qui advient selon le registre politique et législatif. Laurin opère clairement dans le registre national et selon le cadre démocratique de l'État libéral. Il ne se loge point dans un registre postnational. De plus, il assume clairement une position sur la nation qui tient à bâtir le Québec indépendant selon un rapport étroit avec le territoire et ses enracinements historiques. Ses propos de juin 1980 qui valorisent une occupation du territoire historique vont en ce sens. Le destin de la nation semble intimement lié à son rapport avec la terre. Elle n'est pas une diaspora américaine. Elle existe en rapport avec un lieu précis:

> Les Québécois aiment leur pays, leurs terres. Ils sentent confusément que les Grands Lacs et les rocheuses ne leur appartiennent plus vraiment, mais ne veulent pas s'en départir. Ils savent qu'ils ont encore un droit de propriété sur les territoires hors Québec [...]. «Bâtir le Québec» pourrait devenir le slogan, l'expression de notre politique globale, de notre développement dans toutes les régions du Québec. Ces politiques devraient être le reflet des régions, concrétiser la continuité et illustrer la diversité de la richesse du pays. Une politique minière en Abitibi, manufacturière en Beauce, touristique dans Charlevoix, etc.[94]

Laurin affirme la valeur d'un projet de société vis-à-vis de la nation par le recours aux politiques publiques émises par l'État et au cadre institutionnel et légal qu'elle garantit. En ce sens, plutôt que de pencher vers Mounier,

---

87. Emmanuel Mounier, *Communisme, anarchisme et personnalisme*, Paris, Éditions du Seuil, coll. «Politique», n° 3, 1966, p. 18.
88. Emmanuel Mounier, *Les certitudes difficiles, op. cit.*, p. 300 ; *Idem*, *Le personnalisme, op. cit.*, p. 111.
89. Emmanuel Mounier, *Révolution personnaliste et communautaire, op. cit.*, p. 39.
90. Emmanuel Mounier, *Communisme, anarchisme et personnalisme, op. cit.*, p. 25.
91. Emmanuel Mounier, *Les certitudes difficiles, op. cit.*, p. 227.
92. Emmanuel Mounier, *Révolution personnaliste et communautaire, op. cit.*, p. 199.
93. Emmanuel Mounier, *Les certitudes difficiles, op. cit.*, p. 262-263.
94. Camille Laurin, «Bâtir le Québec», P26/A3/2/1,3 — Les valeurs de la société québécoise — 1976-1982, Fonds d'archives Camille Laurin, Centre d'archives régional de Charlevoix, Baie-Saint-Paul (Qc).

Laurin semble adopter des positions qui seront reprises par Louis Lachance[95], un néo-scolastique québécois de premier plan au cours des années 1930 à 1960. Lachance critique la nébuleuse personnaliste qui représentait autant de groupes ou d'orientations auxquels il reproche de ne pas faire assez de place à l'idée d'État et à un rapport juste entre l'État et le droit dans la réflexion sur la nation. Nous voyons un lien entre Lachance et Laurin: tous deux s'entendent pour comprendre l'histoire et l'évolution humaine dans ses aspects sociaux, économiques, politiques, culturels et nationaux depuis l'horizon de principes normatifs universels reconnus plutôt qu'à partir de balises fragmentaires et contingentes[96]. Dans une lettre éclairante de Lachance à Groulx dont les propos cadrent avec les réflexions historiques de Laurin, Lachance soulève les limites d'un Canada qu'il considère fixé dans un cadre juridique vide de tout sentiment:

> À mon sens, le Canada n'est pas tant une patrie qu'une entité politique ou juridique. On est citoyen canadien. En conséquence, les devoirs que nous avons envers le tout sont des devoirs de justice et non de patriotisme […] C'est la nation qui prime. Ses biens de culture qui ne sont pas incompatibles avec la vie publique de l'État sont à conserver. […] Pour moi, le sentiment canadien – chose encore assez vague – ne doit jamais l'emporter sur le sentiment canadien-français[97].

Quant au bien-fondé du nationalisme, nous percevons encore un alignement de Laurin avec Lachance:

> Le nationalisme s'avère au sein des sociétés modernes une force de cohésion et d'unité nouvelle, sans précédent dans l'histoire. Bien que déjà en germe dans les formations politiques de l'Antiquité, il n'a jamais profondément modifié l'équilibre de leur complexion ; surtout, il n'a jamais offert des caractères aussi nettement dessinés que ceux qu'il accuse de nos jours[98].

Cela dit, l'évocation des propos de Lachance n'a pour but ici que de démontrer les affinités du nationalisme de Laurin avec un certain néo-scolastisme[99], bien que ce dernier n'est pas à associer étroitement avec Lachance.

---

95. Yves Bégin, «Sur *Nationalisme et religion* (1936) de Louis Lachance, o. p.», *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 2, n° 2, 2002, p. 155-192.
96. Louis Lachance, *Le Droit et droits de l'homme,* Paris, Presses universitaires de France, 1959, p. 121.
97. Yves Bégin, «Une lettre de Louis Lachance, o.p. à Lionel Groulx (*ca* 1941)», *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 1, n° 2, 2001, p. 165.
98. Louis Lachance, *Nationalisme et religion*, Ottawa, Éditions du Lévrier, 1936, p. 7.
99. Le terme néo-scolastique désigne un mouvement du XIX^{e} siècle qui a tenté une adaptation moderne de divers courants philosophiques et théologiques des XIII^{e} et XIV^{e} siècles pour répondre aux options philosophiques modernes (cartésianismes, kantismes, matérialismes, etc.). Pour une bonne introduction à ce mouvement, voir Gerald McCool, *Nineteenth Century Scholasticism: The Search for a Unitary Method*, New York, Fordham University Press, 1999.

De fait, notre recension des écrits de Camille Laurin sur les thèmes propres aux soins, à la langue et à la nation ne permet pas de constater une référence explicite au personnalisme d'Emmanuel Mounier. Nous remarquons que Laurin n'évoque pas explicitement les concepts à l'étude selon la grille de Mounier[100]. Nous remarquons que s'y croisent des thèmes chers à Laurin, mais abordés dans des perspectives qui ne sont pas celles du philosophe français.

Laurin, selon nous, diffère de Mounier dans son articulation du concept de soins: Mounier propose la révolution spirituelle alors que Laurin opte pour la thérapie collective et un appui à l'approche psychanalyste. Envers le concept de nation, nous estimons que Laurin partage des lieux communs avec Groulx, relativement à l'importance du contexte historique pour comprendre l'essence de la nation, et avec Albert Memmi, relativement au rapport colonisé-colonisateur, et le processus de décolonisation. Nous soulignons également la compatibilité des idées de Louis Lachance relativement à l'importance pour la pérennité de la nation de compter sur une «cohésion nationale», un thème sous-jacent au concept de «langue de convergence» rattaché à la langue française proposé par Laurin.

CONCLUSION

Selon notre lecture des écrits de Laurin, nous concluons qu'il est pertinent de nuancer l'utilisation du terme personnalisme pour décrire sa pensée autour des concepts des soins, de la langue et de la nation, dans la mesure où le corpus étudié pour cette étude n'indique pas de mentions explicites au personnalisme mounien. Quoique nous ne contestions pas que Camille Laurin ait pu sentir des affinités avec la pensée originaire du corpus d'Emmanuel Mounier et la mouvance d'*Esprit*, il nous semble que les cadres de pensées de Camille Laurin n'y font pas directement référence et donc, que leurs influences sont à chercher ailleurs. Autrement dit, la filiation proprement «personnaliste» avec les écrits de Mounier ne saurait, dans l'état du corpus publié, être *explicitement* démontrée. Il nous semble que le personnalisme de Mounier ne formait qu'une couche très mince de la pensée globale de Laurin.

Notre constat rejoint les propos de Pierre Lucier, qui note l'insistance de certains chercheurs à accoler le qualificatif «personnaliste» aux acteurs sociaux de la Révolution tranquille, «comme si les doctrines de Mounier

100. Emmanuel Mounier, *Révolution personnaliste et communautaire*, *op. cit.*

avaient littéralement envahi [leur] univers intellectuel[101] ». Il continue en précisant que:

> […] l'influence de Mounier et de la revue *Esprit* sur la pensée québécoise est réelle et solidement établie, mais on aurait tort d'en exagérer la teneur. Dans ses affirmations fondamentales sur l'absolue dignité de la personne humaine et sur les dimensions sociales, voire politiques, de son plein épanouissement, il est sûr que la philosophie de Mounier et de la revue *Esprit* a beaucoup inspiré la pensée québécoise dominante. Cependant, outre que d'autres penseurs, notamment néo-thomistes comme Jacques Maritain et certains documents magistériels de l'Église catholique, faisaient aussi la promotion d'idées largement similaires, il serait un peu court de penser que cela suffit à définir le « personnalisme » qui a eu cours au Québec[102].

Pour faire suite à ces propos de Pierre Lucier, c'est une chose de dire que Laurin apprécie les idées d'Emmanuel Mounier et d'*Esprit*, c'en est une autre de démontrer les « effets » intellectuels et littéraires de cette appréciation. Quoique Laurin fasse dans certains textes quelques allusions à Thomas d'Aquin, il convient d'éviter d'en faire un néo-thomiste dans la mesure où ses références étaient convenues et réitéraient des lieux communs de l'époque. Par contre, il est clair pour nous qu'il est marqué par du vocabulaire « scolastique » plus que proprement thomasien: âme, grâce, corps, hylémorphisme plutôt que dualisme, etc. Nous percevons que la méthode par laquelle il approche les soins à offrir relève plus de sa maîtrise de la psychanalyse que des positions mises de l'avant par Mounier par rapport à la spiritualité. Au niveau de son approche des concepts de langue et nation, il nous apparaît différer des positions mouniennes qui valorisent la langue artistique et le fédéralisme. Au niveau de la sécularisation des structures, tel que la déconfessionnalisation des commissions scolaires québécoises, il semble en adéquation avec les positions de Georges-Henri Lévesque sur la nécessité de la non-confessionnalité des institutions publiques. Il nous apparaît aussi avoir un certain alignement avec Louis Lachance à propos de l'importance d'asseoir la nation sur une cohésion.

Camille Laurin nous apparaît tel un individu pratiquant un syncrétisme philosophique marqué par une philosophie de l'action tournée vers l'épanouissement intégral de la personne et de la société québécoise. Homme d'action formé par la psychologie, il assume l'importance de faire advenir une société québécoise qui, libérée de ses traumatismes par une psychothérapie collective, sera consciente de la valeur de sa culture et de sa langue. Notre revue de ses écrits nous fait conclure qu'il était existentialiste.

---

101. Pierre Lucier, « Racines contestées de la Révolution tranquille/Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008 », *Recherches sociographiques*, vol. 49, n° 3, 2008, p. 538.

102. *Ibid.*

Cela dit, sa lettre à sa seconde épouse[103] indique son fort attachement à la matrice catholique. Dès lors, peut-être pouvons-nous voir en Camille Laurin un existentialiste chrétien. Cela dit, s'il montre par cette lettre sa dimension confessionnelle et ses dévotions, sa matrice personnaliste ne façonne pas de façon explicite ou importante sa réflexion sur les politiques publiques. Démocrate libéral et nationaliste, il apparaît tel un intellectuel et un politicien ayant agi tout au long de sa vie selon un catholicisme citoyen[104]. De fait, l'agir de Laurin apparaît compatible avec l'esprit du Concile Vatican II, notamment la Constitution conciliaire «*La vie de la communauté politique*», où l'appel à agir selon sa conscience est affirmé. Son agir démontre sa compréhension d'une nouvelle intelligence à offrir dans le rapport entre l'Église et l'État québécois désormais pluraliste.

Cette réflexion nous permet de constater le besoin de préciser davantage à quel type de personnalisme l'on réfère lorsque l'on tente de cerner les philosophies à l'œuvre chez des acteurs de la Révolution tranquille tel Camille Laurin.

---

103. Camille Laurin, «Lettre à Francine» (1998), dans Camille Laurin, *Psychiatrie, psychanalyse et société française. Choix de textes*, Montréal, Liber, 2012, p. 317-318.

104. Gilles Routhier, «Le pari d'un catholicisme citoyen», *Studies in Religion/Sciences religieuses*, vol. 38, n° 1, 2009, p. 113-134.

ARTICLE

Camille Laurin et la politique comme psychothérapie[1]

ALEXANDRE KLEIN
Université d'Ottawa

RÉSUMÉ

Camille Laurin a toujours envisagé sa carrière politique comme une continuation de sa carrière psychiatrique. Les relations entre ces deux activités professionnelles restent pourtant floues parce que peu étudiées. En retraçant la généalogie de sa pensée psychiatrico-politique, depuis sa conception du Canada français comme une personnalité traumatique jusqu'à l'application de la loi 101 comme thérapeutique en passant par sa représentation du souverainisme comme soin, cet article entend clarifier les enjeux psychiatriques de l'engagement politique de Laurin et mettre en lumière sa conception de la politique comme une psychothérapie collective, mais peut-être aussi individuelle.

MOTS-CLÉS

Camille Laurin, Loi 101 (Québec), psychiatrie, politique, souverainisme, Canada français

Camille Laurin est d'abord et avant tout connu comme homme politique. Il est le père de la loi 101, et c'est d'ailleurs à ce titre qu'on lui a érigé des statues. Beaucoup ignorent donc qu'il fut aussi psychiatre. Formé à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal dans l'immédiat après-guerre[2], il poursuivit sa spécialisation psychiatrique et psychanalytique à Boston,

1. Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.
2. Voir à ce propos le texte de Nicole Neatby dans ce numéro.

puis à Paris au début des années 1950. De retour à Montréal en 1957, il rêvait de réformer une psychiatrie québécoise, à ses yeux en retard sur ses consœurs états-unienne et européennes, parce que fortement organisée autour de la neuropsychiatrie et de l'internement asilaire. Il contribua alors activement, aux côtés d'autres psychiatres dits «modernistes[3]» tels Dominique Bédard, Jean-Marc Bordeleau, Roger Lemieux, Denis Lazure ou encore François Cloutier, à l'engagement de cette «Révolution tranquille au chapitre de la psychiatrie[4]» qui fut notamment marquée par l'engagement, en 1962, d'une politique de désinstitutionnalisation psychiatrique. Mais sa pratique psychiatrique ne fut pas cantonnée à la période précédant son élection comme député de Bourget en 1970. En effet, chaque fois qu'il quitta, volontairement ou non, un poste politique, Laurin réintégra l'Institut Albert-Prévost, ce centre psychiatrique d'avant-garde où il avait commencé sa carrière en 1957. Ce fut le cas lorsqu'il perdit les élections en 1973[5], mais aussi lorsqu'il démissionna, en 1984, de son poste de vice-premier ministre et de ministre des Affaires sociales, puis, dans la foulée, de son poste de député[6]. D'ailleurs, en 1997, l'institution de soins de santé mentale située au nord de l'île de Montréal rendit hommage à celui qui fut son directeur scientifique de 1958 à 1970 et le chef de son département de psychiatrie de 1985 à 1994, en inaugurant en son sein une aile Camille-Laurin. Ce que l'on sait moins, essentiellement parce que les recherches manquent, ce sont les liens étroits qui unissent ces deux carrières. Laurin ne fut pas psychiatre puis politicien, mais bien, en même temps, psychiatre et politicien. Ou plus exactement, il fut — nous l'avons montré ailleurs[7] — un politicien lorsqu'il était psychiatre et — c'est l'objet du présent article — un psychiatre lorsqu'il était politicien.

---

3. Le terme est de Françoise Boudreau dans son ouvrage *De l'asile à la santé mentale. Les soins psychiatriques: histoire et institutions* (Montréal, Éditions Saint-Martin, 2003).
4. Alexandre Klein, «"Une Révolution tranquille au chapitre de la psychiatrie"? Les enjeux sociopolitiques des réformes de santé mentale au Québec entre 1961 et 1964», dans Jean-Philippe Carlos et Stéphane Savard (dirs.), *La Révolution tranquille entre l'ici et l'ailleurs*, Québec, Septentrion, 2024, p. 43-58.
5. Jean-Claude Picard, *Camille Laurin. L'homme debout*, Montréal, Boréal, 2003, p. 227.
6. *Ibid.*, p. 412 et 421-423.
7. Alexandre Klein, «"Une Révolution tranquille au chapitre de la psychiatrie"?...», *loc. cit.* ; *Idem*, «Préparer la révolution psychiatrique depuis Paris. Camille Laurin et l'histoire médicale française au service de la réforme du système québécois de santé mentale», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 71, nº 3-4, 2018, p. 87-110 ; *Idem*, «À propos des relations entre infirmières, médecins et gouvernements. L'histoire de la commission Régnier (1962-1964)», *Histoire engagée*, 22 mars 2018 [en ligne], http://histoireengagee.ca/?p=8046.

Figure 1

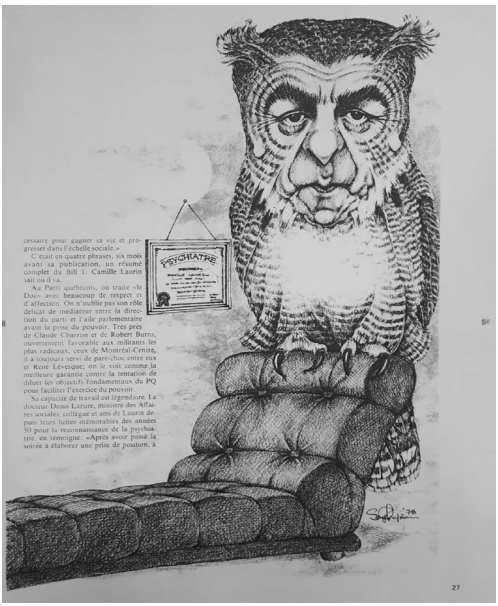

Serge Chapleau, *L'Actualité,* vol. 3, nº 9, septembre 1978, p. 27

Le constat n'est pas neuf. En 1978, le journaliste Graham Fraser notait déjà, dans un long reportage sur « L'insondable Dr Laurin » publié dans *L'Actualité*, que « le politicien n'a pas effacé le thérapeute et s'accommode fort bien des habitudes professionnelles du psychiatre. Ses longues phrases rythmées où il martèle d'une voix douce et insistante, à coup de synonymes et de métaphores, les idées auxquelles il tient ont une étrange puissance hypnotique[8] ». Avant de poursuivre: « Le thérapeute veille constamment derrière l'homme politique[9].» Celui qui était alors représenté par Serge Chapleau comme un sage hibou posé sur un divan de psychanalyste (Figure 1) avait en effet fait ses preuves en tant que thérapeute de groupe lorsqu'il avait participé, entre 1973 et 1976, à apaiser les tensions au sein du conseil exécutif du Parti québécois, alors présidé par Jacques-Yvan Morin. Denyse Malouin l'avait, raconte Jean-Claude Picard, appelé pour venir calmer les esprits: « Laurin s'amène alors sur la pointe des pieds, confesse tranquillement les uns et les autres, convainc chacun de mettre un peu d'eau dans son vin pour le bien du parti, et, par une sorte de magie, le calme revient, au moins pendant quelques

8. Graham Fraser, « L'insondable Dr Laurin et ses 6 millions de patients », *L'Actualité*, vol. 3, nº 9, septembre 1978, p. 28.
9. *Ibid.*, p. 32.

semaines[10].» Laurin avait également été aux côtés de René Lévesque lorsque celui-ci s'interrogeait sur son avenir à la suite de sa défaite de 1973 ou quand il enrageait contre Claude Charron[11]. Chaque fois, le docteur Laurin, en bon «conciliateur[12]», savait «trouver les mots[13]».

Mais l'intrication des carrières psychiatrique et politique de Laurin va plus loin encore. C'est en médecin qu'il envisage son rôle de député et surtout de ministre, et cela au-delà du traditionnel usage du cadre opérationnel médical en politique dont Martin Pâquet a montré l'importance[14]. Son travail politique s'inscrit en effet, à ses yeux, dans la continuité, à l'échelle collective, de son travail de psychiatre. C'est pour cette raison que, rappelait Fraser, «[l]a psychanalyse est un repère constant dans ses écrits, ses discours, ses livres blancs, ses lois[15]». Laurin l'a explicité dans son *Témoignage*, publié en 1972 par le Parti québécois avec pour sous-titre *Pourquoi je suis Souverainiste ?* : «j'ai finalement compris à observer mes patients, ma propre vie et les ambivalences de mes frères québécois […] qu'une psychothérapie collective s'imposait, à laquelle éventuellement je ne saurais refuser mon apport[16].» Cette citation a souvent été mise de l'avant pour expliquer les liens ténus entre ses carrières psychiatrique et politique[17]. Le père de la loi 101 aurait mis «le Québec sur le divan[18]», afin de résoudre ce qu'il appelait lui-même les «compromis névrotiques[19]» du peuple québécois, poursuivant ainsi à l'échelle collective le travail de psychanalyste qu'il avait engagé auprès d'individus souffrants, dès la fin des années 1950, au sein de l'Institut Albert-Prévost. Seulement, au-delà de ce constat d'une forme d'unité dans la carrière et l'œuvre de Laurin, personne n'a encore pris soin de s'interroger sur la réelle continuité qu'il y a pu avoir entre les

10. Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 228.
11. Jean-Charles Panneton, *Le gouvernement Lévesque. 1. De la genèse du PQ au 15 novembre 1976*, Québec, Septentrion, 2016, p. 290.
12. *Ibid.*
13. Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 229.
14. Martin Pâquet, «Pensée scientifique et prise de décision politique au Canada et au Québec», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, nº 1, 2008, p. 175-192.
15. Graham Fraser, *loc. cit.*, p. 32.
16. Camille Laurin, *Témoignage de Camille Laurin. Pourquoi je suis Souverainiste ?,* Montréal, Les Éditions du Parti québécois, 1972, p. 55.
17. Voir par exemple: Gilles Lesage, «Camille Laurin, missionnaire», *Le Devoir*, 29 janvier 1985, p. 8; Michel Lapierre, «Quand Camille Laurin nous psychanalysait…», *Le Devoir*, 19 février 2011, p. F6.
18. Tommy Chouinard, «Camille Laurin ou le Québec sur le divan», *Le Devoir*, 25 octobre 2003.
19. Camille Laurin, *Témoignage …*, *op. cit.*, p. 52.

carrières psychiatrique et politique de Laurin, ni de rentrer dans les détails de leurs intrications[20].

C'est ce que je souhaite concrétiser dans cet article qui analysera cette articulation complexe, mais essentielle à la compréhension de l'œuvre de Laurin, entre son travail de psychiatre et d'homme politique. Pour ce faire, je suivrai de manière chronologique l'émergence de son discours psychiatrico-politique afin de proposer une généalogie de sa conception de la politique comme psychothérapie collective. Je m'appuierai sur les textes, les interventions et les discours de Laurin, produits dans le cadre de sa carrière psychiatrique comme de sa carrière politique et qui ont été soit publiés, soit conservés dans ses archives aujourd'hui préservées par le Centre d'archives régional de Charlevoix à Baie-Saint-Paul (sous la côte P26) ou par Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Québec (sous la côte P706). Je m'attarderai notamment sur sa lecture psychanalytique de l'histoire québécoise et sur sa conception du souverainisme comme soin, avant de détailler le rôle de la langue dans son arsenal politico-thérapeutique. Je serai ainsi en mesure d'éclairer l'intrication organique de ses vues psychiatriques et politiques, montrant dès lors qu'on ne peut comprendre l'œuvre de Laurin si l'on sépare le politicien du psychiatre.

LA PERSONNALITÉ TRAUMATIQUE DU PEUPLE CANADIEN-FRANÇAIS

La toute première intrusion du psychiatre Camille Laurin dans le domaine proprement politique[21] peut être trouvée dans le texte «Le séparatisme est-il une maladie?» qu'il publie, à la demande du journal[22], dans *Le Devoir* du 28 novembre 1961. Certes, son texte «La maladie mentale: défi à notre conscience collective», publié quelques semaines auparavant en postface de

20. Jean-Claude Picard est le premier à avoir attiré l'attention sur ce lien entre les deux carrières de Laurin, dans l'imposant travail biographique qu'il a réalisé. Mais s'il a su à la fois rappeler l'importance de Laurin dans l'histoire de la psychiatrie québécoise et l'importance de cette première carrière dans son parcours de politicien, il n'a pas cherché plus en profondeur à étudier ce lien particulier, pourtant essentiel à la compréhension de l'œuvre de Laurin. Guy Rocher a ensuite ouvert la voie à l'analyse que je souhaite mener ici dans son article «Camille Laurin: analyste et psychiatre du Québec», publié dans Jean-François Simard (dir.), *L'œuvre de Camille Laurin. La politique publique comme instrument de l'innovation sociale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2010, p. 71-85.

21. Laurin avait écrit des articles à saveur politique dans le *Quartier latin*, mais à titre d'étudiant en médecine. Voir à ce propos l'article de Daniel Poitras dans ce même numéro.

22. Dans un encadré de la première page de l'édition du jeudi 23 novembre 1961, *Le Devoir* annonce que, devant «l'importance qu'a prise ces derniers temps l'idée de séparatisme», il a demandé leur avis à «quatre universitaires canadiens-français».

l'ouvrage de Jean-Charles Pagé *Les fous crient au secours !*[23], avait déjà des accents et des ambitions politiques fortes. Il entendait en effet, en plus de donner du crédit au témoignage de cet ancien patient de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu de Montréal dénonçant les conditions indignes de son internement, proposer les grandes lignes d'une réforme profonde de la psychiatrie québécoise. Qui plus est, les efforts de Laurin pour faire de la parution de cet ouvrage un événement politique à part entière[24] démontraient une habileté politicienne déjà bien établie, ainsi que son intérêt pour la chose publique. Mais c'est en psychiatre et pour la psychiatrie qu'il utilisait alors les outils de la politique. Devenu ainsi la voix de la modernisation de la psychiatrie québécoise[25], il n'est pas surprenant de le voir mobilisé quelques semaines plus tard par *Le Devoir* pour donner son avis sur la question du séparatisme qui animait alors la société québécoise, depuis la parution en septembre 1961, aux Éditions du jour, du livre de Marcel Chaput, intitulé *Pourquoi je suis séparatiste*.

Dans cette quatrième et dernière étude de la série engagée par *Le Devoir*[26], Laurin s'interroge donc, en psychanalyste, sur le séparatisme. Mais d'abord, pour rassurer son lectorat, et peut-être également lui-même, quant à sa légitimité à intervenir dans ce type de débat, il prend le temps de rappeler le rôle et les apports possibles de la psychanalyse à cette question politique. Selon lui, le psychanalyste «peut […] se croire justifié d'intervenir[27]», car «les théories philosophico-politiques sont élaborées par des hommes et que ceux-ci peuvent y projeter leurs besoins infantiles, leurs insatisfactions et leurs révoltes, leurs angoisses et leurs culpabilités plus ou moins névrotiques[28]». Son approche particulière, «l'analyse des déterminants inconscients, personnels

---

23. Camille Laurin, «La maladie mentale: un défi à notre conscience collective», dans Jean-Charles Pagé, *Les fous crient au secours ! Témoignage d'un ex-patient de Saint-Jean-de-Dieu*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1961, p. 143-156.
24. Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 139-141.
25. Laurin était déjà un psychiatre médiatique. Dès 1958, il avait collaboré avec Victorin Voyer à l'émission de télévision *À cœur ouvert* de Radio-Canada, avant de prendre la suite, au début des années 1960, de Théo Chentrier à la populaire émission de radio *Psychologie de la vie quotidienne* (Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 175).
26. La première avait été signée par l'économiste Jacques Parizeau dans l'édition du 24 novembre (Jacques Parizeau, «L'idée du séparatisme n'est pas forcément absurde, dans l'ordre économique, mais les obstacles seraient nombreux et redoutables», *Le Devoir*, 24 novembre 1961, p. 1 et 6). La deuxième par le politologue Léon Dion le lendemain («Considérations sur le séparatisme», *Le Devoir*, 25 novembre 1961, p. 4), et la troisième par le juriste Jacques-Yvan Morin le lundi suivant («Les liens d'Ulysse [Critique du livre de M. Chaput]», *Le Devoir*, 27 novembre 1961, p. 1 et 14).
27. Camille Laurin, «Le séparatisme est-il une maladie ?», *Le Devoir*, 28 novembre 1961, p. 1 et 12, repris dans Camille Laurin, *Ma traversée du Québec*, Montréal, Les Éditions du jour, 1970, p. 72.
28. *Ibid.*, p. 71-72.

et collectifs», apparaît alors «très éclairant[e][29]». Certes, précise d'emblée Laurin, il faudrait, pour être exhaustif, «soumettre tous et chacun à une psychanalyse individuelle», mais en attendant que cela soit un jour possible, il est néanmoins envisageable de «risquer quelques hypothèses[30]».

Parmi elles, Laurin constate tout d'abord que de nombreux déterminismes individuels peuvent conduire quelqu'un vers le séparatisme, comme vers l'antiséparatisme. Il est ainsi possible, explique-t-il, que le Canadien français déplace son conflit personnel sur le plan national pour mieux gérer l'angoisse qui l'accompagne. Ainsi le refus du séparatisme peut être «l'effet de mécanismes d'inhibition, de crainte, d'infériorité ou de dénégation», plus qu'une «conviction basée sur une preuve logique rigoureuse[31]». Mais il en est de même du séparatisme qui «peut s'alimenter à des sources tout aussi troubles[32]». Face à «l'Anglais» qui fait figure de substitut paternel, le Canadien français peut soit vouloir «s'identifier avec lui[33]» et ainsi favoriser l'assimilation, soit vouloir au contraire l'éliminer pour ainsi faire disparaître la source de son angoisse. Seulement, il se retrouve alors face à sa «propre faiblesse» et va tenter de se fabriquer de nouveaux boucs émissaires. Chaque fois, donc, «la raison est happée par l'affection» et «se met au service de l'instinct et du besoin de sécurité»[34].

À ces déterminismes individuels s'ajoutent également des déterminismes collectifs, historiques en fait aux yeux de Laurin qui affirme que le nationalisme «exprime les aspirations, les résistances et les déchirements d'un peuple dont l'existence a toujours été menacée»: «Il y eut d'abord la misère, puis l'Iroquois, puis la lutte contre l'Anglais, puis finalement la défaite […]. Mais ce peuple qui ne voulait pas mourir trouva les moyens de s'arcbouter à ce qui lui restait et de reprendre sa marche en avant[35].» On trouve ici la lecture nationaliste de la survivance du peuple canadien-français qui marquera l'ensemble des analyses de Laurin dans les années à venir, mais qui est ici définie comme «mythes et légendes». Le propos de Laurin est en effet limpide: «La vérité, c'est que l'on s'entête à rêver d'un pays[36].» Le peuple canadien-français a une

29. *Ibid.*, p. 72.
30. *Ibid.*
31. *Ibid.*, p. 73.
32. *Ibid.*
33. *Ibid.*, p. 72.
34. *Ibid.*, p. 74.
35. *Ibid.*, p. 74-75.
36. *Ibid.*, p. 76.

«propension à la mythomanie[37]» qui relève «de [son] infantilisme et de [sa] bêtise[38]», et qui sert seulement à «conjurer son angoisse[39]».

D'un côté comme de l'autre, des individus au collectif, le regard du psychiatre ne voit donc qu'inachèvement, angoisse et quête irrationnelle de sécurité affective. Pourtant, et pour répondre à la question posée dans le titre de l'article, le séparatisme n'est pas nécessairement une maladie. S'il s'appuie sur «un nationalisme a priori, normatif, désincarné, grandiloquent et extatique», il n'est certes que le reflet des névroses du peuple canadien-français. Mais s'il s'appuie sur un «nouveau nationalisme[40]» axé sur «les humbles réalités du métier, de la profession et de la famille[41]» et cherchant «à s'épanouir en une forme originale de civilisation[42]», il relève alors d'un processus de «maturation[43]». Loin des mythes identitaires de la survivance, le nationalisme et donc le séparatisme peuvent trouver sa justification pour le second, son socle pour le premier dans l'accomplissement, la réalisation des «légitimes exigences économiques, linguistiques, professionnelles, culturelles et spirituelles[44]» du peuple canadien-français. Mais quant à la question de leur concrétisation politique, «les jeux ne sont pas encore faits…[45]», conclut alors Laurin.

À l'intersection du fédéralisme, qu'il défendait déjà comme étudiant en médecine dans les pages du *Quartier latin*[46], et du souverainisme actif qu'il fera sien dans son *Témoignage* de 1972, Laurin révèle ici ses doutes, ses tâtonnements, ses précautions, ses incertitudes. Du moins les tout premiers, car la mue prend du temps. En novembre 1962, c'est en libéral fédéraliste assumé qu'il écrit à Jean Lesage pour le féliciter de sa victoire et l'appuyer dans «son œuvre admirable[47]». Là encore, l'analyse politique est teintée d'accents psychanalytiques, qui ne sont pas sans rappeler son texte du *Devoir*:

> L'éclatante réélection du Parti libéral m'a causé une joie profonde. Je fais maintenant plus que jamais confiance à notre peuple, à son évolution vers une véritable maturité politique et une assomption réfléchie de son destin.

---

37. *Ibid.*, p. 77.
38. *Ibid.*
39. *Ibid.*, p. 78.
40. *Ibid.*
41. *Ibid.*, p. 78-79.
42. *Ibid.*, p. 79.
43. *Ibid.*
44. *Ibid.*
45. *Ibid.*
46. Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 83-86. Voir également le texte de Daniel Poitras dans ce numéro.
47. Le ton laudatif de la lettre pourrait laisser penser que Laurin était alors déjà intéressé par une carrière politique.

> Je crois maintenant que nous pouvons nous libérer complètement de notre sentiment collectif d'humiliation et d'infériorité[48].

L'épanouissement du peuple québécois n'est alors pas à chercher, aux yeux de Laurin, dans l'indépendance, le séparatisme, mais dans l'établissement d'un gouvernement provincial fort et déterminé à affirmer l'identité propre des Québécois. Ses hésitations et ses doutes dureront néanmoins encore quelques années. Il refusera ainsi les avances du Parti libéral du Canada pour les élections de 1965, dont les résultats signifieront à ses yeux un retour inquiétant à la centralisation, tout en constatant rapidement l'usure du gouvernement Lesage. Mais, pendant ce temps, sa réflexion sur ses idéaux politiques évolue néanmoins tranquillement.

C'est ce dont témoigne une conférence que Laurin donne en février 1966 dans le cadre du Troisième colloque de la revue *Recherches sociographiques* du Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval, qui a pour thème « Le pouvoir dans la société canadienne-française ». Ayant accepté au pied levé de remplacer le psychanalyste André Lussier[49], Laurin reprend le titre initial de sa conférence, « Autorité et personnalité au Canada français[50] », mais propose une approche toute personnelle de la question. Dans cette intervention, il conteste la place de l'autorité, notamment religieuse, dans le développement de la personnalité collective du peuple canadien-français, décrivant, à partir de sa propre expérience éducative à l'école paroissiale puis au collège classique, les formes d'autorité valorisées par l'Église dans le Québec de la fin des années 1920 et du début des années 1930. Il conclut ainsi que « [s]ur le plan de la psychologie collective, l'Église apparaissait donc comme la meilleure valeur de rechange et la seule force répressive et directrice possible[51] ». Cette réalité sociale a, selon lui, marqué le peuple québécois et façonné sa personnalité collective:

---

48. Lettre de Camille Laurin à Jean Lesage, 19 novembre 1962, cité par Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 184.
49. Fernand Dumont avait convié André Lussier à explorer, pour une séance plus « psychologique », les « traits culturels qu'il est sans doute possible de soupçonner au niveau de la personnalité » et qui ont une influence sur « les modalités d'exercice du pouvoir au Canada-français » (Lettre de Fernand Dumont à André Lussier, 24 novembre 1965, Fonds Camille Laurin, Centre d'archives régional de Charlevoix à Baie-Saint-Paul, P26 B1 13). Début février 1966, à deux semaines du colloque, Lussier demande à Laurin de le remplacer, ce qu'il accepte (Lettre de Fernand Dumont à Camille Laurin, 8 février 1966, Fonds Camille Laurin, Centre d'archives régional de Charlevoix à Baie-Saint-Paul, P26 B1 13).
50. Camille Laurin, « Autorité et personnalité au Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. VII, nos 1-2, janvier-août 1966, p. 171-182. Le texte sera aussi repris par Laurin dans *Ma traversée du Québec* (Montréal, Les Éditions du jour, 1970, p. 19-35).
51. Camille Laurin, « Autorité et personnalité… », *loc. cit.,* p. 175.

> Au surmoi et à l'idéal du moi marqué au coin de ce caractère religieux qu'il héritait de ses parents, le Canadien de langue française a donc ajouté génération après génération, ce surmoi et cet idéal du moi collectif que représentait pour lui l'autorité de l'Église. Conformément au schéma freudien, le troupeau des fidèles se présente comme une réunion d'individus ayant tous remplacé leur idéal du moi par le même objet, ce qui a eu pour conséquence l'identification de leurs propres moi[52].

Les personnalités individuelles des Canadiens français, comme leur personnalité collective, ont été façonnées par l'Église qui a joué le rôle de modèle, d'encadrant, voire de régulateur psychique. Face à la « faiblesse », la « désorganisation » et la « vulnérabilité de l'homme canadien-français », l'Église n'a eu d'autres choix que de mettre « l'accent sur les valeurs d'ordre et de sécurité[53] ». Il faut dire, poursuit Laurin, que les « poussées agressives et sexuelles, naturelles à l'homme » ont été, dans le cas du Canadien français, décuplées « par les rancœurs, frustrations, désirs d'émancipation et de compensation », l'engageant dans la direction inverse d'une « glorification de l'obéissance, de la soumission, de l'ascétisme et d'un mariage délibidinisé[54] ». Ce faisant, l'homme canadien-français s'est construit en niant une part de lui-même, une part de ses « besoins instinctuels inscrits au cœur de l'être[55] » qui ne cessaient d'être réprimés par l'autorité religieuse et les pressions culturelles qu'elle engendrait, d'où sa nature désorganisée et vulnérable. Mais les choses changent, conclut finalement le psychiatre:

> Notre surmoi collectif s'adoucit peu à peu. Les motifs qui lui avaient donné sa forme se sont atténués. La collectivité est plus instruite, mieux pourvue, plus sûre d'elle-même, plus nombreuse et plus forte. De nouveaux points et de nouvelles formes d'autorités sont apparus au sein de l'État, des syndicats, des corps intermédiaires et des universités. Ces diverses autorités dialoguent entre elles, collaborent, se comparent, se surveillent et rendent ainsi improbable la résurgence du monolithisme d'antan[56].

Bref, une révolution tranquille est en cours. Elle offre, aux yeux de Laurin, les conditions d'une « définition nouvelle des rapports entre autorité et liberté » et elle permet d'envisager « que, par approximations successives, nous en arriverons à instaurer un état qui favorisera davantage la pleine réalisation des possibilités de chacun[57] ». Sans qu'elles soient encore bien établies dans leur complémentarité et leur possible évolution commune, les relations organiques entre le développement de la personnalité des individus dont

52. *Ibid.*
53. *Ibid.*, p. 176.
54. *Ibid.*
55. *Ibid.*, p. 179.
56. *Ibid.*, p. 181.
57. *Ibid.*, p. 182.

la clinique s'occupe, ainsi que le rappelle Laurin au début de l'article, et les évolutions de la société sont ici esquissées par le psychanalyste qui semble découvrir le potentiel de cette lecture croisée. Il va d'ailleurs s'y attarder comme le laissent entendre les six paragraphes finaux rajoutés pour la publication de l'article dans *Recherches sociographiques*[58] qui explorent la possibilité de transformations récentes des relations entre autorité et personnalité.

Les incertitudes de 1961 semblent bien s'être estompées. Laurin cherche et trouve, dans son analyse du Québec et de sa situation névrotique, la motivation intellectuelle, les raisons concrètes, les appuis solides pour s'engager pleinement dans la défense de l'indépendance. Cette dernière viendra, selon Picard — qui s'appuie sur un témoignage tardif de Laurin —, de sa pratique psychiatrique, de ses consultations à son cabinet privé de la rue Pagnuelo:

> Je voyais des gens résignés, tristes, passifs, découragés. La partie saine de leur personnalité était affectée par une importante perte de confiance en soi et la conviction d'être pour toujours né pour un p'tit pain. Notre histoire collective empêchait de développer des comportements individuels heureux. J'ai examiné les dimensions psychologiques de la vitalité de notre peuple. Lorsqu'on voit des défauts, des lacunes, il faut traiter. Pour moi, le remède ne pouvait être que politique en créant un État fort, puissant, qui corrige les effets négatifs de la Conquête[59].

Bien qu'il faille toujours prendre avec précaution les analyses rétrospectives de Laurin, qui a tendance à réécrire l'histoire à l'aune de son propre récit[60], force est de constater qu'il va se rapprocher de l'indépendantisme d'abord en votant pour le RIN en 1966, puis en adhérant en 1968 au Mouvement souveraineté-association de René Lévesque, qui fusionne avec le Ralliement national pour former le tout nouveau Parti québécois. Présent au congrès de fondation qui se déroule du 11 au 14 octobre 1968, Laurin est d'ailleurs élu membre du conseil exécutif du parti, mais aussi nommé président de ce même conseil par Lévesque. Son entrée en politique et dans la lutte pour l'indépendantisme est ainsi actée. Lui reste à théoriser cet engagement.

LE SOUVERAINISME COMME SOIN

Sans que l'on puisse clairement identifier ses origines réelles, le tournant souverainiste de Laurin est accompli en octobre 1969, lorsqu'il signe la préface

---

58. Le tapuscrit de la conférence conservé dans les archives Laurin au Centre d'archives régional de Charlevoix à Baie-Saint-Paul (P26 B1 13) s'arrête à ce qui est, dans le texte publié, le premier paragraphe de la page 180.
59. Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 186.
60. Ce fut le cas avec ses interventions dans l'histoire de la psychiatrie québécoise. Voir Alexandre Klein, «Préparer la révolution psychiatrique depuis Paris…», *loc. cit.*

de l'ouvrage du juriste Guy Bertrand intitulé *Québec souverain — Avons-nous les moyens ?*, publié par le Parti québécois. Il y reprend en effet à son compte le récit fondateur du peuple québécois qu'il dénonçait comme un mythe en 1961. Dans ce court texte, republié en conclusion de *Ma traversée du Québec* parue l'année suivante[61], Laurin rappelle que le Québec a été fondé par des Français, et qu'à titre de « coloniaux », les Québécois ont toujours aspiré à une liberté que les relations avec la mère patrie et ses représentants ne leur laissaient pas toujours. La conquête anglaise, poursuit-il, mit fin à ce rêve d'indépendance déjà présent dès le début du XVIII[e] siècle, mais qui rejaillira avec l'insurrection de 1837. Ce sursaut de fierté du peuple québécois, explique-t-il ensuite, lui laissa un « sentiment d'amertume et une peur de l'aventure » qui le poussa à se « replier à nouveau[62] ». Mais, selon lui, « l'option de la souveraineté » est « toujours présente dans l'âme collective[63] », car l'indépendance est « pour la nation québécoise une aspiration naturelle[64] ». C'est elle qui doit, selon cette perspective très téléologique, « donner à ce peuple meurtri son identité définitive, le délivrer de ses mauvais souvenirs, de ses complexes et de ses mythes, susciter la fierté, assurer sa dignité et galvaniser ses énergies[65] ».

S'il rallie ainsi le récit historique de la survivance[66] qu'il dénonçait comme mythique en 1961, il retrouve aussi les conditions d'existence du nouveau nationalisme qu'il appelait alors de ses vœux. L'indépendance ne peut plus, à ses yeux, être retardée, car elle est « devenue une nécessité économique[67] ». C'est tout l'objet du livre qu'il préface, mais c'est aussi l'une des conditions qu'il cherchait en 1961 lorsqu'il affirmait que le nationalisme nouveau, celui, autrement dit, avec lequel il serait en accord, devrait se fonder sur les « humbles réalités du métier, de la profession et de la famille », citant alors « [l]'ouvrier, le cultivateur, l'artiste, le savant » comme acteurs centraux du nationalisme par leurs apports « aux richesses de la nation[68] ». Rien ne

---

61. Camille Laurin, « La souveraineté du Québec », *Ma traversée du Québec*, Montréal, Les Éditions du jour, 1970, p. 165-170.
62. *Ibid.*, p. 165.
63. *Ibid.*, p. 166.
64. *Ibid.*, p. 169.
65. *Ibid.*
66. Bien que les raisons de ce ralliement restent obscures à cette heure, il est intéressant de noter que le RIN, duquel Laurin se rapproche à partir de 1966, a placé l'histoire au cœur de son discours, et en particulier l'interprétation proposée par l'École de Montréal. Interprétation que Laurin va lui aussi s'approprier, à l'instar d'autres penseurs indépendantistes de l'époque tels Pierre Vadeboncoeur, Pierre Maheu, Hubert Aquin ou Jean Bouthillette. Voir à ce propos : Sophie Imbeault, « La Conquête comme marqueur identitaire chez les intellectuels indépendantistes, 1960-1970 », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 23, n° 2, printemps 2023, p. 13-51.
67. Camille Laurin, « La souveraineté du Québec », *loc. cit.*, p. 169.
68. Camille Laurin, « Le séparatisme est-il une maladie ? », *loc. cit.*, p. 79.

retient donc plus Laurin de militer activement pour l'indépendance du Québec, et ce, dès maintenant: «Il n'est plus permis, en cette heure tragique, de se fier à un pouvoir qui nous a ignorés ou trahis. Nous ne pouvons plus compter que sur nous-mêmes. Nous n'avons plus le droit de nous dérober à nos responsabilités. […] Si la peur nous retient encore, nos enfants nous accuseront de lâcheté[69]», affirme-t-il sans détour. Car donner au Québec son indépendance, c'est bien plus qu'un geste politique à ses yeux. C'est un geste thérapeutique en ce sens que c'est lui permettre d'enfin «s'appartenir», «de se libérer des freins qui le retiennent», de «trouver son identité définitive et de se donner les moyens de ressembler à ce qu'il y a de meilleur en lui-même[70]». Le souverainisme est un soin apporté au peuple canadien-français dont la personnalité était jusqu'alors confuse, tourmentée, divisée, inachevée. C'est une démarche thérapeutique collective.

C'est ce que Laurin explicite et détaille dans son *Témoignage*, paru en 1972 aux éditions du Parti québécois. Dans ce petit opus, le désormais député de Bourget commence par revenir sur ses propres doutes et sur le temps qu'il lui a fallu pour prendre conscience de la nécessité de l'indépendance, de l'urgence qu'il y avait à libérer le Québec «des dangers qui menacent son existence», et à «assurer son épanouissement[71]»: «je me demande souvent pourquoi, il a fallu tout ce temps pour que mes yeux se dessillent et contemplent enfin la vérité[72].» Il détaille ensuite, dans la lignée de ses précédents textes, les raisons qui ont conduit le peuple québécois à «être confus, tourmenté, divisé contre lui-même, inachevé, incapable d'intégrer les éléments de sa riche personnalité, d'harmoniser ses aspirations et son action, d'inscrire ses rêves dans la réalité, de secouer les tutelles, de vaincre ses peurs, d'affronter l'inconnu à ses risques et périls, d'assumer pleinement sa liberté, son histoire et son existence[73]».

C'est, sans surprise, dans l'histoire que Laurin trouve les sources de cet inachèvement de la personnalité québécoise: les pouvoirs coloniaux successifs, la France puis la Grande-Bretagne, ont, dit-il, asservi et aliéné «l'habitant[74]», engendré une «nation empêchée[75]». C'est ce qui a «retardé d'autant la constitution de sa personnalité collective et a conféré à celle-ci son caractère angoissé et chaotique[76]». Cette insécurité du peuple québécois l'a conduit

69. Camille Laurin, «La souveraineté du Québec», *loc. cit.*, p. 169-170.
70. *Ibid.*, p. 170.
71. Camille Laurin, *Témoignage…*, *op. cit.*, p. 5.
72. *Ibid.*
73. *Ibid.*
74. *Ibid.*, p. 7.
75. *Ibid.*, p. 8.
76. *Ibid.*, p. 9.

à être fasciné par l'Autre et à s'y identifier à « la manière de l'enfant qui vit dans la dépendance du nourrissage[77] ». La personnalité du peuple québécois s'est donc forgée sur la base d'identifications successives, mais incomplètes, depuis la France, mère devenue, après la défaite de 1760, « marâtre » qui l'abandonne à l'ennemi, jusqu'aux États-Unis qui infiltrent l'esprit québécois, y portant des « maladies[78] » sociales dont il lui faut ensuite s'autonomiser, en passant par « l'envahisseur anglais » qui a toujours essayé « de lui voler son âme par des moyens aussi puissants que sournois », mais auquel il vouait aussi « une admiration et une sympathie » certaines[79]. On retrouve ici une rhétorique commune à nombreux penseurs de l'indépendance, dont le journaliste Jean Bouthillette qui propose, à la même période, une analyse somme toute assez semblable de l'aliénation de la personnalité des Canadiens français, notamment à la suite de la Conquête. « Depuis deux siècles, nous ne sommes plus seuls dans notre pays. Non plus qu'en nous-mêmes. […] Nous voici devenus totalement étrangers à nous-mêmes[80] », affirme-t-il dans son essai *Le Canadien français et son double*, paru lui aussi en 1972.

Ainsi, comme le résume Laurin, la bataille pour la libération et l'unité de l'âme québécoise passe donc par une bataille contre soi-même, car « les pouvoirs extérieurs contre lesquels le Québécois doit se battre sont également installés au cœur même de sa personnalité avec laquelle ils se confondent[81] ». C'est ce qui explique que, pour assurer enfin « l'épanouissement de l'être collectif », le peuple québécois doit commencer par développer une « connaissance exacte de soi » qui lui permette

> […] de se rendre compte qu'il ne doit plus craindre ses maîtres successifs et qu'il ne leur doit plus rien maintenant qu'il a intériorisé sous forme de normes et de valeurs leur héritage respectif, que ces héritages se sont ajoutés à son propre fond pour former une nouvelle réalité qui s'appelle l'âme québécoise, que cette nouvelle réalité peut et doit s'inscrire dans un modèle spécifique d'organisation économique, sociale, politique et culturelle, en vertu d'un choix et d'un effort collectif[82].

Bref, l'émancipation doit passer par le développement d'« une psychologie et d'une psychothérapie collectives[83] », c'est-à-dire d'un travail de connaissance,

---

77. *Ibid.*
78. *Ibid.*, p. 19-20.
79. *Ibid.*, p. 13.
80. Jean Bouthillette, *Le Canadien français et son double*, Montréal, L'Hexagone, 1989 [1972], p. 14 et 50.
81. Camille Laurin, *Témoignage*, *op. cit.*, p. 21.
82. *Ibid.*, p. 22.
83. *Ibid.*, p. 23.

puis de traitement de l'âme québécoise. C'est l'objet de la deuxième partie du texte.

Laurin débute cette deuxième partie de son *Témoignage* en rappelant que ces réflexions doivent beaucoup à sa formation et à son expérience professionnelle: «On ne peut que transposer malgré soi dans sa philosophie propre, sa méditation et son action de citoyen les motivations qui nous ont fait choisir telle profession[84].» Puis il ajoute une précision qui nous éclaire sur la manière dont il entrevoit désormais les relations entre psychiatrie et politique: «D'autant plus que la politique est une science humaine et qu'à ce titre elle entretient des rapports étroits, ressemblances, analogies, complémentarités avec ces autres sciences qui font l'objet de mon étude et de ma pratique[85].» Laurin est désormais sûr de sa contribution et au clair avec les potentiels apports de la psychologie, de la psychiatrie et de la psychanalyse à la politique: «Lorsqu'elle est utilisée en politique, cette approche ne reste pas longtemps au niveau de l'événement, mais plonge aussitôt vers ses racines […]. Elle découvre ainsi à la politique une dimension et un sens qui permettent de la mieux situer[86].» La psychiatrie et la psychanalyse conduisent en effet le clinicien «à étudier son malade dans toutes ses dimensions, saine et morbide, passée et présente, consciente et inconsciente, génétique et dynamique, existentielle et structurale, ainsi que dans tous les secteurs de sa personnalité[87]». Le malade livre «son être tout entier» au psychanalyste. De consultation en consultation, ce dernier finit ainsi par accumuler des «milliers d'observations qu'il compare et qui font surgir en son esprit des hypothèses qu'il tente ensuite de confirmer ou d'infirmer par les observations ultérieures qu'il effectue dans son propre champ et dans tous les autres secteurs de l'activité collective[88]». Voilà pour la méthode. Pour le contenu, Laurin procède à une comparaison entre le développement de l'individu et le développement d'un peuple qui fait écho à ses analyses précédentes.

Il note l'importance des «expériences du premier âge[89]», des premiers attachements et des premières autorités dans la construction et l'affirmation de la personnalité, individuelle comme collective. Puis il constate que cette «période de préparation et d'apprentissage» doit un jour prendre fin: «l'enfant devenu homme se retrouve devant des défis qu'il se doit de relever pour le meilleur et pour le pire: choix et engagements professionnels, conjugaux,

84. *Ibid.*, p. 23.
85. *Ibid.*, p. 23.
86. *Ibid.*, p. 24.
87. *Ibid.*, p. 25.
88. *Ibid.*
89. *Ibid.*, p. 26.

idéologiques, communautaires, etc.[90]» Parfois, celui-ci hésite, poursuit Laurin, dont on ne sait alors s'il parle du Québec ou de lui-même, car il ne suffit pas de se sentir prêt: l'«épreuve suprême et véritable est celle de l'action, qui seule finit de révéler l'homme à lui-même[91]». Mais une personnalité dont le développement s'est retrouvé, pour une raison ou pour une autre, «ralenti, inhibé ou infléchi[92]» aura plus de difficultés à prendre son envol. Face aux choix à faire, elle déploiera alors toutes sortes de compromis «funestes» qui «ne peuvent qu'engendrer une insatisfaction profonde[93]» et laisser le sujet dans une «sourde angoisse» où il se sent «morcelé et divisé[94]». C'est l'état dans lequel Laurin a trouvé les Québécois de langue française: «j'ai retrouvé chez la plupart de mes patients francophones, à des degrés divers, ces constellations caractérielles, ces tonalités dépressives, ces compromis, ce sentiment d'inachèvement et cette carence de l'identité[95].» Il a même retrouvé certains traits chez lui et chez d'autres, le convaincant qu'il s'agissait d'un «héritage collectif que seule une psychothérapie collective pouvait remanier[96]».

Le premier obstacle à ce traitement reste l'âme québécoise elle-même qui «a intériorisé les modèles français, anglais et américains auxquels il [le Québécois] est obligé de s'opposer pour se poser et s'épanouir[97]». Le Québécois, explique Laurin dans la lignée de ses analyses précédentes, éprouve donc «le sentiment de s'attaquer, de se blesser et de se diminuer lui-même en s'en prenant à l'autre», «ce qui peut l'amener à renoncer au combat»[98]. Mais un travail a été engagé par le peuple québécois, nous dit le psychiatre, «depuis trente ans et à une cadence accélérée ces dix dernières années[99]», pour opérer «une révision fondamentale et globale de sa situation[100]». Force est néanmoins de constater que beaucoup reste à faire et notamment s'affranchir de ce qui est, aux yeux de Laurin, le principal obstacle à l'épanouissement et à la pleine réalisation du Québec: le régime fédéral.

L'histoire récente le prouve d'ailleurs selon le politicien-psychanalyste qui revient sur l'établissement de la constitution canadienne, sur la position

90. *Ibid.*, p. 29.
91. *Ibid.*
92. *Ibid.*
93. *Ibid.*, p. 30.
94. *Ibid.*, p. 31.
95. *Ibid.*, p. 32.
96. *Ibid.*, p. 32.
97. *Ibid.*, p. 36.
98. *Ibid.*, p. 37.
99. *Ibid.*, p. 39.
100. *Ibid.*, p. 39-40.

minoritaire des Québécois à Ottawa, sur leur attachement au « gouvernement de Québec », puis sur l'extension du pouvoir d'Ottawa pendant la Seconde Guerre mondiale et son accaparement une fois les hostilités finies. Même si la Révolution tranquille vint un temps freiner cette poussée et permit de reconquérir « une partie du terrain perdu[101] », lorsque le gouvernement québécois demanda une révision de la constitution, « il se heurta à un mur[102] ». Puis vint la Charte de Victoria, cette « attaque frontale » d'Ottawa, ce « marché de dupes[103] » qui n'empêcha pas le pouvoir fédéral de poursuivre ses manœuvres d'envahissement du champ des compétences québécoises. « Cette menace mortelle et proche place donc le Québec au pied du mur[104]. » C'est le moment du choix, un choix « urgent, mais difficile[105] », que le peuple québécois tente de repousser par « angoisse d'une émancipation, d'une liberté qu'il redoute autant qu'il la désire[106] ». En effet, telle est l'âme québécoise, tiraillée, déchirée, apeurée, profondément névrotique, du fait de son histoire et de son héritage collectif. Seuls « une prise de conscience, un engagement et une action[107] » lui permettront de disloquer ses compromis névrotiques et de « les remplacer par une conduite adaptée qui lui apportera la plénitude, le bien-être et l'épanouissement qui sont à sa portée[108] ».

Or, conclut Laurin, cette psychothérapie collective « est commencée depuis longtemps et ne fait que s'intensifier au fil des années[109] ». Elle s'incarne dans tous les gestes posés par les artistes, les hommes de science, les entrepreneurs, les gestionnaires ou les simples citoyens qui s'activent à construire les « morceaux de notre personnalité de demain » et qui « invitent à imiter ceux qui les observent[110] ». Parmi eux, René Lévesque, « moteur, fer de lance et artisan » de cette Révolution tranquille qui pendant quelques années a mobilisé toute la collectivité québécoise autour de ce nécessaire « travail d'analyse et de restauration[111] ». Ainsi, en le rejoignant dans ses efforts, en passant en politique, Laurin confie n'avoir pas eu le sentiment d'abandonner son travail professionnel, « mais de le situer et de le poursuivre

101. *Ibid.*, p. 46.
102. *Ibid.*, p. 47.
103. *Ibid.*
104. *Ibid.*, p. 50.
105. *Ibid.*, p. 51.
106. *Ibid.*, p. 52.
107. *Ibid.*, p. 54.
108. *Ibid.*, p. 55.
109. *Ibid.*
110. *Ibid.*
111. *Ibid.*

à un autre niveau[112]», contribuant ainsi, comme il le faisait avec ses patients de l'Institut Albert-Prévost, à faire retrouver à la collectivité québécoise son unité, sa liberté et sa paix intérieure.

Mais sa principale contribution à cette maturation en cours, cette «œuvre belle et forte» qui «contribue[ra] à sa manière» à cette psychothérapie en cours, «en démontre[ra] l'efficacité et en avance[ra] le terme»[113], n'arrivera que quelques années plus tard, quand, à la suite de l'élection du premier gouvernement du Parti québécois en 1976, Laurin, nommé ministre d'État au Développement culturel, se voit confier par René Lévesque la tâche de résoudre les problèmes de la loi 22, la loi sur la langue officielle adoptée en juillet 1974. «Docteur, vous allez me corriger ça[114]», lui aurait-il dit. Laurin allait en effet engager une réforme profonde de la question linguistique, participant, à sa mesure, à la psychothérapie collective en cours.

LA LOI 101

Certes, le mandat que le Conseil des ministres confia à Laurin le 15 décembre 1976 était sans équivoque: «Préparer une révision en profondeur de l'ensemble de la Loi sur la langue officielle de façon à donner au français la place qui lui revient dans la société québécoise[115].» Mais le projet avec lequel le ministre-médecin revint au même conseil le 16 février 1977 surprit par son ampleur et sa fermeté[116]. Le projet de loi 1 allait bien plus loin que ce que souhaitait Lévesque, qui resta étonné par son exhaustivité et sa radicalité. «Je ne vous en demandais pas tant[117]», lança-t-il au ministre. Il faut dire que, dans la lignée de sa conception thérapeutique de la politique, Laurin avait imaginé et conçu, avec l'aide de Fernand Dumont, Henri Laberge et Guy Rocher notamment, une loi «qui s'inscrive dans l'Histoire, qui en reprenne le fil pour réparer toutes les blessures»: «Je voulais faire une loi qui répare, qui redresse et qui redonne confiance, fierté et estime de soi à un peuple qui tenait à sa langue, mais qui était devenu passif et résigné[118].» Loi thérapeutique, donc, qui est aussi pensée comme un marchepied vers l'indépendance tant désirée. D'ailleurs, Laurin rédige le projet de loi comme si le Québec était déjà souverain, ainsi qu'il le confie lui-même: «Une fois qu'un peuple a reconquis son identité, qu'il a réparé les injustices économiques et les

112. *Ibid.*, p. 56.
113. *Ibid.*, p. 55.
114. Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 240.
115. *Ibid.*, p. 241.
116. *Ibid.*, p. 257.
117. *Ibid.*, p. 261.
118. *Ibid.*, p. 247.

aliénations culturelles, il est normal qu'il veuille mener ses propres affaires. Dans ce projet de loi, on se comportait déjà en pays souverain[119].» Mais le projet de loi fait des remous au sein même du conseil des ministres, et il faut toute la détermination et l'écoute de Laurin pour qu'il puisse aller de l'avant.

Le livre blanc rendu public le 1er avril 1977 sous le titre *La Politique québécoise de la langue française* donne un bon aperçu du projet comme des intentions de Laurin (et ce, même s'il a été principalement rédigé par Fernand Dumont). Dès l'avant-propos, on retrouve par exemple la rhétorique historique chère à Laurin:

> Voilà deux siècles que, dans ce pays, la langue française provoque des discussions et des débats. Sans cesse elle a surmonté des défis, affronté des périls. Lors de la conquête de 1760, à la Chambre d'assemblée de 1791, au moment de l'Union en 1840, à l'occasion des décisions successives où ont été brimés les droits scolaires des francophones dans d'autres provinces du Canada, en tant de circonstances difficiles dont on retrouve encore aujourd'hui des exemples éclatants, le sort de la langue française n'a été assuré que par l'affirmation tenace de ceux qui en maintiennent la présence sur le continent américain[120].

Plus loin, son projet psychiatrico-politique affleure lorsque le texte précise: «C'est dans le sens d'une recherche de maturation que se situe l'objet d'une politique de la langue au Québec[121].» Le projet de loi vise à redonner le pouvoir à la majorité francophone. Il l'incite à «ressaisir le pouvoir qui lui revient, non pour dominer, mais pour s'imposer au rang et dans tout l'espace qui convient à son importance[122]», car «[g]arantir l'usage de sa propre langue, cela fait partie de la tâche d'établir historiquement un peuple de manière qu'il ne soit plus vulnérable à la dissolution[123]». Le but est clair: redonner au peuple québécois son identité propre et le sortir de son état névrotique chronique.

> Tant qu'un peuple se sent fragile, menacé et vulnérable aux attaques extérieures, il tend à se replier sur lui-même dans une aire prudemment circonscrite où sa marge de manœuvre réduite lui permet mieux de contrer les influences adverses. Ce fut longtemps le cas d'une petite collectivité francophone exposée aux grands vents anglicisants de l'Amérique sans protection efficace pour assurer sa culture. Cette insécurité chronique a engendré des sentiments légitimes de méfiance […]. Le temps est venu de cesser de penser notre avenir en termes de timide survivance, de retrouver le sens de notre vraie grandeur[124].

---

119. *Ibid.*
120. Camille Laurin, *La politique québécoise de la langue française présentée à l'Assemblée nationale et au peuple du Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1977, p. 1.
121. *Ibid.*, p. 21.
122. *Ibid.*, p. 31.
123. *Ibid.*
124. *Ibid.*, p. 65-67.

Lorsque le projet de loi 1, intitulé *Charte de la langue française au Québec*, est déposé à l'Assemblée nationale le 27 avril 1977, Laurin ne peut à nouveau s'empêcher d'en souligner l'aspect historique et réparateur: «Ce projet de loi s'inscrit dans notre histoire. Il marque la fin d'un chapitre qui a trop longtemps duré et en inaugure un autre où, avec une sérénité tranquille, non seulement nous affirmerons notre existence, mais nous prendrons tous les moyens d'assurer notre développement dans toutes les sphères et dimensions de notre vie collective[125].»

On retrouve le même argumentaire, la même rhétorique dans la bouche de Laurin, quelques mois plus tard, lorsque le projet de loi, désormais nommé 101, passe en deuxième lecture à l'Assemblée. Après avoir rappelé le refus du peuple québécois de disparaître à la suite de la Conquête et sa volonté de «rester lui-même[126]» à travers les épreuves qu'il rencontra ensuite dans l'Histoire, et dont l'énoncé reprend les grandes lignes du *Témoignage* de 1972, Laurin réaffirme son projet de loi comme la première étape nécessaire à la maturation de la personnalité du peuple québécois, et à son épanouissement dans l'indépendance:

> Le Québec se doit de parachever, sur tous les plans, la nation qu'il constitue, de se donner les pouvoirs et les ressources qui lui sont nécessaires à cet effet et de rechercher avec la nation voisine, sur la base de l'intérêt et de l'amitié, les meilleurs relations et accords possible [sic]. C'est dans cette perspective que se situe la politique linguistique du gouvernement. C'était le premier geste à poser, car la langue est le fondement même d'un peuple, ce par quoi il se reconnaît et il est reconnu, qui s'enracine dans son être et lui permet d'exprimer son identité[127].

L'analyse du psychiatre sur l'âme québécoise est au cœur de son discours de défense du projet de loi qui doit permettre, selon lui, à «cette société essentiellement française» d'inscrire «enfin son âme dans le paysage, dans les grandes structures et institutions de sa vie collective […] pour qu'elle se déploie d'une manière complète et visible, pour qu'elle se reconnaisse dans les signes extérieurs de son identité[128]». En effet, jusqu'ici, «l'âme québécoise n'a pas vraiment réussi à s'inscrire dans un paysage culturel aux traits qui lui correspondent, un peu comme une âme en exil qui compose avec les objets et les institutions qu'elle n'a pas produits[129]». Désormais, grâce à cette loi, la majorité francophone pourra retrouver «la fierté, la confiance en soi, la

---

125. Conférence de presse de Camille Laurin, citée par Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 290.
126. Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 31e législature, 2e session, 19 juillet 1977, p. 2184.
127. *Ibid.*, p. 2186.
128. *Ibid.*, p. 2190.
129. *Ibid.*

dignité, la maturité, le progrès dont elle a besoin et qu'elle mérite. Elle lui donnera le goût d'aller plus loin et d'assumer bientôt la maîtrise de son destin, après qu'elle lui aura prouvé que cela est possible et qu'elle en est capable[130]».

Le discours que Laurin tient pour clore les débats de la troisième lecture du projet de loi le 26 août 1977 creuse ce même sillon, affirmant sa Charte comme un «geste capital qui renverse le cours de notre histoire des deux derniers siècles qui oriente dans le sens de la maturité, de la création et de l'ouverture au monde notre existence collective[131]». La loi 101 est une loi de libération: «Débarrassé ou presque de ses glaces, le fleuve de notre vie commune coule désormais et à nouveau vers la mer avec ampleur, librement, avec toute sa force[132]». Elle est un moment d'affirmation du peuple québécois: un «moment de mutation et de cristallisation où notre peuple s'est à la fois retrouvé et transformé, où il a pris conscience de sa singularité au moment même où il l'affirmait avec sérénité et assurance, où il a repris possession à la fois de sa langue et de son pays, où il a vibré collectivement à l'évocation d'un passé où il se racine et d'un avenir où il se projette[133]». La Charte de la langue française n'est donc, pour le dire autrement, «rien d'autre que le geste d'un peuple qui est résolu à vivre sa vie[134]».

La démarche thérapeutique de Laurin est claire, même pour ses principaux opposants. Dans *The Gazette* du 6 août 1977, la journaliste Greta Chambers explique ainsi avec une pointe d'ironie, dans un article intitulé «Diagnosis: Inferiority complex and Dr. Laurin has the treatment»: «Camille Laurin is, of course, right. He's the doctor. It is he who has been called upon to diagnose and then prescribe for the patient. There has been some controversy over the identity of the patient. But using Laurin's criteria, his prescription has been in the best tradition of psychiatric treatment[135]». Le docteur Laurin, en bon psychothérapeute qu'il est, a engagé son traitement en commençant par le support même de la parole qu'est la langue, quitte à, pour cela, achever le Canada, comme semble laisser entendre une caricature de presse conservée dans ses archives et qui le montre en Docteur Tulp donnant aux députés du Parti québécois sa leçon d'anatomie sur le cadavre du Canada (Figure 2). Il poursuivra sa thérapie avec la publication, en 1978, de son livre blanc intitulé *La politique québécoise du développement culturel,* dans lequel il convie tous

130. *Ibid.*, p. 2193.

131. Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 31e législature, 2e session, 26 août 1977, p. 3474.

132. *Ibid.*

133. *Ibid.*

134. *Ibid.*, p. 3475.

135. Gretta Chambers, «Diagnosis: Inferiority complex and Dr. Laurin has the treatment», *The Gazette*, 6 août 1977, p. 7.

les Québécois à se réunir autour d'un projet de société et d'une conception de la culture entendue au sens large comme « un milieu de vie » englobant « l'ensemble de l'existence »[136].

Figure 2

« Caricature de Laurin en Dr Tulp », Fonds Laurin
Centre d'archives régional de Charlevoix à Baie-Saint-Paul (P26 A1 14)

CONCLUSION

Une quinzaine d'années sépare le Laurin fédéraliste, dont on trouve encore des traces vivaces dans le texte du *Devoir* de 1961, et le Laurin ardent souverainiste défenseur du projet de loi 101. Entre les deux, une véritable révolution s'est opérée. Dans la société québécoise certes, qui a engagé sa Révolution tranquille, dans la psychiatrie même qui a tenté de suivre le mouvement[137], mais surtout dans la pensée de Laurin. Celui qui voyait dans le nationalisme de la survivance le reflet des névroses du peuple canadien-français n'hésite pas à s'inscrire, dix-sept ans plus tard, parmi les « continuateurs de la pensée de

136. Gouvernement du Québec, *La politique québécoise du développement culturel*, Québec, 1978, vol. 1, p. 9.

137. Alexandre Klein, « "Une Révolution tranquille au chapitre de la psychiatrie" ?... », *loc. cit.*

Lionel Groulx[138]». Or ce renversement n'est pas le fait d'une prise de conscience tardive, d'une soudaine épiphanie ou d'un retournement opportuniste, c'est le résultat d'un travail analytique et thérapeutique de longue haleine.

Comme il le laisse entendre dans son *Témoignage*, Laurin a lui-même suivi le chemin qu'a pris le peuple québécois pour se sortir de ses névroses, de ses dominations conscientes et inconscientes, de ses représentations trompeuses, et ce afin de s'assumer comme une personnalité pleine, autonome et fière de son identité, de son histoire et de sa spécificité. En devenant ministre et en proposant la loi 101, le médecin Laurin s'est en effet accompli en tant que sujet, assumant pleinement ses choix, ses orientations et finalement ses responsabilités. « L'épreuve suprême et véritable est celle de l'action, qui seule finit par révéler l'homme à lui-même[139] », affirmait-il dans son *Témoignage* de 1972. En s'engageant en politique, Laurin s'est révélé à lui-même, à la fois comme souverainiste, mais aussi comme thérapeute. Au niveau individuel de sa pratique psychiatrique, il n'était en effet pas en mesure de pleinement régler les problèmes de ses patients et patientes dont la personnalité troublée, voire névrosée n'était que le reflet, le résultat d'une personnalité collective inachevée. Il lui fallait donc, pour mieux les soigner, se donner les moyens de soigner le Québec. L'établissement progressif de sa pensée psychiatrico-politique, dont j'ai retracé ici les grandes étapes, mais dont il reste encore à affiner l'analyse, notamment à la lumière du contexte sociopolitique bouillonnant dans lequel elle s'inscrit, a participé, pour l'intellectuel qu'est foncièrement Laurin, à l'épanouissement concret de sa personnalité, à son avènement en tant que thérapeute complet, achevé, parce que pouvant légitimement traiter les Québécois au niveau individuel autant que collectif. La politique a ici fait office de psychothérapie individuelle. Mais ce n'était qu'une première étape. Nécessaire certes, mais insuffisante.

Comme le fait tout bon psychanalyste qui doit d'abord suivre une analyse avant de devenir thérapeute, Laurin devait lui-même se libérer des carcans autoritaires et névrotiques qui pesaient sur lui de manière à ensuite mieux soigner le peuple québécois. En ce sens, sa conversion personnelle au souverainisme, à propos de laquelle beaucoup de zones d'ombre subsistent, était un préalable nécessaire à son action thérapeutique, le chemin à parcourir pour ensuite mieux y guider le Québec. En effet, la politique est aussi, et surtout, une psychothérapie collective pour Laurin. L'amélioration de la vie des Québécois, la résolution des problèmes sociaux du Québec nécessitaient une thérapie, un traitement du peuple québécois, puisque ses problèmes

---

138. Camille Laurin, « Discours à l'occasion du centenaire de Lionel Groulx », 13 janvier 1978, Archives Laurin, Centre d'archives régional de Charlevoix à Baie-Saint-Paul, P 26 A3 15 4 29.

139. Camille Laurin, *Témoignage…*, *op. cit.*, p. 29.

s'enracinaient dans l'épanouissement même de son âme, le développement confus et obstrué de sa personnalité collective. Or, contrairement à ce qui en a souvent été dit, le traitement proposé par Laurin n'a rien d'une «thérapie de choc[140]». Loin de ce paradigme thérapeutique de la psychiatrie qui consistait à choquer le corps — par l'insuline, les électrochocs ou encore le cardiazol — afin de mieux libérer la parole, Laurin proposa au contraire un accompagnement psychanalytique progressif et sur le long cours afin de permettre à l'âme québécoise de se libérer de ses névroses, certes, mais surtout de pleinement s'épanouir, d'atteindre la maturité. L'adoption de la Charte de la langue française, si elle était essentielle à cette démarche tant «la langue est le fondement même d'un peuple, ce par quoi il se reconnaît et il est reconnu, qui s'enracine dans son être et lui permet d'exprimer son identité[141]», n'était ainsi qu'une étape vers le geste politico-thérapeutique ultime, celui qui accomplirait et donc signalerait du même coup la guérison du peuple québécois: l'adoption de son indépendance.

On comprend mieux la profonde déception qui fut celle de Laurin, au soir du 20 mai 1980, lorsqu'il constata que son patient, le peuple québécois, n'était en fait pas prêt à privilégier «l'égalité à la subordination, la dignité à l'écrasement, la liberté aux tutelles, le bond en avant au recul, la fierté à l'humiliation […], l'épanouissement aux conflits épuisants[142]». Le thérapeute avait échoué et ressentait donc un grand vide (accentué, il faut le dire, par les décès successifs de sa femme et de sa petite-fille). Laurin songea d'ailleurs à tout abandonner pour retrouver la prêtrise[143], tel un enfant blessé qui se réfugie dans les jupons rassurants d'une mère autoritaire, mais réconfortante. Il finira par reprendre le dessus et le flambeau, poursuivant sa thérapie collective, en s'attaquant, dès novembre 1980, aux problèmes de l'éducation, «comme un prolongement de la loi 101 et un autre pas dans la longue marche indépendantiste[144]». Bref, comme une étape de plus dans la psychothérapie collective du Québec qu'il s'était donné pour tâche de mener à bien.

---

140. Jean Chartier, «Camille Laurin», *Encyclopédie canadienne*, 2014, https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/camille-laurin.
141. Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *Journal des débats de l'Assemblée*, 31e législature, 2e session, 19 juillet 1977, p. 2186.
142. Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *Journal des débats de l'Assemblée*, 31e législature, 4e session, 13 mars 1980, p. 5239.
143. Jean-Claude Picard, *op. cit.*, p. 340.
144. *Ibid.*, p. 344.

NUMÉRO RÉGULIER

ARTICLE

Francopol, un espace renouvelé ou parmi d'autres de l'histoire de la coopération policière internationale ?[1]

JONAS CAMPION
Département des sciences humaines, UQTR
Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)

RÉSUMÉ

Francopol est un réseau de coopération entre polices actives dans des espaces francophones qui a été fondé en 2008, après une longue phase de maturation. Sa naissance a notamment été portée par des acteurs québécois, à la suite des réformes de la formation policière dans la province et dans le cadre d'une politique internationale volontariste. Dans cet article, nous dressons l'histoire de cette naissance et de l'activité du réseau, et tentons par ce biais de le replacer dans une perspective longue de logiques de coopérations entre polices pour en comprendre les termes, les activités et les effets. Il s'agit de déterminer si et à quel titre Francopol est original par rapport à des structures antérieures ou toujours actives de coopération. Sur la base des archives de l'association et d'une démarche d'histoire orale menée avec certains de ses acteurs initiaux, les points abordés sont multiples: l'aspect linguistique et l'éclatement géographique du réseau, la signification de la formation policière et, enfin, les logiques de gestion et de circulation de l'information entre les membres de Francopol.

1. Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

MOTS CLÉS

Coopération policière, coopération internationale, Francopol, formation policière, polices, francophonie, histoire orale, temps présent

COOPÉRER ENTRE POLICES : NOUVELLES ET VIEILLES HISTOIRES

En plein essor depuis la fin du XIX^e^ siècle, la coopération internationale est un champ d'exercice très particulier de l'activité policière. Si des questions internationales s'y confrontent en matière de sécurité publique ou de répression du crime, c'est aussi un espace qui révèle les particularités des situations nationales de ses intervenants. Les lieux de dialogues entre policiers évoluent constamment, témoignant d'une fragilité de la dynamique coopérative. Malgré des acteurs qui insistent souvent dans leurs discours sur le caractère neuf des modalités de collaboration, force est de constater que des clivages identiques persistent au gré de la succession de ces structures. Ils touchent d'une part aux buts et à l'objet de la coopération policière. Ils se rapportent d'autre part à son institutionnalisation, à ses acteurs et aux modalités des contacts entre policiers au-delà des frontières. Au fil du temps, on constate encore la similarité et la répétition des difficultés de la coopération. Celles-ci touchent au principe même de la conception des échanges dans un domaine, la sécurité publique, contribuant à définir la souveraineté. Elles dépendent aussi des relations hiérarchiques et institutionnelles propres à chacun des pays impliqués ainsi qu'aux rapports et équilibres politico-diplomatiques qui l'encadrent. Réalité évolutive, la coopération policière révèle autant qu'elle contribue à influencer les évolutions de la construction sociale et politique du risque et de l'exercice de la sécurité publique[2].

Bâtis sur des craintes politiques, les débuts de la coopération policière, autour de la lutte contre les anarchistes de la fin du XIX^e^ siècle ou de l'histoire de la Commission internationale de police criminelle[3], ont déjà été étudiés. Son histoire a encore pu être analysée à l'aune de la surveillance des mouvements indépendantistes et nationalistes de la première moitié du vingtième siècle[4].

---

2. Neil Walker, « The Pattern of Transnational Policing », dans Tim Newburn (dir.), *Handbook of Policing*, Londres, Willan, 2003, p. 111-135.
3. Mathieu Deflem, *Policing World Society : Historical Foundations of International Police Cooperation,* Oxford, Oxford University Press, 2002 ; Jos Smeets, *Marius van Houten. Marechaussee en diplomaat*, Amsterdam, Boom, 2011 ; Laurent Lopez, « Terrorisme, banditisme, récidive… Genèse de la question d'une coopération policière européenne. France, Belgique, Luxembourg et Suisse, fin 19^e^–début 20^e^ siècle », dans Jonas Campion (dir.), *Organiser, innover, agir. Réformer et adapter les polices en Belgique (18^e^-21^e^ siècles),* Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2017, p. 49-65.
4. Daniel Bruckenhaüs, *Policing Transnational Protest: Liberal Imperialism and the Surveillance of Anticolonialists in Europe, 1905-1945*, Oxford, Oxford University Press, 2017.

La coopération policière a également longtemps pu recouvrir un volet de police économique : les historiens ont ainsi envisagé ses implications face à la gestion de la fraude, de la contrebande ou, en Amérique du Nord, lors de la prohibition[5]. Par contre, ceux-ci ne se sont pas encore emparés de ses épisodes les plus récents, au contraire des juristes ou des criminologues[6]. Replacé dans une perspective de moyenne durée, l'apport d'une histoire immédiate de la coopération est une démarche légitime, pour en déterminer tant le poids de ses pesanteurs passées que les inflexions ou particularités contemporaines.

LE MIROIR DE FRANCOPOL

À partir de l'exemple contemporain de Francopol, réseau international francophone de formation policière[7], nous espérons en comprendre les traits caractéristiques. Comment peut-on définir et historiciser ce que recouvre la coopération entre policiers ? Plus précisément, nous nous interrogeons sur l'éventuelle spécificité de Francopol, tant en termes diachronique (au regard de l'histoire de la coopération policière) que synchronique (au regard d'autres structures contemporaines de coopération policière).

Dans un premier temps, il faut s'interroger sur les conditions, les formes, mais aussi sur les acteurs de Francopol. Cela revient à considérer les liens entre les policiers (les individus), les polices (les institutions) et les États dans la mise en œuvre de ce dialogue transnational. Cela signifie également interroger la mémoire et la dépendance de ce réseau aux formes antérieures de coopération, alors que celle-ci est une réalité mouvante au centre de

---

5. Pour l'Amérique du Nord, voir Greg Marquis, *Policing Canada's Century*: *A History of the Canadian Association of Chiefs of Police,* Toronto, Toronto Press, 1993 ; Yannick Cormier, « La police des liqueurs 1921-1961 », *Les cahiers d'histoire. Sûreté du Québec*, vol. 3, nº 1, 2021, p. 2-9 ; *Idem*, « La lutte à la contrebande », *Magazine Gaspésie*, vol. 55, nº 3, 2018, p. 6-9.

6. Marc Alain, « Les heurts et les bonheurs de la coopération policière internationale en Europe, entre la myopie des bureaucrates et la sclérose culturelle policière », *Déviance et Société*, vol. 24, nº 3, 2000, p. 237-253 ; James Sheptycki, *En quête de police transnationale. Vers une sociologie de la surveillance à l'ère de la globalisation*, Bruxelles, Larcier – De Boeck, 2005 ; Pierre Berthelet, *Le paysage européen de la sécurité intérieure*, Bruxelles, Peter Lang, 2009.

7. Précisons, dès à présent, qu'au-delà de la consonance de l'acronyme (que les fondateurs du réseau assument), Francopol n'a pas de rapport direct avec les autres associations policières en « pol ». Interpol, fondée en 1923 en tant que Commission internationale de police criminelle (CIPC), ayant changé de nom en 1946, est une organisation intergouvernementale. Son objet est la coopération opérationnelle, avec notamment l'échange d'informations ou de renseignements portant par exemple sur des personnes recherchées. Plus récente, Europol est aussi un lieu de coopération opérationnelle. Fondée en 1998, c'est une agence communautaire de l'Union européenne en charge de la coordination dans la lutte contre la grande criminalité et le terrorisme. Enfin, le Collège européen de police (CEPOL), existant depuis 2005, est un autre organe communautaire dont la mission est de favoriser la formation des services de police des pays membres de l'Union.

réseaux plus ou moins formalisés. Dans un second temps, les conditions de la coopération sont à souligner. Les critères qui rassemblent les policiers sont au centre de l'analyse: que signifie une coopération policière francophone ? Au-delà de la réalité linguistique, comment s'y articulent les critères plus classiques de proximité géographique, de similarité des fonctions ou des caractéristiques institutionnelles des acteurs de la coopération ? Il faut enfin souligner la conjonction d'enjeux multiples permettant son développement. D'une part, l'historiographie a démontré que la notion d'échanges policiers est plurielle (tâches opérationnelles, transmission de renseignements ou d'expertise, sans oublier les contacts identitaires, structurés autour de moments commémoratifs ou symboliques). Francopol contribue-t-il à l'élargissement de sa signification ? D'autre part, il est réducteur de ne penser la coopération qu'à travers le prisme policier. Celle-ci s'appuie également sur des liens personnels ou répond à des injonctions politiques. Matière internationale, elle devient alors un prétexte ou un moyen pour développer des enjeux politiques ou diplomatiques plus larges. La manière dont les échanges entre policiers sont alors instrumentalisés mérite l'attention du chercheur.

Francopol est un objet d'étude révélateur de l'histoire longue de la coopération policière, mais aussi de ses enjeux les plus contemporains[8]. Pour le démontrer, l'article s'intéresse dans un premier temps à la fondation de Francopol, à sa philosophie et à ses structures. Nous y démontrons comment par son organisation, son public et son objet le réseau se veut un espace particulier de coopération entre polices, tout en reprenant pourtant des traits antérieurs de l'histoire de cette dynamique. La discussion des difficultés de son action est au cœur de la suite du propos, pour dresser un aperçu de l'impact de cette structure tant pour chacune de ses parties qu'au plan d'une éventuelle conception renouvelée de la police, pensée à l'issue de ces rencontres transnationales.

Dans ce but, nous utilisons trois registres documentaires distincts. Vitrine et porte d'entrée du réseau, le site Internet et les multiples publications officielles publiques qu'il héberge a d'abord été activement mobilisé dans ses mises à jour entre 2018 et 2021[9]. Ensuite, nous avons eu accès au portail

---

8. Didier Bigo, *Polices en réseaux. L'expérience européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996 ; James Sheptycki, « Faire police dans la Manche: l'évolution de la coopération transfrontalière (1968-1996) », *Cultures & Conflits*, nº 26-27, 2002, p. 93-121 ; Pierre Berthelet, « Europol à l'épreuve du secret. Dépassement du modèle intergouvernemental, respect de l'État de droit et accroissement du contrôle démocratique », *Champ pénal/Penal field*, nº 17, 2019, http://journals.openedition.org/champpenal/10866.

9. https://www.francopol.org/. À noter qu'Internet Archive (projet *Wayback Machine*) renseigne une première sauvegarde du site en juin 2008, soit avant la fondation officielle de l'instance. Cette mise en ligne précoce est particulièrement intéressante en matière de compréhension des logiques de visibilité et de communication du (futur) réseau.

numérique d'archivage et de gestion de l'information du réseau. Intitulé CIS-Francopol (Carrefour de l'information et du savoir)[10], il donne accès à ses principales archives administratives et à sa production intellectuelle. Enfin, la recherche a bénéficié de cinq entretiens semi-directifs réalisés avec des acteurs de la fondation de Francopol, au Québec, en Belgique et en France[11]. Ces rencontres ont été l'occasion d'éclairer certains rapports de force, pas toujours discernables au sein des archives administratives. Elles soulignent également l'importance de l'aspect humain, tout en permettant de comprendre l'état d'esprit de la génération des pionniers.

« LE NOM EST NÉ LÀ, EN 2002[12] »

Officiellement fondé en 2008, Francopol est un réseau international de coopération mettant l'accent sur les enjeux de formation et de partage de « bonnes pratiques » au sein de la francophonie policière. L'idée initiale de créer cette structure remonte à la fin des années 1990 et repose sur une triple réalité.

Justifier une nouvelle forme de coopération policière

Premièrement, l'idée de Francopol s'ancre dans une volonté politique et diplomatique québécoise. Claude Levac, alors directeur des relations internationales de la Sûreté du Québec (SQ), obtient en 2000 des budgets de la commission permanente France-Québec pour établir une coopération policière efficace entre les deux entités. Selon lui, la coopération directe était jusqu'alors difficile à mettre en œuvre, à cause de la complexité administrative et policière française et de la mauvaise compréhension au Québec des particularités du système policier français. Il souligne que le discours québécois était alors de dire que l'« on traite avec la France », sans que personne sache précisément ce qu'y était la police et avec qui il était possible de collaborer. Dans ce but, Levac contacte Émile Perez, attaché de police de l'ambassade

10. Accessible, moyennant octroi des droits d'accès à l'adresse https://cis.enpq.qc.ca/. Nous reviendrons ultérieurement sur les particularités de l'outil et ce qu'il nous apprend de la philosophie de Francopol.
11. Ces entretiens ont fait l'objet d'une autorisation du comité d'éthique de l'UQTR sous les numéros d'avis CER-21-275-07.15 en date du 16 avril 2021 et CER-21-279-08-01.01 en date du 11 juin 2021, prolongé en avril 2022 (CER-22-287-08-02.02) et en mars 2023 (CER-23-298-08-02-10). Vu la situation pandémique, ces entretiens ont été réalisés de manière virtuelle.
12. Entretien avec Claude Levac, 16 février 2021.

de France à Washington, chargé de l'ensemble de l'Amérique du Nord[13]. Des liens se tissent progressivement entre les deux hommes, notamment sur la question de la police de proximité alors largement débattue en France et déjà implantée au Québec[14]. Cette dynamique est renforcée grâce à l'École nationale de police du Québec (ENPQ) qui, réformée grâce au projet de loi 86 sur la police adopté en avril 2000 et sanctionné en juin de la même année[15], a dans ses nouvelles missions le développement de relations internationales. Pierre St-Antoine, responsable des relations internationales de l'école, multiplie alors progressivement les contacts bilatéraux dans le cadre de l'article 13 de la loi. Ceux-ci seront ensuite mobilisés dans le cadre de Francopol[16].

Deuxièmement, le processus s'inscrit dans un constat de difficultés rencontrées dans les formes existantes de coopération. En 2002, une réunion du CEPOL[17] avait été organisée à Paris. En sus des représentants des pays membres du CEPOL – dont Émile Perez pour la France – Claude Levac et Pierre St-Antoine y participaient. Les Québécois avaient été invités pour parler de leur expérience en matière de sécurisation du Sommet des Amériques, tenu quelques mois plus tôt dans la ville de Québec. La situation linguistique de la réunion s'est révélée paradoxale: «On s'est retrouvé dans l'obligation de faire traduire en pseudo-anglais les propos tenus par des francophones à destination d'un public lui aussi largement francophone», se rappelle à ce propos Émile Perez[18]. Ce paradoxe d'échanges tenus en anglais universel dans la capitale française par des policiers dont la majorité avait le français

13. Sur son parcours, lire «Notice biographique. Émile Perez», http://www.sfhp.fr/index.php?post/2021/01/12/Notice-biographique-Emile-P%C3%A9rez, consulté le 15 août 2022. Il faut souligner qu'Émile Perez a publié, notamment avec Alain Bauer, dont il est proche, plusieurs livres sur la police/la criminalité en Amérique du Nord (États-Unis et Canada). À noter également que Perez est un homme de réseaux et de collaboration: il a été impliqué dans l'Association internationale des Chefs de police (AICP), dont il fut vice-président de 2000 à 2002, et était aussi actif dans le CEPOL.

14. Sur le débat français à ce propos, Christian Mouhanna, *La Police contre les citoyens ?*, Paris, Champ social, 2011.

15. «Projet de loi 86. Loi sur la police», *Assemblée nationale*, 36e législature, 1re session. Voir https://www.canlii.org/fr/qc/legis/l»oisa/lq-2000-c-12/derniere/lq-2000-c-12.html, consulté le 13 avril 2023. La loi instaure officiellement l'ENPQ en lieu et place de l'Institut de police du Québec, qui avait été fondé en 1969.

16. Entretien avec Pierre St-Antoine, 22 janvier 2021.

17. Voir https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/institutions-and-bodies/institutions-and-bodies-profiles/cepol_fr, consulté le 15 août 2022.

18. Entretien avec Émile Perez, 27 avril 2021.

comme langue maternelle a été un élément déclencheur de la réflexion sur les possibilités de coopérer entre francophones[19].

Troisièmement, l'idée s'intègre dans le contexte post-11 septembre. Cet événement a constitué un accélérateur incontestable dans l'échange d'informations entre polices, avec notamment la multiplication de voyages et de rencontres entre services qui prenaient subitement conscience de la proximité du risque terroriste[20].

Une longue phase préparatoire

Le chemin de cette prise de conscience jusqu'à la fondation effective a été long. L'organisation du futur Francopol a été largement pensée par les deux personnalités québécoises représentant l'ENPQ et la SQ[21]. Émile Perez, qui, après Washington, était retourné en France en poste à la direction de la formation, puis à la direction des relations internationales de la police nationale, complète le groupe. Soutenue par les deux institutions de la province canadienne, la dynamique répond à plusieurs objectifs: professionnel (améliorer le fonctionnement policier national en faisant collaborer des polices de différents pays), linguistique (défendre et valoriser le français dans l'univers policier) et diplomatico-politique.

Les acteurs québécois reconnaissent en effet que cette initiative représente une application concrète de la doctrine Gérin-Lajoie[22], énoncée dans les années soixante. Celle-ci veut que le Québec investisse à l'international tous les champs de compétences qui ne lui sont pas interdits par la Constitution, car ils relèvent du niveau fédéral canadien. Francopol s'intègre ainsi dans la politique internationale du Québec, telle que redéfinie en 2006:

> […] une des priorités gouvernementales vise à assurer un accès rapide et fiable à l'information stratégique et à participer aux travaux des instances régionales

---

19. Et «francophiles», pour reprendre une formule utilisée en 2009. Christiane Begin, «Francopol: une association internationale vouée au rapprochement des communautés policières francophones et francophiles», *Le bulletin de l'ACCP – Association canadienne des chefs de polices,* automne 2009, p. 4.
20. Entretien avec Claude Levac, 16 février 2021.
21. CFIS, École nationale de police du Québec – Sûreté du Québec (ci-après CFIS), Document pour base de discussion – Création de Francopol, mise à jour le 3 mai 2007 et CFIS, ENPQ, Pierre St-Antoine, Planification stratégique 2004-2008, Proposition de projet. Mise sur pied d'un réseau international francophone des écoles de police et des intervenants des corps de police en formation policière, 12 décembre 2006.
22. Stéphane Paquin et Annie Chaloux (dir.), «La Doctrine Gérin-Lajoie: 50 ans d'actions internationales du Québec», *Revue québécoise de droit international*, hors-série, juin 2016. Sur la doctrine, les relations internationales et la police, lire Nicolas Lafrance, *La gestion des relations internationales au sein de la Sûreté du Québec*, rapport de stage, ENAP, 2012.

et internationales sur les questions de sécurité non militaire. Pour atteindre cet objectif, une des mesures identifiées consiste à développer les réseaux d'échanges avec les pays francophones d'Europe[23].

Enfin, tactiquement, il s'agit aussi de profiter du statut particulier du Québec en France. La province y est considérée dans plusieurs domaines comme un pays et donc un interlocuteur légitime en matière diplomatique[24].

Levac et St-Antoine réalisent alors deux tournées européennes pour tisser des liens avec des policiers en France, en Belgique et en Suisse. Ils se rendent également au Luxembourg et à Monaco. Au-delà des principes généraux, la structure que prendra Francopol commence à être concrètement discutée. Les deux hommes entrent également en contact avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui marque son intérêt pour le projet[25].

La composition de ce premier cercle, défini comme occidental, résulte d'un choix volontaire. Dans l'esprit des porteurs du projet, il permet de dialoguer entre polices similaires ou, à tout le moins, *assez* proches. En outre, ces contacts initiaux s'intègrent dans des logiques interpersonnelles. St-Antoine et Levac contactent des gens qu'ils connaissent ou leurs « équivalents ». On ne discute pas seulement entre directions centrales et nationales, mais principalement à des niveaux intermédiaires, comme avec des écoles de formation policières, des agents déjà impliqués dans d'autres dynamiques internationales. Le processus est long et parfois difficile : il faut convaincre les institutions d'origine de l'intérêt de la démarche, faire coopérer entre elles les polices d'un même pays avant de les impliquer dans des dynamiques internationales, puis obtenir le soutien ou la tolérance des autorités locales. L'objectif initial est de s'entendre sur un texte de cadrage qui, de l'aveu même de ses auteurs, n'est pas révolutionnaire et duquel il aura pourtant fallu « chasser la virgule et le point-virgule[26] ». En 2007 et en 2008, deux rencontres sont organisées en France et en Suisse afin de finaliser la prochaine création officielle de la structure.

Une assemblée tenue au Québec en septembre 2008 baptise officiellement le réseau. Une déclaration solennelle y est adoptée par 13 institutions

23. CFIS, Document pour base de discussion – Création de Francopol, mise à jour 3 mai 2007, p. 7.
24. Entretien avec Pierre St-Antoine, 22 janvier 2021 et entretien avec Claude Levac, 16 février 2021.
25. Ces étapes préparatoires sont listées d'un point de vue québécois dans CFIS, Document pour base de discussion – Création de Francopol, mise à jour le 3 mai 2007.
26. Entretien avec Émile Perez, 27 avril 2021.

fondatrices[27]. La déclaration est signée par des représentants de la police nationale et de la gendarmerie française ; de l'ENPQ, de la Sûreté du Québec, du Collège canadien de police[28] et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ; de l'Académie de police de la province du Hainaut et de la police fédérale en Belgique ; de la police luxembourgeoise ; de la Sûreté monégasque et, enfin, de l'institut suisse de police, de l'académie de police de Savatan et des écoles romandes de police. Ces fondateurs reflètent la diversité existante au sein des systèmes policiers, entre logiques nationales et locales, entre pays centralisateurs et États fédéraux, entre représentants d'États et de provinces, entre polices civiles et militaires. Les différentes logiques en œuvre dans la formation des policiers, intégrées ou non aux institutions policières, y sont également discernables. Cette liste reflète encore un équilibre entre grandes et petites institutions ou entre pays de tailles différentes.

Finalement, elle est l'illustration d'équilibres propres à chaque pays, marqués par la cohabitation au sein de Francopol, de différentes composantes des systèmes nationaux de police. L'implication canadienne est révélatrice à cet égard. Elle se caractérise par une large prééminence québécoise (SQ, ENPQ, puis par l'adhésion des services de polices municipales au fil des années) au détriment de la GRC ou du Collège canadien de police, qui sont plus discrets[29]. Certes, il ne faut pas exclure totalement à l'égard de ce constat un effet partiel des sources utilisées, notamment l'identité des témoins interrogés, insistant sur le prisme québécois. Néanmoins, des indices confirment la volonté politique du Québec d'investir ce champ, tout en «tolérant» et

---

27. Déclaration solennelle de fondation de Francopol, réseau de formation policières, signée à Québec le 8 septembre 2008, disponible sur http://francopol.org/sinformer-sur-francopol/a-propos/declaration-solennelle-de-fondation, consulté le 15 août 2022.

28. Fondé en 1976 comme service national de la GRC, sa mission est d'offrir «de la formation avancée et spécialisée ainsi que des programmes de perfectionnement de cadres aux agents d'application de la loi de tout territoire de compétence afin de les aider à combattre le crime et à renforcer la sécurité des Canadiens». https://www.cpc-ccp.gc.ca/about-apropos/about-apropos-fra.htm, consulté le 13 avril 2023.

29. D'une part, il est intéressant de noter qu'une recherche du terme «Francopol» sur le site Internet de la GRC ne donne qu'un seul résultat, au sein de l'édition d'un rapport du Collège canadien de police de 2021 (https://www.rcmp-grc.gc.ca/en/evaluation-the-canadian-police-college-2021, consulté le 13 avril 2023). Le même exercice sur le site du Collège canadien de police ne donne aucun résultat (https://www.cpc-ccp.gc.ca/index-fra.htm, consulté le 13 avril 2023). D'autre part, les organigrammes successifs du réseau semblent montrer un désinvestissement des représentants canadiens face à ceux du Québec. En 2008-2009, la situation est la suivante: un administrateur est issu du Collège canadien de police, un représentant de la GRC occupe la fonction de vice-président Amériques et la commissaire adjointe de la GRC siège au Conseil des sages. On trouvera ensuite un représentant du collège à la tête d'un groupe de travail, puis également comme vice-président Amériques, en alternance avec des membres de la GRC. Francopol, *Rapport d'activité 2009, 2010* et *2011*. En 2023, l'équilibre entre les trois instances reste globalement identique à celui qui s'était constitué dès l'origine.

en impliquant «diplomatiquement» d'autres instances policières de l'État canadien. Cette implication peut par ailleurs et si nécessaire ouvrir des portes ou permettre des symétries lors de contacts à l'étranger. D'autres éléments observés semblent aller dans le sens d'un intérêt institutionnel moindre de la part des instances canadiennes pour l'initiative proposée[30], bien que des engagements individuels de leurs membres au sein de Francopol s'inscrivent dans la durée. Quelques hypothèses permettent d'expliquer le désintérêt relatif du fédéral, notamment l'aspect linguistique et la répartition des compétences en matière de sécurité publique entre les provinces et Ottawa. Le caractère non opérationnel de Francopol, qui l'éloigne de la priorité du gouvernement fédéral, qui est de lutter contre la criminalité, notamment dans ses volets transfrontaliers avec les États-Unis, n'est évidemment pas à négliger.

L'influence réelle des premiers signataires doit également être remise en perspective. Certes, ils signent au nom de l'institution qui les emploie. Mais il s'agit, dans la majorité des cas, d'engagements personnels s'inscrivant dans la part d'autonomie et d'initiatives des cadres concernés, «permis» ou «tolérés» par les corps d'origine. Excepté au Québec, les chevilles ouvrières de Francopol soulignent d'ailleurs l'attitude initialement attentiste de certaines autorités policières face au projet[31].

La déclaration solennelle revient sur la philosophie du réseau. L'accent est mis sur le multilatéralisme, sur la nécessité de renforcer le respect des droits et des libertés, sur le rôle de la police et de la francophonie dans la promotion des droits de l'homme, autant de marqueurs du début du XXIe siècle. Dans le même temps, la déclaration reprend des idées largement partagées et répétées dans les mondes policiers, en soulignant que «face à une criminalité qui n'a plus de frontières, les organisations qui la combattent doivent faire front commun pour relever les défis de sécurité publique et contribuer à la modernisation de la fonction policière[32] ». Ce lien entre criminalité internationale et nécessité de «moderniser» – verbe dont la signification reste vague au-delà de son aspect discursif – la police pour y faire face est un leitmotiv des discours tenus dès la fin du XIXe siècle[33]. Face à ces constats, les

30. Même si des rencontres canadiennes Francopol sont organisées: la première a lieu en 2009 à Ottawa. Christiane Begin, «Francopol: une association internationale vouée au rapprochement des communautés policières francophones et francophiles», *Le bulletin de l'ACCP – Association canadienne des chefs de polices,* automne 2009, p. 4. Après une longue absence, les rencontres Francopol-Canada semblent reprendre en 2019. Francopol, *Rapport d'activité 2019,* p. 19 et Francopol, «2e rencontre FRANCOPOL Canada», https://www.francopol.org/infolettre/volume-13-juillet-2021/2e-rencontre-francopol-canada, consulté le 18 avril 2023.

31. Entretien avec Thierry Derrick, 10 février 2021.

32. Déclaration solennelle de fondation de Francopol […], *loc. cit.*

33. Mathieu Deflem, *op. cit.*

objectifs poursuivis sont de «créer un lieu d'échange et de collaboration» entre services et écoles de police, de «partager le savoir», et de «contribuer au développement de la recherche en formation policière» pour disposer d'une «expertise» ainsi que de nouveaux «outils didactiques» en la matière.

Entre 2002 et 2008, on assiste, d'une part, à la création d'un club policier composé d'hommes qui ont pris le temps de se connaître et de tisser des liens professionnels et humains. Ces hommes sont souvent des experts de la coopération, déjà impliqués dans d'autres lieux de contacts, nationaux ou non. Ils en connaissent les arcanes et les difficultés. D'autre part se dessinent les conditions pour faire naître une nouvelle structure internationale de police. Celle-ci se veut particulière à plus d'un titre: elle place le français au cœur du projet en tissant rapidement des liens avec l'OIF ; elle touche à la formation, «le moyen le plus doux de collaborer[34]», et non à des activités opérationnelles, sans que les portes à des projets ultérieurs soient complètement fermées.

UNE « APPROCHE SATELLITE ET DÉCENTRALISÉE[35] »

C'est la législation québécoise qui donne à Francopol le statut d'organisation à but non lucratif (OBNL) internationale. Les structures adoptées sont le fruit de ce cadre juridique et de la recherche des équilibres nécessaires entre les premiers adhérents. Un comité de direction est établi. Émile Perez en est le président et Claude Levac, le secrétaire général. Cette structure bicéphale, garante d'un équilibre entre le Québec et la France, perdurera. Elle est aussi un choix stratégique qui permet, si nécessaire, d'impliquer au profit du réseau la force de frappe des attachés de police présents dans les ambassades françaises[36]. Pierre St-Antoine est rapidement désigné comme le premier trésorier de l'organisation. Le responsable belge de l'académie de police du Hainaut siège dans ce comité comme vice-président de la zone Europe. Un responsable de la GRC occupe un poste identique pour les Amériques. Le poste pour l'Afrique, l'Asie, le Moyen-Orient et le Pacifique n'est pas pourvu, témoignant de l'ancrage alors exclusivement atlantique du réseau. Enfin, le controversé et médiatique criminologue Alain Bauer est responsable

34. Entretien avec Émile Perez, 27 avril 2021.

35. Entretien avec Pierre St-Antoine, 22 janvier 2021.

36. Point particulièrement mis en avant par les témoins québécois. Sur ce statut, Alex Turk, *Quand les policiers succèdent aux diplomates*, rapport d'information du Sénat français, commission des lois, n° 523, juin 1998.

associatif[37], ce qui démontre déjà la volonté de Francopol de s'ouvrir en dehors des seules polices, vers un monde d'experts.

Un bureau international est adjoint au comité de direction. Ses administrateurs viennent des autres institutions fondatrices. La gestion courante est assurée par un secrétariat général, animé par un agent français et un québécois mis à disposition. Enfin, un comité des sages composé de personnalités reconnues (un commissaire général de la police fédérale belge, un directeur de la police nationale française, un directeur de l'ENPQ, un commissaire de la GRC) et d'un représentant de l'OIF a pour mission de réfléchir aux futurs axes de développement de l'organisme[38].

Si les personnes changent au fil des années, les principales structures de Francopol persistent, ce qui témoigne de leur efficacité, mais aussi de leur justesse diplomatique. Sur le plan organique, les quelques évolutions qui surviennent répondent au besoin de coordonner des activités plus nombreuses. Dans la pratique, les promoteurs de Francopol décrivent son organisation comme légère. Il s'agit pour eux de mettre en œuvre une «approche satellite et décentralisée» et de ne pas «aller plus vite et plus loin que la capacité des gens qui travaillent au sein de leur institution[39]». Sous l'impulsion des instances dirigeantes, conscientes du défi d'ancrer la coopération dans le temps, Francopol ne mise pas tant sur les activités sociales fréquentes que sur une dynamique de travail basée sur la demande des adhérents, sur leur implication au profit de leur fonction nationale première et sur la diffusion d'informations pertinentes. C'est ainsi que le rapport annuel de 2009 souligne que «[…] pour combler les distances qui nous séparent, un effort sans précédent est réalisé dans l'utilisation des technologies modernes au service de la formation: le carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS) permet sur Internet de diffuser et de partager nos meilleures pratiques[40]».

---

37. Certains témoins ont pu nous signaler «qu'il avait parfois tendance à être partout» et que «des gens comme lui, cela n'existe pas ici […] c'est une réalité française». Sur la personnalité de Bauer et ses liens avec Pérez, voir Alain Léger, «Alain Bauer, "M. Sécurité" ou marchand d'influence?», *L'Express*, 25 juillet 2019, https://www.lexpress.fr/actualite/societe/enquete/alain-bauer-monsieur-securite-ou-marchand-d-influence_2089713.html, consulté le 15 août 2022; Georges Moreas, «Policiers et gendarmes fusionnent hors des frontières», blog *Police et cetera*, 3 septembre 2010, https://www.lemonde.fr/blog/moreas/2010/09/03/policiers-et-gendarmes-fusionnent-hors-des-frontieres/, consulté le 15 août 2022.
38. Francopol, *Rapport d'activité 2009*, p. 8-12; CFIS, Document Francopol en dix questions, présentation par Claude Levac, 2008.
39. Entretien avec Pierre St-Antoine, 22 janvier 2021.
40. Francopol, «Mot du président», *Rapport d'activité 2009*, p. 4.

ENTRE MONDE VIRTUEL ET ACTION RÉELLE : DÉVELOPPER ET FAIRE VIVRE LE RÉSEAU

Organiser la croissance

Dès 2008, la volonté de grandir est présente. Contrairement à d'autres lieux de coopération policière[41], Francopol ne se définit pas comme un groupe fermé. C'est à la fois une conséquence de son objet non opérationnel et de sa non-inscription dans une logique géographique strictement définie. Dans ce cadre, la discrétion et l'entre-soi ne sont pas considérés comme des gages d'efficacité. Au contraire, sa philosophie est d'être un groupe d'influence, en touchant le plus d'institutions et donc de policiers possible.

L'expansion est planifiée grâce à une série d'indicateurs quantifiés, ainsi que par des plans d'affaire balisant les cadres budgétaires[42]. Le plan stratégique des premiers mois de son existence fixe comme priorité le démarchage de lieux policiers « intéressants ». Il souligne la nécessité d'assurer la publicité du réseau et de disposer d'outils de communication servant ces objectifs. Le rapport d'activité de 2009 nous informe qu'une dizaine de membres institutionnels ont entamé des procédures d'adhésion[43]. Un an plus tard, Francopol se targue de réunir 20 partenaires représentant potentiellement – il faut insister sur ce terme – plus de 350 000 policiers et gendarmes dans la francophonie. En 2012, 39 partenaires sont en ordre d'adhésion. Progressivement, à partir de 2015, l'association s'ouvre vers de nouveaux espaces géographiques, notamment l'Afrique ou l'Asie-Pacifique[44]. Le phénomène résulte à la fois des liens entretenus entre Francopol et l'OIF et de la volonté individuelle de membres actifs du réseau qui entretiennent dans le cadre de leurs fonctions premières des contacts avec des institutions des pays du Sud. On compte alors 56 membres en 2016, 47 l'année suivante[45]. Les fluctuations des adhérents

---

41. Pour rester dans le seul espace européen, nous renvoyons aux débats internes de la Cross Channel Intelligence Conference (CCIC, instaurée en 1968), dont les membres fondateurs ont tout fait pour en limiter la portée, tant sur le plan institutionnel que géographique. Nous pouvons également donner l'exemple du groupe de Trévi, de lutte contre le terrorisme en Europe, dont le caractère initialement discret (pour ne pas dire secret) en faisait un collectif restreint. Plus récemment, des instances comme la Force de gendarmerie européenne (EuroGendFor ou FGE), créée en 2004, est évidemment restreinte aux polices d'identité militaire.
42. Outre le document de mai 2007 établi par l'ENPQ et la Sûreté, il existe une première planification stratégique pour 2008-2010, rapidement complétée et précisée par un document couvrant les années 2009-2011. CFIS, Planification stratégique 2008-2010, 8 février 2008 ; Plan d'affaires provisoire, 14 février 2008 ; Planification stratégique 2009-2011, rédigée par Renée-Claude Lebrun, avril 2009.
43. Francopol, *Rapport d'activité 2009,* « statistiques ».
44. Francopol, *Rapport d'activité 2015*, p. 13.
45. Francopol, *Rapport d'activité 2017,* p. 4.

sont peu importantes: en lente croissance dans la sphère occidentale et atlantique, la situation est plus variable en Afrique – notamment au regard des phénomènes d'instabilité politique sur le continent et de la disponibilité ou non de crédits permettant aux polices locales de prendre en charge les frais d'adhésion. Si la volonté de dépasser l'axe atlantique d'origine est réelle, la globalisation du réseau reste dans les faits quelque peu fragile et parfois hésitante.

La croissance n'est pas sans causer certaines tensions. Si ce sont des organes policiers qui adhèrent à l'association, le processus est normalisé. Par contre, les débats sont plus importants lorsque des compagnies privées ou commerciales veulent adhérer à Francopol. Celles-ci sont de plus en plus présentes sur le marché de la sécurité à l'échelle mondiale depuis la fin du XX[e] siècle[46], s'appuyant sur la transformation progressive des missions de l'État-providence, marquée par la combinaison de la privatisation et de la technologisation des pratiques de sécurité publique ou de l'expertise sécuritaire. Cet essor repose aussi sur l'adoption de politiques nouvelles de gestion de la sécurité, autour notamment des idées de sécurité globale[47], de continuum de sécurité[48] ou d'importance accordée au renseignement. Conformément à sa philosophie, Francopol a vocation à s'ouvrir à ce milieu[49]. L'association a créé dans ce but le statut de «partenaire privé» en 2018. La question de la place de ces sociétés est d'autant plus pertinente qu'il existe un phénomène de mobilité individuelle de policiers ou d'anciens policiers du public vers la sécurité privée, soit par détachement[50] ou dans le cadre d'une réorientation de carrière. Afin

---

46. David Churchill, Dolores Janiewski et Pieter Leloup (dir.), *Private Security and the Modern State. Historical and Comparative Perspectives*, Londres, Routledge, 2020.

47. Pierre Berthelet, «Heurts et bonheurs de la sécurité globale. Réflexions sur un concept à succès», *Sécurité et stratégie*, vol. 21, n° 1, 2016, p. 64-72.

48. Concept notamment développé par Didier Bigo. Lire Didier Bigo, «The European internal security field: stakes and rivalries in a newly developing area of police intervention», dans Malcolm Anderson et Monica Broer (dir.), *Policing Across National Boundaries*, Londres, Pinter, 1994, p. 161-173.

49. À noter, par exemple, la présence du groupe de réflexion du Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R) comme instance associée à partir de 2019. Non universitaire, celui-ci veut favoriser la recherche et développer l'expertise sur le renseignement. Certaines de ses prises de position récentes, notamment sur l'invasion russe de l'Ukraine, sont controversées. Lire par exemple Antoine Izambard, «Le think tank des espions français prend l'accent russe (et perd un ancien DRM)», *Challenges*, 19 avril 2022, https://www.challenges.fr/entreprise/defense/le-think-tank-des-espions-francais-prend-laccent-russe_809398, consulté le 18 avril 2023.

50. Émile Perez est par exemple, depuis 2017, directeur de la sécurité et de l'intelligence économique du Groupe EDF. Voir https://www.edf.fr/groupe-edf/espaces-dedies/journalistes/tous-les-communiques-de-presse/Émile-perez-est-nomme-directeur-de-la-securite-et-de-l-intelligence-economique-du-groupe-edf, consulté le 5 août 2021. On peut également penser aux activités de consultances exercées par certains membres individuels ou associatifs du réseau, comme Alain Bauer.

de baliser les relations entre Francopol, ses membres et les entreprises, une charte éthique est adoptée en 2019-2020. Outre l'attention qu'elle porte aux questions financières, la charte cherche à garantir l'indépendance du réseau[51]. En l'état, il reste difficile d'en évaluer l'impact concret.

Gérer la question informationnelle

L'activité effective du partenariat repose d'abord sur la nécessité de créer des liens entre des membres géographiquement éloignés. Les moyens mis en œuvre dans ce but sont à la fois extrêmement modernes – création d'un site Web dès avant la fondation officielle de l'association – et plus classiques. Soulignons notamment la publication d'un bulletin de liaison dont 10 numéros paraissent entre septembre 2009 et l'été 2013, avant qu'il bascule sous la forme d'une infolettre électronique (12 lettres entre février 2015 et avril 2021)[52]. Ces publications concentrent des informations sur l'organisation, le fonctionnement et les activités du réseau et de ses membres, avec pour objectif de le faire connaître et de tisser des liens entre les partenaires. On y retrouve aussi des articles de contenu, notamment la présentation de différents corps de police de la francophonie[53].

Progressivement, Francopol investit également dans les réseaux sociaux. Il est présent sur *Twitter* (janvier 2012) et sur *LinkedIn* (novembre 2016). Malgré une audience relativement modeste (844 abonnés *Twitter* et 453 abonnés sur *LinkedIn* en août 2021 ; 897 et 752 en septembre 2022 ; pour atteindre 922 et 923 abonnés en avril 2023), son activité y est régulière. La ligne éditoriale se veut informative et communautaire. Sa logique est de faire connaître l'activité de Francopol, mais aussi et surtout de partager des actualités sur les polices, leur formation, la sécurité. On y répercute aussi des nouvelles venant des comptes des membres ou d'institutions du domaine régalien[54]. En définitive, si les moyens de communication sont variés et adaptés aux nouveaux usages numériques, le message et les objectifs poursuivis restent très classiques.

L'activité repose ensuite sur la nécessité de pouvoir conserver, classer et rendre accessibles les contenus produits ou les connaissances à partager. Le Carrefour Francopol de l'information et du savoir (CFIS) est un des premiers

---

51. CFIS, Charte éthique partenaires privés, 5 novembre 2019 ; Charte éthique Francopol, 16 mai 2020. Lire aussi Francopol, *Rapport d'activité 2019*, p. 17.
52. Disponibles sur le site Internet et/ou le CFIS.
53. Voir la rubrique « Police du monde » dans les bulletins.
54. Par exemple, le partage d'un tweet du chef d'état-major des armées françaises félicitant des médaillés olympiques en service au sein des armées, le 31 juillet 2021 lors des jeux de Tokyo, disponible sur https://twitter.com/CEMA_FR/status/1421481892059172867, consulté le 15 août 2022.

chantiers du partenariat, sur base du portail documentaire déjà utilisé par l'ENPQ. Nourri des documents administratifs du réseau, mais surtout de sa production ou des traces de son activité (publications, rapports, enquêtes, vidéos de colloques)[55], il reste d'accès limité aux membres. Pourtant, il devient rapidement un argument de communication dans le processus de visibilisation et de recrutement de Francopol.

Le CFIS n'est pas un outil de l'ombre. Au contraire, c'est un portail dont l'existence et le chemin d'accès sont facilement trouvables. C'est un des outils qui distingue Francopol d'autres lieux de coopération. Il est la preuve que le réseau a très tôt placé la question informationnelle au centre de son action. Cette démarche pose la question de la réception et de l'usage de cet outil par ses membres, sur la durée. Si certains chiffres sont repris dans les rapports d'activité[56], ils ne suffisent pas à refléter l'adhésion réelle des membres face au CFIS. De même, ils n'éclairent pas plus sur le profil des utilisateurs de l'outil. Est-ce une minorité fréquemment active ou, au contraire, des usages ponctuels et répartis au sein des institutions partenaires ?

Les activités, reflets d'une vision professionnelle de la société et de ce qui la menace

À côté de ces outils numériques, Francopol se construit également autour de rencontres physiques. Depuis 2008, un congrès international est organisé tous les deux ou trois ans. Le premier a été organisé à Nicolet (Québec), dans la foulée de la réunion fondatrice. Les éditions suivantes se déroulent à Paris, à Mons et à Montreux. En 2018, un congrès est organisé pour la première fois en Afrique, à Dakar. Ces rencontres sont l'occasion de réunir les instances du réseau pour discuter de son fonctionnement et de son futur. Elles sont surtout l'occasion d'échanges sur des thématiques de sécurité au sens large.

L'analyse des thèmes abordés reflète l'évolution des priorités et des inquiétudes policières à l'échelle internationale depuis une vingtaine d'années. S'y confrontent tendances de fond sur la « bonne » police (sa place dans la société, ses prises de position par rapport aux transformations technologiques ou face à des « menaces nouvelles ou [à des menaces] hybrides ») et traces des événements internationaux. Si les premières rencontres ont été consacrées au « discernement dans l'action policière », aux « nouvelles menaces, technologies et formations », à la police « orientée vers la communauté », la question du

55. CFIS, Le thésaurus Francopol, 1er juin 2011 ; Pierre de St-Antoine, PPT. Le développement du CFIS, 6 juin 2011.

56. « Au cours de l'année, 99 personnes ont demandé un accès au CFIS, ce qui porte le nombre d'abonnés actifs à 445. La collection FRANCOPOL dans le CFIS compte maintenant 560 documents. » Francopol, *Rapport d'activité 2018*, p. 10.

terrorisme et de la radicalisation est omniprésente en 2018 – actualité oblige. Dans le même ordre d'idée, la thématique de la rencontre de novembre 2021 était celle de la confiance entre police et citoyens[57]. Difficile de ne pas y voir la trace de débats récents, que ce soit dans le cadre de l'action policière lors de la pandémie, du débat sur le racisme ou sur l'usage de la force par les policiers. Francopol s'implique encore dans l'organisation d'événements sur une base géographique plus restreinte (qu'il s'agisse du continent, de la région ou du pays). Les mêmes reflets de la construction sociale, politique et professionnelle des enjeux sécuritaires contemporains se retrouvent dans les thèmes abordés lors de ces événements, comme les relations avec la population (la police et les droits de l'enfant)[58], la cybercriminalité[59] et la gestion du terrorisme/de la radicalisation[60].

Au quotidien, le fonctionnement de Francopol repose surtout sur le travail de comités techniques. Ce sont des groupes de travail qui ont pour tâche d'animer la réflexion, le partage de connaissances sur une thématique jugée stratégique. Ils naissent de la rencontre des impulsions de la base et de celles des instances dirigeantes. Celles-ci font attention à doter les responsables de ces groupes d'outils permettant de les faire vivre[61]. Leur succession et les champs d'expertise qu'ils recouvrent sont des marqueurs de la transformation des priorités des polices et de l'expansion géographique de Francopol vers l'Afrique notamment. Les premiers comités touchaient aux écoles de police et au comportement policier. Les préoccupations du réseau débouchent ensuite sur des comités consacrés à la gestion de la foule, à l'usage de la force, aux relations avec les citoyens. D'autres comités sont consacrés à la protection des femmes et des enfants, puis au terrorisme, aux cybermenaces ou à la radicalisation.

Le fonctionnement de Francopol prend également la forme de demandes d'information entre adhérents. Le CFIS garde les traces de ces consultations et les formulaires des réponses reçues, plus ou moins nombreuses et détaillées selon les sujets. Les thématiques abordées sont variées, allant des modalités de l'usage des armes à la gestion de la consommation d'alcool lors du processus de recrutement de nouveaux policiers. Ces notes constituent des instantanés d'une diversité de situations nationales, échangés pour répondre

---

57. https://www.francopol.org/participer-aux-evenements/6e-congres-international-novembre-2021, consulté le 15 août 2022. Le congrès était initialement prévu en 2020, mais a été remis à la suite de la pandémie de COVID-19. Il s'est d'ailleurs tenu en mode virtuel.
58. Francopol, *Rapport d'activité 2015*, p. 10.
59. Avec des événements récurrents tenus à Québec sur ce thème.
60. Francopol, *Rapport d'activité 2017*, p. 3.
61. CFIS, Guide comité technique Francopol, 25 octobre 2010 ; Guide d'accompagnement pour le coordonnateur(-trice) d'un comité technique FRANCOPOL, 11 juin 2020.

à des questionnements portant tant sur des réalités strictement locales que sur des questions transcendant les frontières.

Un dernier volet de l'activité de Francopol se situe dans son investissement au sein de l'OIF. Cette organisation internationale a été très précocement associée aux réflexions sur la fondation du réseau policier, notamment dans sa volonté de contribuer au renforcement du modèle démocratique[62]. Prioritaires du point de vue de Francopol[63], les liens entre les deux instances persistent dans le temps, puisque Francopol est reconnu comme un des 16 réseaux institutionnels de l'OIF. La mesure n'est pas seulement symbolique. Elle débouche sur une implication répétée dans des projets de l'OIF, contribuant par ce biais au financement du réseau. Après la chute du président Ben Ali, Francopol est actif en Tunisie afin d'y réformer la police[64]. La même année, Pierre St-Antoine rappelle d'ailleurs dans le rapport d'activité l'importance que prend l'OIF pour le réseau[65]. D'autres projets touchent à la formation des policiers dans le cadre d'opérations de maintien de la paix ou de reconstruction étatique (Haïti, 2012)[66]. L'année suivante, des membres contribuent à la rédaction d'un guide sur la fonction de police dans un contexte de maintien de la paix[67]. En 2016-2017, le réseau est de nouveau présent en Tunisie[68]. Enfin, en 2018, Francopol organise avec l'OIF et le Département des opérations de maintien de la paix de la division police de l'ONU un «séminaire de formation au processus du recrutement pour les opérations de maintien de la paix (OMP) des Nations Unies[69]».

Au bilan, la mise en œuvre du projet Francopol prend des formes et des usages pluriels, mais complémentaires. Les activités montrent une volonté de prouver son utilité envers ses membres, mais aussi à l'extérieur de l'association. Comme souvent, la légitimité et la plus-value du réseau sont des questions

---

62. C'est ainsi que Hugo Sada, le délégué à la Paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme de l'OIF, siège au Conseil des Sages de Francopol à partir de 2009. Francopol, *Rapport d'activité 2009,* «direction».
63. Comme en témoignent par exemple la forte présence de l'OIF dans la planification stratégique établie en 2008 (CFIS, Sommaire de la planification stratégique 2009, avril 2009) ou les résultats annoncés dans le rapport 2009, soulignant notamment que, conformément à la cible 25 de la planification, «100 % des demandes provenant de l'OIF ont été traitées» et que des experts ont pu être identifiés et mis à sa disposition par Francopol (Francopol, *Rapport d'activité 2009,* «résultats»).
64. «Succès du programme de formation des forces de sécurité tunisienne», *Bulletin Francopol*, n° 5, décembre 2011, p. 4 ; Francopol, *Rapport d'activité 2011,* p. 3.
65. Francopol, *Rapport d'activité 2013* ; Entretien avec Pierre St-Antoine, 22 janvier 2021. Sur l'importance de ce partenariat, voir aussi Francopol, *Bulletin n° 9*, mai 2014.
66. Francopol, *Rapport d'activité 2012,* p. 8.
67. Francopol, *Rapport d'activité 2013,* p. 11.
68. Francopol, *Rapport d'activité 2017,* p. 10.
69. Francopol, *Rapport d'activité 2018,* p. 12.

prégnantes. On mêle dans son action communication, conviction et production d'un savoir policier que l'on veut largement diffuser. Des demandes du terrain et l'action des instances gouvernantes s'y additionnent. Classiquement, les activités témoignent aussi de la nécessité de créer des liens entre adhérents pour gommer la distance et les frontières géographiques ou institutionnelles. Enfin, les activités illustrent de manière palpable la signification évolutive de l'action policière. Alors que l'intervalle chronologique considéré est court, nous y distinguons différentes phases: dans un premier temps, on porte l'attention sur des questions générales (confiance envers la police, usage de la force) ou géographiques (démocratisation et reconstruction de l'État en Afrique ou dans les Caraïbes) avant de voir une seconde phase d'activité marquée par le prisme de la problématique terroriste, de la radicalisation et de ses avatars numériques. À partir de 2020, ce sont les réalités de la police en temps de pandémie ou liées au débat sur la légitimité policière qui prennent le dessus.

ENTRE LES POLICIERS ET LES POLICES, UNE HISTOIRE SOUS TENSION ?

La courte histoire de Francopol, si elle est définie par ses acteurs comme un «succès», révèle pourtant des difficultés. Celles-ci ne sont pas inédites si on les replace dans une perspective temporelle de longue durée en matière de coopération policière. La question du recrutement en est un exemple révélateur. Francopol repose d'abord sur l'investissement individuel d'un groupe restreint d'hommes, ayant tissé des liens sociaux et pas seulement professionnels: «On est devenu une bande de copains, on reste en contact vingt ans après[70].» À ce titre, la coopération policière francophone s'apparente à un «club», avec ses codes et conditions d'appartenance, parfois informelles. La constitution de ce noyau initial est garante d'un certain dynamisme. Elle est également source de potentielles difficultés. L'une des priorités est, dès l'origine, d'élargir le recrutement dans une logique englobante: au-delà de la question linguistique et de l'intérêt pour le développement d'expertises et de valeurs démocratiques au sein des polices, il n'y a pas de critères de sélection. Les questions d'identité policière (police civile ou militaire), de missions exercées (police judiciaire, administrative, renseignement) ou de compétence territoriale n'interviennent nullement. Ses fondateurs considèrent Francopol comme un réseau qui transcende les habituels clivages policiers. Dans cet esprit, Francopol veut aussi aller au-delà de concurrences nationales qui s'expriment parfois dans les espaces de coopération[71].

---

70. Entretien avec Émile Perez, 27 avril 2021.

71. Lire Mathieu Deflem, *op. cit.*; James Sheptycki, «Faire police dans la Manche…», *loc. cit.* Voir aussi Jonas Campion, «Des espaces "exceptionnels" à sécuriser: éléments d'histoire de la cohabitation policière à la frontière franco-belge (XX^{e}-XXI^{e} siècles)», *Carnets de géographes*, n^{o} 15, 2021, https://journals.openedition.org/cdg/6903.

Sur le plan institutionnel, cela repose sur un démarchage volontariste et nécessite de répondre à des défis particuliers, comme soutenir des polices issues de pays politiquement fragiles ou aux ressources limitées. Francopol s'accommode des transitions et de l'instabilité politique qui y ont cours, reconnaissant que certaines polices ne s'impliqueront plus – ce qui dans la pratique écarte le risque de devoir gérer une dissonance entre la situation du pays, le rôle de sa police et les valeurs prônées par le réseau[72]. Le recrutement est aussi une affaire de diplomatie générale, en tenant compte du « poids » de chaque pays pour garder un équilibre global au sein de la structure.

Sur le plan individuel, la question du recrutement souligne une des fragilités des instances internationales. Celles-ci reposent sur la personnalisation et l'implication individuelle de quelques acteurs représentant des institutions. Les pionniers désignent comme des périodes charnières les moments où ils passent le relais à une nouvelle génération de responsables. Ceux-ci n'ont pas participé aux premiers travaux, sont parfois désignés à titre « institutionnel », ce qui soulève des craintes pour le futur. À Francopol, cela a été le cas en 2014-2015[73]. La nomination de Pierre St-Antoine au Conseil des sages en tant que représentant de l'ENPQ, couplée à la création du poste de « conseiller stratégie et instances » dont il a la charge, a été la solution adoptée pour répondre à ces craintes.

L'articulation entre acteurs individuels et réalités policières locales représente le dernier niveau des enjeux du recrutement. D'une part, les tensions internes aux systèmes policiers nationaux doivent être neutralisées. Pierre St-Antoine dit à ce propos que les instances sont vigilantes pour ne pas « jouer les jeux de pouvoir internes de certaines organisations[74] ». Selon leur nationalité, les témoins interrogés insistent sur le fait que, par exemple, les tensions entre police nationale et gendarmerie française, ou les relations parfois difficiles entre la SQ et la GRC (finalement peu active dans les instances) peuvent avoir des répercussions. D'autre part, le *modus vivendi* entre Francopol et les instances policières nationales est un autre défi. Francopol ne fait pas exception à une coopération internationale, car ils doivent toujours jongler entre tolérance, bienveillante neutralité, pressions, demandes hiérarchiques ciblées ou franc soutien des tutelles hiérarchiques et politiques locales. La

---

72. « L'enjeu avec nos collègues africains, c'est la récurrence avec eux, le maintien de nos relations », à la fois pour des raisons économiques et politiques. À cet égard, un pays en crise « n'a pas l'intérêt, n'a pas le temps » de faire de l'international, du réseautage. « Si ce n'est pas leur intérêt, ils ne viennent pas », dit à ce sujet Pierre St-Antoine. Entretien avec Pierre St-Antoine, 22 janvier 2021.

73. L'argument est logique dans l'esprit des témoins interrogés puisque ceux-ci font partie du cercle pionnier et qu'ils doivent prendre position face aux développements du réseau pour lesquels ils ne sont plus en première ligne.

74. Entretien avec Pierre St-Antoine, 22 janvier 2021.

question s'est posée dès l'origine, comme le montrent les attentes politiques québécoises envers une association également pensée pour rencontrer un agenda provincial ou, plus tardivement, certaines revendications françaises qui tentent d'y peser plus lourdement. Avec le temps, l'évolution de ces relations est variable, dépendant notamment des parcours individuels de carrière des acteurs et des responsabilités nouvelles qui leur sont confiées dans leurs institutions d'origine.

CONCLUSION

«Si un jour Francopol n'existait plus, je suis persuadé qu'un autre jour on le réinventerait, parce qu'il est porteur d'une nécessité!», soulignait Émile Perez lors de son entrevue d'avril 2021. Cette affirmation nous permet de revenir sur quelques caractéristiques de l'histoire de la coopération policière et sur les spécificités de Francopol dans cette dynamique. Celle-ci est née et se développe dans une volonté ancienne de créer des liens durables face à des besoins que les policiers répètent de génération en génération: échanger des informations, se connaître pour mieux exercer les fonctions sécuritaires, faire face aux changements sociaux et à la transformation de la criminalité. Mais la mise en œuvre de cette volonté se révèle fragile et souvent temporaire. La coopération est par définition contrainte par des facteurs internes et externes.

Entre réseau informel, «club» fermé ou véritable institution, les policiers lui donnent de multiples formes à travers le temps. La coopération doit trouver un champ d'application pour se développer, sans entrer en concurrence avec ce qui existe déjà. Avant tout affaire d'individus, elle doit bénéficier *a minima* d'une tolérance des polices nationales. Ce champ d'application doit en outre respecter les enjeux diplomatiques et les principes de la souveraineté nationale. Elle est sans cesse sous tension, entre initiatives individuelles, difficultés et apports de son institutionnalisation, définition de son objet et de ses apports. Francopol le démontre: le réseau, comme d'autres structures avant lui, recherche l'équilibre entre cette logique de club, microcosme où les liens sont très forts entre une poignée d'intervenants et cette volonté – ce besoin? – d'être un organe reconnu au sein de systèmes policiers. Dans cette optique, il en investit à l'origine un champ, celui de la formation policière, pouvant faire consensus. Dans les faits, les sujets abordés lors des échanges et rencontres donnent à observer une définition parfois extensive de ce que recouvrent la formation et les échanges de bonnes pratiques policières. Si Francopol se tient à l'écart de la police opérationnelle, le réseau contribue à définir ce qu'est la police contemporaine, certaines de ses valeurs ou caractéristiques. Francopol montre aussi comment se construit un savoir policier sur la sécurité. Celui-ci est une réalité hybride, au carrefour de l'expérience du terrain, de réflexions administratives, juridiques ou scientifiques.

Par son esprit et son histoire, mais aussi par les difficultés rencontrées, Francopol n'est fondamentalement pas une structure originale. Celle-ci représente à bien des égards un avatar caractéristique des réalités de l'histoire longue de la coopération policière. Le réseau s'en différencie toutefois par certains traits – principalement son objet affirmé, son identité linguistique et sa politique de gestion de son information. Ce sont là les marqueurs d'un monde globalisé, mais aussi de l'investissement du Québec dans cette coopération, vecteur d'un combat politique et culturel plus large. Ces éléments distinguent Francopol dans la galaxie actuelle de la coopération. Ils font du réseau un espace original, parfois périphérique, qui a pu éviter les confrontations directes pour y trouver sa place.

Établir un bilan de l'action de Francopol peut sembler vain en matière de succès ou d'échec. Les points suivants sont à mettre à son crédit, au-delà du discours attendu de satisfaction de ses membres: les liens humains et institutionnels, la création d'un nouvel espace de dialogues, de (fragiles) coopérations ouvertes avec des pays du sud, d'Afrique ou des Caraïbes, en dehors des échanges ancrés dans les sphères traditionnelles d'influences, notamment postcoloniales. Mais la profondeur, la durée et donc l'impact réel de ces relations est difficile à évaluer. Seulement doit-on souligner le décalage entre le discours officiel à son propos et les commentaires, parfois plus mitigés, récoltés lors des entretiens avec des pionniers de Francopol. Dépassant la coopération entre voisins immédiats ou au sein d'espaces politiques constitués, la coopération se révèle enfin utile pour faire comprendre, au-delà des simples mots, la polysémie de la police. Les échanges sont l'occasion de définir, pour chacun, le sens donné à des termes en apparence identiques. Le travail mené autour de la police communautaire représente un cas d'école, tant ce que recouvre ce concept est différent d'un pays à l'autre au sein de la francophonie.

Finalement, Francopol démontre que la coopération entre polices est à la fois éminemment politique, à l'équilibre entre diplomatie traditionnelle et stratégie d'influence, et une histoire d'individus. Ceux-ci méritent l'attention du chercheur pour comprendre les engagements multiples de personnalités qui deviennent progressivement des experts de l'ordre et de la sécurité publique, mais aussi des experts en diplomatie internationale. Il faut connaître leur carrière, les liens parfois discrets qui les unissent. Au sein de Francopol comme au sein d'autres structures de coopération, l'analyse systématique de leurs parcours est nécessaire: elle éclaire sous une autre perspective la compréhension et l'articulation des clivages policiers traditionnellement mis en avant par la sociologie (police civile/militaire ; police générale/spécialisée ;

police locale/nationale)[75] et l'enchâssement des échelles de l'ordre, du terrain local aux instances transnationales. Cette approche peut révéler si et comment les divers lieux de coopération regroupent les mêmes acteurs et des réseaux similaires que l'on pourrait définir comme une minorité agissante. Pour le dire autrement, elle permet de déterminer comment un engagement initial pourrait devenir un moment charnière dans une carrière, se développant dorénavant majoritairement au-delà des frontières d'une part, entre institutions publiques et organismes privés ou commerciaux d'autre part. Par ce biais, il est sans doute possible de nuancer une de nos interrogations initiales. À la question de savoir ce que la coopération policière fait aux polices, il nous paraît plus légitime, au regard de ses réalités et difficultés, de vouloir analyser ce qu'elle fait aux hommes et aux femmes qui s'y impliquent et la font vivre.

75. Dominique Monjardet, *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte, 1996.

ARTICLE

Un siècle de traduction (ou non) d'affiches électorales au Québec[1]

MARC POMERLEAU
Université de Montréal

ESMAEIL KALANTARI
Université de Montréal

RÉSUMÉ

La traduction est généralement perçue comme une activité de transfert linguistique d'une langue source vers une langue cible, ou comme le résultat de ce transfert. Les études traductologiques révèlent toutefois que la traduction est aussi une pratique sociale, notamment parce que le choix des textes à traduire et la façon de les traduire sont conditionnés par le contexte social et politique de la société qui accueille les traductions. Dans cette optique, notre étude de cas portant sur la traduction des affiches électorales au Québec démontre que les pratiques de traduction mises de l'avant par les partis politiques québécois au cours du XX[e] et au début du XXI[e] siècle reflètent l'évolution de la réalité sociale et politique de la société québécoise au cours de cette période.

MOTS-CLÉS

Affiche électorale, bilinguisme, élection, histoire, parti politique, Québec, traduction

1. Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

On considère généralement les affiches électorales comme des publicités temporaires dont l'objectif est de nous convaincre de voter pour un candidat ou une candidate et son parti dans le cadre d'une élection. Selon Sharhan *et al*.[2], elles consistent en un outil concis qui permet de faire connaître la politique, la philosophie, l'idéologie, voire des indices du programme des partis. Elles présentent généralement le nom et la photo du candidat ou de la candidate, ou du chef, de même que le logo et le slogan du parti. Une fois les élections terminées, on décroche les affiches et elles sombrent dans l'oubli. La plupart d'entre elles terminent à la poubelle ou au recyclage, voire en matériel de bricolage[3], alors que quelques-unes au destin plus favorable aboutissent dans des archives publiques ou des collections privées. Avec l'avènement d'Internet et la création d'archives électroniques, toutefois, de plus en plus d'affiches sont numérisées ou photographiées, puis conservées en version numérique[4]. Nous le verrons, les affiches conservées nous racontent, entre autres, l'histoire de la politique linguistique ou de traduction adoptée par les partis politiques lors de la production de leurs affiches électorales.

Depuis des décennies, les partis politiques québécois ont communiqué avec une population certes majoritairement francophone, mais également en partie anglophone ou allophone, parfois bilingue, voire multilingue. Pour ce faire, les partis politiques font appel à divers médias et supports, dont des affiches, des dépliants, des publicités, des apparitions dans les médias, des sites Web et, depuis peu, des publications sur les réseaux sociaux. Dans le cadre de campagnes électorales, l'un des moyens les plus en vue est l'affichage électoral.

Quel que soit le support utilisé, la langue de communication avec les citoyens a été et reste une question clé tant pour les candidats et les candidates que pour les partis politiques et l'électorat. Le contexte social et politique, de même que l'existence de politiques linguistiques jouent certes un rôle dans la décision de communiquer ou non dans des langues autres que le français au Québec. En effet, depuis la Révolution tranquille, comme l'indiquent Marcel Martel et Martin Pâquet, « c'est non seulement

---

2. Khalid Shamkhi Sharhan, Mohammed Hussein Mahawi et Haidar Kareem Al-Abed, « A Multimodal Discourse Analysis of 2018 Iraqi Parliamentary Electoral Posters », *Language, Discourse & Society*, vol. 11, nº 1, 2023, p. 122.
3. Olivier Bossé, « Vie et mort d'une pancarte électorale », *Le Soleil*, 3 septembre 2022.
4. En principe, les affiches sont assujetties à la *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec* (https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/B-1.2) qui impose le dépôt de tout document publié au Québec, y compris les affiches imprimées et numériques. Voir Bibliothèque et Archives nationales du Québec, « Dépôt légal des publications numériques », https://www.banq.qc.ca/notre-institution/bibliotheque-nationale/depot-legal-des-publications-numeriques/.

l'usage de la langue, mais la langue elle-même qui devient objet d'attentions et de luttes[5] ».

Dans ce contexte, le présent article présente les résultats d'une recherche qui traite des langues utilisées sur les affiches électorales québécoises. Cette recherche a été menée en 2021 et 2022 dans les archives physiques et électroniques et avait pour principal objectif de recueillir le plus grand nombre possible d'affiches produites dans le cadre d'élections provinciales québécoises et d'analyser les langues utilisées sur ces dernières. Cette analyse est faite par la mise en relation des langues utilisées avec l'évolution du contexte social et politique au Québec. Parmi les éléments de contexte mis de l'avant, notons les luttes de pouvoir entre les francophones et les anglophones, la présence des langues dans l'espace public, en particulier dans l'affichage, les commissions d'enquête abordant la question de la langue, les lois linguistiques, le bilinguisme et les reconfigurations de l'échiquier politique québécois.

Notre analyse s'inscrit dans une démarche traductologique puisqu'au Québec les affiches électorales provinciales sont généralement produites en français, puis elles sont parfois traduites en anglais, et exceptionnellement dans d'autres langues. Le fait de traduire ou non une affiche n'est pas anodin et au Québec la traduction vers l'anglais – ou l'utilisation de l'anglais seulement – est empreinte de sens. Les pratiques de traduction, au Québec ou ailleurs, constituent en effet un reflet du contexte social et politique et du rapport qu'entretient le lieu de traduction avec les langues et les communautés qui les parlent.

À titre d'exemple, pendant le franquisme en Espagne (1939-1975) – d'idéologie conservatrice – les traductions étaient soumises à la censure (religieuse, morale et politique). De plus, comme le précise Montserrat Bacardí[6], les traductions vers les langues dites « régionales », c'est-à-dire le basque, le catalan et le galicien, étaient particulièrement contrôlées dans un contexte où l'État prônait le monolinguisme espagnol. À partir de 1962, dans une optique de modernisation et d'ouverture au monde, notamment au tourisme, le régime laisse davantage d'espace à ces langues, y compris en traduction. Enfin, en 1978, trois ans après la mort de Franco, la censure prend fin, ce qui permet aux maisons d'édition espagnoles de publier toute traduction faite à partir ou vers n'importe quelle langue d'Espagne[7].

---

5. Marcel Martel et Martin Pâquet, « L'enjeu linguistique au Québec. Relations de domination et prise de parole citoyenne depuis les années 1960 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, nº 129, 2016, p. 75.
6. Montserrat Bacardí i Tomàs, « Traducció catalana i franquisme (1939-1975) », *Enciclopèdia de traducció i de interpretació,* AIETI, 2022.
7. Raquel Merino et Rosa Rabadán, « Censored Translations in Franco's Spain: The TRACE Project-Theatre and Fiction (English-Spanish) », *TTR*, vol. 15, nº 2, 2002, p. 125-152.

En ce sens, et dans la foulée de ce qu'écrivait Annie Brisset[8], ce ne sont donc pas les textes en soi qui suscitent la traduction, ou la non-traduction, et en établissent la pertinence, mais le lieu et les événements marquants de ce lieu. Autrement dit, les traductions sont le reflet des conditions historiques et culturelles dans lesquelles elles ont été produites[9].

Ainsi, l'étude des langues utilisées sur les affiches électorales nous en dit davantage que le simple message d'incitation à voter qu'on y voit de prime abord. En effet, la traduction ou la non-traduction vers l'anglais ou d'autres langues constitue un indice du rapport qu'entretient la société québécoise avec sa minorité d'expression anglaise, mais aussi avec les locuteurs d'autres langues, qu'il s'agisse de langues autochtones ou de langues arrivées plus ou moins récemment avec l'immigration. Les pratiques de traduction d'affiches électorales au fil du temps constituent ainsi un reflet de l'évolution de la société québécoise, notamment au niveau des rapports entre les communautés linguistiques, rapports qui découlent entre autres de réalités sociales, politiques et économiques en constant changement.

ÉTAT DES LIEUX

Les pratiques et politiques linguistiques et de traduction au Canada ont été largement étudiées, en particulier en ce qui a trait aux langues officielles du pays – le français et l'anglais. Bon nombre de travaux ont été menés sur la traduction institutionnelle, de même que sur la traduction littéraire et dans des domaines de spécialité comme le droit et la médecine. L'histoire de la traduction au Canada a été bien documentée, notamment grâce aux travaux de Jean Delisle, pionnier dans ce domaine[10].

Il reste toutefois des angles morts dans notre connaissance de l'histoire de la traduction au Canada, notamment en ce qui concerne la traduction

8. Annie Brisset, « L'identité culturelle de la traduction. En réponse à Antoine Berman », *Palimpsestes*, nº 11, 1998, p. 34.

9. Michaela Wolf, « The sociology of translation and its "activist turn" », *Translation and Interpreting Studies*, vol. 7, nº 2, 2012, p. 132.

10. Jean Delisle, *La traduction au Canada/Translation in Canada, 1534-1984*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1987 ; *Idem, Les alchimistes des langues. La Société des traducteurs du Québec, 1940-1990*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1990 ; Jean Delisle et Alain Otis, *Les douaniers des langues. Grandeur et misère de la traduction à Ottawa, 1867-1967*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016 ; Jean Delisle, *Interprètes au pays du castor*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019.

politique. Seuls les traductologues Chantal Gagnon *et al*.[11] et Julie McDonough Dolmaya[12] ont fait des incursions dans ce secteur. Gagnon et ses co-auteurs se sont intéressés aux luttes de pouvoir issues de la traduction des discours politiques canadiens. Ces travaux démontrent que la traduction véhicule diverses idéologies politiques, notamment en donnant préséance à certains termes ou en les occultant. Pensons, par exemple, à la traduction du terme *separatist* par «souverainiste» ou à la paraphrase de l'expression «chez nous» en français là où il est écrit *Canada* en anglais. McDonough Dolmaya, quant à elle, s'est penchée sur la traduction d'ouvrages portant sur les référendums québécois. Elle démontre notamment que les préfaces des ouvrages traduits orientent le lectorat en se positionnant sur la question nationale. Toutefois, aucun de ces travaux n'aborde la traduction des affiches électorales, que ce soit au Québec ou ailleurs au Canada.

Cela étant, certains collectionneurs se sont intéressés aux affiches électorales québécoises. D'une part, Dave Turcotte, député à l'Assemblée nationale du Québec de 2008 à 2018, possède une grande collection d'affiches électorales, dont certaines sont affichées sur le site du Musée virtuel d'histoire politique du Québec[13]. Celles-ci sont parfois décrites (graphisme, slogan, photo, etc.) afin de démontrer l'évolution visuelle et du contenu de ces objets au fil du temps. D'autre part, Alain Lavigne, professeur de communication à l'Université Laval, s'est quant à lui intéressé au marketing politique et a publié quatre ouvrages sur les premiers ministres québécois, soit Maurice Duplessis[14], Jean

11. Chantal Gagnon, «Traduction et politique canadienne: quel est le rôle des journalistes entre 1942 et 1995 ?», *Meta*: *journal des traducteurs*, vol. 58, nº 3, 2013, p. 522-541 ; *Idem*, «Québec et Canada: entre l'unilinguisme et le bilinguisme politique», *Meta*: *journal des traducteurs*, vol. 59, nº 3, 2014, p. 598-619 ; Chantal Gagnon et Esmaeil Kalantari, «Canadian translated politics at the Economic Club of New York», *The Translator,* vol. 23, nº 1, 2017, p. 17-30 ; Chantal Gagnon et Esmaeil Kalantari, «Political Pronouns in Translation or Canadian Throne Speeches and their linguistic audiences», dans Céline Letawe, Christine Pagnoulle et Patricia Willson (dir.), *Langues et rapports de force. Les enjeux politiques de la traduction*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2021, p. 71-85 ; Chantal Gagnon et Étienne Lehoux-Jobin, «La traduction des discours politiques classiques de l'histoire du temps présent», *Babel*, vol. 65, nº 3, 2019, p. 355-373.

12. Julie McDonough Dolmaya, «Dialogue, Reassurance and Understanding: Framing Political Translations during the 1980 and 1995 Quebec Sovereignty Referendums», *Meta*: *journal des traducteurs*, vol. 59, nº 3, 2014, p. 578-597.

13. Musée virtuel d'histoire politique du Québec, https://www.politiquequebec.com/.

14. Alain Lavigne, *Duplessis. Pièce manquante d'une légende. L'invention du marketing politique*, Québec, Septentrion, 2012.

Lesage[15], Robert Bourassa et René Lévesque[16], et enfin, Jacques Parizeau[17]. La collection de ce chercheur a également servi à monter l'exposition *Duplessis donne à sa province* sur le marketing politique de Maurice Duplessis et de son parti, l'Union nationale[18]. Les ouvrages et l'exposition présentent notamment des affiches électorales, lesquelles font partie intégrante de la mise en marché des partis, des chefs et des candidats et candidates[19].

Ces collectionneurs n'ont toutefois pas étudié l'aspect linguistique ou traductologique des affiches de leur collection. Notre étude des langues employées sur les affiches électorales constitue donc une contribution originale à l'historiographie québécoise et à la traductologie. Elle s'inscrit dans la lignée de travaux de Delisle sur l'histoire de la traduction au Canada et de Gagnon sur la traduction politique au Canada. À l'intersection de l'histoire de la traduction et de la traduction politique, nous dresserons un aperçu historique des pratiques de traduction d'affiches électorales produites par les principaux partis politiques québécois dans le contexte d'élections provinciales.

La genèse de ce projet se situe dans une recherche que nous avons préalablement menée sur les préférences linguistiques de l'électorat québécois et sur la perception des langues utilisées dans les affiches électorales[20]. Cette étude menée en 2020-2021 a révélé que la traduction, mais surtout la perception des langues, peut jouer un rôle dans les choix politiques. Dans le cadre de cette recherche, et pour la contextualiser, nous avions fait un survol des pratiques de traduction d'affiches électorales au Québec. Nous avions alors remarqué que très peu de candidats, candidates et partis politiques faisaient usage de l'anglais ou d'autres langues dans leurs affiches électorales au Québec.

Nos observations préliminaires indiquaient que parmi les principaux partis politiques québécois actuels, seul le Parti libéral du Québec s'affichait parfois de façon bilingue ou en anglais, et ce, dans certaines circonscriptions seulement. Les autres principaux partis politiques provinciaux (Coalition avenir Québec, Parti québécois et Québec solidaire) ne s'affichaient à première

---

15. Alain Lavigne, *Lesage. Le chef télégénique. Le marketing politique de « l'équipe du tonnerre »*, Québec, Septentrion, 2014.
16. Alain Lavigne, *Bourassa et Lévesque. Marketing de raison contre marketing de passion*, Québec, Septentrion, 2018.
17. Alain Lavigne, *Parizeau. Oui au marketing d'un pays*, Québec, Septentrion, 2023. Voir la recension qui en est faite par Simon Provost dans le présent numéro.
18. Exposition présentée au Musée québécois de culture populaire de 2011 à 2013, à la Villa Bagatelle en 2013 et au Musée canadien de l'histoire en 2014. La Collection Alain Lavigne (C13) est accessible sur le site de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.
19. Alain Lavigne, « Le marketing électoral de Maurice Duplessis à René Lévesque », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, nº 2, 2015, p. 173-180.
20. Marc Pomerleau et Esmaeil Kalantari, « La traduction d'affiches électorales: enquête auprès de l'électorat québécois », *Meta*: *journal des traducteurs*, vol. 67, nº 2, 2022, p. 356-383.

vue qu'en français. Nous avions toutefois remarqué qu'avant la Révolution tranquille et les premières lois linguistiques, les affiches bilingues ou en anglais étaient plus fréquentes dans la province. Les pratiques en matière de langue(s) d'affichage pourraient donc avoir changé au fil du temps et en fonction de la politique linguistique québécoise.

POLITIQUE LINGUISTIQUE ET AFFICHAGE

La traduction est tributaire des politiques linguistiques au sens large, ce qui inclut le statut des langues sur le territoire, les lois linguistiques et, dans le cas qui nous intéresse, les lois électorales. Ces dernières, au nombre de trois depuis la Confédération de 1867 (1875, 1963 et 1989), n'abordent pas la question linguistique ; elles portent plutôt sur le droit de vote, la carte électorale, la liste électorale, le déroulement du scrutin, le financement, etc. La loi électorale en vigueur (1989) ne mentionne la question linguistique qu'en ce qui touche le nom des circonscriptions électorales, qui fait l'objet d'un avis de la Commission de toponymie instituée par la Charte de la langue française[21].

En ce qui concerne le statut des langues, la Constitution de 1867 ne mentionne que le droit d'utiliser le français ou l'anglais aux parlements d'Ottawa et de Québec ; ailleurs, y compris dans l'affichage, « la libre concurrence des langues est maintenue comme règle[22] ». Ce n'est qu'à partir des années 1960, précise Corbeil, que la population commence à s'intéresser à la symbolique des langues utilisées dans l'affichage au Québec. Pour répondre à cette préoccupation, le gouvernement donne à l'Office de la langue française, créé en 1961, le mandat de « donner un visage français aux rues des villes et villages du Québec[23] ». Malgré les recommandations de l'Office, la Loi pour promouvoir la langue française (Loi 63), adoptée en 1969, ne donne pas au français de statut particulier en matière de langue d'affichage, maintenant *de facto* le libre choix. L'affichage bilingue ou en anglais demeurait donc chose habituelle à l'époque, surtout à Montréal. Il faudra attendre la Loi sur la langue officielle du Québec de 1974 (Loi 22), pour que l'usage du français soit imposé, seul ou avec une autre langue, dans l'affichage public[24]. Trois ans plus tard, en 1977, la Charte de la langue française (Loi 101) stipule que l'affichage public doit dorénavant se faire uniquement dans la langue officielle, le français. Toutefois,

---

21. Assemblée nationale du Québec, « Loi électorale », *Encyclopédie du parlementarisme québécois*, 2013, https://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/loi-electorale.html.
22. Jean-Claude Corbeil, *L'embarras des langues. Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*, Montréal, Québec Amérique, 2007, p. 75.
23. *Ibid.,* p. 159.
24. Loi sur la langue officielle, 1974, c. 4, a. 35.

après contestation juridique dans les années 1980, l'affichage bilingue a été de nouveau autorisé dans l'ensemble de l'affichage. Aujourd'hui, la Charte prévoit que l'affichage public doit se faire en français au Québec, mais qu'il peut être fait « à la fois en français et dans une autre langue pourvu que le français y figure de façon nettement prédominante[25] ». Précisons toutefois que les affiches électorales ne sont pas assujetties à cet article puisque l'article 59 dispense les messages de type politique des dispositions relatives à l'affichage public à prédominance française : « L'article 58 ne s'applique pas à la publicité véhiculée par des organes d'information diffusant dans une langue autre que le français ni aux messages de type religieux, politique, idéologique ou humanitaire pourvu qu'ils ne soient pas à but lucratif[26]. »

En résumé, qu'il s'agisse du statut des langues, des lois linguistiques ou des lois électorales, rien n'empêche (et n'a empêché) les partis politiques québécois de faire usage de langues autres que le français dans leurs affiches électorales. La présence ou l'absence de l'anglais et d'autres langues dans notre corpus relèvent donc d'autres facteurs que nous explorerons plus loin.

HYPOTHÈSE ET MÉTHODOLOGIE

À partir des constats précédents, soit que peu de partis politiques québécois traduisent leurs affiches en anglais et que les affiches en anglais semblent avoir tendance à disparaître avec la Révolution tranquille, nous formulons l'hypothèse que les pratiques de traduction des partis politiques québécois sont directement liées à l'évolution du contexte social et politique au Québec au fil du temps et aux événements marquants de son histoire, nonobstant le volet juridique des politiques linguistiques.

Pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, nous avons donc effectué une étude à grande échelle des pratiques linguistiques des partis politiques provinciaux en matière d'affiches électorales. Pour ce faire, nous avons d'abord créé une base de données avec le plus grand nombre d'affiches électorales québécoises utilisées dans le cadre d'élections provinciales.

Pour la partie historique de notre recherche, nous nous sommes tournés vers les archives nationales, soit Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. Ensuite, nous avons consulté les archives numériques d'organisations régionales et locales, dont les Archives de la Ville de Montréal, la Société d'histoire de Sherbrooke, la Société d'histoire

25. Charte de la langue française, 1977, c. 5, a. 58 ; 1983, c. 56, a. 12 ; 1988, c. 54, a. 1 ; 1993, c. 40, a. 18.

26. Charte de la langue française, 1977, c. 5, a. 59 ; 1988, c. 54, a. 2 ; 1993, c. 40, a. 19.

du Lac-Saint-Jean, la Société du patrimoine des Beaucerons, la Société du patrimoine politique du Québec, de même que celles de musées, dont le Musée de la civilisation du Québec, le Musée de la Gaspésie et le Musée McCord, ainsi que de collectionneurs et observateurs comme Alain Lavigne, Dave Turcotte, Carl Boileau[27] et Steve Faguy[28]. Nous avons également obtenu de nombreuses affiches, surtout récentes, dans les médias, y compris Radio-Canada, *Le Devoir*, *Le Quotidien*, *Le Charlevoisien* et *L'Éclaireur Progrès*. Enfin, pour les affiches de 2022, nous avons consulté les sites Web des partis politiques provinciaux, les comptes de réseaux sociaux des candidats et candidates et pris des photos d'affiches dans l'espace public.

Notre échantillonnage est par définition non probabiliste puisqu'il est constitué de l'ensemble des affiches que nous avons pu retrouver à l'aide des outils disponibles. Il se peut que d'autres affiches aient été conservées ailleurs – par exemple dans des collections privées –, mais qu'elles ne soient pas à la disposition du public. Qui plus est, il est indéniable qu'un grand nombre d'affiches n'a tout simplement pas survécu au passage du temps, surtout en ce qui concerne les affiches de la première moitié du XX^{e} siècle. Dans son ouvrage *L'affiche au Québec: des origines à nos jours*, Marc H. Choko précise d'ailleurs que

> […] du fait que les imprimeurs, les autorités et les rares collectionneurs ont dans bien des cas négligés de conserver des exemplaires, la plupart des affiches anciennes ont complètement disparu. Ainsi les affiches publicitaires ou politiques d'extérieur de grand format sont rarissimes. […] Les chances de trouver des exemplaires d'affiches plus récentes sont bien entendu plus grandes. Mais certaines créations manquent déjà à l'appel, même pour une période aussi proche que les années 1980[29].

Ainsi, notre analyse et nos résultats ne peuvent faire état que des affiches répertoriées. Il importe également de mentionner que la carte électorale québécoise a changé une vingtaine de fois depuis l'année où a été produite la première affiche que nous avons retrouvée, soit 1905. Le nombre de circonscriptions est passé de 74 à l'époque à 125 aujourd'hui, les limites des circonscriptions ont bougé, les noms ont changé à maintes reprises, qu'il y ait eu redécoupage ou non, etc. La représentativité géographique ne peut donc être analysée que de façon régionale, et non par circonscriptions. Notons également qu'il existe divers types d'affiches, soit des affiches génériques des partis et des chefs, qui sont utilisées a priori partout sur le territoire,

---

27. Carl Boileau présente à l'occasion des affiches électorales sur son blogue CarlBoileau.com.
28. Steve Faguy présente à l'occasion des affiches électorales sur son fil Twitter/X @fagstein.
29. Marc H. Choko, *L'affiche au Québec: des origines à nos jours*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2001, p. 12-13.

et les affiches des candidats et candidates, qui ne sont utilisées que dans les circonscriptions pertinentes.

En tout et partout, nos recherches nous ont permis de recueillir 1271 affiches, la plus ancienne de 1905 et les plus récentes de 2022. Environ 60 % des affiches antérieures à 2022 ont été obtenues de trois sources, soit Bibliothèque et Archives nationales du Québec, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec et la collection personnelle de Dave Turcotte. Les affiches utilisées dans le cadre des élections provinciales de 2022 ont presque totalement été obtenues en ligne, essentiellement sur les sites Web des partis politiques et sur les réseaux sociaux. Les renseignements sur chacune des affiches ont été insérés dans un tableau Excel dans lequel est répertorié le nom du candidat ou de la candidate, le nom du parti, l'année de l'élection, la source du document et, évidemment, les langues présentes sur l'affiche, soit: français seulement, anglais seulement, français et anglais, français et autre langue et, enfin, sans message (c.-à-d. les affiches où l'on ne retrouve que le nom de la circonscription, du candidat ou de la candidate, ou du parti).

ANALYSE ET RÉSULTATS

Notre analyse portera d'abord sur les langues présentes dans l'ensemble des affiches électorales répertoriées, puis sur la fluctuation de l'utilisation des langues au fil du temps. Nous ferons également état des différences relevées au niveau des régions et des partis politiques. Alors que le premier volet permettra de brosser un portrait général des langues utilisées sur les affiches, le deuxième permettra de vérifier si les changements au niveau des pratiques de traduction sont arrimés au contexte social et politique, notamment à des événements marquants de l'histoire récente du Québec.

Les affiches sont réparties dans les cinq catégories linguistiques mentionnées, mais puisque les quelques affiches bilingues en français et dans une autre langue étaient toutes en français et dans une langue autochtone, le nom de cette catégorie a été modifié pour refléter cet état de fait. Cela signifie qu'aucune langue étrangère n'a été relevée sur les 1271 affiches répertoriées[30]. La figure suivante présente un exemple d'affiche de chacune des cinq catégories:

30. Quelques candidats ou partis ont déjà produit du matériel dans des langues de l'immigration récente, mais, à notre connaissance, pas d'affiches électorales. Michel Bissonnet (PLQ) a par exemple distribué un dépliant trilingue français-anglais-italien dans la circonscription de Jeanne-Mance (Saint-Léonard) lors des élections de 1981.

Figure 1.

Exemple d'affiches électorales québécoises selon la ou les langue(s) utilisée(s)[31]

Français | Anglais | Français-Anglais | Français-Langue autochtone | Sans message

RÉSULTATS D'ENSEMBLE

Comme nous pouvons le constater à la figure 2 ci-dessous, parmi les 1271 affiches recueillies, 70,5 % (896 affiches) sont en français seulement, 0,79 % (10 affiches) sont en anglais seulement, 5,04 % (64 affiches) sont bilingues français-anglais et 23,45 % (298 affiches) n'ont pas de message outre des informations nominatives (nom de la circonscription, de la candidature et du parti). Enfin, 3 affiches, représentant 0,24 % de l'ensemble, sont bilingues en français et dans une langue autochtone. Ces 3 affiches ont toutes été produites en 2022. Nous y reviendrons.

En résumé, dans 94 % des cas, les affiches électorales provinciales québécoises sont soit unilingues françaises ou elles n'ont pas de message outre les informations nominatives[32]. L'anglais est présent, seul ou avec le français, dans un peu moins de 6 % des affiches, alors que les langues autochtones, nous l'avons vu, sont présentes dans 0,24 % de l'ensemble.

Les affiches en anglais ou bilingues français-anglais que nous avons obtenues proviennent essentiellement de circonscriptions situées dans la grande région de Montréal (Jacques-Cartier, Outremont, Vaudreuil-Soulanges, etc.), en Estrie (Brome-Missisquoi, Compton, Richmond, etc.), dans l'Ouest du Québec, le long de la frontière avec l'Ontario (Abitibi, Gatineau, Pontiac, etc.) et sur la Côte-Nord (Duplessis). Nous avons également relevé des affiches nationales, c'est-à-dire qui font la promotion du parti seulement ou de son

31. Sources: Bibliothèque et Archives nationales du Québec ; Collection Dave Turcotte ; Musée québécois de culture populaire ; Radio-Canada ; Bibliothèque et Archives Canada.

32. Dans le cas des partis qui ont un nom officiel en français et en anglais comme le Parti libéral du Québec, le nom français ou l'acronyme français (ici PLQ) est utilisé sur ces affiches. De plus, la majorité des circonscriptions ont un nom à consonance française. Les affiches dites «sans message» ont donc généralement une certaine touche française.

Figure 2.
Langue(s) des affiches électorales québécoises de 1905 à 2022, en pourcentage.

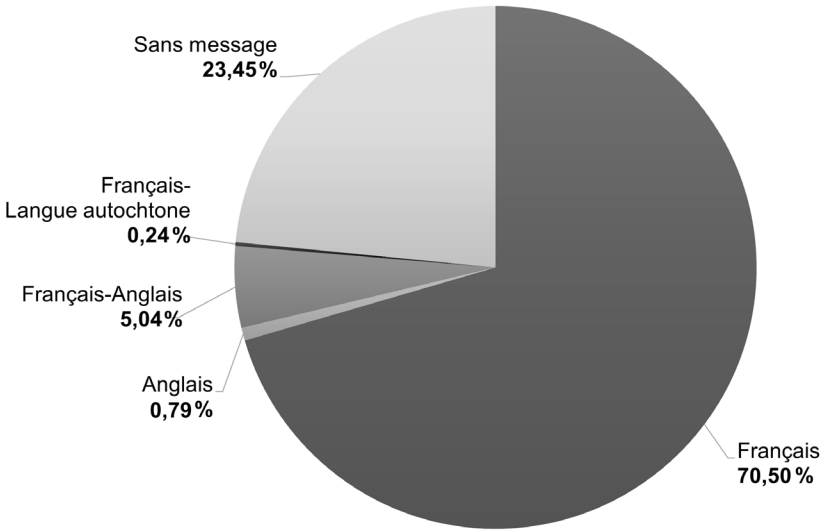

chef, en langue anglaise ou bilingue. Il est possible que ces affiches n'aient été utilisées que dans des endroits ciblés ou lors de rassemblements nationaux, mais les métadonnées des affiches ne nous offrent pas cette information.

Avec seulement 6 % des affiches répertoriées arborant une langue autre que le français, la non-traduction est de loin la principale stratégie mise de l'avant par les partis politiques québécois pour ce mode de communication. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la mise en œuvre, consciente ou non, de cette stratégie. En traductologie, la non-traduction peut être vue comme une forme de résistance ou de rejet dictée par le contexte. Les raisons de ce rejet, précise Dominic Glynn[33], peuvent être multiples, notamment idéologiques, par exemple « lorsque la langue cible est celle d'un pouvoir colonial oppressif » ou encore, économiques, c'est-à-dire lorsque la traduction vers une certaine langue ne confère pas d'avantages économiques. Il serait, par exemple, non rentable de traduire un roman dans une langue non ou très peu présente dans le marché où est distribué ledit ouvrage. Dans le cas qui nous intéresse, le fait de traduire ou non des affiches électorales ne vise pas à vendre un produit pour en retirer des bénéfices économiques, mais plutôt à influencer

33. Dominic Glynn, « Outline of a theory of non-translation », *Across Languages and Cultures*, vol. 22, nº 1, 2021, p. 2. Notre traduction.

le comportement de l'électorat. Les avantages procurés par la traduction ou la non-traduction sont donc de l'ordre du gain politique plutôt qu'économique.

Figure 3.

Langue(s) des affiches électorales québécoises de 1905 à 2022, par parti politique, en pourcentage.

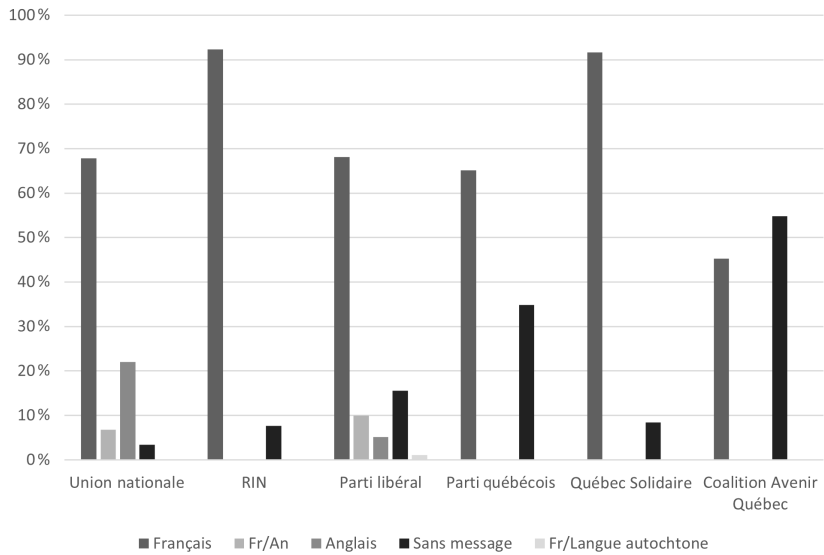

À cet égard, nous avons démontré, lors d'une étude menée en 2020-2021[34], que la perception des affiches unilingues en français était positive chez les francophones et chez les non-francophones au Québec. Bien que les affiches bilingues français-anglais soient également vues de façon positive chez les non francophones, elles le sont par une minorité de francophones, lesquels constituent la grande majorité de l'électorat dans la province. Ainsi, selon les données de cette étude, un parti politique pourrait avoir plus à perdre qu'à gagner sur le plan politique en traduisant ses affiches en anglais, du moins aujourd'hui. Il importe également de mentionner que la vaste majorité des Québécois non francophones maîtrise le français[35], ce qui réduit le besoin de traduire, tel que l'indique João Ferreira Duarte: «Texts originating from a particular source culture or cultures may not be translated because the reading public (or its dominant fraction) are able to

34. Marc Pomerleau et Esmaeil Kalantari, *loc. cit.*, p. 371-373.

35. Selon le recensement canadien de 2021, 93,7 % de la population québécoise maîtrise le français. Ce pourcentage est de 67,8 % chez les anglophones et de 75,3 % chez les locuteurs d'autres langues.

read them in the language in which they were written and thus no demand for local translations is generated[36].»

Ce portrait général des langues présentes dans les affiches électorales provinciales de 1905 à 2022 au Québec indique que les partis, les candidats et les candidates considèrent généralement que le français suffit afin de communiquer avec l'électorat québécois et obtenir son appui, quelle que soit sa langue maternelle.

La place réduite accordée à l'anglais peut s'expliquer notamment par une résistance idéologique. Cela semble être le cas pour les principaux partis indépendantistes, soit le Ralliement pour l'indépendance nationale, le Parti québécois et Québec solidaire, pour lesquels nous n'avons relevé aucune affiche dans une langue autre que le français (voir figure 3), même dans les circonscriptions à majorité anglophone. Il en est de même pour la Coalition Avenir Québec, nationaliste, mais non indépendantiste. Toutefois, ce parti est aussi celui qui produit des affiches sans message dans le plus grand pourcentage. Ces affiches plus neutres permettent de mettre à l'arrière-plan l'idéologie de résistance à l'anglais, sans toutefois l'occulter complètement puisque cette langue est absente. Par ailleurs, ce parti produit à l'occasion du matériel en anglais, notamment des cartons de format carte postale bilingues. Ceux-ci sont distribués dans les boîtes aux lettres des résidents de circonscriptions avec une population anglophone importante[37].

Enfin, deux importants partis politiques québécois, soit l'Union nationale et le Parti libéral du Québec, s'affichent (s'affichait dans le cas du premier) de façon importante en anglais: nous avons relevé 22 % d'affiches bilingues français-anglais ou en anglais seulement pour l'Union nationale et 15 % pour le Parti libéral du Québec. Le cas de l'Union nationale s'explique notamment par le contexte historique. En effet, ce parti était actif des années 1930 aux années 1970 et, comme nous l'avons mentionné, l'affichage bilingue ou en anglais était habituel à cette époque qui précède les premières lois linguistiques. Le cas du Parti libéral peut s'expliquer en partie par le contexte historique, ce parti ayant été fondé en 1867 ; toutefois, il s'affiche encore aujourd'hui régulièrement de façon bilingue. Cela peut s'expliquer par

36. João Ferreira Duarte, «The Politics of Non-Translation: A Case Study in Anglo-Portuguese Relations», *TTR*, vol. 13, nº 1, 2000, p. 97.

37. Information obtenue auprès de Brigitte Legault, Directrice générale de la Coalition Avenir Québec, lors d'une conversation téléphonique (3 février 2022). Au cours de cet entretien, il nous a été mentionné que le choix de ne pas produire d'affiches bilingues s'expliquait entre autres par les contraintes d'espace.

Figure 4.

Langue(s) des affiches électorales québécoises par période de 10 ans, plus 2022, en pourcentage.

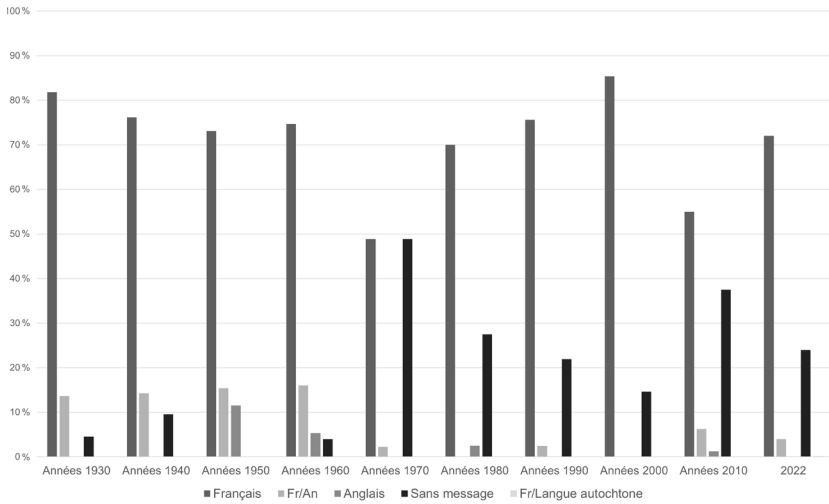

l'idéologie de ce parti fondamentalement fédéraliste et par sa base, constituée en grande partie d'un électorat anglophone et allophone[38].

RÉSULTATS PAR PÉRIODE DE DIX ANS

Évidemment, on peut s'attendre à ce que les pratiques aient fluctué au fil du temps, ce pour quoi nous avons réparti les résultats par période de 10 ans, des années 1930[39] aux années 2010, en plus de l'année 2022[40]. En raison des difficultés, voire de l'impossibilité, de retrouver les affiches les plus anciennes, de même que du fait que le nombre de circonscriptions et de candidats et candidates aux élections était, comparativement à aujourd'hui, de beaucoup inférieur au début du XX^{e} siècle[41], le nombre d'affiches répertoriées par période fluctue grandement: nous passons d'une vingtaine d'affiches par période des années 1930 aux années 1950, à une quarantaine dans les années 1970 à

38. Éric Bélanger et Richard Nadeau, *Le comportement électoral des Québécois*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2009. Selon le «Rapport *La politique au Québec*. Sondage final» publié par Léger le 2 octobre 2022, 48 % des non-francophones auraient tendance à voter pour le Parti libéral du Québec aux élections provinciales de 2022, comparativement à 6 % des francophones.
39. Les deux seules affiches datant d'avant 1930 ont été exclues puisque ce nombre ne permet pas de relever de tendance.
40. Nous n'avons pas relevé d'affiches produites en 2020 ou 2021.
41. En 1904, 117 candidats et candidates se sont présentés à l'élection générale, alors qu'en 2022, ce nombre était de 880 (Directeur général des élections, 2023).

2000, pour finalement atteindre plus de 800 en 2022. Ainsi, les données des périodes les plus anciennes pourraient fluctuer davantage en retrouvant de nouvelles affiches, ce qui n'est pas le cas, tout particulièrement, pour l'année 2022. Les résultats par période figurent ci-dessous.

En regardant le graphique (Figure 4), nous pouvons distinguer trois périodes dans les pratiques de traduction des affiches électorales québécoises en anglais (affiches unilingues ou bilingues):

1. Présence relativement importante de l'anglais des années 1930 aux années 1960, soit
   a) 14 % dans les années 1930 ;
   b) 14 % dans les années 1940 ;
   c) 27 % dans les années 1950 ;
   d) 21 % dans les années 1960.
2. Recul et disparition de l'anglais des années 1970 aux années 2000, soit
   a) 2 % dans les années 1970 ;
   b) 3 % dans les années 1980 ;
   c) 2 % dans les années 1990 ;
   d) 0 % dans les années 2000.
3. Retour (timide) de l'anglais dans les années 2010 et en 2022, soit
   a) 7 % dans les années 2010 ;
   b) 4 % en 2022.

Au cours des prochaines sections, nous analyserons les résultats pour chacune de ces périodes.

PREMIÈRE PÉRIODE (DES ANNÉES 1930 AUX ANNÉES 1960)

La plus grande présence d'affiches électorales en anglais ou bilingues français-anglais des années 1930 aux années 1960 reflète certaines réalités sociales du Québec. Comme nous l'avons mentionné, le contexte social et politique et les événements marquants qui ont cours dans une société peuvent susciter ou non la traduction. Avant la Révolution tranquille et les lois sur l'affichage des années 1970, il était tout à fait normal, voire acceptable, que les affiches commerciales et autres soient bien souvent en anglais au Québec, en particulier à Montréal, bien qu'elle soit la deuxième

grande ville francophone au monde[42]. Cette situation n'était pas nouvelle puisque déjà au XIX^e siècle, Alexis de Tocqueville remarquait que même si le français était la principale langue parlée à Montréal, la plupart des affiches et enseignes étaient en anglais, y compris celles des marchands francophones. Plusieurs autres feront la même observation au début du XX^e siècle, dont Étienne Blanchard et Narcisse Dégagné[43].

Par ailleurs, les raisons idéologiques, économiques ou politiques expliquant le refus de traduire n'étaient pas encore présentes, ou l'étaient moins, des années 1930 aux années 1960 au Québec. En effet, malgré un poids démographique représentant environ 15 % de la population de la province durant cette période, la communauté anglophone du Québec était fort influente au niveau économique, l'anglais étant à l'époque la langue privilégiée des affaires et des patrons[44] et, dans une certaine mesure, politique, même si les francophones contrôlaient l'appareil politique provincial depuis le début du XX^e siècle[45]. Par ailleurs, cette population était moins concentrée dans la région de Montréal qu'elle ne l'est aujourd'hui[46], rendant à l'époque les affiches bilingues ou en anglais ailleurs dans la province plus pertinentes qu'aujourd'hui. Nous avons retrouvé, par exemple, des affiches bilingues des années 1950 et 1960 utilisées dans les circonscriptions de Compton et de Richmond en Estrie. À cette époque, les anglophones comptaient pour environ 15 % de la population de la région ; le pourcentage n'est plus que de 6 % aujourd'hui[47]. Des années 1970 à aujourd'hui, nous n'avons relevé qu'une affiche bilingue en Estrie, soit dans Brome-Missisquoi en 2022.

---

42. Julie Auger, « Un bastion francophone en Amérique du Nord: le Québec », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord: état présent,* Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 39-79.

43. John A. Dickinson, « L'anglicisation », dans Michel Plourde, Hélène Duval et Pierre Georgeault (dir.), *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Éditions Fides/Les Publications du Québec, 2000, p. 87 ; Pierre Bouchard et Jacques Maurais, « La situation du français dans l'affichage à Montréal », dans Michel Plourde, Hélène Duval et Pierre Georgeault (dir.), *op. cit.*, p. 370.

44. Paul André Linteau, « La nouvelle organisation économique et sociale », dans Michel Plourde, Hélène Duval et Pierre Georgeault (dir.), *op. cit.*, p. 154-162.

45. Sylvie Guillaume, « Les élites francophones au Canada fin XIX^e siècle–fin XX^e siècle », dans Sylvie Guillaume (dir.), *Les élites fins de siècles: XIX^e-XX^e* siècles, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1992, p. 213-224.

46. Le pourcentage des anglophones québécois habitant dans la région de Montréal est passé d'environ 70 % il y a un siècle à environ 80 % aujourd'hui. Gary Caldwell, « Un peuple, une société », dans Gary Caldwell et Éric Waddell (dir.), *Les anglophones du Québec de majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, p. 62 ; Institut de la statistique du Québec, « Répartition de la population selon la langue parlée le plus souvent à la maison et selon la langue maternelle », 2022.

47. Statistique Canada, 2022 ; Kalina Klimp, *Profile of the English-speaking Community in the Eastern Townships*, Lennoxville, Townshippers' Association, 2006.

Rappelons également, comme le mentionne Duarte plus haut, que le bilinguisme réduit le besoin de traduire. Or, des années 1930 aux années 1960, le bilinguisme chez les anglophones n'est que d'environ 30 %[48], ce qui rendait les affiches en anglais ou bilingues davantage nécessaires, surtout dans les circonscriptions à forte concentration anglophone. En ce sens, la hausse du taux de bilinguisme chez les anglophones à partir des années 1970 (voir figure 5) explique en partie cette diminution du besoin de traduire.

Figure 5.
Évolution du bilinguisme chez les anglophones au Québec, en pourcentage[49].

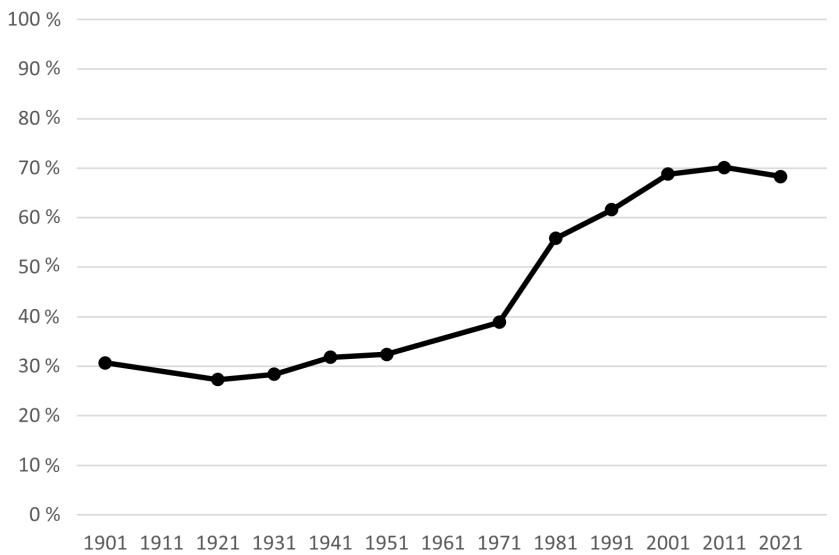

Enfin, notons que l'utilisation d'affiches bilingues ou en anglais seulement était répandue chez les deux principaux partis politiques provinciaux durant cette période, soit l'Union nationale (33 % des affiches recueillies) et le Parti libéral du Québec (20 %). Nous l'avons mentionné, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), qui n'a présenté des candidatures qu'en 1966, ne s'affichait jamais en anglais. Il semble à première vue étonnant que l'Union nationale, un parti nationaliste, ait utilisé l'anglais dans le tiers de ses affiches des années 1930 aux années 1960. Cela peut s'expliquer par le fait que Duplessis courtisait les anglophones, notamment par la distribution

48. Statistique Canada, « L'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada de 1901 à 2011 », Mégatendances canadiennes, Statistique Canada, 2018.

49. *Ibid.* ; Statistique Canada, 2022.

Figure 6.

Langue(s) des affiches électorales de l'Union nationale par période de 10 ans, des années 1930 aux années 1970, en pourcentage.

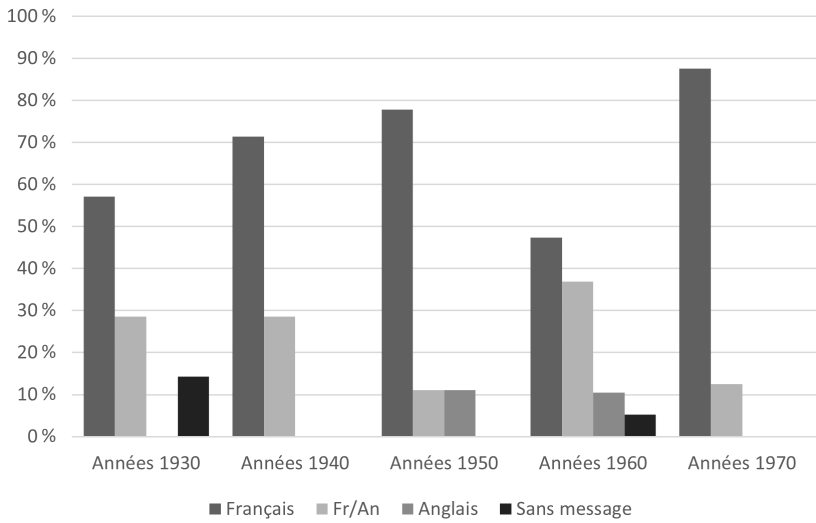

de brochures en anglais et de publicités dans les quotidiens anglophones du Québec[50]. D'ailleurs, aux yeux d'André Laurendeau, les deux piliers de la presse québécoise d'expression anglaise à l'époque, soit *The Gazette* et *The Star*, figuraient parmi les principaux «supporteurs» et «complices» de Duplessis, aux côtés des élites économiques anglophones: «But one of the strongest supports for this regime is Quebec's wealthy and, most of the time, English-speaking economic leaders. It is a fact. It expresses itself in a press which seldom attacks the Duplessis regime, often covers it, defends it and propagates it […][51].» Garth Stevenson nous rappelle également que l'*establishment* anglophone a contribué à la montée de Duplessis, qui «était prêt à coopérer avec ceux qui détenaient le vrai pouvoir depuis les coulisses[52]».

Dans les années 1970, le pourcentage d'affiches de l'Union nationale avec de l'anglais chute, ne représentant plus que 13 % des affiches recueillies pour ce parti dans cette période (voir figure 6). Ce parti fera élire ses derniers députés en 1976, puis disparaîtra progressivement de la scène politique dans les années 1980.

---

50. Alain Lavigne, *Duplessis…, op. cit.*, p. 134 et 142.
51. André Laurendeau, «The Astonishing attitude of the English in Quebec», *Maclean's*, vol. 72, nº 1, 1959, p. 8 et 97-98.
52. Garth Stevenson, *Community Besieged: The Anglophone Minority and the Politics of Quebec*, Montreal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 47. Notre traduction.

Dans l'ensemble, la présence de l'anglais sur les enseignes et affiches, électorales ou non, était une chose habituelle avant la Révolution tranquille et les premières lois linguistiques des années 1970. L'influence économique et politique de la communauté anglophone au Québec, sa présence plus importante à l'extérieur de la région de Montréal et le taux relativement faible de bilinguisme dans cette population comptent également parmi les facteurs sociaux qui donnaient lieu à la traduction des affiches électorales du français vers l'anglais. La traduction était en effet un moyen essentiel pour que les partis politiques puissent communiquer efficacement avec une partie de l'électorat québécois, et obtenir son appui.

DEUXIÈME PÉRIODE (DES ANNÉES 1970 AUX ANNÉES 2000)

Que s'est-il passé pour que l'anglais disparaisse peu à peu des affiches électorales québécoises ? Dans l'ouvrage *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, Michel Plourde *et al.* nous rappellent qu'à partir des années 1960, l'« état d'infériorité économique et sociale des Canadiens français du Québec, en même temps que l'aliénation culturelle et linguistique dans laquelle les a plongés la domination de l'anglais, provoquent une mobilisation générale[53] ». Dès lors, le Québec entre dans la période qu'on appellera Révolution tranquille, qui se caractérise par l'émancipation économique, politique, culturelle et linguistique des Canadiens français du Québec, s'identifiant dès lors comme Québécois[54]. Le slogan de 1962 du Parti libéral du Québec de Jean Lesage, « Maîtres chez nous », fait état de cet enjeu. Dans le contexte historique de la décolonisation en Afrique et ailleurs, la Révolution tranquille voit également apparaître divers mouvements et partis politiques voués à l'indépendance du Québec, dont le Rassemblement pour l'indépendance nationale, le Front de libération du Québec, le Mouvement Souveraineté-Association et, finalement, le Parti québécois, fondé en 1968, qui remporte les élections et prend le pouvoir en 1976. Ce parti, nous rappellent Jean-Hermann Guay et Serge Gaudreau[55], prend la place de l'Union nationale comme porte-étendard du nationalisme québécois et devient alors le principal adversaire du Parti libéral sur la scène provinciale.

Sur le plan de la langue, à partir du milieu des années 1960, plusieurs événements viennent redéfinir la relation de pouvoir entre l'anglais et le

---

53. Michel Plourde, Hélène Duval et Pierre Georgeault, « La reconquête du français. 1960-2000. Vue d'ensemble », dans Michel Plourde, Hélène Duval et Pierre Georgeault (dir.), *op. cit.*, p. 232.

54. Jacques Beauchemin, « L'identité franco-québécoise d'hier à aujourd'hui : la fin des vieilles certitudes », *Liberté*, vol. 51, nº 3, 2009, p. 29.

55. Jean-Herman Guay et Serge Gaudreau, *Les élections au Québec : 150 ans d'une histoire mouvementée*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, p. 9.

français au Canada et au Québec. Comme le précisent Martel et Pâquet[56], la question de la langue, relativement mise à l'écart au début du XX^{e} siècle, «réémerge de manière spectaculaire» à partir des années 1960 au sein de la population, ce qui force les gouvernements à agir: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Commission Laurendeau-Dunton) en 1965, Loi pour promouvoir la langue française (Loi 63) et Loi fédérale sur les langues officielles en 1969, dépôt du rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec (Commission Gendron) en 1973, Loi sur la langue officielle du Québec en 1974 (Loi 22) et Charte de la langue française en 1977 (Loi 101)[57]. Rappelons que ces deux dernières lois (la Loi 22 et la Loi 101) introduisent le principe de l'affichage public en français, jusqu'alors ignoré par les législateurs. De plus, la Charte force dorénavant les néo-Québécois à scolariser leurs enfants en français[58], freinant en partie les transferts linguistiques vers l'anglais, qui étaient jusque-là deux fois plus importants que les transferts vers le français[59].

Ces événements qui ont redéfini le rapport de force au Québec à partir des années 1960 coïncident avec la disparition généralisée de l'anglais, dans les décennies qui suivent, des affiches électorales québécoises. Comme le montre la figure 4, alors que l'anglais est présent dans respectivement 27% et 21% des affiches relevées des années 1950 et 1960, ce pourcentage chute vertigineusement, à moins de 2% dans l'ensemble, des années 1970 aux années 2000. Il disparaîtra d'ailleurs complètement – du moins dans notre corpus – pendant les dix dernières années de cette période.

Nous l'avons mentionné, le refus de traduire peut être de nature idéologique, et, nous rappelle Glynn, les changements politiques «peuvent faire augmenter ou réduire de façon importante la résistance à la traduction». De plus, ajoute-t-il, «les changements au niveau de la politique linguistique, par exemple, peuvent avoir un impact direct sur la traduction de matériel dans les régions bilingues ou multilingues[60]». Conformément à cette réalité, l'adoption de la Charte de langue française en 1977, qui à l'origine imposait l'usage seul du français dans l'affichage (alors que la loi précédente permettait l'affichage bilingue), a probablement joué un rôle dans la quasi-disparition

56. Marcel Martel et Martin Pâquet, *loc. cit.*, p. 75.

57. Christine Eddie, Pierre Georgeault et Robert Vézina, *La langue française au Québec*: *400 ans*: *quelques repères*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2008.

58. En 1971, 85% des enfants allophones fréquentaient l'école de langue anglaise. En 2015, ils étaient 89% à fréquenter l'école de langue française. OQLF, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*, Office québécois de la langue française, 2019.

59. Charles Boberg, *The English Language in Canada: Status, History and Comparative Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 7.

60. Dominic Glynn, *loc. cit.,* p. 4. Notre traduction.

de l'anglais des affiches électorales québécoises. La Charte stipule que le français est la seule langue officielle du Québec. On pourrait donc croire que les affiches électorales provinciales sont presque exclusivement en français à partir des années 1970 parce que celle-ci est l'unique langue officielle du Québec. Rappelons toutefois que l'unilinguisme prévu par la Charte en matière d'affichage a été contesté et que l'affichage bilingue a été officiellement réintroduit en 1988 par la *Loi modifiant la Charte de la langue française*[61], qui stipule toutefois que le français doit être prédominant. De plus, comme nous l'avons mentionné plus tôt, les messages de type politique ne sont pas assujettis à cette obligation.

Ainsi, les partis politiques et les candidats et candidates à des élections au Québec peuvent tout à fait produire et afficher leur publicité électorale en anglais et en français, voire dans n'importe quelle langue, et ce, même sans une version française. Le fait que les affiches électorales provinciales sont presque exclusivement en français durant cette période n'est donc pas une question légale. Il est toutefois possible que les partis politiques aient simplement décidé – consciemment ou non – de respecter l'esprit de la Charte, c'est-à-dire la primauté de la langue française dans l'affichage public au Québec.

Par ailleurs, on remarque également une forte croissance de l'appui à la souveraineté du Québec du début de la Révolution tranquille jusqu'au milieu des années 1990. Il est donc possible qu'on omette volontairement l'anglais dans les années 1970-2000 pour éviter de froisser la population majoritairement francophone de la province dans un contexte de nationalisme montant ou latent. En effet, le recours à l'affichage public en français seulement constitue un symbole en symbiose avec le caractère officiellement unilingue du Québec et la volonté d'une majorité de Québécois d'assurer la prédominance du français sur le territoire. Martel et Pâquet affirment d'ailleurs qu'à partir de la Révolution tranquille, «[…] les francophones considèrent l'État du Québec comme un instrument de libération et d'affirmation. Cette nouvelle représentation s'exprime dans la pression citoyenne, qui force à l'action les gouvernements provinciaux successifs. L'objectif de ces gouvernements est celui de la promotion du français dans l'espace public québécois[62]».

À partir des années 1970, l'affirmation des francophones du Québec se manifeste en grande partie par l'élévation de la langue française comme unique langue officielle de la province, comme langue commune et comme langue d'affichage. Cet état de fait social devient également politique et pourrait expliquer à bien des égards la baisse, puis la disparition de l'anglais

---

61. Loi modifiant la Charte de la langue française, 1988, c. 54.
62. Marcel Martel et Martin Pâquet, *loc. cit.*, p. 76.

dans les affiches électorales des années 1970 aux années 2000. D'un point de vue traductologique, c'est donc l'idéologie d'affirmation nationale, y compris linguistique, qui engendre la non-traduction des affiches électorales. Enfin, la concentration accrue de la population de langue anglaise dans la région de Montréal et la hausse du bilinguisme chez les anglophones, devenu nécessité dans le contexte, de même que la francisation des immigrants, sont d'autres facteurs qui peuvent expliquer cette tendance.

TROISIÈME PÉRIODE (ANNÉES 2010 À 2022)

Nous remarquons, à partir des années 2010, un retour de l'anglais sur les affiches électorales québécoises. L'anglais réapparaît essentiellement dans des affiches bilingues, et non dans des affiches unilingues en anglais comme c'était parfois le cas avant la Révolution tranquille.

Le retour (timide) de l'anglais depuis 2010 coïncide avec l'indifférence que plusieurs experts et chroniqueurs constatent en lien avec la question nationale et la langue. Par exemple, en référence à l'attitude des jeunes au regard de la langue française, le chroniqueur François Cardinal note une « indifférence croissante des jeunes par rapport au sort du français [qui] semblent croire la bataille gagnée pour de bon[63] ». Cette période est notamment marquée par la montée de nouveaux partis politiques qui ne placent pas la question nationale au centre de leurs préoccupations, dont Québec solidaire (fondé en 2006), le Parti conservateur du Québec (fondé en 2009) et la Coalition Avenir Québec (fondée en 2011).

Des observateurs considèrent d'ailleurs les élections québécoises de 2007, lors desquelles le Parti libéral du Québec est élu de façon minoritaire – une première, tous partis confondus, depuis 1878 – comme un tournant ; on assiste alors à un réalignement d'une politique marquée par le bipartisme à une nouvelle ancrée dans le multipartisme et la fin de la dualité fédéralisme/souverainisme. Ainsi, Philippe R. Dubois *et al.*, citant Pierre Drouilly, indiquent que l'élection de 2007 peut être vue, du moins par certains, « comme le début d'une reconfiguration de la politique québécoise, notamment par la baisse d'influence de la question nationale sur le choix électoral[64] ».

---

63. François Cardinal, « Le péril jeune », *La Presse*, 20 avril 2019.

64. Pierre Drouilly, « L'élection du 26 mars 2007 au Québec. Une élection de réalignement ? », dans Michel Venne et Miriam Fahmy (dir.), *L'annuaire du Québec 2008*, Montréal, Éditions Fides, 2007, p. 2439, cité dans Philippe R. Dubois, Katryne Villeneuve-Siconnelly, Éric Montigny et Thierry Giasson, « Un grand éclatement ? Comprendre les réalignements et transformations de la vie politique québécoise », *Recherches sociographiques*, vol. 63, n^{os} 1-2, 2022, p. 9-26.

Pour Guay et Gaudreau, les préoccupations économiques, dont le virage vers l'équilibre budgétaire amorcé au début des années 2000, puis la crise financière et économique de 2008, donnent le ton à la reconfiguration politique: «[…] la "question sociale" se retrouve la plupart du temps au premier plan de l'actualité, devançant la "question nationale" qui dominait le débat politique depuis la fin des années 1960[65].» L'arrivée au pouvoir de la Coalition Avenir Québec (CAQ) en 2018, dont le moteur nationaliste est lié à la réussite économique du Québec et à son autonomie dans le cadre fédéral[66] plutôt que sur les «vieilles chicanes» de type fédéralisme/souverainisme, en est un indicateur.

Nos données révèlent cependant que le retour de l'anglais depuis les années 2010 s'est atténué en 2022, passant de 7% à 4% dans notre corpus. Cette baisse peut être attribuable au fait, par exemple, que le parti, les candidats et candidates aient décidé d'utiliser des affiches en français seulement, là où l'on avait précédemment des affiches bilingues, comme nous avons remarqué dans Anjou–Louis-Riel entre 2014 et 2022, ou qu'on ait décidé d'utiliser à la fois des affiches en français seulement et bilingues, là où l'on avait précédemment des affiches bilingues seulement, tel que nous l'avons remarqué dans Outremont entre 2014 et 2022.

Le contexte des élections provinciales de 2022 pourrait expliquer cette baisse de la présence de l'anglais dans les affiches répertoriées. En effet, l'année 2022 a été marquée par un retour de la conscientisation, voire d'une repriorisation des enjeux linguistiques par le gouvernement, qui s'est manifestée par l'adoption de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec (Loi 96) par l'Assemblée nationale. Cette loi se veut une mise à jour de la Charte de la langue française et a entre autres objectifs de colmater des brèches de la Loi 101, notamment en ce qui concerne le statut du français en tant que langue de l'administration publique, d'affichage et d'enseignement dans la province[67].

Par ailleurs, la publication des données linguistiques du recensement canadien moins de deux mois avant les élections provinciales de 2022 a envoyé un signal d'alarme. Ces données font état d'un déclin du français au Canada, y compris au Québec. Les données du recensement indiquent, à l'échelle de la province, une baisse au niveau de la connaissance du français dans la population, du pourcentage de personnes qui ont le français comme

---

65. Jean-Herman Guay et Serge Gaudreau, *op. cit.*, p. 422.
66. Éric Montigny, «25 ans après le référendum: le nationalisme québécois repris par la CAQ», *Options politiques*, 30 octobre 2020.
67. Samuel Lemire, «Le projet de loi 96: le reflet de l'évolution du nationalisme linguistique québécois», *Recherches sociographiques*, vol. 63, nos 1-2, 2022, p. 109-129.

langue maternelle, comme langue parlée le plus souvent à la maison, comme première langue officielle et comme langue de travail. Ces mauvais résultats pour le français pourraient avoir joué un rôle, conscient ou non, au moment où les différents partis politiques ont pris la décision de produire ou non des affiches bilingues français-anglais ou en anglais seulement. En effet, des affiches arborant l'anglais pourraient avoir été perçues comme une autre démonstration de la perte de poids du français au Québec. Ainsi, en s'affichant en français seulement, les partis politiques envoient un message clair qu'ils sont conscients de cet enjeu et agissent en conséquence.

Notons que la quasi-totalité des affiches bilingues français-anglais relevées pour 2022 a été produite par deux partis, soit le Parti libéral du Québec (15 % d'affiches bilingues parmi les affiches recueillies) et le Parti canadien du Québec (100 % des affiches recueillies). Ce parti fondé en 2022 prône l'égalité des langues officielles, le bilinguisme et le libre-choix de la langue de scolarisation[68]. Dans les deux cas, le bilinguisme reflète l'idéologie de ces partis fondamentalement fédéralistes qui courtisent l'électorat non francophone.

Des années 1970 aux années 2000, l'affichage en français seulement est en symbiose avec l'adoption du français comme seule langue officielle du Québec. À partir des années 2010, la réapparition de l'anglais se fait essentiellement sur des affiches bilingues. Le recours systématique au français, même sur des affiches arborant de l'anglais, constitue en quelque sorte un symbole d'appartenance au Québec francophone, même là où l'anglais est majoritaire, par exemple dans l'ouest de l'île de Montréal[69]. Des affiches en anglais seulement pourraient en effet être perçues comme un rejet du caractère français du Québec. À cet égard, notre recherche précédente a démontré que l'affichage électoral en anglais seulement dans le cadre d'élections québécoises dérangeait non seulement les francophones (91,5 %), mais aussi les non francophones (61 %). Nos résultats indiquent par ailleurs que les affiches bilingues français-anglais dérangent deux fois moins les francophones (45,5 %) et trois fois moins les non-francophones (18,7 %). Il semble donc que les partis politiques québécois qui choisissent de s'afficher en anglais ont compris qu'un message dans cette langue devait être accompagné de sa version française afin de ne pas froisser la population[70].

---

68. Voir les principes fondamentaux du Parti canadien du Québec: https://www.particanadienquebec.ca.

69. Sur l'affichage bilingue, la traduction et l'appartenance linguistique, voir David Ar Rouz et Roseline Le Squère, « Traduction et affichage public: quel(s) service(s) pour les langues régionales de Bretagne ? », *Marges Linguistiques*, nº 10, 2005, p. 190-206.

70. Marc Pomerleau et Esmaeil Kalantari, *loc. cit*., p. 372-373.

Pour conclure sur la troisième période, rappelons que, pour la première fois, des langues autochtones sont apparues sur des affiches électorales québécoises. Au nombre de trois, elles sont les seules de notre corpus et ont toutes été produites dans le cadre des élections générales québécoises de 2022. Elles comptent pour 0,3 % du total des affiches relevées pour cette année précise. Bien que cela semble peu, il s'agit toutefois d'une grande progression puisque nous n'avons relevé aucune autre affiche dans une langue autochtone depuis 1905, soit depuis plus d'un siècle.

Les trois affiches en langue autochtone, bilingues avec le français, ont toutes été produites par le Parti libéral du Québec. Les langues relevées sont l'inuktitut (circonscription d'Ungava), l'innu (circonscription de Roberval) et l'algonquin (affiche conjointe pour les trois circonscriptions de l'Abitibi-Témiscamingue[71]). L'apparition de ces langues cadre avec une plus grande conscientisation de la population et des institutions à l'égard des enjeux autochtones dans la foulée de la Commission de vérité et réconciliation (2008-2015) et des « appels répétés à la redéfinition du rapport entre société majoritaire et Autochtones[72] ». Encore une fois, la traduction est un reflet de changements dans la société.

CONCLUSION

Nous avons formulé l'hypothèse que les pratiques de traduction des partis politiques québécois sont directement liées au contexte social et politique du Québec au fil du temps et aux événements marquants de son histoire. Notre recherche dans les archives physiques et électroniques nous a permis de recueillir 1271 affiches produites de 1905 à 2022. Les résultats d'ensemble ont démontré que la grande majorité des affiches électorales québécoises recueillies était en français seulement, alors que seulement 6 % arboraient une autre langue, c'est-à-dire l'anglais (seul ou avec le français), à l'exception de quelques affiches bilingues en français et dans une langue autochtone, toutes apparues en 2022.

Nous avons démontré que les pratiques de traduction ont effectivement fluctué au fil du temps, tel que l'avait mis de l'avant notre hypothèse. Ces fluctuations nous ont permis de cerner trois périodes distinctes dans les pratiques de traduction des partis politiques québécois : une première période durant laquelle l'anglais avait une présence relativement importante sur les affiches électorales (des années 1930 aux années 1960) ; une deuxième

71. Abitibi-Est, Abitibi-Ouest et Rouyn-Noranda–Témiscamingue.

72. Leila Inksetter, « Histoire et historicité autochtones : nouveaux défis, nouvelles possibilités », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 50, nº 3, 2020, p. 50.

période durant laquelle l'anglais a reculé puis disparu (des années 1970 aux années 2000) ; et, enfin, une troisième période durant laquelle l'anglais a effectué un timide retour (2010 à 2022).

Les pratiques de traduction au cours de ces trois périodes reflètent le contexte social et politique québécois au cours du XX^e^ siècle et au début du XXI^e^ siècle et correspondent à des périodes ou des événements charnières de l'histoire du Québec, comme la Révolution tranquille et l'adoption de la Charte de la langue française. En effet, durant la première période, l'anglais était une langue de grande influence au Québec, notamment au niveau économique. La présence de cette langue sur les affiches commerciales et autres était normalisée dans la province, et les affiches électorales ont suivi cette tendance.

Durant la deuxième période, on remarque un refus de traduire qui découle de l'affirmation nationale des francophones du Québec. Celle-ci a mené à la Révolution tranquille, dont l'un des principaux legs est l'élévation du français à titre d'unique langue officielle de la province. Le français devient aussi obligatoire et, en principe, prédominant dans l'affichage public. Bien que les messages de nature politique ne soient pas contraints à respecter ce principe, les partis politiques respectent l'esprit de la Charte de la langue française en donnant priorité au français.

Enfin, la troisième période se caractérise par un recul de l'idéologie d'affirmation nationale et un désintérêt pour la question linguistique, qui se manifestent notamment par un réalignement politique qui a vu émerger des partis politiques non ancrés dans la question nationale. Cet état de fait s'est matérialisé par l'élection de la Coalition Avenir Québec en 2018 et sa réélection en 2022.

L'évolution des pratiques de traduction des affiches électorales au Québec constitue manifestement un reflet de l'évolution de la société québécoise au fil du XX^e^ siècle et au début du XXI^e^ siècle. En ce sens, la traduction nous révèle bien plus qu'un simple message textuel, mais également un message social et politique.

ARTICLE

L'Université McGill dans les relations sino-canadiennes[1]

YUXI LIU
ShanghaiTech University

RÉSUMÉ

Cet article examine le rôle de l'Université McGill dans les relations entre le Canada et la Chine au cours des années 1960 et 1970. Il met en lumière le fait que l'implication des milieux universitaires dans les relations internationales ne se limite pas au cadre de la politique étrangère, mais s'étend à trois dimensions: accueillir des universitaires disposant de ressources pour établir des liens directs avec un pays étranger, transmettre des savoirs et des compétences, et cultiver un attachement sentimental.

MOTS-CLÉS

Milieux universitaires, Université McGill, relations Canada-Chine, relations transnationales, histoire de l'éducation

Le Canada et la République populaire de Chine (RPC) ont établi des relations diplomatiques en 1970 et, deux ans plus tard, Mitchell Sharp, secrétaire d'État aux Affaires étrangères du Canada, s'est rendu en Chine pour convenir des questions relatives à l'établissement de programmes d'échange entre les deux pays dans les domaines de la science, de la technologie et de la culture. Dans le cadre de cette coopération, le 25 avril 1973, le groupe des affaires étrangères du Bureau municipal de la santé de Shanghai a reçu une délégation de l'Association médicale canadienne. Selon les archives chinoises, cinq invités

1. Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

canadiens ont proposé à plusieurs reprises d'échanger du personnel universitaire avec la Chine. L'un d'entre eux, John Evans, président de l'Université de Toronto, a déclaré à l'escorte chinoise: « Dans le passé, l'Université McGill et la Chine ont eu des relations d'échange de personnel, et nous, l'Université de Toronto, voulons également établir des relations d'échange avec la Chine[2]. » Quel type de relations d'échange avait été établi entre l'Université McGill et la Chine avant la reconnaissance diplomatique de celle-ci par le Canada ? Quel rôle ces relations avaient-elles joué dans l'engagement bilatéral entre les deux pays ? Plus généralement, quel rôle a joué l'université dans les relations internationales et bilatérales dans un contexte marqué par l'absence ou la suspension des canaux diplomatiques ? On parle beaucoup d'échanges universitaires et de programmes d'études de type « area studies » comme ressources pour l'élaboration de la stratégie étatique[3], mais la participation de l'université aux relations internationales s'est-elle restreinte au cadre de la politique étrangère ? S'il a existé d'autres moyens d'intervention, quelles ont été les voies de réalisation ?

Pour répondre à ces questions, plusieurs notions peuvent être mobilisées, dont celle de la *diplomatie culturelle*. Cette dernière doit, selon le chercheur québécois Louis Bélanger, être distinguée des « relations culturelles internationales ». Alors que les relations culturelles internationales désignent l'ensemble des échanges culturels traversant les frontières des États, la diplomatie

---

2. Traduction de l'auteure. « Guo qu mai ji er da xue he zhong guo you ren yuan jiao huan huan xi, wo men duo lun duo da xue ye yao he zhong guo jian li jiao huan guan xi. » *Qing kuang jian bao, di 13 hao*. Zhong hua yi xue hui, *yi jiu qi san nian si yue er shi wu ri, jie dai jia na da yi xue dai biao tuan jian bao, di er qi* (Note d'information, nº 13, Association médicale chinoise, 25 avril 1973, note d'information sur la réception de la délégation médicale canadienne, nº 2), B242-3-413, Archives de la ville de Shanghai.

3. Nous prenons la sinologie et les études chinoises comme exemples. La sinologie est un terme très ambigu. Au sens littéral, c'est l'étude de la Chine. Cependant, la sinologie qui se développe en Europe au moins depuis le XVIII[e] siècle est très différente de ce qui est aujourd'hui qualifié d'études chinoises. À l'origine, le terme désigne une discipline purent académique, qui n'a pas de prise sur l'actualité des relations avec la Chine. À la manière de l'égyptologie, cette discipline destine à un nombre restreint de spécialistes qui s'appliquent à comprendre les origines historiques de cultures anciennes et largement disparues. Toutefois, les enjeux internationaux qui émergent après la Seconde Guerre mondiale donnent naissance à une autre tendance dans les études chinoises, qui commence avec les « Enemy Studies » au cours de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, des efforts sont consacrés aux États-Unis à l'étude du Japon pendant la Seconde Guerre mondiale, de l'URSS pendant la guerre froide et de la Chine pendant la guerre de Corée. Dans les années 1950, l'étude sur la Chine fait partie d'un ensemble d'initiatives idéologiques et politiques qui s'inscrivent dans l'essor des États-Unis comme puissance mondiale. Les « China Studies » se concentrent alors sur la Chine contemporaine et ont pour but d'élaborer une politique étrangère vis-à-vis de ce pays. Voir Yves Viltard, « Naissance de la Chine contemporaine aux États-Unis », *Perspectives chinoises*, n° 54, 1999, p. 60-82. Voir aussi Paul M. Evans, *John Fairbank and the American Understanding of Modern China*, Oxford, Basil Blackwell, 1988; David Shambaugh, « Introduction », dans David Shambaugh (dir.), *American Studies of Contemporary China*, Armonk, NY, M.E. Sharpe, 1993, p. 3-5.

culturelle renvoie spécifiquement à une activité gouvernementale, donc à «l'ensemble des activités de la politique extérieure concernant la culture, l'éducation, la science et, dans une certaine mesure, la coopération technique[4]». Un exemple de l'application de cette diplomatie est le fait que l'éducation demeure au centre de l'élaboration de la politique internationale du Québec dans les années 1970.

Un autre concept est celui de *diplomatie universitaire*, avancé par l'historien français Guillaume Tronchet. Celui-ci désigne des actions internationales et transnationales mises en œuvre par des individus et des institutions qui contribuent au développement d'un ou de plusieurs établissements à caractère universitaire. Le concept de diplomatie universitaire met l'accent sur l'autonomie de l'université par rapport aux services des relations extérieures du pays[5].

Les relations sino-canadiennes dans les domaines de l'éducation et de la culture ont connu un tournant crucial durant la deuxième moitié des années 1970. Du côté canadien, on assiste à une intervention de plus en plus stable et structurée des agences gouvernementales dans la gestion des échanges universitaires avec la Chine. Avant cette affirmation du rôle de premier plan de la part des acteurs étatiques, la contribution de l'université au maintien des relations bilatérales entre les deux pays s'est réalisée principalement à travers les initiatives individuelles de quelques pionniers. Dans le cas de l'Université McGill, les liens tissés avec la Chine dans les années 1960 et 1970 en dehors du cadre des actions gouvernementales n'auraient pas été possibles sans Paul Lin Ta-Kuang (Paul T. K. Lin), une personnalité incontournable et très controversée dans l'histoire des relations sino-canadiennes. Chinois né au Canada, il maintenait tout au long de sa vie des rapports étroits avec des

---

4. Louis Bélanger, «La diplomatie culturelle des provinces canadiennes», *Études internationales*, vol. 25, nº 3, 1994, p. 422. Selon l'auteur, il semble y avoir une contradiction entre la façon dont les spécialistes de la politique étrangère des États souverains et les spécialistes des systèmes fédéraux tentent d'expliquer la diplomatie culturelle. «Selon les uns, explique-t-il, la diplomatie culturelle est dépendante d'objectifs généraux de politique étrangère souvent extérieurs à la culture en elle-même. Selon les autres, l'activisme diplomatique culturel des provinces s'explique d'abord et avant tout par des déséquilibres culturels internes ainsi que par l'internationalisation des activités culturelles du domaine de compétences des provinces.»

5. Guillaume Tronchet, *Savoirs en diplomatie. Une histoire sociale et transnationale de la politique universitaire internationale de la France (années 1870–années 1930)*, Thèse de doctorat (histoire), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014. Tronchet affirme que la *diplomatie universitaire*, initiée de manière autonome par les universités et les Grandes écoles françaises à partir des années 1880, a progressivement été intégrée sous l'égide du ministère de l'Instruction publique dans les années 1910. Cette forme de diplomatie est distincte de la *diplomatie culturelle*, impulsée par le Quai d'Orsay à une période ultérieure. Durant l'entre-deux-guerres, ces deux approches ont collaboré et rivalisé, la diplomatie universitaire se trouvant progressivement contrainte de céder du terrain sans pour autant disparaître.

hommes d'État chinois, canadiens et américains[6]. Ses contacts personnels lui ont permis de jouer un rôle de pont dans les échanges, officiels ou non, entre le Canada et la Chine.

Notre article vise à révéler trois dimensions de la participation de l'Université McGill aux relations sino-canadiennes dans les années 1960 et 1970. Nous allons également analyser la reproductibilité de cette expérience, en mettant en contraste les années 1960 avec l'époque postérieure. Le rôle de ces pionniers est-il moins fort après les années 1960 étant donné l'apparition de structures plus définies ?

La première partie de l'article se concentre sur les années 1960, soit la période antérieure à l'établissement des relations diplomatiques entre le Canada et la Chine. À cette époque, des intérêts naissants ont suscité des actions discrètes au sein d'une petite communauté anglophone à Montréal, en particulier à McGill. Ces actions ont conduit à la création d'un programme d'études chinoises au milieu des années 1960 et à l'échange de professeurs de médecine. Cette section vise à mettre en lumière les premières initiatives représentatives du rôle de l'université en tant qu'acteur de la diplomatie parallèle, et à montrer comment elles ont préparé le terrain pour l'arrivée de Paul Lin, qui sera le sujet de la seconde partie de l'article. Les archives personnelles de Lin nous éclairent sur sa contribution aux relations sino-canadiennes et ses divers aspects.

Cette recherche s'appuie sur des sources en trois langues qui sont conservées sur deux continents. Mentionnons en particulier la Collection Paul T. K. Lin, conservée à la Bibliothèque Lee Shau Kee de la Hong Kong University of Science and Technology, et le Fonds Kenneth Allan Elliott et Maurice McGregor, qui se trouvent à la Osler Library of the History of Medicine de l'Université McGill.

MÉDECINS ET « CHINA STUDIES » À L'UNIVERSITÉ MCGILL

Les relations entre le Canada et la Chine évoluent de manière significative depuis leurs premiers contacts à l'époque coloniale[7], traversant plusieurs phases distinctes en fonction des contextes géopolitiques et économiques mondiaux. Avec la fondation de la République de Chine en 1911, les relations

6. Ces contacts personnels ont conduit le journaliste Jonathan Manthorpe à constater que Lin était un espion. Voir Jonathan Manthorpe, *Claws of the Panda: Beijing's Campaign of Influence and Intimidation in Canada*, Toronto, Cormorant Books, 2019.

7. Notamment par le biais de la Compagnie de la Baie d'Hudson, une entreprise basée au Canada qui importe du thé, de la soie et de la porcelaine de Chine dès le XVIII[e] siècle. Des compagnies britanniques agissent en tant qu'intermédiaires dans ces échanges qui sont souvent indirects.

s'intensifient. Les missions chrétiennes canadiennes jouent un rôle de premier plan, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé. Pendant la seconde guerre sino-japonaise de 1937 à 1945, le médecin canadien Norman Bethune devient célèbre en Chine. Médecin né en 1890 à Gravenhurst, en Ontario, il rejoint la VIII[e] armée de route à Yan'an et se consacre aux soins médicaux et à la formation sur le tas de médecins en un an. Le 12 novembre 1939, il meurt à la suite d'une infection contractée. Le 21 décembre, Mao Zedong publie «À la mémoire de Norman Bethune», qui fait du docteur canadien un héros national chinois. Pendant cette période, le commerce se développe, avec l'exportation de produits agricoles et manufacturés canadiens vers la Chine. Après la fondation de la République Populaire de Chine (RPC) en 1949 par le Parti communiste chinois, le Canada, sous le gouvernement de Louis St-Laurent, hésite à reconnaître officiellement le nouveau régime en raison des pressions exercées par les États-Unis, qui voient la Chine communiste comme une menace à l'ordre mondial capitaliste. Toutefois, il existe un certain degré de pragmatisme dans les relations commerciales sino-canadiennes. Le gouvernement progressiste-conservateur de John Diefenbaker (1957-1963) choisit d'élargir les relations commerciales du Canada avec la Chine en sollicitant des commandes chinoises pour des quantités importantes de blé canadien. C'est pourquoi les historiens Greg Donaghy et Michael D. Stevenson affirment que «a narrowly defined national interest easily trumped the ideological pressures of western unity[8]». Autrement dit, ce pragmatisme est motivé par des intérêts économiques mutuels, et ce, malgré les divergences idéologiques. Le gouvernement Diefenbaker résiste toutefois aux appels à la normalisation des relations diplomatiques avec la Chine. Aux côtés des échanges commerciaux, d'autres liens, d'ordre non économique, se nouent discrètement.

Au début des années 1960, la Compagnie de l'Opéra de Pékin donne un spectacle à l'Hôpital Royal Victoria, l'un des hôpitaux universitaires de l'Université McGill. Le directeur de la compagnie téléphone à l'hôpital, pour dire que Mao Zedong lui-même a demandé à la compagnie de donner une représentation spéciale dans ce lieu. Le docteur Ronald V. Christie, médecin en chef de l'Hôpital Royal Victoria et professeur, puis doyen (1956-1965) de la Faculté de médecine de McGill, évoque ici les circonstances de cet échange:

> We were rather surprised, but the reason soon became obvious. In typical Chinese fashion they distributed various presents, including mementos of Doctor Norman Bethune, a former surgeon at the Royal Victoria Hospital who

8. Greg Donaghy et Michael D. Stevenson, «The Limits of Alliance: Cold War Solidarity and Canadian Wheat Exports to China, 1950-1963», *Agricultural History*, vol. 83, n° 1, hiver 2009, p. 29, cité par Kyle Holomego, *Canada's Policy towards Communist China, 1949-1971*, Mémoire de maîtrise (histoire), Lakehead University, 2012, p. 12

went to China to organize a medical service for Mao Tse Tung when he was fighting the Japanese in 1938. He had died in 1939 of septicemia contracted while operating on a wounded soldier and is now buried in the National Memorial Park in Peking. The Chinese made it clear that his name was a byword in China and that it was his association with the Royal Victoria Hospital which had prompted the visit. I thanked them on behalf of the Hospital and McGill University and suggested that, in memory of Dr Bethune, an exchange professorship with Peking should be established[9].

Le docteur Christie affirme: « To the best of our knowledge the exchange between McGill University and the Chinese Medical College is the only one of this kind[10]. » Cet « exchange professorship » ne porte pas un nom unanime. Dans les archives, on trouve diverses appellations comme « Norman Bethune Exchange programme », « Norman Bethune exchange lectureship », etc. Il s'agit d'un échange qui n'est pas administré par le gouvernement fédéral canadien. Or, au début, son objectif ne semble pas être clairement défini. Difficile de dire si cette initiative s'inscrit dans la constitution de canaux dits « alternatifs », c'est-à-dire hors des réseaux diplomatiques officiels, une méthode largement répandue pour gagner les cœurs et les esprits de populations étrangères[11]. Peu après l'établissement de la RPC, plusieurs organisations sont créées par le gouvernement chinois pour développer l'amitié avec les peuples du monde entier, dont l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger, mise en place en 1954. Son objectif étant de développer des échanges de peuple à peuple, des associations d'amitié avec la Chine sont fondées à travers le monde par des individus ayant séjourné en Chine. Cependant, aucun organisme n'est désigné pour s'occuper spécialement du développement des relations éducatives avec les pays étrangers. Il est donc difficile de constater si le programme Norman Bethune s'inscrit dans le cadre d'une stratégie diplomatique soigneusement définie, bien qu'il puisse être considéré comme faisant partie de la *diplomatie du peuple*, élaborée par le premier ministre Zhou Enlai[12]. En réalité, cette voie d'échange facilite

---

9. Ronald Christie, « Medicine and medical education in China », communication présentée à la 77e réunion annuelle de l'Association des collèges de médecine américains, San Francisco, 22 octobre 1966, *The Journal of Medical Education*, vol. 42, no 5, mai 1967, p. 463, Université McGill, Osler Library of the History of Medicine, Fonds Maurice McGregor (P196), dossier 2, « Bethune Exchange with McGill ».
10. *Ibid*.
11. Kenneth A. Osgood, « Hearts and Minds: the Unconventional Cold War », *Journal of Cold War Studies*, vol. 4, no 2, printemps 2002, p. 85-107; Ludovic Tournès, *L'argent de l'influence*, Paris, Autrement, 2010.
12. Zhou affirme que « les relations entre les deux peuples ne peuvent pas être menées uniquement par des diplomates professionnels, mais doivent plus souvent être menées directement par les deux peuples ». Ministère des Affaires étrangères, Bureau de recherche sur l'histoire diplomatique, *Chronologie des activités diplomatiques de Zhou Enlai (1949-1975)*, Beijing, Shijie zhishi chubanshe (World Knowledge Press), 1993, p. 212.

bel et bien l'acquisition de connaissance en rapport avec la Chine par des professeurs de médecine de McGill participant au programme et partageant lesdites connaissances avec divers publics intéressés.

En 1961, les docteurs Lloyd Stevenson et Ronald V. Christie deviennent les premiers professeurs invités du programme Béthune et effectuent leur premier séjour à Pékin. Le docteur Christie souligne l'importance de briser l'isolation de la Chine sur la scène internationale dans les domaines de la science, de la médecine et des arts: «In science the isolation of China is disappearing and we hope that friendly contacts of the kind, which have been established with McGill, may accelerate this change[13].» En 1962, le docteur Wilder Penfield, alors doyen du département de neurochirurgie et neurologie à McGill, se rend en Chine à l'invitation de l'Association médicale chinoise. Il évoquera plus tard que sa raison de participer à ce programme d'échange fut d'essayer de voir le monde à travers les yeux de ses homologues chinois afin de mieux comprendre le monde et ses collègues. Il souligne que la Chine est «a very young country which is, at the same time, old and proud», et que c'est la nature du peuple chinois d'être «temperate, frugal, puritanical, and remarkably law-abiding», «fastidiously clean», de travailler fort et de trouver une raison de rire[14].

En 1964, Dr Allan Elliott, directeur du département de biochimie de l'Université McGill, est choisi à son tour pour être professeur invité au Collège de médecine de Chine[15]. Dans une lettre à Guy W. Meyer, révérend de l'Église unitarienne de Newburgh dans l'État de New York, Elliott exprime sa volonté d'aider «Uncle Sam» à comprendre que «the Chinese also are people and very likeable[16]». L'année suivante, les docteurs Alan Ross et Charles Scriver, professeurs du département de pédiatrie de l'Université McGill et médecins au Montreal Children's Hospital, sont également invités à se rendre à Pékin pour donner des conférences. En février 1966, McGill accueille en retour les premiers professeurs invités chinois provenant de Pékin, les docteurs Chang

---

13. Ronald Christie, « Medicine and medical education in China», *loc. cit.*, p. 463.

14. Wilder Penfield, «Oriental Renaissance in Education and Medicine. A Canadian Physician Sees a Sudden Renaissance of Western Learning on the Chinese Mainland», *Science*, nº 141, 1963, p. 1158, Université McGill, Osler Library of the History of Medicine, Fonds Maurice McGregor (P196), dossier 2, «Bethune Exchange with McGill».

15. Lettre d'Allan Elliott à Joseph Needham, 11 février 1963, Section des livres rares et des collections spéciales, Bibliothèque de l'Université de Science et de Technologie de Hong Kong (HKUST), Lin Papers. Une anecdote intéressante est que la première délégation diplomatique française partage le même train, de Hong Kong à Canton, que le docteur et sa femme. «Allan Elliott on His 80th Birthday», *Neurochemical Research*, vol. 9, n° 3, 1984, p. 288.

16. Lettre d'Allan Elliott à Rév. Guy W. Meyer, 16 novembre 1965, Université McGill, Osler Library of the History of Medicine, Fonds Kenneth Allan Caldwell Elliott (P164), boîte 18, dossier « China, 1967-1971 ».

Nai-Cheng et Fang Chi. Dans un article du *Journal of Medical Education*, Ronald Christie considère leur séjour d'un mois à Montréal comme « un grand succès[17] ».

Aucun des six professeurs de médecine de l'Université McGill invités en Chine n'y passe plus d'un mois. Ils considèrent donc leur témoignage sur la Chine comme étant « brewed from a small amount of experience[18] ». Toutefois, le docteur Christie estime que « [t]hose of us who were there believe that the ingredients may be more reliable than the flood which comes from the pens of those who have never been in China[19] ». Ces propos démontrent une certaine méfiance de sa part à l'égard de l'image de la Chine populaire véhiculée au Canada, une méfiance partagée non seulement par ses collègues médecins, dont le docteur Penfield, mais également par un public plus large qui a envie d'en savoir plus sur la Chine et le peuple chinois sans l'intermédiaire des médias canadiens. À une époque où l'accès au territoire chinois est très limité, les rares personnes qui ont l'occasion de s'y rendre bénéficient d'une grande crédibilité lorsqu'ils se prononcent sur ce pays.

Les quelques Canadiens ayant eu l'occasion de réaliser un séjour en Chine populaire au début des années 1960 reviennent donc avec une certaine sympathie à l'égard de ce « jeune » pays et de son peuple. À une époque où il n'y a aucune relation officielle entre les deux pays, ils font partie des seuls « spécialistes » ayant la légitimité d'informer le public canadien de ce qui se passe en Chine. En grande partie à cause de la Révolution culturelle chinoise[20], le programme d'échange Norman Bethune tombe toutefois rapidement dans l'inactivité. Néanmoins, les professeurs de médecine ayant séjourné en Chine réalisent l'importance d'avoir, à la disposition des Canadiens, des

17. Ronald Christie, *loc.cit.*, p. 464.
18. *Ibid.,* p. 463.
19. *Ibid*.
20. Dans les campagnes menées par les Gardes rouges pour éliminer l'influence étrangère, le Chinese Medical College a été accusé d'être agent de l'impérialisme américain et de ne pas avoir assez servi le peuple chinois.

savoirs sur ce pays. Ils déploient ainsi des efforts pour créer[21] des instances dans le domaine des études chinoises à McGill.

En plus de ces échanges de médecins, la décennie des années 1960 témoigne aussi de la naissance de programmes d'études chinoises de style américain dans les universités canadiennes. À l'échelle du pays, les rapports avec la Chine ne deviennent jamais aussi chargés d'émotion et de signification qu'ils le sont aux États-Unis. Le Canada ne connaît jamais, par exemple, d'initiative comparable à celle qui mène à la création du Joint Committee on Contemporary China, par lequel des fonds considérables du gouvernement fédéral américain et de fondations privées sont canalisés vers l'étude de la Chine contemporaine. Les études chinoises au Canada connaissent une croissance régulière, mais modeste, reflétant les objectifs limités du Canada en ce qui concerne la Chine et le manque de ressources spécifiquement consacrées aux études chinoises. Des initiatives gouvernementales de nature variée jouent toutefois un rôle important dans les études canadiennes sur la Chine contemporaine qui, le plus souvent, se distinguent par la façon dont elles sont directement appliquées aux relations entre les deux pays.

Une douzaine d'universités créent des départements consacrés à l'Asie ou des centres d'études asiatiques. Allan Elliott, un des derniers médecins ayant passé un mois en Chine grâce à ce programme, prend donc l'initiative, en février 1965, de mettre en place un Committee on Oriental Studies, afin de favoriser le développement des études est-asiatiques – et en particulier chinoises – à l'Université McGill[22]. Ce comité interdisciplinaire propose de faire de ces études un des facteurs majeurs du développement de McGill, afin de tirer profit du fait qu'il s'agit du seul établissement d'enseignement

---

21. Peut-être serait-il plus approprié de dire «faire renaître» au lieu de «créer», car dès 1926, l'Université McGill possède la Gest Chinese Research Library, issue des efforts de l'industriel Guion Moore Gest (1864-1948) et d'un de ses amis très versé dans la culture chinoise. Leurs contacts étroits avec la cour des Qing et d'autres hiérarchies chinoises facilite leur acquisition d'un grand nombre de livres en Chine, ce qui rend leur bibliothèque unique dans le paysage universitaire nord-américain. En 1930, un département de chinois est officiellement inauguré au sein de la faculté des Arts et des Sciences de l'Université McGill. Il propose une série de cours qui abordent divers aspects de la Chine (géographie, histoire, politique, structures sociales, etc.) et enregistre une centaine d'inscription durant ses deux premières années d'existence. Le département de chinois est fermé en 1934 pour des raisons financières. Voir Macy Zheng, «Jiang Kanghu yu Mai Ji Er da xue dong ya xi 1930-1934 (Jiang Kanghu and the Chinese Department at McGill University 1930-1934)», *Tian Lu Lun Cong* (Zhong guo yan jiu tu shu guan yuan xue hui xue kan), vol. 5, 2016, p. 115.

22. Lettre d'Allan Elliott à Joseph Needham, 6 avril 1968, Université McGill, Osler Library of the History of Medicine, Fonds Kenneth Allan Caldwell Elliott (P164), boîte 11, dossier 104. Dr Elliott évoque, dans la lettre, qu'il s'est mis à chercher des moyens d'établir des études chinoises à McGill dès son retour de Pékin en 1964. «I became chairman of an initial interdisciplinary committee to explore the idea of oriental studies and this has led to the creation of a standing committee of which Professor Paul T.K. Lin is chairman and I am a member», affirme le docteur Elliott.

supérieur canadien ayant des liens académiques directs avec la Chine populaire[23]. Dès 1966, le Committee on East Asian Studies de la Faculté des Arts et des Sciences succède au Committee on Oriental Studies.

Paul T. K. Lin, alors professeur assistant au département d'histoire depuis quelques mois, ainsi que Samuel Noumoff, marxiste et professeur assistant du département de science politique, sont nommés respectivement président et secrétaire du nouveau comité, sur lequel siègent également des professeurs des départements de science économique et politique, de linguistique, de russe, des beaux-arts et de philosophie[24]. Le comité entreprend une étude complète des structures institutionnelles et des programmes de vingt-et-une universités américaines, ainsi que des principaux programmes au Canada en études orientales. Après avoir exploré les ressources à la disposition de McGill, le Comité présente à la Faculté des Arts et des Sciences le projet de création d'un Department of East Asian Languages and Literatures (DEALL) et d'un Centre for East Asian Studies (CEAS).

En mai 1968, le *vice-principal* de l'Université McGill, Michael Oliver, écrit à John Holmes, directeur de l'Institut canadien des affaires internationales. Ce premier explique qu'il a appris de la part de Paul Lin l'intérêt de l'Institut canadien des affaires internationales pour développer les études sur la Chine contemporaine dans les universités canadiennes. Oliver affirme ensuite qu'il s'agit d'un développement extrêmement significatif dans la communauté universitaire du pays, et d'une nouvelle positive pour l'Université McGill. Enfin, il souligne que celle-ci prévoit, dans le cadre du CEAS et du DEALL, un « fort développement » des études est-asiatiques, avec un accent sur la Chine contemporaine[25]. Oliver souligne également que l'Université McGill est le seul établissement nord-américain à avoir un programme d'échange académique avec la Chine et qu'elle devrait donc apporter une contribution particulière à la communication avec ce pays. L'Université McGill souhaite, selon Oliver, que le programme Bethune soit réactivé et qu'il inclue davantage de disciplines qui bénéficieraient d'une collaboration directe avec la Chine,

---

23. « Report on Structure and Academic Programme », 3 avril 1968, Collection Paul T. K. Lin (ci-après Lin Papers), boîte 3A ; Lettre d'Allan Elliott à Joseph Needham, 6 avril 1968, *loc. cit*. « I may say that McGill is the only university in the Americas which has an exchange with People's Republic of China. Increasing and diversifying this exchange is high on our priorities », soulige le docteur Elliott.

24. Lettre du secrétariat du Conseil des gouverneurs à Paul Lin, 30 août 1965, Lin Papers, boîte 13A, dossier « 1960's, PL correspondences » ; Document intitulé « Members of the Committee on East Asian Studies », Lin Papers, boîte 11B, dossier « 1968, Dr Han Suyin delivered the Beatty Lectures at McGill University ».

25. Michael K. Oliver to John W. Holmes, RC3, C41, File 667, McGill University Archives, cité dans Macy Zheng, « Lin Da Guang yu Mai Ji Er da xue dong ya xi (Paul Lin and the Department of East Asian Studies at McGill University) », *Tian Lu Lun Cong, Zhong guo yan ji utu shu guan yuan xue hui xue kan*, vol. 6, 2016, p. 130.

y compris dans l'enseignement de la langue chinoise, pour contribuer au développement des talents canadiens. À cette fin, il estime que 250 000 dollars par an sont nécessaires sur une période de cinq ans. Holmes répond peu après à Oliver qu'il est prêt à faire tout ce qui est possible pour soutenir les efforts de McGill. Malgré cette promesse, le projet connaît des difficultés financières importantes dès le départ. Dans une lettre de Paul Lin à Chester Ronning[26], datée du 16 juillet 1968, ce premier affirme: «The big stumbling block now is finances, and we are hoping that the prairie wheat pool people can be interested in supporting this Chinese studies program and academic exchange in the only North American university that has succeeded in setting up an academic exchange with Peking[27].»

La nature de la Confédération canadienne fait en sorte que l'éducation relève des provinces et non du gouvernement fédéral et, par conséquent, que le développement d'un nouveau domaine comme celui des études chinoises dépend surtout de la volonté des provinces et des financements qu'elles sont prêtes à y consacrer. La précarité financière dans laquelle se trouve le projet de construire un programme d'étude universitaire à McGill constitue une preuve du manque d'intérêt stratégique de la part du Québec envers l'Asie de l'Est durant la décennie des années 1960. Cette situation changera au cours de la deuxième moitié des années 1970.

Les cours de langue chinoise sont inaugurés dès 1967 et développés au cours de l'année suivante avec l'embauche des deux instructeurs, David Kuan et Jennie Chang[28]. Toutefois, le délai dans l'obtention des fonds provenant du gouvernement provincial fait en sorte que le CEAS et le DEALL ne sont finalement créés qu'en octobre 1968, lorsque McGill alloue un petit fonds pour le fonctionnement d'un bureau et les services d'une secrétaire pendant un

---

26. Chester Ronning (1894-1984), diplomate canadien. Né en Chine et fils d'un missionnaire luthérien américain, Ronning a suivi son baccalauréat à l'Université de l'Alberta en 1916. Il est retourné en Chine en 1922 pour servir comme missionnaire et demeurait au pays jusqu'en 1927. Pendant la période 1945-1951, Ronning a occupé un poste diplomatique en Chine. Il est qualifié «d'ami de longue date du peuple chinois» par le journal *Le Quotidien du Peuple* (*Renmin Ribao*). Le documentaire *China Mission*: *The Chester Ronning Story* (1980, 57 minutes) de Tom Radford, relate l'ambition de Chester Ronning pour expliquer la Chine au monde occidental.

27. Lettre de Paul Lin à Chester Ronning, 16 juillet 1968, Lin Papers, boîte 16A, dossier «1960's PL writing and correspondence».

28. «Centre for East Asian Studies. McGill University. Report of the Director for the Academic Year 1968-69», 12 mai 1969, Lin Papers, boîte 18, dossier «1968-69, PL's report as Director for McGill's Centre for East Asian Studies. 1960's lecture notes for PL's various Chinese history courses».

an[29]. L'Université McGill devient ainsi la seule institution possédant un centre de langues asiatique desservant le Québec et les provinces de l'Atlantique[30]. Paul Lin est nommé directeur du CEAS et un comité interdisciplinaire sur les études asiatiques est mis en place pour agir en tant qu'organe consultatif. Ces deux nouvelles structures confèrent un cadre officiel aux divers cours sur l'Asie de l'Est déjà offerts dans plusieurs départements et auxquels trois cents étudiants sont alors inscrits[31].

Le CEAS prend d'abord la forme d'un forum dont l'objectif est d'atténuer la méfiance, les malentendus et l'hostilité des Canadiens envers la Chine en développant l'intérêt pour ce pays chez des chercheurs universitaires de divers domaines. Les sujets d'étude proposés aux universitaires par le comité couvre un large éventail, allant de la Révolution culturelle chinoise et ses conséquences institutionnelles jusqu'aux rapports entre la langue et la conception du monde chez les Chinois[32]. Le DEALL est quant à lui composé initialement de deux spécialistes de la Chine, qui donnent des cours de chinois au premier cycle et aux cycles supérieurs. Toutefois, en 1971, pour des motifs budgétaires, McGill met fin à ses cours de chinois[33].

Dans les années 1960, l'Université McGill a pu établir des voies de communication directes avec la Chine. Celles-ci, en plus de contribuer à l'évolution et surtout à la diversification de l'image de ce pays dans les sphères universitaires et médiatiques à Montréal, ont préparé le terrain pour la création des premières instances d'études est-asiatiques au Québec. Celles-ci serviront, durant les décennies suivantes, à transmettre et faire avancer des savoirs sur la Chine, mais aussi à former des jeunes, anglophones et francophones, ayant les compétences linguistiques et culturelles pour travailler dans divers domaines qui touchent aux relations sino-canadiennes.

---

29. Lettre de Michael Oliver à Harry Woods et Paul Lin, 9 october 1968, McGill University Archives, RC3, C265, File 6382 ; Mémorandum de B. Gick à Paul Lin, 31 october 1968, RC3, C265, File 6382, McGill University Archives. Le *vice-principal* de McGill explique à Lin que des efforts ont été déployés par l'université pour chercher à collecter des fonds auprès d'Alvin Hamilton (qui s'occupe du commerce de blé avec la Chine dans l'Ouest canadien), Cyrus Eaton et d'autres personnalités, sans pourtant y parvenir.
30. Tom Perlmutter, « Beatty Lecturer: Dr. Han Suyin Delivers Shock Treatments », *McGill Reporter*, vol.1, nº 9, 18 novembre 1968, p. 4.
31. Lettre de Paul Lin à Chester Ronning, 4 octobre 1968, Lin Papers, boîte 16A, dossier « 1960's PL writing and correspondence ».
32. « Report on Structure and Academic Programme », 3 avril 1968, Lin Papers, boîte 3 A.
33. « L'enseignement du chinois », *Le Devoir*, section « Lettres au *Devoir* », 1er février 1971, p. 4. En définitive, une des rares subventions reçues pour les études chinoises à McGill au cours de cette période est venu de l'Izaak Walton Killam Memorial Award (1969, 20 841 $) pour un projet de recherche proposé par Paul Lin sur le changement social et institutionnel en Chine: « Six Quebec projects aided », *Montreal Star*, 19 juillet 1969.

Les initiatives entreprises par les professeurs de médecine de McGill ont alors permis à l'université de rattraper son retard par rapport à des universités ontariennes et britanno-colombiennes dans le domaine des études est-asiatiques, mais aussi d'avoir l'occasion d'accueillir dans ses rangs Paul Lin, une personnalité qui jouera un rôle crucial dans les relations sino-canadiennes durant presque deux décennies.

PAUL T. K. LIN – « A LIFE BETWEEN EAST AND WEST »

> I am proud to be a Canadian – enjoying liberty of thought, of speech, of conscience – and I am proud to be a Chinese – belonging to a civilization venerable with five thousand years of glorious traditions.
>
> Paul Lin Ta-Kuang (1920–2004)[34]

Pour développer un savoir universitaire sur la Chine, l'Université McGill s'était mise en quête d'un spécialiste possédant à la fois les compétences requises en études chinoises et un réseau professionnel à l'échelle mondiale. Un candidat idéal apparaît à l'horizon. Né au Canada et élevé en tant que Chinois, Paul Lin fait ses études au Canada et aux États-Unis avant de s'installer dans la nouvelle Chine en 1950 et d'y demeurer pendant quinze ans. Lin bénéficie d'un réseau de contacts étendu, comprenant des hommes d'État chinois. Son frère, Lin Dawen, est l'époux de Sun Suiying, la petite-fille de Sun Yat-sen. En outre, la femme de Paul Lin, Chen Shu (connue aussi sous le nom d'Eileen), est la fille de Chen Xing, ancien directeur de la Monnaie de Shanghai. À son arrivée en Chine, Lin est présenté au premier ministre Zhou Enlai par Pu Shouchang, un érudit qui est, comme Lin, membre de l'Association des étudiants chinois chrétiens d'Amérique du Nord et qui deviendra plus tard vice-ministre des Affaires étrangères de Chine. Grâce aux relations familiales de son frère et de sa femme, Lin fait également la connaissance de Song Qingling, épouse de Sun Yat-sen, alors que ce dernier est le vice-président du gouvernement central du peuple chinois[35].

---

34. Premier discours public prononcé par Lin, à l'âge de 18 ans. Paul T.K. Lin et Eileen Chen Lin, *In the Eye of the China Storm. A Life Between East and West*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2011, p. 12.

35. Voir *Ibid.*

En septembre 1964, à la veille du déclenchement de la Révolution culturelle prolétarienne chinoise, Paul Lin décide de quitter le pays avec sa famille pour retourner au Canada. Le mois suivant, William L. Holland, directeur du département d'études asiatiques de l'Université de la Colombie-Britannique, lui offre un poste de professeur à temps partiel à partir de janvier 1965. Or, le 6 mai 1965, le président de l'Université de la Colombie-Britannique annonce à Paul Lin que l'Université ne peut finalement pas l'embaucher. Selon Macdonald, le journal *The Province*, un quotidien publié en Colombie-Britannique, a menacé de dénoncer l'Université si elle embauchait Paul Lin, «un sympathisant communiste qui vivait et travaillait en Chine depuis quinze ans[36]». Il semble que le journal ait tracé un lien entre Lin et Holland, qui avait été obligé de quitter son poste de directeur de l'Institut des relations du Pacifique au tournant des années 1950 à la suite des accusations portées contre lui par le Un-American Activities Committee du sénateur Joseph McCarthy[37].

Afin de résoudre cette situation difficile, Holland propose à Lin de postuler à l'Université McGill, qui cherche un professeur adjoint pour enseigner l'histoire de la Chine et pour diriger le CEAS nouvellement créé. En août, Lin se déplace à Montréal pour une entrevue, à la suite de laquelle McGill lui offre un contrat de trois ans. À compter de septembre 1965, Lin donne donc trois cours au département d'histoire de McGill: histoire de la Chine, transformation moderne de l'Asie de l'Est aux XIX^{e} et XX^{e} siècles et histoire du Japon[38].

Si l'étude de l'Asie de l'Est est nécessaire pour une meilleure compréhension entre la Chine et le Canada, Lin estime toutefois que les études est-asiatiques doivent aller au-delà de cet objectif, en mettant l'accent sur la façon dont les peuples d'Asie de l'Est voient leur propre histoire, leurs espoirs et leurs aspirations. Selon Lin, la tendance compréhensible, mais malheureuse de l'Occident consiste à entreprendre des études et des recherches en utilisant ses propres référents. Pour ne pas tomber dans le même piège, il affirme que «Canadian scholarship in this area [études chinoises] need not be as emotionally charged and politically oriented as it is in many of the 50 centres of East Asian studies that exist on North American campuses[39]».

---

36. *Ibid.,* p. 128.
37. Ce comité a d'ailleurs accusé Owen Lattimore, l'ancien rédacteur en chef du journal *Pacific Affairs*, d'être communiste. Voir John K. Fairbank, «William L. Holland and the IPR in Historical Perspective», *Pacific Affairs*, vol. 52, n^{o} 4, 1979, p. 587-590.
38. Paul T.K. Lin et Eileen Chen Lin, *op. cit*., p. 130.
39. Harry Thomas, «McGill and East Asia», *McGill Reporter*, vol. 1, n^{o} 32, 14 avril, 1969, p. 3.

Paul Lin arrive à McGill à une époque où la RPC reste très mystérieuse en Occident, un mystère qui suscite un grand intérêt de la part de la communauté étudiante montréalaise[40]. Durant les années suivantes, il transmet des connaissances uniques sur l'histoire de la Chine et la culture chinoise à McGill et auprès de divers publics montréalais. Malgré la difficulté de son travail, qui exige de longues heures de préparation et de correction, Lin est motivé par le réel intérêt qu'il remarque au sein de la communauté étudiante à l'égard de ses cours sur la Chine[41].

En plus de se consacrer à la recherche et à l'enseignement, Lin met ses contacts personnels avec des hommes d'État et des personnalités influentes chinoises, canadiennes et américaines au service de l'Université McGill. Celle-ci devient ainsi, durant les quelques années précédant la reconnaissance diplomatique de la Chine par les États-Unis et le Canada, une plateforme internationale d'échange pour des acteurs, étatiques ou non, issus de plusieurs pays impliqués dans les relations entre l'Occident et la Chine.

La position pro-Pékin de Lin suscite rapidement des réactions de la part de la communauté chinoise à Montréal, qui est alors largement pro-Taïwan. Par exemple, lui et les autres organisateurs du X^e^ congrès sur les affaires mondiales tenu à l'Université McGill sont visés par l'Ambassade de la Chine nationaliste (Taïwan) à Ottawa en 1966, qui leur reproche d'avoir permis à des conférenciers pro-Pékin, dont Felix Greene (1909-1985, journaliste et réalisateur américano-britannique), Chester Ronning et Paul Lin – un trio de « well-known pro-Peking men », selon Taïwan – d'intervenir. Les représentants du gouvernement de Taïwan affirment que l'université, par l'entremise des organisateurs, dont Paul Lin, a ainsi agi comme une organisation de propagande communiste[42].

D'une durée de quatre jours, le congrès a pour thème « La nouvelle Chine et la communauté internationale » et comprend des discours, des discussions de groupe, des projections de films ainsi que des réceptions. Un porte-parole de l'Ambassade de la Chine nationaliste à Ottawa déclare au journal *The Gazette* que le secrétaire diplomatique Chang Yuan a proposé deux conférenciers et un film pour le congrès, quelques jours avant son ouverture. Il affirme que cette offre avait été acceptée par le président de

---

40. « Principal's Speech. PTKL's Farewell », 7 décembre 1981, p. 1-3, Lin Papers, boîte 13B, dossier « Principal Johnson's Farewell speech of Tributes ».
41. Ping Lu et Yufang Liu (dir.), « Song Qingling yu Lin Daguang Chen Shu fu fu wang lai han (Correspondance entre Soong Ching Ling et Lin Daguang et Chen Shu) », dans Association de recherche Soong Ching Ling de Shanghai (dir.), *Sun Zhongshan Song Qingling wen xian yu yanjiu 4* (*Documents et études sur Sun Yat-sen Soong Ching-ling 4*), p. 155-156.
42. « Nationalist Chinese See Pro-Peking Bias at McGill Meeting », *Montreal Gazette*, 10 novembre 1966.

l'événement, Jean Aubert, qui aurait cependant changé d'avis le lendemain, et ce, «sous la pression apparente des professeurs de la faculté[43]», souligne le porte-parole. En effet, Jean Aubert déclare à l'ouverture du congrès que celui-ci traitera exclusivement de la Chine continentale.

Des étudiants de McGill réagissent aussi à la critique de l'ambassade. Dans le *McGill Daily*, l'étudiant Thomas Buchanan commente la situation concernant le secrétaire diplomatique Chang Yuan:

> This gentleman alluded that the McGill Conference on World Affairs, which is to begin today, is to be diplomatic, «left-leaning». […] What is upsetting is that this gentleman, Mr. Chang, brashly referred his cause to the administration, to the faculty, and to the organizers of this conference – accusing both faculty and students of being pro-Peking; and ruining many people's breakfasts. Is the Taiwan Embassy that afraid of an objective conference entitled «The New China»? Or dare they suggest that Canadians be allotted the same quantum of academic freedom that Mr. and Mrs. Chiang Kai-shek permit their chattel back home[44].

Vers la fin des années 1960, Paul Lin doit également répondre à des soupçons selon lesquels il effectuerait des missions secrètes en Chine pour le compte du gouvernement canadien. L'élément déclencheur est un séjour à Hong Kong qui a pour but, comme il l'expliquera plus tard dans son autobiographie, de transmettre une invitation aux représentants chinois à participer à un événement sur la Chine tenu à l'Université McGill et intitulé *China Consultation*[45]. Il souligne que «[c]ontrary to rumors in the Western press, I did not enter China. It was at the height of the Cultural Revolution and my visa application was not approved[46]». Ce voyage est présenté dans les milieux politiques canadiens et dans les médias comme une «mission secrète en Chine» et vaut à Paul Lin une grande méfiance à travers le Canada[47].

Appelé à réagir à ces rumeurs, Pierre-Elliot Trudeau, premier ministre du Canada depuis le 25 juin 1968, affirme à plusieurs reprises n'avoir confié

---

43. *Ibid*.
44. Thomas Buchanan, «Letters. To Hell with Taiwan », *McGill Daily*, November 9, 1966.
45. Paul Lin reçoit une lettre, datée du 28 juin 1968 de la part de Cyrus Eaton, «le légendaire industriel et philanthrope d'origine canadienne». Eaton présente son intérêt pour un article que Lin a publié dans *The Globe and Mail* sur la politique canadienne envers la Chine. À la suite de plusieurs échanges par courrier ou en personne, il est décidé de tenir un événement de deux jours sur les relations sino-américaines. L'Université McGill accepte d'organiser cet événement, à condition que le thème des relations sino-américaines implique l'ensemble de l'Amérique du Nord et que les chercheurs canadiens soient nombreux. La *China Consultation* eut lieu le 8 février 1969. Paul Lin et Eileen Chen Lin, *op. cit*., p. 155 et 161.
46. *Ibid.,* p. 157.
47. *Ibid*.

aucune mission secrète à Paul Lin[48]. Cela dit, Lin est fréquemment sollicité par le gouvernement de Trudeau en tant qu'expert sur la Chine. En effet, il reçoit des appels téléphoniques fréquents d'Ivan Head, conseiller politique principal du premier ministre, pour discuter des affaires courantes concernant la Chine. Lin note, dans une lettre du 8 juillet 1968 à Thérèse Casgrain, que «notre nouveau premier ministre et certains de ses collègues du Cabinet ont fait preuve d'une indépendance et de courage sur certaines questions» et ajoute espérer «qu'ils étudieront attentivement la question de la Chine»[49].

Le 13 octobre 1970, le Canada et la RPC établissent des relations officielles en promettant un échange d'ambassadeurs dans les six mois suivants. Il aura fallu dix-sept mois de négociations à Stockholm avant que le Canada et la Chine ne s'entendent sur le statut de Taïwan. Le Canada cesse alors de ne reconnaître qu'une seule Chine, et adopte une position qui implique essentiellement l'abandon imminent de ses relations formelles avec Taïwan. Lin se réjouit de la perspective de relations sino-canadiennes fondées sur le respect mutuel et l'égalité, mais il s'inquiète d'être mêlé une fois de plus aux affaires politiques canadiennes[50].

En effet, le rôle de Paul Lin dans les négociations avec la Chine continue alors de faire l'objet de discussions à la Chambre des Communes. Le 20 octobre 1970, le député de l'opposition et ancien premier ministre John Diefenbaker interpelle le gouvernement à propos de la question de l'admission de la RPC aux Nations Unies et questionne le premier ministre sur la rumeur selon laquelle «le gouvernement envisagerait ou aurait déjà décidé que le professeur Paul Lin serait nommé ambassadeur en Chine[51]». Pressé par les journalistes, Lin se montre agacé d'être à nouveau au centre d'une controverse politique et dément les rumeurs sur sa possible nomination par le gouvernement fédéral du Canada à un poste diplomatique[52].

---

48. Le journal *The Montreal Star* rapporte: «Prime Minister Trudeau has denied that he used Professor Paul T.K. Lin as an emissary to Mainland China in steps being taken to establish diplomatic relations», cité dans *Ibid.,* p. 165.
49. Lettre citée dans *Ibid.,* p. 156.
50. *Ibid*., p. 175.
51. Débats de la Chambre des Communes cités dans *Ibid*., p. 175.
52. *Ibid.,* p. 176.

Paul Lin continue néanmoins de contribuer à l'avancement des connaissances sur la Chine dans le milieu universitaire montréalais par ses liens professionnels et personnels avec des chercheurs internationaux. Il invite plusieurs spécialistes en études chinoises à donner des conférences à McGill sur leurs sujets de recherche. Des universitaires provenant des États-Unis, notamment d'Harvard et de Berkeley, mais aussi des spécialistes français, donnent ainsi des conférences et animent des séminaires sous les auspices de CEAS[53].

L'une des invitées de Paul Lin, Han Suyin, également connue sous le nom de Rosalie Élisabeth Comber, suscite particulièrement la controverse. Née en 1917 dans la province du Henan (Chine), d'un père chinois et d'une mère belge, auteure d'ouvrages en anglais, en français et en chinois, Han est favorable au maoïsme, sans toutefois adhérer au Parti communiste chinois. Elle soutient ouvertement le Grand bond en avant et la Révolution culturelle. Arrivée à Montréal en 1968 en tant que « Beatty Lecturer[54] » à l'Université McGill, elle est présentée comme suspecte dans les médias, comme en témoigne ce portrait du journal *Le Devoir:*

> Engagée politiquement, criant haut « Vive la Chine de Mao » Han Suyin n'en dédaigne pas pour autant certains luxes attachés à l'Occident – ne serait-ce que ce vison ou ces adorables robes de pure soie qui sont différentes à chaque apparition publique de « docteur Han ». « Je ne suis pas intellectuelle », prétend Han Suyin, qui écrit dans sa petite maison de Malaisie où elle a encore une clinique de consultation médicale, quand elle ne parcourt pas le monde donnant conférence sur conférence, tentant de faire la synthèse entre l'Orient et l'Occident[55].

Comme c'est le cas pour Han, la particularité de la société chinoise se trouve au centre des intérêts de Paul Lin. Dans ses cours sur l'histoire de Chine, il tente de montrer dans quelle mesure les traditions révolutionnaires ont contribué à la particularité de la voie chinoise vers l'indépendance nationale, le socialisme et la modernité. Lin désire remettre en question l'interprétation occidentale de l'histoire moderne et contemporaine de la

---

53. Paul Lin, « Evaluation of the current program », p. 4, Lin Papers, boîte 13A, dossier « McGill students' evaluation on Professor Paul Lin's teaching » ; Lettre de Paul Lin à ses collègues du CEAS, 4 février 1969, Lin Papers, boîte 13A, dossier « 1960's, PL correspondences ». On compte parmi les conférenciers Ezra Vogel, Franz Schurmann Stuart Schram et Jean Chesneaux.

54. Depuis 1952, la série de conférences commémoratives Beatty amène certains des plus grands penseurs du monde à participer à des débats publics. Les présentateurs sont invités à passer du temps à rencontrer et à échanger des idées avec des professeurs et des étudiants dans des environnements plus « restreints » [https://www.mcgill.ca/beatty/].

55. Solange Chalvin, « Avec Han Suyin entre Mao et le vison. Un entretien vérité », *Le Devoir*, 26 octobre 1968, p. 11.

Chine en démontrant une certaine empathie envers le peuple chinois et en insistant sur l'idée qu'il s'est libéré des dominations occidentales. Cette interprétation, également partagée par son collègue Samuel Noumoff, eut une influence marquante sur les étudiants du CEAS.

Il convient enfin de mentionner que Paul Lin contribue au développement des intérêts intellectuels envers la Chine dans le milieu universitaire francophone du Québec des années 1960. Des universitaires comme Robert Garry, professeur de géographie à l'Université de Montréal, et Paul Painchaud, professeur à l'Université Laval et directeur pour le Québec de l'Institut canadien des affaires internationales, prennent des initiatives pour attirer l'attention des intellectuels sur la nécessité de construire des connaissances sur la Chine. La première démarche est initiée par le Comité québécois pour l'avancement des études sur la Chine et les autres pays d'Asie, dont Paul Lin est élu le premier vice-président. Mis en place par des professeurs de quatre universités du Québec, le Comité vise, entre autres, à cultiver un intérêt pour la Chine et les autres pays asiatiques auprès du grand public et les établissements d'enseignement de la province. C'est que l'émergence de la Chine comme un acteur crucial des enjeux géopolitiques mondiaux interpelle les Québécois qui vivent dans une société en pleine mutation, leur posant des questions de politique nationale et aiguisant leur appétit à saisir les relations internationales. Réunir des données fiables et produire des interprétations documentées sur ce pays et, plus largement, sur le monde, permettrait à la population et à l'État du Québec d'avoir une vision des relations internationales qui pourrait servir aux intérêts nationaux. Cette préoccupation est exprimée clairement par Paul Painchaud et le centre d'études extrême-orientales de l'Université de Montréal, créé au début des années 1950 sous les auspices de Robert Garry, professeur de géographie.

Émotions – un aspect dissimulé

Alors que les tensions de la Guerre froide s'intensifient et que l'avenir de la Chine, au moment de la Révolution culturelle, devient de plus en plus opaque, se fortifie la conviction de Lin que «only objective and empathetic dialogues, not confrontational shouting that ignored the dynamics of historical change[56]» doivent être valorisé, selon Eileen Lin, son épouse. À propos des critiques adressées à Paul Lin au cours de cette période, son ancien collègue Samuel Noumoff affirme que «Paul Lin was a complex person, a dedicated and articulate spokesperson for a China re-appropriating its dignity after a century of humiliation at the hands of Imperialism, a profound humanist

56. Paul Lin et Eileen Chen Lin, *op. cit.*, p. 118.

within the Marxist tradition, and a person who continuously sought a bridge between his dual heritage as a Canadian of Chinese origin». Noumoff se montre d'avis que l'engagement ouvert de Lin à devenir «a voice of empathy for Chinese society placed him in the sights of the ultra-right within Canada[57]». Brennan affirme aussi que ceux qui ont considéré Lin comme propagandiste pour la Chine et pour le socialisme n'ont pas pris le temps de comprendre ce qu'il avait à dire. Il est vrai que Lin, enthousiasmé par la révolution nécessaire en Chine, a encouragé les étudiants à comprendre le pays à travers des études et des visites, comme il l'avait fait dans ses premières années. Ses cours n'ont pourtant jamais manqué de placer les changements «dans leur contexte historique spécifique». Brennan admet que certains étudiants du CEAS sont devenus «overly enthusiastic and unilateral» à propos de la réalisation des Chinois et ne se sont pas aperçus des courants d'excès et de répression qui étaient également présents en Chine, ce qui n'était pourtant pas «attribuable to Paul [Lin] so much, but more to the lessons we did not learn well from Paul[58]».

CONCLUSION

Le ministère des Affaires extérieures est responsable de l'administration de la politique étrangère du Canada. Les relations diplomatiques du Canada avec la Chine débutent en 1970 et sont centrées à Ottawa, au Bureau de l'Asie de l'Est de la Direction générale de l'Asie et du Pacifique du ministère des Affaires extérieures, et à Pékin, à l'Ambassade du Canada. Avant la multiplication des échanges universitaires avec la Chine à la fin de cette décennie, les programmes officiels administrés pour le compte du ministère des Affaires extérieures dominent les relations universitaires canadiennes avec la Chine. Toutefois, plusieurs universités bénéficient d'un statut spécial, dont McGill, ce qui résulte d'un intérêt institutionnel de la part de cet établissement. Autrement dit, dans les années 1960 et 1970, les appareils diplomatiques du gouvernement fédéral ne sont pas prêts ni financièrement ni stratégiquement pour être plus impliqués auprès de la Chine en matière d'éducation[59]. Il n'y a pas encore de diplomatie culturelle proprement dite envers ce pays. Ainsi, McGill a pu développer ses propres canaux d'échanges avec la Chine, puisque

---

57. Sam Noumoff, «Reviews of *In the Eye of the China Storm. A Life Between East & West*», *Labour Capital and Society*, vol. 44, nº 1, 2011, p. 208.

58. Paul Brennan, «Paul Lin's Influence on a generation», dans Paul Lin et Eileen Chen Lin, *op. cit.*, p. 290.

59. Une preuve se trouve dans le rapport de Martin Singer: «Some [Canadian university administrators and professors who have dealt with the Embassy of Canada in China or with the Department's China personnel in Ottawa] express frustration with the Department's inability to fund even minor China initiatives of Canadian universities during the 1970s.» Martin Singer, *Canadian Academic Relations with the People's Republic of China Since 1970, Volume 1: Findings and Recommendations*, Ottawa, 1970, p. 59.

sa constitution était relativement autonome vis-à-vis du gouvernement fédéral pendant deux décennies.

D'abord, l'Université McGill constitue un contexte singulier pour le développement des études chinoises. Étant la plus ancienne université canadienne, elle dispose de ressources importantes et se situe à Montréal, ce qui la place à mi-chemin entre le monde des universités anglophones du Canada et des États-Unis et celui du Canada francophone au Québec. Les savoirs scientifiques sur un pays étranger servent, entre autres, à l'élaboration de la politique étrangère canadienne.

Ensuite, McGill met à profit son statut de lieu d'échanges internationaux et son expérience avec le programme Bethune en médecine. C'est dans ce contexte que Paul Lin est embauché et qu'il contribue à l'émergence d'une communauté sinophile au sein et au-delà de la communauté universitaire montréalaise, favorisant ainsi les relations sino-canadiennes, notamment auprès du gouvernement fédéral dans les années 1970. McGill offre ainsi une plateforme aux acteurs étatiques et non étatiques canadiens, chinois, européens et américains de divers horizons pour discuter des questions liées à la Chine, une voie d'échange directe et non officielle entre les universitaires canadiens et chinois à un moment où la piste officielle n'est pas disponible. Après 1970, McGill poursuit ses efforts, participant activement à des échanges officiels.

On peut considérer que la contribution de Paul Lin aux relations sino-canadiennes est triple. Tout d'abord, ses contacts avec les hommes d'État chinois, canadiens et américains, ainsi que les échanges qu'il organise pour ses étudiants, favorisent les négociations en vue du rétablissement des relations diplomatiques sino-canadiennes, qui intervient en 1970. Ensuite, Lin marque fortement certains de ses étudiants dans leur appréhension de la réalité chinoise. Plusieurs de ses anciens étudiants deviennent, dans les années 1970, des personnes-ressources pour les groupes populaires ou politiques québécois s'intéressant à la société chinoise. Enfin, Lin contribue à l'avancement des connaissances sur la Chine au Québec. À son invitation, plusieurs spécialistes en études chinoises américains, britanniques, français et chinois se rendent à Montréal, suscitant parfois des controverses sur la Chine. Lin ne s'est toutefois jamais présenté comme le porte-parole ni de la Chine ni du Canada et n'a jamais occupé de fonction officielle de représentation diplomatique.

Jusqu'à l'intervention claire des agences gouvernementales dans les échanges universitaires sino-canadiens, McGill apporte une contribution singulière aux relations entre les deux pays, distincte par son autonomie vis-à-vis d'Ottawa. Cela ne peut pourtant pas se reproduire, car son émergence repose sur des ressources particulières fournies par deux personnalités: Norman Bethune et Paul Lin. Ni l'un ni l'autre ne se considère ou ne prétend

être agent diplomatique, mais ils jouent tous les deux un rôle spécial dans le contexte d'un rapprochement «avec hésitation[60]» entre le Canada et la Chine. Ils deviennent des agents à travers lesquels les deux pays échangent des ressources et des messages, tentant ainsi de préparer le terrain pour une action diplomatique. Ainsi, ils fournissent aux gouvernements canadien et chinois des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs généraux de leur politique étrangère. Ce mécanisme permet à l'Université McGill, qui abrite ces deux acteurs particuliers, de jouer un rôle crucial grâce à une diplomatie universitaire. Celle-ci fonctionne indépendamment de la politique étrangère du gouvernement fédéral jusqu'à la fin des années 1970, période marquée par la fin d'une phase de transition dans les relations sino-canadiennes, de la régularisation des voies officielles et de l'intervention croissante des agences gouvernementales.

Abriter des universitaires disposant des ressources pour établir des liens directs avec un pays étranger, transmettre des savoirs et des compétences, et cultiver un attachement sentimental – l'université joue effectivement un rôle dans les relations entre deux pays, surtout lorsque les voies officielles de communication sont «bloquées». La dimension émotionnelle semble être un facteur difficile à mesurer et, jusqu'à présent, très peu étudiée par les historiens, mais son impact ne peut être sous-estimé. Peut-être que l'histoire des émotions pourrait nous éclairer davantage à ce sujet.

60. Ici on reprend le titre de l'ouvrage de Paul M. Evans et Michael B. Frolic (dir.), *Reluctant Adversaries: Canada and the People's Republic of China, 1949–1970*, Toronto, University of Toronto Press, 1991.

ARTICLE

« Les Français du Canada » : appartenance nationale et crises impériales (1870–1904)[1]

ÉDOUARD BARATON
Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

La réouverture des relations officielles entre la France et le Canada à partir de 1859 laissa place à un réinvestissement politique de l'ancienne métropole par le nationalisme canadien-français, à l'initiative des nationalistes rouges canadiens. Dès lors, à travers les crises internationales (de la guerre de 1870 à la guerre des Boers en passant par Fachoda) et les crises nationales canadiennes (du Nord-Ouest à la pendaison de Riel puis à la solidarité impériale), la question des « Français du Canada » va mettre à rude épreuve la paix du Dominion jusqu'au retournement consécutif à l'Entente cordiale de 1904.

MOTS-CLÉS

Nationalisme canadien-français, nationalisme français, impérialisme, guerre de 1870, Louis Riel, Fachoda, guerre des Boers

1. Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

Si Dieu nous a jadis séparés de la France
Malgré les beaux élans de notre affection,
Souvenez-vous un peu qu'aussi bien sa Puissance
Peut briser d'un clin d'œil le sceptre d'Albion[2].

La seconde partie du XIX[e] siècle marque la réouverture des relations officielles entre la France et son ancienne colonie canadienne[3]. La France avait changé sept fois de régime et conduit de longues guerres contre la Grande-Bretagne avant d'être vaincue en 1814-1815 et de se rallier à une politique d'entente avec son ancienne rivale. Cette politique atteint son point culminant en 1853 avec l'alliance franco-britannique contre la Russie[4]. C'est cet événement qui permet à Paris de revenir timidement là où elle avait été rigoureusement exclue par Londres pour des raisons de sécurité impériale depuis 90 ans[5].

Entre-temps, le Canada n'avait pas toujours eu une vie politique paisible. Les oppositions internes et les crispations à l'égard de l'autorité britannique avaient d'ailleurs débouché sur une crise armée en 1837-1838, non sans quelques répercussions sur les rapports franco-canadiens[6]. Les modifications institutionnelles de 1840, fusionnant le Haut et le Bas-Canada dans une seule colonie vouée à devenir britannique sur le plan ethno-démographique, avaient rassuré Londres, d'autant plus que l'échec des Rébellions avait rallié la majorité de la classe politique du Bas-Canada, sous l'étiquette Réformiste, à la collaboration dans un régime d'autonomie accrue[7].

La réouverture des relations entre le Canada et la France (bonapartiste) donna lieu à des démonstrations populaires mémorables avec l'aval des

---

2. Louis Riel, « A Sir John A. Macdonald », dans *Poésies religieuses et politiques de Louis « David » Riel*, Montréal, Imprimeries de l'Étendard, 1886, p. 50.
3. Nous avons présenté ailleurs une analyse de l'historiographie concernant les relations entre la France et son ex-colonie, par nécessité d'économie nous y renvoyons le lecteur: Edouard Baraton, *Les dépatriés: histoire politique, culturelle, juridique et transatlantique des francités canadiennes (1763-1860),* Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 2024, p. 6-30.
4. David Todd, *Un empire de velours. L'impérialisme informel français au XIX[e] siècle*, Paris, La découverte, 2022, p. 43.
5. Ce fait a profondément marqué la société canadienne dans le contexte des guerres de la Révolution et de l'Empire. Voir notamment F. Murray Greenwood, *Legacies of Fear. Law and Politics in Quebec in the Era of the French Revolution*, Toronto, University of Toronto Press, 2015.
6. Yvan Lamonde, « L'Exil dans l'exil: le séjour de Louis-Joseph Papineau à Paris », dans Yvan Lamonde et Didier Poton (dir.), *La Capricieuse (1855)*: *poupe et proue. Les relations France-Québec (1760-1914)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, p. 133-176.
7. Stéphane Kelly, *La petite loterie. Comment la couronne a obtenu la collaboration du Canada français*, Montréal, Boréal, 1997.

autorités coloniales[8]. Sur le plan partisan, les Rouges, héritiers des Patriotes, avaient des sympathies pour la France (mais pas pour Napoléon III), patrie de la Révolution et du principe des nationalités qu'ils voudraient voir jouer pour eux[9]. Parmi eux, Joseph-Guillaume Barthe fit sensation en publiant *Le Canada reconquis par la France*, ouvrage qui appelait à l'indépendance du Bas-Canada sous protectorat français[10]. Il conjuguait l'indépendance et le réunionisme. Sans le suivre jusque-là, les conservateurs étaient heureux de renouer avec une France catholique et conservatrice dont la politique, notamment au Mexique ou en défense du pape, répondait à leurs aspirations durant les années 1860[11]. L'ambiguïté bonapartiste et le contexte d'entente franco-britannique firent naître des projets. Le consulat de France, ouvert en 1859, soutenu par des députés canadiens-français des deux allégeances politiques, tenta de développer le commerce bilatéral. La mise en place de ce commerce, impliquant une liaison maritime, devait servir un autre but: favoriser l'émergence d'une immigration française au Canada, souhaitée par les élites locales francophones. Pour Paris, c'était un levier néocolonial possible: l'impérialisme français pouvant s'accorder au nationalisme canadien-français[12].

Dans cet article, nous examinerons comment les débats des années 1870-1904 (journalistiques, livresques, mais aussi parlementaires et diplomatiques) entre la France et le Canada à propos de la nature du rapport entre les Canadiens français et la France, inséparable de la montée du thème des

---

8. Jacques Portes, «"La Capricieuse" au Canada», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, nº 3, 1977, p. 351-370; Gilles Gallichan, «Le "bouleversement intime": le Québec et la France vaincue de juin 1940», *Les Cahiers des dix*, nº 59, 2005, p. 239-283; Pierre Savard, *Entre France rêvée et France vécue. Douze regards sur les relations franco-québécoises aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Nota bene, 2009, p. 69.
9. On l'observe notamment au moment de la révolution de 1848. Jean-Paul Bernard, *Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anti-cléricalisme au milieu du XIXe siècle*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1971.
10. Joseph-Guillaume Barthe, *Le Canada reconquis par la France*, Paris, Ledoyen, 1855. Les buts de Barthe sont explicités dans: *L'Ère nouvelle de Trois Rivières*, 16 juillet 1855.
11. Narcisse Faucher de Saint-Maurice, *De Québec à Mexico. Souvenirs de voyages, de garnisons, de combats et de bivouac*, Montréal, Duvernay, 1874, 2 vol.; Lefèvre de Bellefeuille, *Le Canada et les zouaves pontificaux. Mémoire sur l'origine, l'enrôlement et l'expédition du contingent canadien à Rome, pendant l'année 1868*, Montréal, Le Nouveau Monde, 1868, p. 87; *Le courrier de Saint-Hyacinthe*, 30 juin 1870; René Hardy et Elio Lodolini, *Zouaves pontificaux canadiens*, Ottawa, Musée national de l'homme, 1976.
12. Paul-Henri Belvèze, «Rapport de la frégate la Capricieuse venue au Canada et commandée par Monsieur de Belvèze», 1856, Bibliothèque et Archives naionales du Québec (ci-après BAnQ), 03Q, P1000, S3, D167; Gauldré Boileau au ministre, novembre 1859, ministère des Affaires étrangères (ci-après MAE), Corr. Pol. Angleterre, 35, fol. 3-9; 15 novembre 1859, MAE, Corr. Pol. Angleterre, 35, fol. 10-17; Consul Gauldré-Boileau, 25 juin 1860, MAE, 2CPC/35, fol. 93-94; Consul Gauldré-Boileau, 20 juin 1860, MAE, 2cp2/35, fol. 95-97; Création de la commission visant à favoriser l'immigration de France, Journal de l'Assemblée législative du Canada Uni (1840-1867), du 28 février au 19 mai 1860 et 28 mars 1860.

«Français du Canada», pesèrent sur la relation transatlantique, faisant interagir les crises «nationales» canadiennes et les crises interimpériales franco-britanniques. Nous éclairerons la cristallisation de l'ambiguïté dans la formulation de l'appartenance entre le nationalisme français et canadien-français où l'historien Eric Hobsbawm identifiait une contradiction difficilement soluble entre nationalisme ethnique (canadien) et nationalisme civique (français)[13]. Pour cela, nous porterons la focale sur trois séquences.

Dans un premier temps, nous porterons notre attention sur l'action des nationalistes canadiens-français en France et sur la réception de leurs discours par le public français, notamment dans les milieux nationalistes et colonialistes, à la faveur du traumatisme de 1870 qui inaugura à Paris le thème des «Français du Canada».

Dans un second temps, nous nous pencherons sur les conséquences en France du développement de cette question. Elles nous sont révélées par l'étude de la presse française (de toutes les tendances) face à la crise du Nord-Ouest et à l'exécution de Louis Riel en 1885.

Enfin, nous éclairerons les effets retours dans la vie politique canadienne de la politisation nouvelle du thème des «Français du Canada» et particulièrement l'interaction qu'il créa entre crises nationales et risque de guerre entre les empires français et britannique jusqu'en 1904, marquant l'histoire du Québec avec des conséquences encore visibles aujourd'hui.

LE CANADA ET LA FRANCE, 1870–1885 : LA REDÉCOUVERTE D'UNE « PROVINCE PERDUE »

La guerre de 1870 révéla l'importance acquise par «la France» pour le nationalisme canadien-français. Des collectes furent organisées à travers la province, à Ottawa et dans la diaspora canadienne des États-Unis au profit des soldats français[14]. Des réunions publiques donnèrent lieu à des résolutions dans lesquelles les Canadiens français prirent parti pour l'ancienne métropole contre l'Allemagne.

---

13. Eric Hobsbawm, *Nations et nationalismes depuis 1780. Programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, 1990, p. 236.

14. *La Minerve,* 12, 16, 19, 24 et 31 août 1870, et 1er septembre 1870; *Le Canadien*, 17, 19, 28 et 29 août 1870; *Le Courrier de Saint-Hyacinthe,* 27 et 30 août 1870; *Le Journal de Québec*, 26, 29 et 31 août 1870 et 9 septembre 1870; *L'Événement*, 11, 12, 15, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27 et 31 août 1870; *Le Franc parleur*, 28 août et 1er septembre 1870; *Le constitutionnel de Trois-Rivières*, 24 et 29 août 1870; Narcisse Faucher de Saint-Maurice, *Question du Jour, resterons-nous Français ?* Québec, Belleau et Côté, 1890, p. 65-108; Consul au ministre, 22 juillet 1870, MAE, 2CPC/46, fol. 47; 26 août 1870, Fol 53-54; 3 octobre 1870, fol 56-57.

On est frappé par l'hétérogénéité du soutien qui s'étendit des évêques jusqu'aux Rouges de l'Institut canadien de Montréal, des Zouaves pontificaux jusqu'au garibaldien Arthur Buies[15]. On compte, parmi les acteurs de ces manifestations, Joseph-Guillaume Barthe, Hector Fabre — alors directeur du journal libéral *L'Événement* de Québec — et Honoré Mercier, alors maire de Saint-Hyacinthe. Le point d'orgue fut atteint à Québec le 28 août 1870, lorsque l'annonce des défaites françaises, le soir d'une réunion du comité de la «souscription nationale», provoqua une manifestation improvisée, réunissant essentiellement des ouvriers du faubourg Saint-Roch. Ils se rendirent, au son de *La Marseillaise*, jusque chez le consul de France, Frédéric Gautier, qui eut bien du mal à repousser l'enthousiasme des manifestants, dont certains demandaient à prendre les armes. Si les Irlandais du Québec semblaient au diapason du mouvement canadien-français (on mêle des cris de «Vive l'Irlande» aux «Vive la France»), le reste de la population anglophone ne partage guère cette solidarisation bruyante des Canadiens français avec une puissance étrangère en guerre contre un État protestant[16].

La réaction canadienne-française à la guerre de 1870 trouva un écho outre-Atlantique. Ces initiatives étaient d'autant plus appréciées que la France était alors complètement isolée, et le ministre des Affaires étrangères, Jules Favre, transmit ses remerciements officiels aux Canadiens[17]. L'effet des démonstrations canadiennes percolait dans les milieux nationalistes français, qui cherchaient à se rassurer après la débâcle. L'existence de «Français du Canada» fut vue comme une preuve de la capacité de la nation à survivre sous occupation étrangère et comme une illustration des perspectives prolifiques d'une réouverture des entreprises coloniales: pour paraphraser Paul Déroulède, la France aurait bel et bien des sœurs à retrouver ou à faire naître au-delà des flots. Dans la lignée des premières réflexions d'Edme Rameau de Saint-Père, penseur français conservateur devenu l'égérie des conservateurs du Québec dans les années 1860, l'abbé Pierre Auguste Raboisson, propagandiste de la relance de l'expansion coloniale, réintégra le Canada dans les horizons français[18]. Le géographe colonialiste Onésime Reclus chercha à articuler, de

---

15. Institut canadien de Montréal, 8 août 1870, BAnQ, P768, S2, D1, fol. 697-698; *Les zouaves pontificaux du Canada à leurs frères de France*, Extrait de l'Écho du cabinet de lecture paroissial, Montréal, 16 p.; Elzéar-Alexandre Taschereau, *Lettre circulaire aux évêques*, 13 juillet 1871.

16. Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens français*, Montréal, Société de publication, 1885, p. 136.

17. Jules Favre au consul, 3 octobre 1870, MAE, 2CPC/46, fol. 56-57.

18. Pierre Trépanier, «Du système colonial des peuples modernes – un inédit de Rameau de Saint-Père», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, n° 1, juin 1982, p. 55-74; *idem*, «Rameau de Saint-Père et le métier d'historien», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, n° 3, 1979, p. 334; Maurice Raboisson, *Étude sur les colonies et la colonisation au regard de la France*, Paris, Challamel, 1877, p. 65-66.

diverses manières, le Canada français à l'avenir de la France impériale. Il milita pour l'envoi d'émigrants français comme pour la réintégration dans la nationalité française des Canadiens en territoire français[19]. Plus généralement, les sociétés de géographie, le lobby colonial par excellence de la Troisième République, s'entichèrent des Canadiens[20].

Ce sont principalement les Rouges qui exploitèrent cet engouement et l'entretinrent. Honoré Beaugrand, vétéran canadien de l'armée française au Mexique, fut la figure la plus flamboyante d'un nationalisme canadien-français républicain se réclamant de la France[21]. Dans les pages de son journal montréalais, *La Patrie,* on défendait l'héritage de Barthe en matière de rapprochement avec l'ancienne métropole[22]. Le journal de Beaugrand (membre du Grand Orient de France) devint la référence pour les affaires canadiennes d'Henri Rochefort, républicain radical et ancien communard, directeur de *L'Intransigeant* à partir de 1880[23]. La francité des Canadiens, par une sorte de « plébiscite de tous les jours », s'exprimait à la gauche nationaliste de l'opinion publique canadienne-française. Sylva Clapin, journaliste québécois qui travaillait notamment pour *La Patrie*, ouvrit sa *France Transatlantique,* publiée en 1885*,* avec les vers suivants:

> Pendant qu'à l'Océan la Moselle allemande
>
> Porte encore les pleurs qu'à Sedan tu versais,
>
> Pendant que le Germain sur le Rhin seul commande,
>
> Le Saint-Laurent fidèle est demeuré français[24].

Le parallèle s'établissait entre l'Alsace-Lorraine et le Canada[25]. Les sentiments des Canadiens à l'égard de la France ne souffraient d'aucune ambiguïté, écrit Clapin. Les mêmes thèmes furent portés par le *poète national* Louis Fréchette, collaborateur de *La Patrie*, ami de Beaugrand et de Mercier[26].

---

19. Onésime Reclus, *La France, l'Algérie et ses colonies*, Paris, Hachette, 1886 ; *idem*, *Lâchons l'Asie, Prenons l'Afrique,* Paris, Librairie nouvelle, 1904.
20. Gabriel Gaveny à Louis Honoré Fréchette, 17 mars 1889, BAnQ, P133/1-4; Société de Géographie, *Journal officiel de la République française*, quinzième année, n° 44, 14 février 1883 et n° 166, 19 juin 1883.
21. Jean-Philippe Warren, *Honoré Beaugrand. La plume et l'épée (1848-1906)*, Montréal, Boréal, 2015.
22. *La Patrie,* 7 décembre 1883 et 13 avril 1885.
23. *L'Intransigeant*, 8 septembre 1883.
24. Sylva Clapin, *La France transatlantique, le Canada,* Paris, Plon, 1885.
25. Patrick Cabanel, « L'autre province perdue: le Canada dans les livres de lecture scolaire sous la Troisième République », dans Yvan Lamonde et Didier Poton (dir.), *op. cit.*, p. 327-342.
26. Sur l'usage du tricolore par Mercier, voir Gilles Gallichan, *Honoré Mercier, la politique et la culture*, Sillery, Septention, Québec, 1994, p. 52. L'usage du tricolore comme drapeau national des Canadiens est défendu par Fréchette (*La Patrie*, 30 juin 1884) contre les velléités cléricales de lui préférer le drapeau de l'Ancien Régime.

Fréchette exploita ce fil dans ses poèmes, ses romans, etc., et en fit un tremplin à Paris où il obtint en 1881 le prix Monthyon de l'Académie, réservé aux Français[27]. La scène française devint un champ de bataille pour les élites canadiennes qui se disputaient les ressources symboliques qu'elles pouvaient obtenir sur la base de leur équivoque nationale: prix littéraires ou décorations, autant de moments d'exposition de l'existence des « Français du Canada »[28]. Sous couvert de culture, ces reconnaissances de la francité des Canadiens intéressaient politiquement. Jules Simon, ancien président du Conseil, en esquissa les conséquences:

> Le Canada a pour nous un intérêt considérable. Ce pays conquis jadis, on pourrait dire créé par la France et perdu par elle ainsi que tant d'autres colonies, mais resté français au fond plus qu'aucune autre, est aujourd'hui un des plus vastes du monde. […] L'Académie française, qui réserve ses récompenses aux Français, n'a pas cru déroger à cette règle en couronnant naguère un poète canadien, M. Fréchette, qui a franchi l'Océan tout exprès pour venir recevoir son prix. […] M. Chapleau, qui, voulant monter, une grande affaire — une banque franco-canadienne ou quelque chose de ce genre, — et pouvant avoir aisément de l'argent anglais, a préféré faire appel aux capitaux français, sauf à les obtenir à des conditions moins avantageuses. M. Paquet, ministre de l'instruction publique, et M. Faucher de Saint-Maurice, secrétaire du conseil législatif, étaient à Paris l'année dernière pour réaliser un emprunt. M. Barthe a donc pu écrire un livre sous ce titre: Le Canada reconquis par la France[29].

Certes, la nature républicaine de la France créait des tiraillements entre les Canadiens français qui se partageaient, « en France », entre républicains et royalistes ; certes, ces derniers craignaient la contagion rouge et ont soutenu l'expulsion par Ottawa des réfugiés de la Commune de Paris durant les années 1870[30]. Mais cela n'empêcha pas certains conservateurs de tirer profit du travail idéologique des Rouges qui inspiraient aux Français le sentiment de leurs obligations nationales à l'égard des Canadiens. Ainsi, le premier ministre conservateur de la province de Québec, Joseph Adolphe Chapleau, employa

---

27. Auguste Barbin à L. H. Fréchette, 9 novembre 1878, BAnQ, P133/1-4; Louis Honoré Fréchette à Camille Doucet, 28 juin 1879, Archives de l'Académie française, Prix Montyon, 2D72; Prosper Beauchemin à Louis Honoré Fréchette, 4 mars 1879, BAnQ, P133/1-4; Camille Doucet à L. H. Fréchette, 17 juillet 1879, BAnQ, P133/1-4; Camille Doucet à L. H. Fréchette, 20 juin 1880, BAnQ, P133/1-4; J. Lignard à Louis Honoré Fréchette, 21 juillet 1880, BAnQ, P133/1-4; Camille Doucet à L. H. Fréchette (non datée: 1880), BAnQ, P133/1-7; Camille Doucet, « Séance publique annuelle du jeudi 5 août 1880. Rapport sur les concours de l'année 1880 », Académie française, [en ligne], https://www.academie-francaise.fr/rapport-sur-les-concours-de-lannee-1880.

28. Jean-Philippe Warren, « Gouvernance et diplomatie culturelles: la Légion d'honneur au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 64, nº 1, 2010, p. 5-30.

29. Jules Simon, « Académie des Sciences morales et politiques, séance du 9 avril 1881 », *Journal officiel de la République française*, 12 avril 1881, p. 1990.

30. Chambre des Communes du Canada (ci-après CDCDC), 3e législature, 4e Session, p. 325, 27 février 1877; 5e Législature, 1re Session, vol. 2, 30 avril 1883, p. 945.

le libéral Hector Fabre pour organiser le premier emprunt de la province de Québec à Paris et d'autres entreprises financières[31]. Le nationalisme des journaux français soutint ces levées de fond québécoises. Pour le très xénophobe journal *Le Gaulois,* les capitalistes français se devaient de souscrire à l'emprunt canadien-français, comme à un emprunt national : « Le Bas-Canada est resté tellement province française, il a tellement gardé les mœurs, les usages et la langue des anciens habitants de la Nouvelle-France, qu'il nous est toujours permis de regarder les membres de sa population actuelle comme des compatriotes d'outre-Océan[32]. »

Du côté de la gauche radicale, *L'Intransigeant*, chauvin et en même temps très anti-impérialiste, souscrivit[33]. On peut lire dans le journal de Rochefort : « Si l'on doit favoriser un mouvement d'émigration française, qu'on le dirige plutôt vers le Canada, cette France de l'Amérique. Là nous serons reçus à bras ouverts : on nous y attend, on nous appelle. Le Canada ne demande qu'à secouer le joug de l'Angleterre[34]. » Certains nationalistes canadiens-français laissaient entendre à leurs amis français que le Canada émancipé basculerait dans l'alliance française et qu'ils y travaillaient pour le bien des Canadiens et l'intérêt de l'ancienne mère patrie[35]. Hector Fabre, devenu un très ambigu commissaire de la province de Québec, puis du Canada, à Paris, s'exprimait devant la Société de géographie[36]. Ses paroles étaient du miel aux oreilles de ses membres. Il ne tarda pas à recevoir la Légion d'honneur :

> Les pays, disait-il, qui ont aimé la France à certaines heures, lorsqu'ils en avaient besoin, ne sont pas rares dans le monde. Mais les pays qui, comme le mien, l'ont aimée pour en avoir reçu les bienfaits de l'existence, qui l'ont aimée après les déchirements de la séparation, à travers les ombres de l'oubli, qui l'ont aimée pour elle-même, sans en attendre rien, sans la juger, sans la critiquer, qui l'aiment tout simplement, en connaissez-vous beaucoup ?[37]

---

31. Roy Dussault, *Défense des intérêts Canadiens français et unité de la Confédération canadienne*: *la pensée nationaliste de Joseph-Adolphe Chapleau, 1840-1898*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 2018, p. 96-98.
32. *Le Gaulois,* 20 juillet 1880.
33. *L'intransigeant,* 20 juillet 1880.
34. *L'intransigeant,* 21 janvier 1885 et 30 avril 1885.
35. J.-D. Chartrand à son colonel, Archives Familiales Chartrand, Sainte-Anne-de-Bellevue, vol. 21, p. 47. Fréchette se fait le promoteur d'Eugène Réveillaud, auteur d'*Une Histoire du Canada* se terminant sur la perspective d'une forme de réunion politique franco-canadienne à venir (*La Patrie*, 14 juillet 1884). Eugène Réveillaud à Louis Fréchette, 31 juillet 1884, BAnQ, P133/1-4.
36. CDCDC, 6e Législature, 1re Session, vol. 2, 7 juin 1887, p. 826; Gabriel Gaveny à Louis Honoré Fréchette, 17 mars 1889, BAnQ, P133/1-4.
37. Sylva Clapin, *op. cit.*, p. 127-128.

Le pays ingrat visé, c'est l'Italie, dont l'armée française avait contribué à l'indépendance contre l'Autriche, sans que cela ne procure à Paris une solidarité transalpine contre Berlin. Après la démonstration québécoise de 1870, ces propos convainquirent bien des Français qui souhaitaient que Paris s'investisse au Canada[38]. Il y avait donc une ambiance sourdement réunioniste qui flottait en France dans les milieux intéressés par le Canada en ces années 1880, et ceci avec l'encouragement conscient de personnalités canadiennes qui s'initiaient aux possibilités d'une politique sortant du cadre impérial britannique.

Tout en conservant un profil bas, la diplomatie française travaillait dans le cadre de négociations ouvertes en 1878 avec la diplomatie britannique, flanquée d'un négociateur canadien, Alexander Galt, à l'établissement d'un accord commercial bilatéral accompagné d'une liaison maritime directe[39]. Mais face à ces interlocuteurs, tout se compliqua. Comme le consul Lefaivre l'expérimenta, la représentation française au Canada était surveillée dans ce qui restait une dépendance britannique[40]. L'affaire Riel transforma la méfiance en défiance.

RIEL COMME MARTYR FRANÇAIS

En 1885, les partisans du rapprochement entre la France et les Canadiens semblaient à la veille de voir se réaliser les projets ébauchés depuis 1860: relier directement le Canada français à la France sur le plan commercial et migratoire, ce qui en ferait une colonie émancipée pouvant s'appuyer sur l'ancienne métropole dans sa marche vers l'indépendance. C'est alors qu'éclata la crise du Nord-Ouest dont l'écho à Paris donna aux relations franco-canadiennes un caractère inflammable.

La rébellion du Nord-Ouest vue de Paris

Jusqu'à l'été 1885, le consulat de France à Québec regarda, tout comme la presse française, les événements canadiens avec une certaine circonspection. Le consul français Pierre Dubail tendait à penser que la révolte des Métis avait quelques fondements légitimes[41]. La presse française hésita initialement sur

38. Victor du Bled, « Une ancienne colonie française. II. La vie politique, sociale et littéraire au Canada (1840-1884) », *Revue des Deux Mondes*, vol. 67, nº 4, 15 février 1885, p. 844-881.

39. Bernard Penisson, « Les relations commerciales franco-canadiennes 1880-1914 », *Revue française d'histoire d'outre-mer,* vol. 77, n° 288, 1990, p. 35-73.

40. Pierre Savard, *Le consulat général de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1914*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, p. 29.

41. Consul au ministre, 2 avril 1885, MAE CPC/85, fol. 11-14.

la nature des événements. Était-ce une « révolte indigène » ou une révolte des « Français » du Canada ? Était-ce une guerre de sécession ou un affrontement colonial entre « les Canadiens » et Londres ?

Au printemps, *Le Gaulois* parlait volontiers des exactions des rebelles qui combattaient « les Canadiens »[42]. Il ne cachait pas ses amitiés canadiennes, du côté des conservateurs canadiens-français. C'est à travers leur prisme qu'il interprétait les faits. Plus catholique que conservateur, *La Croix* pencha pour la légitimité de la révolte. Le journal y voyait un affrontement naissant entre l'Angleterre et « les Canadiens » : « Nous n'avons pas à nous prononcer sur l'insurrection actuelle. Mais si l'Angleterre, fidèle à sa politique d'oppression, traite les Canadiens comme de simples Irlandais, un mouvement de révolte est plus facilement explicable[43]. » Au début de la révolte, *Le Figaro* regardait le mouvement dans le cadre plus général des difficultés de l'Empire britannique, en indélicatesse avec la Russie et tourmenté par divers peuples colonisés[44]. Le journal marqua sa sympathie pour les Métis dont les griefs lui semblaient fondés : « [L]a presse française de Montréal ne déguise pas du reste la sympathie qu'inspirent les révoltés à la population française si nombreuse du Canada[45]. »

Au centre, *Le Temps*, journal républicain modéré, proche du gouvernement, restait essentiellement factuel et reprenait *Paris-Canada* (organe d'Hector Fabre)[46]. Il suivit les étapes de la révolte et ses implications possibles, notamment une éventuelle interférence avec le terrorisme irlandais *fenian*[47]. Il fallut attendre le 30 juin pour que le journal prît position. Le texte est de Jules Claretie. C'est le thème de la Civilisation contre la Barbarie qui est employé : Louis Riel est du côté des Barbares que Londres, Ottawa et Paris affrontent à travers le monde : « Partout le sauvage lutte, se redresse, défend pied à pied son droit de libre vie : au Soudan, au Tonkin, à Madagascar, sur la frontière afghane, au Canada même où les milices se heurtent aux peaux-rouges[48]. » Cette opposition du barbare et du civilisé, de l'ordre et du chaos, plaçait d'un même côté les impérialistes français et britanniques. Elle défaisait le lien de solidarité nationale qu'on pouvait entretenir en France avec les Métis.

À gauche, *L'Intransigeant* commença par répercuter les informations de *Paris-Canada*, détaillant les revendications des Métis : « [P]lusieurs [revendications] étaient conformes aux précédents suivis à l'égard de certains

42. *Le Gaulois*, 22 et 25 avril 1885, 13 et 17 mai 1885, 4 juillet 1885.
43. *La Croix*, 22 avril 1885.
44. *Le Figaro*, 14 avril 1885.
45. *Le Figaro,* 20 mai 1885.
46. *Le Temps,* 27 mars 1885 et 6 mai 1885.
47. *Le Temps,* 9 avril 1885 et 28 mai 1885.
48. *Le Temps*, 30 juin 1885.

groupes d'aborigènes […][49].» *L'Intransigeant* faisait bon accueil aux révoltes anticoloniales. Le journal était pour les mahdistes soudanais, les Afghans ou les Zoulous, dès lors qu'ils étaient contre Albion. Il avait aussi ses connexions canadiennes du côté des Rouges en la personne d'Honoré Beaugrand. Cela pesait sur sa perspective. C'est un «compatriote» que Rochefort reconnaissait dans le maire de Montréal. Un ami de la rédaction envoya son discours de victoire aux journalistes français et on peut lire ce commentaire de *L'Intransigeant*:

> Au Canada, dans cette contrée aussi grande que l'Europe et d'une richesse un peu moins fantastique que celle du Tonkin, il y a deux millions de Français qui sont actuellement sujets de la reine d'Angleterre par la lâcheté et l'imbécilité de Louis XV. Si notre pays n'était pas gouverné aujourd'hui par un personnage qui possède toutes les qualités politiques de l'amant de la Dubarry, l'objectif de nos entreprises coloniales serait sur les rives du Saint-Laurent et non sur celles du fleuve rouge. […] Les temps peuvent changer, cependant, et peut-être le moment n'est-il pas éloigné où les uns et les autres pourront trouver parmi nous autre chose que l'expression d'une sympathie profonde — mais platonique[50].

Le 6 avril, *L'Intransigeant* affirma sa position sur les Métis: il fusionnait son anticolonialisme, qui le portait à sympathiser avec les rebelles, et son nationalisme français au Canada. Il parlait désormais de la révolte comme de «l'Insurrection française au Canada» et s'en solidarisait[51].

L'été 1885 : la fraternité affichée

Parallèlement, l'été 1885 fit date dans les rapports franco-canadiens. Après 20 ans d'efforts, une liaison maritime directe était inaugurée et une délégation de journalistes français visita le pays. *Le Figaro* nota: «La presse est unanime à approuver la reprise des communications maritime entre la France et le Canada[52].» *La République française* parla du «vif désir que l'on a, dans la vallée du Saint-Laurent, de voir notre commerce y occuper la place qui lui a été réservée[53]». L'envoyé spécial du *Gaulois* au Canada, Léon de la Brière, décrivit l'accueil reçu: «Je me répèterais uniformément si je continuais le récit des manifestations magnifiques qui se multiplient au Canada, en l'honneur de la France, à l'occasion de notre visite[54].» Les journalistes français, essentiellement royalistes, guidés par Faucher de Saint-Maurice (autre ancien du Mexique),

---

49. *L'Intransigeant*, 8 mars 1885.
50. *L'Intransigeant,* 21 mars 1885.
51. *L'Intransigeant,* 6 avril 1885 et 17 mai 1885.
52. *Le Figaro,* 21 juillet 1885.
53. *La République française,* 21 juillet 1885.
54. *Le Gaulois*, 5 et 7 septembre 1885.

durent subir *La Marseillaise* avec laquelle les Canadiens les honoraient obstinément. Malgré cela, le journaliste réactionnaire fut séduit:

> La Nouvelle France nous crie, par cinquante mille bouches: «ne nous laissez pas oublier par la grande France!» dites-lui, vous qui retournez à elle, combien l'aime sa jeune sœur! […] France! c'est bien ici la France d'Outre-mer, France par choix, France par souvenir, France obstinée, malgré la conquête, malgré sa loyale fidélité à la couronne anglaise. […] dans les fêtes, dans les processions, le drapeau français marche le premier, avant même celui de la souveraine! […] Dans dix ans peut-être, ils dépasseront en nombre les canadiens-Anglais [sic], que déjà ils débordent de toute part et qu'ils ont contraints au respect[55].

Cette réussite de la visite de la délégation française, ainsi que les réactions populaires, confirmaient les plus belles perspectives. C'était sans compter le ressac qui suivit immédiatement.

L'exécution de Riel: la fin de l'irénisme

La répression de la Révolte des Métis par Ottawa, soutenue par les conservateurs canadiens-français, laissa place à une longue controverse judiciaire dans laquelle l'opinion canadienne-française se prit de passion pour le sort du rebelle. Les multiples péripéties réactivèrent l'attention de la presse française. Les sentiments se déchaînèrent. Certains acteurs canadiens firent tout pour. Ce fut le cas notamment de Faucher de Saint-Maurice, incitant, en dernier recours, ses compatriotes canadiens à en appeler à Paris. Cela effraya le consul de France qui craignit que de tels débordements n'animassent la presse française contre Londres[56].

À droite, le journaliste du *Gaulois,* de La Brière, revenant du Canada, fut conservateur avant tout: il prit parti contre le rebelle — parlant de «guerre des Peaux-Rouges» — et rapporta à ses lecteurs son entretien avec le vainqueur de Riel[57]. Le conservateur canadien Joseph Tassé, présent à Paris, prit la plume pour expliquer aux Français que Londres n'y était pour rien, que tout ceci relevait des affaires internes canadiennes et que les Canadiens n'étaient pas opprimés par Londres ni par les Anglo-canadiens[58]. Mais le jugement de l'envoyé spécial du *Gaulois* ne convainquit pas de vastes pans du journalisme français qui, bien loin de voir dans l'exécution de Riel un fait d'Ordre, le

---

55. *Le Gaulois*, 17 septembre 1885.
56. Consul au ministre, 28 novembre 1885, MAE, 2CPC85, fol. 44-46.
57. *Le Gaulois,* 12 octobre 1885.
58. *Le Gaulois*, 24 octobre 1885. Certains témoignages français risquaient de donner une autre impression. Ainsi, Georges Clemenceau à la Chambre: «[J']ai habité le Canada et j'ai entendu des Anglais appeler les sujets de race française des hommes de race inférieure» (*L'Intransigeant*, 21 juillet 1882).

considérèrent comme acte anti-français. Le 14 septembre, *Le Figaro* implora pour la vie de Riel, car il comptait au nombre de ces Canadiens reconnus pour des «frères» et des «compatriotes»: «Nos voyageurs sont reçus à Québec et à Montréal comme des frères, *et* l'Académie française couronnait naguère le poète canadien Fréchette comme un de nos compatriotes. Est-ce que tout cela ne nous donne pas un peu le droit, le devoir de supplier?[59]»

Le Figaro mettait en cause la vindicte des «Anglais» contre un «pauvre halluciné» et ajouta encore le 2 décembre: «[L]e meurtre de Louis Riel, on peut l'affirmer, ne portera pas bonheur à l'Angleterre[60].» Par la suite, *Le Figaro* se fit le publiciste d'une souscription en faveur de la famille de Louis Riel, sous la direction d'Honoré Beaugrand[61].

Le XIX^e siècle, centriste, alla plus loin que son homologue de droite. À la vue de l'émoi créé chez les Canadiens français par la condamnation de Riel, il craignait une «guerre de race» au Canada et accusa Londres et Ottawa d'en prendre le risque[62]. On sent encore l'influence de *La Patrie* d'Honoré Beaugrand, citée comme source[63]. Une fois Riel mort, *Le XIX^e siècle* en tira les conséquences. Après avoir exposé ce que cet épisode avait de mortifiant pour les Canadiens français, le journal se pencha sur la perception française de l'affaire: «Dans notre pays, l'opinion s'intéressait à Riel sans bien savoir pourquoi on l'avait condamné. Sa mort sera ressentie comme une nouvelle preuve du peu de cas que font les Anglais du sentiment français[64].» Suivait la liste des griefs de la France à l'égard de la Grande-Bretagne: conquête de la Birmanie, occupation de l'Égypte et, à présent, le traitement des «Français au Canada». Et le journal de conclure:

> Le moment est peut-être bien choisi pour infliger à la France ces déboires. Nous avons fort à faire chez nous et au-dehors, et d'autres soucis nous empêchent de relever ces petites provocations. Mais nos revers nous ont changés. Nous commençons à avoir de la mémoire. Nous ouvrons un compte à l'Angleterre, et nous inscrivons à son passif l'exécution de Louis Riel, à côté de quelques autres articles[65].

Le Temps suivit le déroulement du procès de Riel et les recours. Le journal fit valoir qu'en réalité, Londres n'était pas décisionnaire et que c'était au

---

59. *Le Figaro,* 14 septembre 1885.
60. *Le Figaro*, 17 novembre 1885 et 2 décembre 1885.
61. *Le Figaro*, 24 décembre 1885.
62. *Le XIX^e siècle*, 7 octobre 1885.
63. *Le XIX^e siècle*, 23 octobre 1885.
64. *Le XIX^e siècle*, 18 novembre 1885.
65. *Ibid.*

Canada, entre Canadiens, que l'affaire serait tranchée[66]. Finalement, une fois l'exécution confirmée, *Le Temps* prit position. Le journal centriste déplora la décision prise qui pourrait réveiller de vieilles fractures canadiennes: «Il y a quelque raison de craindre que le conflit permanent entre les deux nationalités et les deux religions, qui couvait sous la cendre depuis les mesures si libérales et si hardies de lord Durham après l'insurrection de 1838, n'éclate avec une vivacité nouvelle et ne complique singulièrement la tâche de lord Lansdowne[67].»

Pour dures qu'elles soient, ces positions de la droite et du centre sont modérées à côté de celle de *L'Intransigeant*, qui parla d'une «répression […] impitoyable», dont Londres prendrait la responsabilité si elle ne s'opposait pas à l'exécution de Riel[68]. Une fois le rebelle pendu, Rochefort signa un éditorial titré «Riel et ses assassins». L'ancien communard écrivit:

> Bazaine n'a pas été fusillé, mais Louis Riel a été pendu. Il est vrai que l'un a essayé de livrer et l'autre de délivrer sa patrie. […] on devine avec quelle satisfaction l'aristocratique Angleterre a savouré le supplice d'un simple métis, qui était en même temps un Français. […] Toutefois, ces misérables assassins, avant de l'étrangler, ont fait tous leurs efforts pour le déconsidérer aux yeux de ses admirateurs. La lâche Angleterre l'a fait passer pour fou, en vue d'enlever à l'insurrection son caractère sérieux ; mais, comme elle avait de lui une peur atroce, elle l'a pendu tout de même. Il est cependant bien clair que s'il était fou, il n'était pas coupable, et que s'il était coupable, il n'était pas fou. […] Les Canadiens, comme les Irlandais, sont contre elle en état permanent de légitime défense. C'est, désormais, au plus fort et au plus adroit. […] Les fenians d'Irlande sont décidément dans le vrai: c'est à coup de révolver et de poignard qu'on discute avec ces assassins de profession[69].

À un degré ou à un autre, la presse française adressa donc des avertissements, voire des menaces impuissantes, à Londres et à Ottawa.

On voit l'effet de la rhétorique canadienne-française en France concernant les «Français du Canada». Jules Simon avait considéré que la francité des Canadiens était compatible avec une non-intervention de la France, car l'Angleterre respectait parfaitement leur autonomie. Mais si cette «autonomie» était mise en cause, ne faudrait-il pas intervenir? La diplomatie britannique, pendant toute la crise, surveillait de près l'opinion française, craignant, comme le consul de France, que le nationalisme canadien-français ne parvienne à créer un mouvement en France de nature à peser sur la politique de Paris dans un

---

66. *Le Temps*, 3 novembre 1885.
67. *Le Temps*, 18 novembre 1885.
68. *L'Intransigeant,* 13 septembre 1885.
69. *L'Intransigeant*, 19 novembre 1885.

sens hostile à Londres et à Ottawa[70]. Les conclusions qui s'imposaient pour la sécurité de l'Empire ne tardèrent pas à être tirées: désormais, les relations franco-canadiennes furent considérées comme une menace pour le Dominion.

LE CANADA EN DANGER

Les Canadiens avaient développé en France le thème des «Français du Canada». En retour, la presse et les intellectuels colonialistes français s'en étaient fait les chantres, au point de s'emparer de l'affaire Riel dans un sens antibritannique. Ce ton nouveau en France à propos du Canada va provoquer une réaction politique canadienne ainsi que des autorités impériales, hostiles à l'influence de Paris dans son ancienne colonie. Nous allons illustrer l'entrelacement entre crises nationales et rivalités impériales qui caractérisa les relations franco-canadiennes à partir de 1886 et culmina de 1898 à 1903, avant que la redéfinition des relations franco-britanniques en 1904 ne stoppât la dynamique.

Écarter la menace française : 1886–1898

Au Parlement fédéral, la France était désormais considérée comme une menace. C'était une évidence et le débat porta sur le meilleur protecteur du Canada contre Paris. Le 26 février 1886, après que le premier ministre John A. Macdonald eut argué que la sécurité du Canada exigeait des liens forts avec Londres, le député libéral Edward Blake, partisan d'une plus grande émancipation du dominion, n'en voyait pas l'utilité, considérant qu'on pouvait s'en remettre à Washington[71]:

> On […] a demandé [au premier ministre Macdonald] de dire quels sont nos rapports de guerre probable avec la France, et il a calmé les appréhensions de certains Anglais intelligents et bien informés, qui ont examiné la question avec lui, en leur disant qu'en réalité le Canada n'avait rien à craindre de la France. Pourquoi ? Non pas qu'il n'y eut aucun danger que la France n'essayât de nous ravir le Canada ; mais parce que si la France nous cherchait noise, nous aurions la protection des États-Unis. Nous sommes en sécurité entre les mains des États-Unis ; qui ne tolèreraient pas la France sur ce continent, bien qu'ils soient disposés à laisser les choses dans l'état où elles sont[72].

Une agression française était désormais une perspective crédible. Sir Richard Cartwright, capitaliste ontarien passé des Conservateurs aux

---

70. Note du préfet de Marseille, 22 octobre 1885, MAE, 2CPC85, fol. 35.
71. C. P. Stacey, *Canada and the Age of Conflict*, *Volume 1, 1837-1921*, Toronto, University of Toronto Press, 1984, Chapitre 1.
72. CDCDC, 5e Législature, 4e Session, vol. 12, 26 février 1886, p. 12.

Libéraux, le souligna le 14 février 1887: «L'Angleterre est en inimitié plus ou moins déclarée avec la France par suit'[sic] de l'occupation de l'Égypte et du contrôle du canal de Suez[73].» Selon Cartwright, c'était contre Paris qu'il fallait prévoir une défense impériale et nord-américaine à la fois: «Je dis qu'il n'y a qu'une puissance de premier ordre dans le monde, avec laquelle l'Angleterre peut contracter une alliance solide et durable; et cette puissance c'est la République américaine, dont les citoyens sont de notre sang et de notre race.» Le 18 février 1889, le député libéral Louis Henry Davies, de l'île du Prince Edouard, abonda dans le même sens, et c'était pour lui l'un des enjeux de l'accord commercial en discussion entre les États-Unis et le Canada, car l'Angleterre «a des ennemis en Russie, elle a peut-être des ennemis en France et dans d'autres pays; et tous guettent l'occasion de l'attaquer dans des conditions défavorables pour elle[74]». Le premier ministre québécois, Honoré Mercier, attira sur lui la méfiance de députés fédéraux[75]. Lui qui avait soutenu la France en 1870 et s'était imposé à la suite de l'affaire Riel était mal vu pour ses relations avec Paris et son usage politique du tricolore.

Comme le consul Dubail l'anticipait à l'automne 1885, la défiance croissante à propos des relations franco-canadiennes enlisa le projet du traité de commerce[76]. La liaison maritime ne survécut que peu de temps. La compagnie française qui l'assurait fut écartée pour des raisons de sécurité par Ottawa qui craignait le droit de préemption de ses navires par Paris en cas de guerre[77]. Les partisans canadiens-français de son rétablissement et de la conclusion des négociations commerciales s'égosillaient en vain[78]. Ils n'obtinrent, en 1893, qu'un «petit traité», œuvre de Charles Tupper et de Londres, inapplicable et qui sera renégocié, dans un tout autre contexte, en 1907[79]. En attendant, c'est le conflit franco-britannique à propos de Terre-Neuve qui avivait les peurs[80]. Les droits français sur l'île empêchaient son adhésion à la Confédération, celle-ci craignant de se retrouver directement opposée à Paris[81]. Le sujet était suffisamment sensible pour que le député Davies porte dans l'assemblée les rumeurs de guerre franco-britannique à propos de Terre-Neuve le 10 mai 1895[82].

---

73. CDCDC, 6e Législature, 2e Session, vol. 1, 14 mars 1887, p. 155.
74. CDCDC, 6e Législature, 3e Session, vol. 1, 18 février 1889, p. 193.
75. CDCDC, 6e Législature, 4e Session, vol. 1, 22 janvier 1890, p. 47 ; CDCDC, 6e Législature, 4e Session, vol. 1, 22 janvier 1890, p. 47.
76. Consul au ministre, 9 octobre 1885, MAE, 2CPC/85, fol. 30-32.
77. Bernard Penisson, *loc. cit.*, p. 63.
78. CDCDC, 6e Législature, 2e Session, vol. 1, 4 avril 1887, p. 558; CDCDC, 6e Législature, 1re Session, vol. 2, 7 juin 1887, p. 828.
79. Bernard Penisson, *loc. cit.*, p. 58-62.
80. CDCDC, 7e Législature, 2e Session, vol. 1, 7 avril 1892, p. 1137.
81. CDCDC, 7e Législature, 2e Session, vol. 1, 7 avril 1892, p. 1527.
82. CDCDC, 7e Législature, 5e Session, vol. 1, 10 mai 1895, p. 725.

Le député libéral d'Estrie, Timothy Byron Rider, demanda le 16 mai 1895 ce que le gouvernement du Canada ferait si la situation devait basculer vers les pires perspectives[83]. L'angoisse dura, puisque les négociations franco-britanniques de 1895 échouèrent[84]. Le ministre conservateur Arthur Rupert Dicket confirma qu'en cas de guerre franco-britannique, il mettrait les forces du Canada à la disposition du gouvernement britannique et les forces canadiennes pour le service de garnisons[85]. Mais quelle serait l'attitude des Canadiens français ?

Au bord du gouffre : 1898–1904

La tension monta à partir de 1898, dans le contexte de la Crise de Fachoda et de la guerre des Boers[86]. La question des rapports des Canadiens français à la France offrit un terrain d'affrontements où les luttes politiques internes se greffèrent au risque de guerre entre les empires rivaux. La session parlementaire ayant été suspendue du 13 juin 1898 au 16 mars 1899 (alors que la crise franco-britannique atteignit son point incandescent de septembre à novembre 1898), la Chambre des Communes s'évita des scènes pénibles. L'angoisse devait tenailler certains membres. À ce moment, le premier ministre du Québec, Félix Gabriel Marchand, passait du Gouverneur général au Consul de France pour tenter de limiter les conséquences au Canada d'une déflagration. Il avouait au Gouverneur général qu'il ne faudrait pas compter sur les Canadiens français contre les Français avant de reprendre cette discussion avec le Consul de France et de lui faire le même aveu[87]. Faute de débat public à la Chambre, la presse anglophone eut le champ libre pour flatter le chauvinisme impérial. La presse francophone tenta généralement de dédramatiser la situation[88]. Mais certains cherchèrent à profiter du nationalisme canadien-français en se solidarisant avec Paris.

Un ministre suspect

Le ministre fédéral des travaux publics du gouvernement libéral de Wilfrid Laurier, Joseph Israël Tarte, passé des conservateurs aux libéraux au moment de l'Affaire Riel, concentra les attaques alors que Paris et Londres semblaient à la vieille d'engager un conflit général. Nous allons voir comment se cristallisèrent

---

83. CDCDC, 7e Législature, 5e Session, vol. 1, 16 mai 1895, p. 1020.
84. CDCDC, 7e Législature, 5e Session, vol. 2, 22 juillet 1895, p. 4295 ; CDCDC, 8e Législature, 5e Session, vol. 1, 13 mars 1900, p. 1808 ; CDCDC, 8e Législature, 5e Session, vol. 1, 19 mars 1900, p. 2198; CDCDC, 9e Législature, 1re Session, vol. 2, 21 mars 1901, p. 5911.
85. CDCDC, 7e Législature, 5e Session, vol. 1, 16 mai 1895, p. 1020.
86. C. P. Stacey, *op. cit.*, chapitre IV.
87. Pierre Savard, *op. cit.*, p. 115.
88. Alex Hubert, *La couverture de la crise soudanaise dans la presse montréalaise, 1885-1904*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2019, p. 36-66.

autour de lui les craintes croissantes que suscitaient les relations franco-canadiennes dans ce contexte.

La Patrie, le journal que Tarte possédait désormais, créa le trouble[89]. On y défendit les prétentions coloniales françaises en Afrique contre Londres[90]. Le député conservateur, sir Samuel Hugues, mit en cause le ministre: «Lorsque ces articles ont paru, une déclaration de guerre entre les deux pays n'était pas improbable, […] [je demande] si en d'autres termes on avait ordonné aux régiments canadiens-français de se mettre en mouvement, quelques-uns d'entre eux n'auraient pas été ébranlés par les articles du journal du ministre des Travaux publics[91].»

Outre cela, les accusations portèrent sur l'usage que Tarte faisait du drapeau tricolore dans le cadre de ses activités ministérielles[92]. Accusé de déloyauté, le ministre fit bloc avec la population canadienne-française: «Ce drapeau se trouve dans presque tous les foyers canadiens-français[93].» L'allégation de déloyauté contre le ministre Tarte pouvait s'étendre à ses collègues canadiens-français pour certains députés anglophones: «[L]es libéraux de la province de Québec sacrifieraient plutôt les intérêts du pays dans cette question du traité français, simplement parce que la France est en jeu[94].»

La guerre des Boers ne détendit pas la situation alors qu'on spéculait sur une entente franco-germano-russe qui pourrait être conclue contre Londres, menaçant soudain l'Empire britannique sur tous les continents et tous les océans. Charles Tupper, défendant l'engagement canadien dans la guerre aux côtés de Londres, attaqua Tarte, partisan de la non-participation: «[U]n ministre qui a plus d'une fois donné des preuves de son autorité et de son influence dans le gouvernement prend ainsi une attitude d'une hostilité inqualifiable à tout ce que pourrait faire le Canada pour venir en aide à l'Angleterre dans la crise actuelle[95].» Selon Tupper, l'action de Tarte paralysait Ottawa, possiblement en lien avec Paris[96]. Comme à l'époque de Fachoda, les propos de Tarte furent scandaleux dans la perspective d'un Canada britannique. En pleine crise sud-africaine, *La Patrie* publia ses déclarations:

> J'arrive de France où j'étais allé chercher les soins que peut donner la science française et je reviens au Canada plus français que jamais. J'occupe un poste de

89. CDCDC, 8e Législature, 4e Session, vol. 1, 22 mars 1899, p. 238.
90. CDCDC, 8e Législature, 4e Session, vol. 1, 29 mars 1899, p. 664-666.
91. *Ibid.,* p. 666-667.
92. CDCDC, 8e Législature, 4e Session, vol. 1, 22 mars 1899, p. 237-238.
93. CDCDC, 8e Législature, 4e Session, vol. 1, 28 mars 1899, p. 588.
94. CDCDC, 8e Législature, 4e Session, vol. 1, 30 mars 1899, p. 724.
95. CDCDC, 8e Législature, 5e Session, vol. 1, 5 février 1900, p. 28.
96. CDCDC, 8e Législature, 5e Session, vol. 1, 5 février 1900, p. 28.

ministre dans un gouvernement anglais, mais j'ai le droit de me dire français, et je vous dirai que si le titre de sujet anglais devait m'empêcher de me dire français, alors je renoncerais à m'appeler sujet anglais. Nous ne lançons aucune menace, vu que le bulletin secret est notre meilleure défense. Nous sommes libres et heureux sous les institutions anglaises, mais la France est toujours mon cher pays[97].

Plus français que jamais ? Mais alors que ferait Tarte si la France se déclarait officiellement contre Londres ? Le *Soleil* de Québec, organe du premier ministre provincial, Simon Napoléon-Parent, condamna ces propos : « À quoi bon pour certains de nos hommes publics se déclarer français d'abord et sujets anglais ensuite ? On peut penser la chose, mais écrire et proclamer de telles idées devient une provocation criminelle insensée[98]. »

Selon Charles Tupper, à travers Tarte, Paris tenait un siège dans le gouvernement canadien[99]. Tupper était-il paranoïaque ? De fait, le rôle paralysant que jouait Tarte correspond à ce que les colonialistes de Paris, tels Onésime Reclus, attendaient des « Français du Canada »[100]. Malgré ses détracteurs, convaincu de la popularité de son intransigeance, Tarte surenchérit[101]. Il défendit à la tribune le gouvernement français : « Depuis le commencement des hostilités, est-ce que la France n'a pas conservé une attitude absolument correcte ? Lorsque M. Chamberlain a prononcé les mots malheureux que ses collègues eux-mêmes désavouent, comment a répondu le ministre des Affaires étrangères en France ? A-t-il fait des menaces ? Non, il a conseillé la modération et une attitude paisible[102]. »

Tarte ajouta que le ministre Gabriel Delcassé et les autres hommes politiques français avec qui il avait échangé sur les relations franco-britanniques et la politique canadienne lui avaient dit : « [R]estez comme vous êtes[103]. » Écoutant le ministre, le député conservateur Joseph Bergeron n'en revenait pas : « Serait-ce possible que notre ministre eût tenté avec celui de France le transport de la province de Québec à la nation française ? Les paroles que je viens de citer sont de nature à le faire croire[104]. » Certes non, mais Tarte assura bien le public français que les Canadiens français faisaient tout pour limiter l'implication du Canada en Afrique du Sud, servant les vues de Paris[105]. En

97. Cité dans *Ibid.*, p. 29.
98. *Le Soleil,* 11 décembre 1899.
99. CDCDC, 8e Législature, 5e Session, vol. 1, 5 février 1900, p. 37.
100. CDCDC, 8e Législature, 5e Session, vol. 1, 8 février 1900, p. 183 ; *Le Débat*, 23 juin 1901.
101. CDCDC, 8e Législature, 5e Session, vol. 1, 20 février 1900, p. 677.
102. *Ibid.*, p. 681.
103. *Ibid*.
104. *Ibid.*, p. 703.
105. CDCDC, 8e Législature, 5e Session, vol. 2, 18 avril 1900, p. 3779-3780.

Ontario, l'*Evening News* s'inquiétait: «Sans exagération, je puis dire qu'à peu d'exceptions près [les Canadiens français] sont aussi loyaux à l'Angleterre et à l'empire que le sont en ce moment les Boers[106].»

John Charlton, député libéral de Norfolk-Nord, opina: «[J]e suis forcé d'avouer que la sécurité du pays repose sur les Anglo-Saxons, et cela étant, je crois qu'il serait prudent d'avoir une garnison anglaise à Québec[107].» Cet avis fut partagé par nombre de députés anglophones des divers bancs[108]. La crainte d'une guerre civile canadienne en cas de guerre interimpériale se répandit, comme l'illustrent ces propos des conservateurs du Nouveau-Brunswick rapportés à la Chambre: «[S]i jamais la guerre éclatait entre la France et l'Angleterre, la population des provinces d'en bas aurait à mettre les armes à l'épaule et à se rendre dans Québec pour combattre les Canadiens français avant de voler au secours de l'Angleterre[109].»

La matérialisation de la menace

De fait, des troubles éclatèrent à Montréal du 1er au 4 mars 1900 lorsque des étudiants de McGill, pour fêter la victoire britannique sur les Boers à Ladysmith, capturèrent le drapeau tricolore sur les locaux de *La Patrie* et de *La Presse*, avant de s'en prendre à l'Université Laval de Montréal, provoquant la contre-attaque des étudiants francophones qui arrachèrent l'Union Jack de la devanture du *Star*[110]. Il y eut des blessés dans la rixe et des coups de feu auraient été tirés[111].

Tout ceci risquait de préfigurer ce qui adviendrait en cas de guerre entre l'Angleterre et la France, le tricolore et l'Union Jack se disputant les rives du Nil comme celles du Saint-Laurent. Certains conservateurs québécois s'empressèrent de déclarer qu'il fallait changer de drapeau. Elphège Filliatrault proposa alors ce qui allait devenir le fleurdelisé comme remplaçant du compromettant et trop républicain tricolore:

---

106. *Toronto Evenning News*, 18 octobre 1899; CDCDC, 8e Législature, 5e Session, vol. 1, 23 février 1900, p. 913.
107. *Toronto Globe,* 20 octobre 1900; CDCDC, 9e Législature, 1re Session, vol. 1, 12 mars 1901, p. 1387.
108. CDCDC, 8e Législature, 5e Session, vol. 1, 27 avril 1900, p. 1063.
109. CDCDC, 8e Législature, 5e Session, vol. 1, 5 mars 1900, p. 1295.
110. Ce combat, parfois violent, pour le tricolore, est assumé par la militante et journaliste Eva Circé-Côté (*Bleu, Blanc, Rouges, Poésies, paysages, causeries*, Montréal, Déom frères éditeurs, 1903, p. 19-20).
111. *Daily Witness*, 1er au 7 avril 1900; *Le Soleil*, 3 au 5 avril 1900; *Montreal Herald*, 1er, 2 et 5 avril 1900; *Quebec Chonicle*, 2 au 5 avril 1900; *La Patrie*, 1er au 7 avril 1900; *La Presse,* 1er au 6 avril 1900.

> N'oublions pas que c'est par tolérance que nous pouvons faire flotter le drapeau politique de la France au Canada. Vienne un conflit entre la France et l'Angleterre, que ferons-nous de ce drapeau ? Ne vaut-il pas mieux l'abandonner maintenant de notre plein gré, que d'attendre qu'on nous donne l'ordre de le faire disparaître ? L'incident Laval-McGill, à Montréal, lors de la délivrance de Ladysmith, doit nous apprendre ce qui pourrait arriver[112].

L'historien Benjamin Sulte, dans ce contexte, s'en prit à la figure de Crémazie, le « Mahomet » de la secte des « Vive la France », s'attirant les foudres de Fréchette[113]. S'éloignant de Tarte avec qui il s'était opposé à la participation canadienne à la guerre des Boers, Henri Bourassa commença à développer le thème du « colonialisme moral » de la France comme danger pour l'unité du Canada et la sécurité des Canadiens[114]. Cette volonté de divers secteurs des élites canadiennes de renier l'assimilation entre Français et Canadiens s'explique: les choses devenaient alors sérieuses et une fracture se créait au sein du nationalisme canadien-français.

À la Chambre, des députés exigeaient désormais la mise sous surveillance de Tarte et le contrôle de ses relations avec la France[115]. On mit aussi le projecteur sur les questions de sécurité militaire. Les craintes se portaient sur l'île d'Anticosti, achetée par le capitaliste français Henri Menier, ami du ministre[116]. Tarte est accusé de favoriser sciemment le développement d'une enclave française[117]. Le 13 mars 1901, le député George Taylor affirma qu'il s'agissait d'une menace stratégique pour le Dominion: « Monsieur Menier est en possession de cette île, qui, advenant une guerre entre l'Angleterre et la France, serait un point stratégique fort important entre les mains d'un ennemi de la Grande-Bretagne et du Canada[118]. » À ce propos, on cita l'avis d'un officier britannique: « Personnellement j'aime les Français et je les admire à titre de grande nation militaire: voilà pourquoi à mon avis, il n'est

---

112. Elphège Filliatrault, *Aux Canadiens français, Notre Drapeau*, St-Hyacinthe, s-é, 1903, p. 8.
113. Louis Fréchette, *La nation outragée*, Montréal, Comité chargé de l'érection d'un monument à la Mémoire d'Octave Crémazie, 1902, 19 p.
114. Henri Bourassa, *Les Canadiens-français et l'Empire britannique*, Québec, Demers, 1903 p. 10, 27-29 et 36.
115. CDCDC, 8e Législature, 5e Session, vol. 2, 18 avril 1900, p. 3777, 3785 et 3789 ; CDCDC, 8e Législature, 5e Session, vol. 3, 11 juin 1900, p. 7212; CDCDC, 8e Législature, 5e Session, vol. 3, 29 juin 1900, p. 8698 ; Réal Bélanger, *Wilfrid Laurier. Quand la politique devient passion*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 230-231.
116. CDCDC, 8e Législature, 4e Session, vol. 1, 28 mars 1899, p. 590; CDCDC, 8e Législature, 4e Session, vol. 1, 29 mars 1899, p. 664; CDCDC, 8e Législature, 4e Session, vol. 1, 12 juin 1899, p. 3078 ; CDCDC, 8e Législature, 4e Session, vol. 3, 26 juillet 1899, p. 10107 ; CDCDC, 8e Législature, 5e Session, 13 mars 1900, p. 1846-1847.
117. CDCDC, 8e Législature, 4e Session, vol. 3, 26 juillet 1899, p. 10107-10109.
118. CDCDC, 9e Législature, 1re Session, vol. 1, 13 mars 1901, p. 1439-1441. Voir aussi *ibid.*, p. 1442.

pas sage de les exposer à la tentation en donnant à monsieur Menier la haute main sur un point stratégique aussi important que l'est de l'île d'Anticosti[119]. » Cette analyse rend compte de manière lucide des glissements si aisés chez les géographes impérialistes français, tel Onésime Reclus, entre les simples liens culturels avec le Canada, le problème de sa « colonisation », la question commerciale ou financière et leur métier de constructeurs d'empire. Face à la faiblesse d'Ottawa, des députés anglo-canadiens en appelèrent à Londres, court-circuitant le premier ministre Wilfrid Laurier[120]. Et la métropole veillait, ouvrant des discussions avec Ottawa à ce propos, avant d'envoyer un officier de la *Navy* pour une inspection d'Anticosti[121]. Les attaques contre Joseph Israël Tarte, accusé d'être un agent de Paris et symbolisant le risque d'une conjonction du nationalisme canadien-français et de l'impérialisme français, ne cessèrent pas jusqu'à son départ du gouvernement en 1903[122]. Son éviction réduisit drastiquement pour les parlementaires canadiens les occasions de s'écharper autour de la France et du problème du rapport des Canadiens français à celle-ci. Le ton changea vite, puisque la conclusion de l'Entente cordiale fit désormais de « l'amour de la France » un vecteur de mobilisation des Canadiens français dans le sens des intérêts de l'Empire britannique, désormais focalisé sur la lutte contre l'Allemagne[123].

CONCLUSION

Les relations entre la France et le Canada à la fin du XIX^e^ siècle furent marquées par un entrelacement entre les problématiques nationalistes et impérialistes. L'appropriation par les Canadiens d'une forme de nationalisme français avait une rationalité qui mérite qu'on s'y attarde.

Développé initialement par les Rouges avant d'être adopté jusque chez les conservateurs, ce nationalisme « français au Canada », au sein du nationalisme canadien-français, devait servir les objectifs des acteurs canadiens. Ils en tiraient des bénéfices en matière de prestige. C'était particulièrement appréciable pour les Rouges qui compensaient leur faiblesse au Canada en investissant la scène française. Ils furent rejoints dans cette religion des « Vive la France », selon le mot de Benjamin Sulte, par une part notable de leurs adversaires

119. *Ibid.,* p. 1442.

120. *Ibid.,* p. 1444.

121. *Ibid.,* p. 1445 ; CDCDC, 12^e^ Législature, 2^e^ Session, vol. 6, 23 mai 1913, p. 11052.

122. CDCDC, 9^e^ Législature, 1^re^ Session, vol. 2, 26 avril 1901, p. 4008-4009 et 4013; CDCDC, 9^e^ Législature, 2^e^ Session, vol. 1, 1er avril 1902, p. 1902 et 1931 ; Réal Bélanger, *op. cit.*, p. 248.

123. Emmanuelle Cotton-Dumouchel, « Le Canada français et l'enrôlement durant la Première Guerre mondiale: étude des affiches de recrutement », *Revue militaire canadienne*, vol. 22, n° 2, printemps 2022, p. 55 et 57-58.

conservateurs. Pour tous, ce « nationalisme français au Canada » visait à tirer des ressources symboliques, démographiques, économiques et politiques rehaussant les Canadiens français dans l'ensemble canadien et favorisant la réalisation de leurs aspirations en brisant leur isolement. Cela justifiait cette « francisation » du nationalisme local dont on fit un argument électoral[124].

Le succès de cette politique française des Canadiens fut notable. Le contexte de l'après-guerre de 1870, fouettant le nationalisme français et relançant les entreprises impériales, ouvrit un boulevard à la propagande en France des nationalistes canadiens-français qui y enracinèrent le thème des « Français du Canada », cette autre « province perdue ». Les responsables français (Jules Favre, Jules Simon, le général Boulanger, Gabriel Hanotaux et Gabriel Delcassé notamment) y furent sensibles, même si la politique de Paris, sous surveillance britannique, resta prudente.

Cependant, le calcul des « Vive la France » canadiens était éminemment dangereux. Si le nationalisme canadien-anglais se révélait plus impérial que canadien, la francisation du nationalisme canadien-français dirigerait immanquablement le Dominion vers une crise gravissime en cas de guerre franco-britannique.

Ayant emprunté ce chemin sans en percevoir clairement les risques jusqu'à frôler le drame, la majeure partie des élites canadiennes-françaises se cabra devant le gouffre qui s'ouvrait sous ses pieds et commença à troquer le tricolore contre le fleurdelisé… en attendant qu'une nouvelle conjoncture internationale, dans laquelle Ottawa serait émancipée de Londres et Paris libérées de la menace allemande, permît de réouvrir la question lancinante des « Français du Canada »[125].

---

124. Pierre Savard, *op. cit.*, p. 61.

125. Edouard Baraton, *De Gaulle ou l'hypothèque française sur le Canada*, Paris, l'Harmattan, 2014.

NOTE DE LECTURE

Marcelle Gauvreau et frère Marie-Victorin : d'une enquête biologique à la vie éternelle

ANNE COLLINOT
CNRS – Centre Alexandre Koyré (UMR 8560)

Frère Marie-Victorin, *Lettres biologiques. Recherches sur la sexualité humaine*, présentées par Yves Gingras, Montréal, Boréal, 2018.

Marcelle Gauvreau, *Lettres au frère Marie-Victorin. Correspondance sur la sexualité humaine*, présentées par Yves Gingras et Craig Moyes, Montréal, Boréal, 2019.

> Vous voyez bien, frère Marie-Victorin, qu'à cause de tout cela, et pour tant d'autres raisons [...], vous méritez tous les sentiments que je vous conserve. Oh ! Oui ! Ils sont bien profonds, bien réels, extraordinaires même parce qu'ils comportent quelque chose de pas ordinaire[1].

Toute relation entre un homme et une femme qui s'aiment est étrange et appelle, plus que tout autre chose, à être considérée *sui generis*. Elle demeure mystérieuse car on ne connaît pas plus la vérité de leurs sentiments que leur intimité et l'on ne peut sonder le secret de leurs affinités charnelles.

« Vous êtes loin, ce soir, physiquement loin puisque vous voilà à Chicago, mais vous êtes bien près de ma pensée. Et c'est pourquoi je vais au moins commencer à vous écrire une de ces longues lettres que nous appelons

1. Marcelle Gauvreau, *Lettres au frère Marie-Victorin,* Montréal, Boréal, 2019, p. 37 (par la suite MG).

"biologiques", mais qui se termine rarement sans qu'un paragraphe plus sentimental ne s'ajoute. C'est heureux, en vérité, car je vis toujours de votre dernier paragraphe, qui décuple mon énergie !», écrivait Marcelle Gauvreau, un soir de janvier 1937, à celui qu'elle aimait appeler son «Cher Ami»[2].

À bord du SS *Haïti*, en route pour les Caraïbes, l'auteur de l'imposante *Flore laurentienne* notait dans une lettre adressée à sa «grande amie» le jour de Noël 1937 quelques-unes de ses réflexions botaniques:

> Je pense que la beauté somatique qui est incontestablement l'apogée de la femme n'est autre chose, biologiquement, que la splendeur des bractées et des corolles dans le monde des fleurs – et parlant à vous, Marcelle Gauvreau, je puis bien pousser l'analogie un peu plus loin: n'y a-t-il pas quelque chose de la structure de la fleur dans la disposition des organes génitaux féminins? Les grandes et petites lèvres ne suggèrent-elles pas calice et corolle? Et, n'y a-t-il pas un rapport, une analogie entre le parfum des fleurs et l'*odor di femina?* Voilà certes de bien curieuses considérations, mais qui entrent, je pense bien, dans le cadre de nos conversations[3].

«La postérité est à présent une ouvreuse de lettres, s'inquiétait le prince de Ligne, il n'y en a plus de confidentielles. On est en chemise: et on paraît en public[4].» Le risque est bien réel de flatter les penchants voyeuristes d'une foule de curieux. Marcelle Gauvreau partageait ce tourment[5]. C'était sans compter le tact et le discernement mesuré d'Yves Gingras. Éminent historien des sciences, Gingras fréquente le frère Marie-Victorin de longue date[6]. Intéressé par sa liberté d'esprit et de parole, il avait déjà porté à notre connaissance un choix des *textes de combats* du frère des Écoles chrétiennes qui, en plus d'être un botaniste passionné, fut également un intellectuel avant-gardiste dont les travaux et les discours ont profondément influencé la société québécoise de l'entre-deux-guerres[7].

Yves Gingras a pris une heureuse initiative, celle de nous offrir une sélection des lettres échangées entre le frère Marie-Victorin et Marcelle Gauvreau, son

---

2. MG, p. 95.
3. Frère Marie-Victorin, *Lettres biologiques,* Montréal, Boréal, 2018, p. 131 (par la suite MV).
4. Prince Charles-Joseph de Ligne, *Nouveau recueil de lettres du feld-maréchal prince de Ligne en réponse à celles qu'on lui a écrites*, Weimar, Bureau d'Industrie/Vienne, Camesina, 1812, vol. II, p. 139.
5. MG, p. 139.
6. À l'occasion du centenaire de la naissance du frère Marie-Victorin, Yves Gingras a décrit, en regard des travaux qui lui avaient déjà été consacrés, le cours de la carrière du savant qu'il considère comme l'une des figures les plus importantes du Québec intellectuel et un symbole de la science au Canada français (Yves Gingras, «L'itinéraire de Marie-Victorin, É. C. (1885-1944)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, n° 1, 1985, p. 77-82).
7. Frère Marie-Victorin, *Science, culture et nation*, textes choisis et présentés par Yves Gingras, Montréal, Boréal, 1996.

assistante à l'Institut botanique[8]. Cette correspondance tout à fait singulière s'est déployée sur une dizaine d'années, à partir de 1933, jusqu'à ce que la mort accidentelle de Marie-Victorin en juillet 1944 vienne y mettre un terme cruel. L'existence de ces échanges épistolaires, longtemps restée confidentielle, avait été rendue publique en 1990 lors de la parution d'un article du journaliste Luc Chartrand, intitulé «Les amours secrètes du frère Marie-Victorin»[9]. Fondé sur une lecture partielle du corpus des lettres échangées entre le frère et Marcelle Gauvreau, l'article attirait l'attention sur leur relation amoureuse tout en évoquant les tourments sexuels de la vie religieuse. Surtout, souligne Yves Gingras, le journaliste appelait à une publication intégrale des lettres pour jeter la lumière sur les dimensions psychologiques et morales de la chasteté. L'ensemble de cette correspondance – environ 330 lettres et cartes postales échangées au cours de la période 1933-1944 – fut acquis en juillet 1990 par le Service des archives de l'UQAM. Yves Gingras a décidé de retenir les lettres que Marie-Victorin qualifiait lui-même de *biologiques*: ces lettres relatent les recherches, les expériences et les réflexions du frère Marie-Victorin sur la sexualité, recherches, expériences et réflexions toutes partagées, jusqu'à aujourd'hui dans le plus grand secret, avec sa confidente et collaboratrice Marcelle Gauvreau. En 2018, lorsque paraissent ces *Lettres biologiques*, les réponses de Marcelle étaient encore protégées par la Loi sur le droit d'auteur, mais il n'aura pas fallu attendre bien longtemps pour que le titulaire des droits accepte de rendre ces lettres publiques, permettant ainsi la parution des *Lettres au frère Marie-Victorin*. Avec ces deux ouvrages, il devient possible de reconstituer cette surprenante correspondance sur la physiologie et la psychologie de la sexualité humaine[10].

Marcelle Gauvreau fut d'abord une étudiante du frère Marie-Victorin, avant de devenir son assistante à l'Institut botanique et au Jardin botanique. Née le 28 février 1907 à Rimouski, la petite Marcelle a deux ans lorsque la famille part s'installer à Montréal. Son père, le docteur Joseph Gauvreau, ne tarde

---

8. La cinéaste Lyne Charlebois a récemment réalisé un long métrage basé sur ces échanges épistolaires. Yves Gingras a participé au tournage en tant que consultant. Intitulé *Dis-moi pourquoi ces choses sont si belles,* le film est sorti en salle au Québec le 19 juillet 2024.

9. Luc Chartrand, «Les amours secrètes du frère Marie-Victorin», *L'Actualité*, vol. 15, nº 3, mars 1990, p. 29-34.

10. Dans cette correspondance rendue publique, on ne trouvera que les lettres qui rentrent dans le cadre des conversations entre les deux *chercheurs*. Gingras précise bien que «la majorité des lettres et cartes postales non retenues […] contiennent des échanges de nature variée, typique des échanges épistolaires». Sans doute entendait-il par là ce que l'on désigne par le *small-talk*: «Employée de l'Institut botanique, Marcelle Gauvreau tient Marie-Victorin au courant des activités des membres de l'Institut et du Jardin pendant son absence, mais parle aussi de ses propres activités ainsi que de ses problèmes familiaux. Pour sa part, Marie-Victorin l'entretient de ses rencontres et visites diverses à l'étranger.» (MV, p. 37). Autant de sujets jugés impropres à faire avancer leurs recherches.

pas à acheter une maison de campagne et une terre à Rivière-Beaudette dans le comté de Soulanges. Pour Marcelle qui est de constitution fragile – elle sera atteinte de tuberculose à la fin de son adolescence –, les vacances à la campagne seront bienfaisantes. Chaque été, deux fois par semaine, les enfants Gauvreau y seront initiés à la botanique, et c'est à Rivière-Beaudette que la jeune Marcelle aurait trouvé sa vocation. Elle achève ses études secondaires au couvent Mont Sainte-Marie, tenu par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame ; suivent quatre années d'une longue convalescence avant qu'elle puisse s'inscrire à la faculté de philosophie de l'Université de Montréal.

Le père de Marcelle fut une figure importante du mouvement nationaliste canadien-français et un pionnier de l'hygiène sociale. Lui et le frère Marie-Victorin se connaissaient depuis le milieu des années 1920. Lorsque Marie-Victorin lance en 1930, en collaboration avec *Le Devoir,* le concours de botanique, le docteur Gauvreau encourage sa fille à y participer. Elle remporte un prix pour la qualité de son travail et obtient une bourse pour étudier à la Faculté des sciences, décidant, sur les conseils de Marie-Victorin, d'abandonner la philosophie. En mai 1932, elle complète deux certificats de botanique avant de rejoindre le personnel de l'Institut Botanique. Le frère appuiera également l'idée de Marcelle de fonder une école d'initiation aux sciences naturelles pour les jeunes enfants, ce sera «l'École de l'Éveil[11]». Son père écrit à Marie-Victorin pour lui dire sa reconnaissance, ajoutant qu'il ne saurait mieux faire que de lui confier, s'il le désire, la charge de la «direction scientifique et morale» de sa fille[12]. Quelques années de cette direction suffisent pour que Marcelle éprouve des sentiments amoureux mêlés de respect, d'admiration et de reconnaissance à l'égard de celui qui avait déjà métamorphosé sa vie en l'incitant à se consacrer à la botanique. Son père, à qui elle confie ce secret, se montre compréhensif et confiant: «Ne te scandalise pas de cet amour qui, à tous points de vue, ne peut qu'être platonique. Inspire-t'en plutôt, pour contenir le tien dans les bornes qu'il n'a jamais dépassées, mais assez largement ouvert pour y laisser épanouir ton âme et ton cœur de femme hypertrophiés de science et d'idéal[13].»

Cette âme et ce cœur ont alors 28 ans. Marie-Victorin écrivait quelques années plus tard à Marcelle: «Je remercie chaque jour Dieu de vous avoir mise sur mon chemin. J'avais besoin, à l'heure du midi de la vie, d'une grande tendresse féminine, mais d'une tendresse qui ne fût pas un piège. J'avais besoin de quelqu'un à qui je puisse tout dire, qui puisse entendre mes vues,

---

11. Lorsqu'en 1939 l'École de l'Éveil s'installera au jardin botanique, Marcelle Gauvreau sera nommée Secrétaire des services éducationnels du Jardin.
12. Joseph Gauvreau à Marie-Victorin, cité par Yves Gingras dans MG, p. 13.
13. Yves Gingras, «Introduction», dans MV, p. 18.

mes idées sur Dieu, sur la nature, sur le christianisme, lesquelles vues ne sont pas celles de tout le monde[14].» Marcelle sera son havre de grâce.

À cette heure du midi de la vie, le frère avait déjà acquis une belle autorité intellectuelle et scientifique. Né le 3 avril 1885 dans une famille aisée de Québec, Conrad Kirouac, le futur Marie-Victorin, souffrira toute sa vie d'une santé fragile, en raison d'une affection pulmonaire. Il fait ses études dans les institutions des Frères des Écoles chrétiennes, notamment à l'Académie commerciale de Québec où il se découvre une vocation d'éducateur. Désirant suivre l'exemple de ses maîtres, il entre à l'âge de 16 ans au noviciat des Frères, le Mont-de-La Salle à Montréal, pour y faire son apprentissage. Il a 19 ans lorsqu'il est rattaché au Collège de Longueuil où il enseignera jusqu'en 1920. Dès le début de sa carrière d'enseignant, il s'initie à la botanique, multiplie les excursions d'herborisation et ne tardera pas à sortir de l'amateurisme en collaborant avec plusieurs botanistes nord-américains. Nationaliste, il fonde un cercle de l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française où les élèves développent leurs sentiments patriotiques. Bien que n'ayant aucun diplôme universitaire, il sera recruté comme professeur de botanique par la nouvelle Faculté des Sciences de l'Université de Montréal. Avec des disciples et des collègues, il participera au mouvement scientifique qui donnera naissance à l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas). En 1920, il fonde le Laboratoire de botanique de l'Université de Montréal, qui deviendra en 1931 l'Institut de botanique dont il fut le directeur apprécié jusqu'à sa mort. Il présidera la toute jeune Société canadienne d'histoire naturelle de 1925 à 1940, et lancera les projets du Jardin botanique de Montréal en 1929. C'est aussi pendant cette période qu'il accomplit, aidé de nombreux collaborateurs – dont Marcelle Gauvreau – ce qu'il considèrera comme l'œuvre de sa vie: la *Flore laurentienne*, publiée par les Frères des Écoles chrétiennes en 1935[15].

On conçoit aisément que Marcelle ait pu être impressionnée par la personnalité de Marie-Victorin. Il est encore plus touchant de découvrir chez le botaniste, alors au zénith de sa carrière, goûtant la reconnaissance de ses contemporains, un tel besoin de tendresse. On devine sans peine, sous les contours de cette aspiration, la marque d'une âme tourmentée.

Dans son introduction aux *Lettres biologiques*, Yves Gingras prend soin de rappeler que Marie-Victorin avait tenu un journal intime, *Mon miroir*, entre

14. MV, p. 142.

15. Yves Gingras, L'itinéraire de Marie-Victorin..., *loc. cit*.

1903 et 1920, alors qu'il était professeur au Collège de Longueuil[16]. Dans ce journal, le jeune frère se confie sur ses difficultés au moment où il devait s'adapter à une vie fondée sur le vœu de chasteté et le célibat: c'est une lutte incessante contre les appels de la chair. Le journal témoigne aussi de l'attention que Marie-Victorin portait à la question de l'éducation sexuelle des adolescents dont il avait la charge. Gingras fait l'hypothèse que la rencontre avec Marcelle Gauvreau aura été pour lui une occasion unique d'étendre ses questionnements à la sexualité des femmes. Il est légitime de penser que le renoncement à la chair et la sexualité sont les deux faces d'une même médaille. On peut comprendre que l'intérêt pour la sexualité et l'épreuve de la chasteté aient accompagné Marie-Victorin tout au long de son existence vouée à Dieu. Car il s'agit bien de cela: de la sexualité *et* du renoncement.

Les *Lettres biologiques* sont d'autant plus précieuses que les sources sur la vie intime des religieux sont rares, et tout ce qui touche à la sexualité – souligne Yves Gingras – a été tabou jusqu'aux années 1960. Les lettres de Marcelle Gauvreau adressées en retour au botaniste viennent enrichir une analyse naturaliste et psychologique, apportant un éclairage féminin de la sexualité.

C'est une grande chance de pouvoir lire dans un même geste les lettres de Marie-Victorin et les réponses de Marcelle Gauvreau, ainsi que leurs notes de lecture d'ouvrages savants ou de romans érotiques: on ne boude pas son plaisir en découvrant cette relation épistolaire nourrie de confidences, d'interrogations et de descriptions savantes portant sur la physiologie et la psychologie sexuelle. Et si l'on apprécie l'habileté des conseils formulés par Marie-Victorin, très à l'aise dans son rôle de guide spirituel, on ne manque pas de se délecter de la subtilité des observations exprimées par une femme pleine de vivacité, à l'esprit rationnel et profondément croyante. On se prend spontanément de sympathie pour Marcelle alors qu'elle découvre sa propre sexualité et l'expérimente pour mieux répondre aux multiples questions du botaniste. On est sensible au ravissement de Marie-Victorin lorsqu'il glorifie la qualité de cœur et la présence, discrète mais enjouée, de la jeune femme: « Je crois au soleil, à l'amitié, au travail. Quand vous entrez dans mon bureau, des papiers dans les mains, vous venez à moi comme un rayon de soleil enfermé dans une gaine bleue – cette belle robe bleue vous rajeunit encore[17]. »

Marie-Victorin et Marcelle Gauvreau entretiennent une correspondance qui leur permet à la fois de donner libre cours à leur amitié et à leur attirance mutuelle, et de pratiquer la chasteté imposée par leur foi. Cet échange de lettres

16. Frère Marie-Victorin, *Mon miroir. Journaux intimes (1903-1920)*, édition établie et annotée par Gilles Beaudet É. C. & Lucie Jasmin, Montréal, Fides, 2004 ; Yves Gingras, « Les combats du frère Marie-Victorin », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, n° 1, 2004, p. 87-101.
17. MV, p. 159.

est singulier car ils se voient presque quotidiennement à l'Institut botanique, rarement éloignés l'un de l'autre: ils s'écrivent ce qu'ils ne peuvent se dire et vivre aux yeux de tous. Leur relation est double. D'un côté, il y a la relation extérieure, triviale et soumise aux normes de la bienséance voulue par leur statut social. De l'autre côté, il y a la relation intérieure, intensément vécue, faite de complicité et de désir. Cette vie intime, demeurée invisible, trouve son expression dans la partie de la correspondance qualifiée de *biologique*. Ces lettres sont la seule voie d'accès pour comprendre la façon dont ils concilient leur vie charnelle et leur vie spirituelle. Elles constituent une ressource exceptionnelle pour pénétrer dans l'intimité d'une relation où l'amour, le désir et la foi se côtoient, se mêlent et s'entretissent.

La correspondance entre Marie-Victorin et Marcelle Gauvreau nous invite à pénétrer dans le laboratoire où les deux explorateurs mènent des recherches sur la sexualité, en même temps qu'ils forgent et vivent une relation où la chasteté n'est plus un fardeau: elle est au cœur d'un mode de vie qu'ils inventent, alors que l'enquête savante, fondée sur leurs observations, et en grande partie, sur leurs auto-observations, devient l'instrument qui sert à construire et nourrir leur relation.

En menant l'enquête naturaliste sur la sexualité, Marcelle Gauvreau et Marie-Victorin partagent une expérience charnelle et spirituelle. Au fil de leurs *causeries biologiques*, ils conçoivent une façon à eux de pratiquer la chasteté. On pourrait même avancer que, comme d'autres *font l'amour*, ils *font l'abstinence*. L'enquête est un procédé savant dont ils se servent pour vivre une relation pure, empreinte d'une foi profonde. C'est pourquoi Marcelle peut dire sans hésitation: «J'aime le bon Dieu follement, et la pensée divine remplit toute ma vie. Je dois ajouter aussi que mon affection pour vous, mon cher papa, n'a diminué en rien cet amour divin, mais qu'au contraire il n'a fait que l'aviver[18].» Marie-Victorin a façonné son âme de telle façon que, même en retraite fermée, elle pourrait passer sans aucun trouble «des choses les plus saintes aux choses de la chair[19]». Pourtant, cela est loin d'être une évidence car, comme le frère le rappelle, «le tabou des choses sexuelles est tellement absolu et puissamment déformateur de la pensée» qu'il leur faut faire un effort de dégagement pour tolérer sur le plan de leur esprit «l'association: vie génitale et sainteté»[20]. La vie génitale, c'est-à-dire l'aspect physique de la sexualité, comprenant tous les processus biologiques dont les organes génitaux sont le siège, fut instituée par la volonté de Dieu. Comme

18. MG, p. 123.
19. MG, p. 141.
20. MV, p. 58.

les plantes, nos organes génitaux sont l'œuvre du Créateur. Les connaître, c'est aussi célébrer la perfection absolue de Dieu.

Si la question de la chasteté se trouve au fondement de leur relation, elle est aussi, en quelque sorte, le fil rouge de leur enquête. Alors qu'ils mettent en place une forme d'«interrogatoire» scientifique entre eux, Marcelle déclare fort judicieusement:

> Votre définition de la chasteté n'est certainement pas celle que nous enseignent les Sœurs et les curés! Sont actes de cette vertu, dites-vous, les ardeurs des époux compénétrant leur chair au creux des lits, et les désirs des jeunes gens, honnêtement orientés. Alors, que penser du vœu de chasteté fondé uniquement sur l'abstention! Bien peu songent à régler leur vie sexuelle et génitale sur la nature et la raison. Le plus souvent, la chasteté, pour les religieuses et autres, consiste à ignorer bêtement […]. À tous les deux, ne pourrions-nous pas réformer le monde?[21]

Et c'est bien parce qu'ils règlent leur vie génitale sur la nature et la raison que Marcelle déclare avec assurance à Marie-Victorin: «"Votre" théologienne a naturellement l'esprit ouvert aux études biologiques; aussi ne voit-elle aucune objection à observer du sperme vivant[22].»

Au-delà de l'acquisition d'un savoir positif sur la sexualité, l'enquête empirique vise aussi à parfaire un apprentissage mutuel qui doit permettre au couple de se mieux connaître. Marie-Victorin en est convaincu lorsqu'il écrit à Marcelle que rien de ce que l'on peut lire dans les livres sur la menstruation ne vaut les «deux pages *vécues*» qu'elle lui écrit sur le sujet. Elle ne doit pas oublier que, au point de vue sexuel, comme à tant d'autres points de vue, l'homme et la femme sont enfermés séparément chacun dans sa tour d'ivoire. Les choses qui lui paraissent évidentes sont ignorées de l'homme, qui ne peut les voir et ne peut les ressentir. Et réciproquement[23]. «Je crois que vous avez raison: je suis plutôt vagino-orgasmique, bien qu'une titillation du clitoris ne me laisse pas indifférente», note Marcelle[24]. N'ayant jamais eu l'occasion de voir un membre en érection, elle interroge: «Pouvez-vous m'en donner les dimensions approximatives, en comparant ce membre avec un objet concret?[25]» Et c'est avec une confiance toujours entière, qu'elle livre ses commentaires, reprenant l'un après l'autre les paragraphes des lettres de Marie-Victorin: «D'abord, si j'avais émis une opinion en parlant des dimensions de votre pénis, c'est uniquement parce que vous m'aviez confié déjà que vous

21. MG, p. 190-191.
22. MG, p. 202.
23. MV, p. 88.
24. MG, p. 203.
25. MG, p. 194.

aviez hérité de votre père d'une certaine vigueur sexuelle[26].» Et d'ajouter qu'elle avait récemment lu, dans le roman pornographique *Les Aphrodites*, que Madame Durut n'accepterait dans son boudoir que les «huit pouces de long, au minimum». Ce qui l'amène à considérer que «tout de même […] les pénis plutôt ordinaires doivent quand même atteindre le fond de l'utérus. Mais les mouvements d'un grand pénis doivent être plus voluptueux[27].»

Marie-Victorin s'est procuré des ouvrages scientifiques et médicaux sur la sexualité qu'il prête à Marcelle afin qu'ils puissent en discuter les détails. Ils vont ainsi étudier ensemble les ouvrages pionniers de l'étude scientifique de la sexualité humaine: *Man and Woman* de Havelock Ellis, *Woman* de Hermann Heinrich Ploss, Max Bartels et Paul Bartels, et *Human Sex Anatomy* de Robert Latou Dickinson[28]. Le frère lui prête également des livres comme la toute récente traduction des contes des *Mille et une nuits* par Joseph-Charles Mardrus[29]. C'est avec beaucoup de discrétion qu'il lui passera à tour de rôle les seize volumes de cette version du texte non expurgé, alors jugée scandaleuse, lui demandant de ne jamais faire allusion à cette lecture[30]. Il lui remettra aussi des romans pornographiques, tels *Les Aphrodites* ou *Les Caprices du sexe,* non sans quelques précautions et consignes:

> Je ne prêterais ce livre à nul ou nulle autre. C'est que j'ai foi en votre pureté foncière et que «vous resterez pure même en traversant la nuit». […] Vous me direz comme vous le diriez à un confesseur: – quel effet physiologique, si effet il y a, cette lecture produit sur vous ; – quel effet psychologique aussi elle produit. Et puis vous annoterez soigneusement, sur les feuilles intercalées, ces pages révélatrices. Annotez-les avec votre âme propre, avec votre intelligence et votre expérience personnelle[31].

Voici une expérience personnelle, comme Marcelle aime à en rapporter lorsqu'elle se propose de dactylographier une lettre biologique:

---

26. MG, p. 212.
27. MG, p. 213 ; André-Robert Andrea de Nerciat, *Les Aphrodites*, *ou*, *Fragments Thali-Priapiques pour servir à l'histoire du plaisir,* Lampsaque, sans nom d'éditeur, 1793.
28. Havelock Ellis, *Man and Woman: A Study of Human Secondary and Tertiary Sexual Characters,* New York, Charles Scribner's sons*,* 1894 ; Hermann Heinrich Ploss, Max Bartels et Paul Bartels, *Woman. An Historical Gynæcological and Anthropological Compendium*, London, William Heinemann, 1935, vol. 1-3 ; Robert Latou Dickinson, *Human Sex Anatomy*, Baltimore, The Williams & Wilkins Company, 1933.
29. Joseph-Charles Mardrus, *Le Livre des mille et une nuits*, Paris, Éditions de la Revue Blanche, 1898-1902, vol. I-XI, Charpentier et Fasquelle, 1902-1904, vol. XII-XVI.
30. MV, p. 60.
31. MV, p. 139 ; Louise Dormienne (pseudonyme de Renée Dunan), *Les Caprices du sexe ou les audaces érotiques de Mademoiselle Louise de B...*, Orléans, aux dépens des Amis de la galanterie, 1928. On trouvera les commentaires et les notes de Marcelle Gauvreau sur ces ouvrages scientifiques et littéraires dans l'Annexe 1 de MG.

> J'ai fait l'expérience de l'exploration vaginale, après chatouillement des petites lèvres et de l'entrée du vagin. Mais je dois avouer que je n'ai aucun goût pour l'auto-érotisme, et que cela modifie peut-être le cours des sensations. […] Le vagin n'ayant pas tardé à être lubrifié, couchée sur le dos, j'ai d'abord introduit le majeur […]. Le début de la pénétration fut un moment d'émotion, à cause de la grande sensibilité des petites lèvres, de la région vaginale, et de l'étroitesse du vagin. […] J'imagine facilement que cette expérience était incomplète, et je me repris une deuxième fois, en me servant de l'index. L'intromission est plus rapide, cette fois, et j'effectue les mouvements caractéristiques du coït […]. Tout-à-coup je sens quelque chose d'entièrement nouveau: non seulement les cuisses se resserrent d'elles-mêmes et les genoux se collent, mais me voilà prise d'un tremblement spasmodique excessivement rapide. […] Le phénomène passé, je prends bien garde de ne pas retirer le doigt d'un coup sec. L'index, jusqu'à la moitié de la deuxième phalange, est très humide et laisse apercevoir un liquide mi-épais, d'un blanc laiteux. L'odeur n'est pas désagréable […]. Très cher père, voilà un rapport de mes activités sexuelles ! Vous les commenterez à loisir, en y apportant quelque intérêt nouveau, j'en suis sûre[32].

Cependant Marcelle note non sans humour: « Il semble que nous n'aurons jamais fini de nous connaître entièrement et de nous aimer: la théorie est toujours plus longue à acquérir que la pratique ![33] » Et c'est sans perdre ni son esprit ni sa verve, qu'elle regrette de ne pouvoir se « prononcer complètement sur la beauté esthétique du pénis adulte, ayant pu à peine en juger par les images et la sculpture. Il [lui] semble que ce n'est guère pâmant au point de vue artistique, et que la force et la puissance doivent impressionner plus que la réelle beauté[34] ».

En menant de front leur enquête et leur correspondance sur la sexualité, Marcelle Gauvreau et Marie Victorin expérimentent, au moyen de l'écriture, le *sexe verbal*. Ils ont recours au truchement de leurs recherches pour faire exister, intensément et chastement, leur désir. Au fil d'une observation introspective partagée, ce qui à première vue semble se confondre avec une enquête savante, se révèle être une façon de vivre la chasteté tout en portant le désir à un degré d'intensité extrême. Marcelle relate avec précision un tel moment d'extase:

> Dans le cas de continence prolongée, il y a compensation, dites-vous, par des rêves voluptueux et des émissions nocturnes. Chez la femme, ce n'est sans doute pas aussi évident. Mais tout de même, depuis quelques années, j'ai assez souvent la nuit, en dormant, des orgasmes plus ou moins complets, qui me réveillent parfois brusquement, ou qui me tirent peu à peu de mon sommeil

32. MG, p. 204-205.
33. MG, p. 212.
34. MG, p. 197.

pour me faire sentir clairement, et agréablement, à l'état de demi-veille, ce qui se passe dans ma physiologie[35].

On comprend pourquoi Marcelle n'aurait pour rien au monde renoncé à «leur échange de vues communes sur la vie, et cette pénétration d'idées dans le domaine sexuel[36]».

Cette relation riche et intense doit rester à l'abri de la vue des autres, ce qui est loin d'être facile. Avec leur «correspondance vivifiante», Marie-Victorin et Marcelle ont mis au point une façon de vivre leur belle et sainte amitié, sans arrière-pensée et sans crainte, mais avec toute la discrétion imposée par l'implacable machine sociale[37]. Cela demande des efforts, il faut faire des sacrifices. Ils s'obligent à réprimer tout geste de tendresse et de bienveillance à l'égard l'un de l'autre. Marcelle le sait bien quand, se souvenant d'une courte période où elle avait remplacé la secrétaire partie en vacances, elle adresse cette confidence à Marie-Victorin:

> Chaque matin, quand vous arrivez vers 9 h ½, et que j'entends rouler votre automobile, dites-vous bien que par ma fenêtre, je vous envoie un grand bonjour. Combien je voudrais me précipiter vers vous, à l'ascenseur, monter ensemble en nous regardant sans presque rien dire ; vous aider à enlever votre paletot, déposer votre canne. Ces petits gestes de rien du tout me causaient un grand bonheur, car j'y mettais un grand amour. […] Et puis je fais un tel sacrifice en ne courant pas m'informer la première de votre santé, et vous souhaiter une bonne journée[38].

Alors que la sœur du savant, mère Marie-des-Anges, religieuse de Jésus-Marie à Sillery, avait inquiété Marcelle Gauvreau en l'avertissant des rumeurs circulant sur leur relation, Marie-Victorin avait rappelé combien essentielle était leur force morale pour affronter l'adversité: «Ma chère fille, l'essentiel est que notre amitié reste ce qu'elle est: la plus belle et la plus pure qui soit, qu'elle soit pour vous et pour moi un continuel réconfort. Ne nous frappons pas de ce que peut dire le monde, méchant par nature. Les sacrifices très grands que la prudence nous demande, vous les connaissez […][39].» Cette prudence qui fait dire au frère:

> Je pense comme vous […] qu'il serait trop beau que nous puissions refaire encore une fois ensemble le tour de la Gaspésie, et boire ensemble à la coupe claire de notre admiration passionnée pour la nature. Mais il est des conventions sociales faites pour le bien général et auxquelles il faut nous soumettre[40].

---

35. MG, p. 197.
36. MG, p. 146.
37. MG, p. 108.
38. MG, p. 213-214.
39. MV, p. 100.
40. MV, p. 126.

Il leur faut accepter de ne pouvoir vivre ici-bas ces moments de communion. « Quel dommage ! – s'exclame Marie-Victorin – Nous pensons tellement de la même façon et nous réagissons tellement de la même façon devant les mêmes spectacles et les mêmes événements ![41] »

Les études biologiques s'accompagnent d'un programme de vie que Marie-Victorin a esquissé pour Marcelle: « un programme de vie idéal parce qu'il est grand et inspiré par une charité ardente. » Marcelle aspire à mener une vie bonne, elle perçoit « toute la beauté d'une vie de naturaliste bien comprise, correspondant à la beauté de la nature dont elle adopte amoureusement les plantes avec ses multiples fleurs et épines ». C'est avec subtilité que la jeune femme file la métaphore écologique, comprenant bien qu'il y a des plantes pour tous les habitats: « Chacun organise son existence du mieux qu'il peut, avec seulement les moyens qu'il a à sa disposition, dans l'habitat qui lui est imposé par la Providence » et pour la réalisation de ce programme, elle compte bien sur son « Cher Jardinier du Canada », « pour "[l]' asperger" de temps en temps, car [sa] constitution est telle, que comme le Saule à longues feuilles, elle a besoin d'une douche stimulante pour vivre[42] ».

« Disons qu'à nous deux, nous formons un lichen ! », s'amuse Marcelle pour exprimer l'union harmonieuse entre elle et Marie-Victorin[43]. Le lichen n'est pas une plante, c'est une *forme de vie* – la symbiose entre un champignon et une algue, bénéfique à chacun des deux organismes. Marcelle Gauvreau et frère Marie-Victorin construisent une relation tout à fait extraordinaire, car, bien qu'ils l'expérimentent et la vivent ici-bas, ils ont décidé de former un futur couple céleste: « N'empêche que notre grande affection, née d'une faveur vraiment providentielle, est devenue […] une espèce de mariage de l'âme, une union mystique, une *source de vie nouvelle* ![44] » Ce mariage de l'âme est une *forma vitae* des élus qu'ils vont façonner au fur et à mesure que l'enquête biologique progresse. « Elle est juste cette union absolue des âmes, passionnée et permise, exaltée et pieuse, sans un mensonge, sans une réticence… Pour nous, le duel est inexistant entre le cœur et la pensée, la chair et l'esprit ! Nos sentiments nous élèvent au-dessus des choses matérielles et nous rapprochent de la divinité ! », se réjouit Marcelle[45]. Le futur couple céleste invente une forme de mysticisme dans laquelle la chasteté n'est ni une abstinence ni un renoncement. Ils peuvent s'aimer *divinement* – par la grâce et la volonté de Dieu – en parlant de sperme et d'orgasme. Il est fascinant de découvrir ainsi

41. *Ibid.*
42. MG, p. 32 et 41.
43. MG, p. 143.
44. MG, p. 143.
45. MG, p. 82.

qu'une relation amoureuse peut conduire à une expérience mystique, alors que Marie-Victorin réalise pleinement sa charge de directeur spirituel en conduisant Marcelle dans la « Voie sûre et pleine qui [la] transformera peu à peu et fera [d'elle] une femme plus instruite, dans le Christ, la Nature et la Vie, – une femme meilleure[46] ».

Cette union des âmes est féconde ici-bas: « L'Éveil ! Notre Éveil ! Le Jardin ! Notre Jardin ! Tout cela parce que nous avons rêvé ensemble, l'un soutenant l'autre. La Providence fait bien les choses. Pensez bien, petite, que si notre union eût été moins spirituelle, sur un plan moins élevé, elle n'aurait produit que d'égoïstes fruits ». Et lorsque Marie-Victorin, qui a toujours soutenu le projet de Marcelle, lui dit qu'elle devrait « être fière d'avoir engendré » et que celle-ci répond sans rougir « cela se fait à deux ! », il s'en réjouit vivement: « Cette réponse un peu hardie m'a fait plaisir, vraiment. […] Notre si intime union, de deux cœurs, de deux âmes, ne peut pas ne pas être créatrice. Si elle ne produisait pas de grandes choses dans l'ordre spirituel, elle descendrait vite et chercherait à produire son fruit banal dans la chair[47] . »

Yves Gingras remarque à juste titre que Marie-Victorin, qui avait probablement lu Freud, connaissait l'importance de la sublimation du désir dans des projets de création. En effet, le frère a bien écrit à Marcelle: « Vous avez compris […] que le centre sexuel est au fond le foyer de toute énergie, et qu'il est possible de transposer ces ardeurs charnelles en ardeurs plus sages et plus réconfortantes[48] . » Gingras suggère d'ailleurs que l'enquête scientifique sur la sexualité serait pour Marie-Victorin une façon de « sublimer son désir charnel, sa *libido sentiendi*, comme la nomme Saint-Augustin, en *libido sciendi*, un désir de savoir, sur tout ce qui a trait à la sexualité[49] . » Une chose est certaine: la libido circule avec une grande liberté dans cette correspondance. Alors que Marie-Victorin prend un plaisir non dissimulé à s'étendre sur les odeurs génitales de certaines plantes, comme l'odeur spermatique du *Zygadenus elegans* ou celle, « nettement vulvaire », du *Chenopodium vulvaria* d'Europe, il ne résiste pas à porter à la connaissance de Marcelle un passage éloquent de la *Flore des Pyrénées* du botaniste italien Pietro Bubani, où les noms des organes sexuels humains s'accumulent pour désigner des groupes taxinomiques de plantes: « Cette débauche d'érotisme verbal au milieu d'un grand ouvrage par ailleurs admirable est vraiment extraordinaire, ne trouvez-vous pas ?[50] »

---

46. MG, p. 125.
47. MV, p. 160.
48. MV, p. 94.
49. Yves Gingras, « Introduction », dans MV, p. 16.
50. MV, p. 69-70 ; Pietro Bubani, *Flora Pyrenaea per ordines naturales gradatim digesta,* Milan, U. Hoeplius, 1897-1901, vol. 1-4.

Le processus de la sublimation relève d'une alchimie difficilement observable. En revanche, il est un constat indéniable: Marcelle Gauvreau et Marie-Victorin ont travaillé et aimé. Mais ils ont fait plus encore ! Car le mode de vie chrétien qu'ils ont construit, une *forma vitae* des élus, c'est ce qui permet à Marcelle d'écrire: « Nous sommes franchement heureux de vivre ensemble et de pouvoir nous le dire sans trouble. C'est que notre belle amitié est sise sur des bases spirituelles, et que pas un entretien ne s'achève entre nous sans que je ne me sente stimulée au bien[51]. » Ensemble, ils se préparent à vivre dans l'éternité bienheureuse et ils ont trouvé le courage d'inventer une relation fondée sur la chasteté, acceptée d'un commun accord, nécessaire pour former un couple éternel. Marie-Victorin rappelle à Marcelle que leur cas est très particulier: « Nous sommes des rescapés de la tuberculose, deux êtres fragiles dont l'âme seule compte […]. Nous avons renoncé tous deux à fonder un foyer. Nos deux vies n'ont de sens que dans la poursuite de grandes réalisations[52]. » S'ils n'ont pas fondé un foyer ici-bas, ils ont cherché à fonder un couple éternel: « Et c'est chez Lui que nous nous installerons pour la vie éternelle. Pensons-y ![53] »

Confiant, Marie-Victorin disait dans sa prière à Jésus:

> Bon maître, soyez toujours entre moi et mon amie, gardez toujours son cœur bon, aimant. Qu'elle soit toujours sur la terre un ange de charité, qu'elle vous aime et vous serve avec la lumière de son intelligence et la flamme de son dévouement. Et puis, quand le temps sera venu, réunissez-nous près de vous, là où nous pourrons consommer éternellement cette amitié qui nous unissait si purement sur la terre ![54]

Sa prière était sereine, car bien que Marcelle et lui n'aient « l'un pour l'autre aucun secret, charnel ou autre, [ils professent] l'un pour l'autre aussi un respect réciproque dont [ils apprécient] toute la valeur. [Leur] conversation va haut et loin, et [ils] sont complètement désintéressés… [leur] amitié est forte comme un amour, et éternelle[55] ». Il leur faut cependant s'habituer à penser sereinement au « grand départ ». « Et d'ailleurs, écrit Marie-Victorin, nous nous retrouverons là-haut, vous le savez bien ! Je serai rendu le premier, et vous viendrez m'y retrouver. Là, plus personne ne s'offusquera si nous montons dans le même "char" pour parcourir les cercles de l'infini[56]. »

---

51. MG, p. 148.
52. MV, p. 84.
53. MV, p. 110.
54. MV, p. 138.
55. MV, p. 242.
56. MV, p. 101.

En attendant de s'unir pleinement au Royaume des cieux, Marcelle et Marie-Victorin auront déjà passé beaucoup de temps ensemble et se seront connus – beaucoup mieux que nombre de couples – ici-bas, dans l'intimité de leurs échanges épistolaires, «ce bain de pure tendresse[57]». Leurs lettres biologiques auront été le foyer secret d'une énergie créatrice dont ils ont usé pour inventer une manière de vivre leur amour, leur désir et leur foi.

Le frère Marie-Victorin et Marcelle ont conçu une règle (au sens monastique du terme, pourrait-on dire) pour conduire leur vie charnelle et leur vie spirituelle:

> Il y a six ans, en 1934, nous nous sommes donnés l'un à l'autre, entièrement et sans retour, corps et âme, avec une liberté si grande que plus grande ne peut être. Nous avons posé à cette vaste amitié la limite devant les hommes, et une autre limite devant nous-mêmes et devant Dieu. […] Nous ne nous *désirons* pas puisque nous nous possédons de la façon la plus pleine et de la façon que nous avons de nous-mêmes choisie. Qu'ajouteraient à cette possession de tout l'être des contacts de muqueuses? Rien en vérité, sinon la désillusion et du dégoût. Cette franchise de relations, cette nudité dans les mots et les secrets, tout cela tue le désir mauvais et ne laisse subsister que la grande familiarité des enfants de Dieu: «Aimez, disait saint Paul, et faites tout ce que vous voudrez.» N'est-ce pas là notre devise?[58]

Leur enquête fut aussi une quête de la liberté, cette immense liberté d'aimer que la pratique de la chasteté doit permettre d'atteindre. Les lettres biologiques réalisent leur union mystique sur terre: dans la plus grande retenue, ils se sont unis totalement et ont connu la pureté de l'extase.

57. MV, p. 99.
58. MV, p. 206.

RECENSION

Gérard Bouchard, *Pour l'histoire nationale. Valeurs, nation, mythes fondateurs*, Montréal, Boréal, 2023, 392 p.

JULIEN GOYETTE
Université du Québec à Rimouski

Que reste-t-il de l'histoire nationale ? Si les nations ont perdu leur capacité de rêver, pour broder autour du titre du précédent livre de Gérard Bouchard (*Les nations savent-elles encore rêver ? Les mythes nationaux à l'ère de la mondialisation*, Montréal, Boréal, 2019), sont-elles encore au moins en mesure de se mirer dans l'histoire ? Plus largement, l'impuissance présumée des sociétés contemporaines à se projeter vers l'avant à travers des projets collectifs a-t-elle pour conséquence, ou pour cause, une inaptitude de ces mêmes sociétés à regarder derrière elles ? Peut-on réanimer l'avenir à grand renfort de passé ?

Ainsi se fait la soudure entre les travaux récents de Bouchard, consacrés aux imaginaires sociaux et à la crise des fondements symboliques des communautés contemporaines, et ce nouvel essai voué au sort de l'histoire nationale, principalement dans l'enseignement. J'écris « essai », mais j'aurais tout aussi bien pu écrire « étude » puisqu'en plus d'une réflexion sur les origines, l'état présent et le devenir de l'enseignement de l'histoire nationale, l'auteur propose l'analyse de 103 manuels parus entre 1804 et 2018. En résulte un ouvrage composite, qualifié avec justesse d'« ambitieux » en quatrième de couverture et dont la structure est complexe jusqu'à en paraître déroutante.

Dès la première page, le réputé sociologue et historien québécois annonce la couleur : son livre est un plaidoyer en faveur de l'histoire nationale, la seule, estime-t-il, apte à retisser le tissu culturel – la mémoire – passablement éméché de nos sociétés, de même qu'à susciter une authentique participation citoyenne. Un relèvement qui passe par l'une des rares institutions qui surnagent malgré la crise de la transmission culturelle : l'école. Mais comme l'histoire nationale traîne à ses chevilles de lourds boulets et que les débats

sur son enseignement sont aussi innombrables qu'incessants, l'auteur n'a besoin de rien de moins que de quatre parties et dix chapitres, munis chacun de leur propre introduction et conclusion, pour accomplir la tâche qu'il s'est assignée. Résultat: la table des matières s'étale sur dix pages ! Le lecteur est prié de boucler sa ceinture, la route sera longue, sinueuse et bosselée.

La première partie (chapitres un à quatre) est de nature théorique. Bouchard tente d'extirper la nation du tordeur qui ne cesse de la broyer depuis plusieurs décennies. Une après l'autre, sans chercher à la laver de tous ses péchés, il balaie plusieurs des objections qui ont été soulevées à son encontre. Aux dires de plusieurs experts et praticiens, elle serait homogénéisante, réfractaire à la diversité, téléologique et imperméable aux réalités transnationales. Bouchard rétorque que, du point de vue politique, la nation reste encore aujourd'hui le lieu privilégié où se nouent les accords qui confèrent une légitimité à l'État, à la démocratie et à la citoyenneté. La nation, telle que redéfinie depuis les années 1950, souligne-t-il, est fondée « sur la liberté, la démocratie, les droits de la personne, le pluralisme, la non-violence, la recherche de l'égalité sociale et le rejet du magistère abusif des Églises » (p. 217). Une réalité qui ne s'est toutefois pas transposée du point de vue de l'enseignement, comme le révèle l'examen des finalités successives attribuées à l'histoire nationale au Québec depuis la Révolution tranquille. À partir du rapport Parent et particulièrement depuis la réforme de 2006, on assiste à une dénationalisation tranquille des programmes. Pour autant, les valeurs et objectifs privilégiés par ces programmes (objectivité, autonomie de l'élève, inclusion, pluralisme, etc.) ne parviennent pas toujours à trouver leur chemin jusque dans les manuels et les salles de classe. « En d'autres mots, la nation a survécu dans l'enseignement, mais par le biais des professeurs et à l'encontre des programmes » (p. 62).

Le succès de l'histoire nationale 2.0 dépend néanmoins de la capacité de celle-ci à intégrer la diversité ethnoculturelle. C'est l'objet de la deuxième partie (chapitres quatre et cinq). Après avoir soupesé plusieurs modèles (mosaïque des mémoires, histoire parallèle, histoire intégrante), Bouchard arrête son choix sur l'histoire intégrante, conforme sans surprise au mode de gestion de la diversité qu'il a lui-même théorisé, soit l'interculturalisme. Dans un esprit qui rappelle le régime de l'*historia, magistrae vitae* (l'« histoire maîtresse de vie »), ce type d'histoire propose essentiellement une généalogie des valeurs: « Il s'agit de faire en sorte que le passé serve le présent dans ce qu'il a de plus déterminant, à savoir la conception d'une vision du monde, la poursuite d'idéaux sur lesquels on voudrait modeler la société et programmer son avenir » (p. 83). Ces valeurs sont de nature humaniste et universelle ; ce sont celles que l'on retrouve dans les lois et les chartes québécoises (liberté, égalité, justice, laïcité, respect de soi, etc.), auxquelles s'ajoutent des valeurs communes plus informelles (entraide, solidarité, respect de l'environnement,

etc.). Une fois remises dans leur contexte d'émergence – procédé que Bouchard appelle *historisation* –, ces valeurs finissent par s'enraciner, se singulariser ; elles se constituent en un héritage collectif qui revêt sa propre portée universelle.

Comme son nom l'indique, ce modèle est intégrateur en ce qu'il « vise à insérer chaque composante ethnoculturelle dans une totalité sociétale ou nationale. [Il] invite à concevoir des passerelles, des liens entre les entités constituantes tout en préservant leur spécificité culturelle, leurs droits et leurs attentes » (p. 76). Cette ambition connaît toutefois une exception: les Autochtones. Parce qu'ils forment eux-mêmes des nations, parce que leur attachement au Québec est ambivalent et enfin parce qu'ils constituent les véritables premiers habitants du territoire, Bouchard estime qu'il serait prématuré de les intégrer de force dans l'amalgame national. Une histoire croisée, tablant sur les comparaisons et les interactions entre les différents groupes, s'impose jusqu'à nouvel ordre.

L'histoire nationale renouvelée devrait par ailleurs s'appuyer sur une série de *mythes fondateurs* (notion que l'auteur distingue un peu scolastiquement du mythe des origines) qui expriment les valeurs fondamentales d'une société, et d'*ancrages* (événements ou épisodes particulièrement significatifs pour une nation), ainsi que sur des sortes de *héros* objectifs susceptibles de réenchanter, au bénéfice des élèves, le passé de la nation.

La troisième partie de l'ouvrage (chapitres six, sept et huit) dévoile l'enquête empirique sur la promotion des valeurs et des idéaux dans les manuels d'histoire. Appuyée sur un échantillon plus ou moins uniforme, exposée de manière inégale et souvent oblique, elle se révèle de moins d'utilité qu'on aurait pu l'espérer. L'évolution décrite n'est guère surprenante pour le lecteur un peu familier avec les enjeux discutés. Elle consiste *grosso modo* dans le passage, en huit temps, d'une lecture idéalisée du passé canadien-français, marquée par le lyrisme, les héros, la religion, la pureté de la race, la fierté du pays, la mère-patrie, un regard négatif et réducteur porté sur les Autochtones, à une représentation aseptisée, sécularisée, célébrant certaines valeurs modernes (égalité sociale et raciale, tolérance, pluralisme) et dominée par une perspective décolonisatrice et un regard mélioratif sur les Autochtones. Certains thèmes restent en sourdine ou sur le carreau dans les manuels récents: l'égalité hommes-femmes, l'esclavage, le métissage, la religion, les relations entre francophones et anglophones et, bien sûr, le national.

La quatrième partie (chapitres neuf et dix) se contente de brasser la soupe en énonçant les avantages et les difficultés associées à l'histoire intégrative. Inspiré par ce qu'il appelle une « philosophie de l'équilibre », le professeur de l'UQAC s'efforce de déblayer de la route certaines dichotomies qui feraient obstacle à la réflexion, en profitant de l'occasion pour se prononcer sur presque tous les enjeux liés de près ou de loin avec l'enseignement de l'histoire. Tant

d'opinions finit par étourdir, mais certains des bilans qu'il en tire méritent qu'on s'y arrête. À propos du contraste entre les manuels traditionnels et modernes, il écrit: «[…] les anciens abondent en valeurs, mais sont d'une grande pauvreté pédagogique en plus d'étouffer l'effet du narratif et de l'émotion en les noyant dans le lyrisme et l'affabulation ; les seconds brillent sur le plan didactique, mais ils ne vont pas très loin dans la mise en œuvre des valeurs. En plus, ils bannissent toute émotion et refroidissent le récit […]». Ce qui unit toutefois tous ces manuels, «c'est le doute qui pèse sur leur capacité à modifier la conscience des élèves» (p. 290).

Pour l'histoire nationale suppose un lecteur acrobate, capable de jongler avec plusieurs balles à la fois. Si ce dernier se révèle le moindrement maladroit ou distrait, comme votre humble serviteur, il risque d'en échapper quelques-unes en chemin. De distinctions conceptuelles en précautions méthodologiques, de sous-titres en conclusions de chapitres, de listes à puces à prescriptions théoriques et pratiques, il ne sait plus trop, à la fin, sur quel pied danser. Comment, par exemple, rendre opératoire cette notion de mythe fondateur dont Champlain serait apparemment l'un des modèles ? De quelle manière ces nouveaux héros de la pédagogie nationale moderne parviendront-ils à se maintenir sur leur piédestal, alors que les hauts fourneaux de l'historiographie ambiante font chaque jour fondre le bronze dans lequel ils sont coulés ? Comment résisteront-ils «à la contre-expertise et à la critique» (p. 118) ? Bouchard a beau évoquer des sortes de héros sectoriels à temps partiel, dont les actes seraient séparés de leur personne, on peine à se figurer le tableau final. Et comment présumer de l'unanimité des valeurs actuelles ? La société québécoise, comme tant d'autres, n'est-elle pas divisée quant à l'interprétation à donner aux valeurs (laïcité, liberté, solidarité, etc.) ? Les historien.e.s et didacticien.ne.s ont-ils encore l'autorité, l'histoire disciplinaire incarne-t-elle encore suffisamment une parole de vérité pour espérer dicter le sens des valeurs qui serviront à restaurer la nation ? La viabilité d'un enseignement de l'histoire nationale fondé sur les valeurs dépend pour une large part des réponses que l'on apportera à ces questions.

Tout compte fait, Bouchard propose une histoire nationalement et civiquement édifiante. La perspective est proprement politique ; en de rares occasions seulement la question de l'enseignement de l'histoire est considérée sous l'angle du savoir. Conscrite dans un projet qui recycle le vieux phantasme d'une réconciliation entre le social et le national, la connaissance se trouve mise au service d'une forme d'ingénierie sociale et culturelle. Le projet bouchardien ne se résume-t-il pas à ajouter une forme de sensibilité nationale au vieux programme d'émancipation des individus et des groupes sociaux longtemps mis de l'avant par l'histoire sociale, tout cela en contrant par la bande le déconstructivisme hypermoderne ?

Le projet de Bouchard entretient par ailleurs une certaine confusion entre la nation comme *objet* et la nation comme *cadre*. Ne conviendrait-il pas de dissocier plus clairement la *nation* de la *société*, d'en faire deux processus à la fois distincts et inachevés ? Partant du double constat d'une crise de la nation *et* d'une crise de la société, une telle histoire montrerait d'abord comment la nation n'a jamais correspondu à la société, en insistant sur les dynamiques d'inclusion et d'exclusion qui la caractérise, et ensuite comment la société, en tant que structuration de la réalité sociale, n'est que partiellement accomplie en raison des nombreuses inégalités (économiques, genrées, raciales, régionales, etc.) qui persistent et souvent même s'accroissent. Ce projet s'apparente certes à celui de Bouchard, mais il s'en distingue parce qu'il cherche moins à régler les crises qu'à les expliquer et se retient de faire des valeurs actuelles le prisme unique à travers lequel le passé doit être lu.

En somme, nous voilà devant un livre surchargé et structuré à l'excès sur le plan de la forme – l'éditeur aurait-il dû intervenir ? –, dont le contenu infiniment nuancé risque au surplus de déplaire aux apôtres de l'histoire nationale autant qu'à ses détracteurs. Mais parce qu'il prend à bras-le-corps un sujet vital et délicat de notre vie collective, il s'agit aussi d'un livre utile et courageux. Marcher sur un fil de fer est un sport périlleux ; les crocodiles guettent tout en bas. Le pavé repose au fond de la mare. Qui se jettera à l'eau pour le récupérer ?

RECENSION

Barbara Cameron et Meg Luxton (dir.), *Feminism's Fight. Challenging Politics and Policies in Canada since 1970*, Vancouver, UBC Press, 2023, 378 p.

DENYSE BAILLARGEON
Université de Montréal

Publié pour souligner le cinquantième anniversaire du dépôt du rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (CRESFC ou Commission Bird) en 1970, cet ouvrage collectif entend examiner le chemin parcouru au cours de ces cinq décennies par le mouvement féministe canadien et évaluer l'héritage de la Commission sur les luttes passées et présentes. Envisagés dans une perspective intersectionnelle et anticoloniale, les textes, qui se penchent essentiellement sur les revendications adressées au gouvernement fédéral, jettent donc un regard passablement critique sur les avancées réalisées jusqu'ici et mettent autant l'accent sur ce qu'il reste à accomplir, que sur les changements obtenus de haute lutte.

L'ouvrage comporte 13 chapitres divisés en cinq parties. Le premier chapitre signé par les directrices de la collection, qui fait office d'introduction, revient sur l'histoire de la Commission Bird, la perspective keynésienne, libérale et égalitaire qui animait les commissaires, ses principales recommandations et les reculs subits par le mouvement féministe avec la montée du néolibéralisme à compter des années 1980. Ce bilan fort utile pour se remémorer le contexte de la création de la CRESFC et mettre les autres chapitres en perspective est suivi d'une présentation de chacun des articles du livre. Le deuxième chapitre de cette première partie s'attarde pour sa part à la lutte des femmes autochtones pour faire modifier la *Loi sur les Indiens*, depuis les années 1960 jusqu'en 2022. Cette contribution de Shelagh Day et Pamela Palmater, de facture assez inhabituelle, est essentiellement composée d'une chronologie très détaillée des différentes étapes de cette lutte, suivie d'un extrait d'un texte

déjà paru qui lie la non-reconnaissance des droits des femmes autochtones par le gouvernement fédéral au projet colonial canadien.

La deuxième partie, qui s'attarde à la dimension économique des enjeux féministes depuis la Commission Bird, comprend trois textes. Celui de Barbara Cameron, qui ouvre cette section, s'intéresse aux positions libérales des commissaires sur le travail salarié féminin et à la manière dont leur appui à l'entrée des femmes (mariées) sur le marché du travail a servi le néolibéralisme le moment venu, les ménages à doubles revenus permettant de laisser les salaires masculins stagner. Au chapitre suivant, Meg Luxton constate que ce même cadre d'analyse libéral a empêché la Commission d'établir des liens entre le travail ménager non payé effectué par les femmes et l'accumulation capitaliste, tout en soutenant que seule une approche socialiste permettrait de proposer des politiques susceptibles de réconcilier cette forme de travail gratuit avec le travail salarié. Enfin, Amber J. Fletcher s'intéresse au travail des femmes sur la ferme, prenant essentiellement pour exemple les exploitations agricoles des Prairies. Après avoir constaté le peu d'intérêt accordé par la CRESFC au sort des fermières, Fletcher montre que la montée du néolibéralisme depuis les années 1980 a surtout eu pour effets d'accroître l'insécurité économique et la charge de travail de ces femmes obligées, aujourd'hui comme hier, de s'adapter aux conditions dans lesquelles les exploitations agricoles doivent naviguer.

La troisième partie, intitulée «Reimagining policy», comporte quatre textes qui se penchent sur l'évolution de politiques publiques touchant aux violences sexuelles, notamment le viol (Lise Gatoll, chapitre 6), à la reproduction (contraception et avortement ; Alana Cattapan, chapitre 7), à l'immigration (Christina Gabriel, chapitre 8) et à la sécurité du revenu (Ann Porter, chapitre 9) entre les années 1970 et 2020. En essence, ces quatre chapitres, au-delà de leurs thématiques distinctes, soutiennent, à l'instar de Cameron, que le féminisme libéral de la commission Bird, par son insistance sur l'autonomie, l'individualité et l'égalité des femmes avec les hommes, a très souvent négligé de considérer la situation particulière des premières quand elle n'a pas préparé le terrain à la montée du néolibéralisme, qui s'est traduite par un net recul de l'État-providence. C'est en effet au nom de l'égalité des sexes que la loi de 1983 a «désexualisé» le viol en en faisant un crime à caractère violent plutôt que sexuel, occultant du même coup les rapports de pouvoir genrés inhérents à ce type de crime ; c'est par ailleurs au nom de leurs droits individuels que l'accès à la contraception et à l'avortement a été réclamé, ce qui a favorisé une responsabilisation accrue des femmes à l'égard de leurs choix reproductifs, sans égard au contexte socioéconomique dans lequel ils s'exercent ; de même, c'est au nom du choix et de l'égalité des chances que la Commission Bird a appuyé l'autonomie des femmes migrantes par rapport à un pourvoyeur, mais sans remettre en cause la famille hétéronormative ;

et, enfin, c'est au nom de cette même égalité que les commissaires ont lutté pour mettre fin à la discrimination des femmes sur le marché du travail, mais sans tenir compte de leurs responsabilités en ce qui concerne la reproduction sociale et sans se préoccuper des effets du racisme et du colonialisme sur l'accès des femmes à des emplois de qualité.

Les deux dernières parties comprennent deux articles chacun. Dans «Reframing Representation» (partie 4), Alexandra Dobrowolsky (chapitre 10) et Linda Briskin (chapitre 11) se penchent successivement sur la hausse de la représentation des femmes dans les assemblées politiques et les syndicats que la Commission Bird espérait. Les effets plutôt limités de cette présence féminine dans les parlements en raison de l'instrumentalisation des élues par les partis politiques et du féminisme néolibéral et individualiste défendu par plusieurs amènent Dobrowolsky à proposer une conception plus large de la représentation politique, y compris en dehors de la politique formelle, fondée sur une approche intersectionnelle. Examinant la place grandissante des femmes dans les syndicats depuis les années 1960, Briskin vient faire écho à ces considérations en soutenant pour sa part que l'agentivité collective que les femmes ont pu y exercer, souvent à l'intérieur de structures spécifiques, a fait davantage pour faire avancer la cause de l'égalité que l'agentivité individuelle des élues, provoquant de multiples changements à l'intérieur comme à l'extérieur des syndicats. Enfin, la dernière partie, intitulée «Reforming institutions», comprend un article de Nicole S. Bernhardt (chapitre 12) montrant que la création des commissions (fédérale et provinciales) des droits de la personne (*Human rights commissions*), recommandée par la CRESF, a surtout permis de traiter des plaintes individuelles, alors que ces instances pourraient et devraient emprunter une approche plus collective en se penchant sur la discrimination systémique dont les femmes sont l'objet. Finalement, dans la dernière contribution de l'ouvrage, Tammy Findlay (chapitre 13) montre que la mise en place des politiques publiques réclamées par la Commission Bird reposait sur l'idée d'un «fédéralisme coopératif», qui avait fait ses preuves avec la montée de l'État social canadien dans l'après-guerre (sauf au Québec, pourrions-nous ajouter), mais que leurs recommandations engageaient aussi les gouvernements provinciaux et municipaux. Tout en se montrant favorable à ce type de gouvernance à niveaux multiples (*multilevel governance*), son texte propose de l'ancrer dans une perspective féministe, intersectionnelle et plus démocratique.

Un si bref compte rendu ne peut bien sûr rendre justice à l'ensemble des textes, à la variété des concepts utilisés, à la complexité de leurs analyses et à la richesse de leur argumentation. Pour résumer, on dira que ce collectif représente une addition notable à la recherche sur les intentions et contributions de la Commission Bird et plus généralement sur le féminisme

contemporain. Tout en adoptant une perspective critique, il examine les effets de la Commission Bird sur le mouvement des femmes, ses luttes, ses revendications, et surtout ses rapports avec l'État au cours des dernières décennies, montrant toute la pertinence d'une telle analyse pour mieux comprendre le présent. On regrettera seulement que le Québec y occupe si peu de place, alors que son expérience souvent fort différente des autres provinces et territoires aurait pu servir de contre-exemple instructif et sans doute révélateur.

RECENSION

Gaston Deschênes, *Un pays rebelle : la Côte-du-Sud et la guerre de l'Indépendance américaine*, Québec, Septentrion, 2023, 252 p.

MATHIEU PERRON
Université du Québec à Trois-Rivières

L'histoire régionale est importante. Son écriture permet de dynamiser la recherche sur des aspects d'intérêt local à partir d'une documentation parfois négligée. Réduisant le champ d'investigation à un territoire contraint et à une population restreinte, les études régionales permettent d'explorer par le fin détail les dynamiques locales. Elles permettent aussi de souligner méticuleusement le parcours de certains individus. Le dernier livre de l'historien retraité de l'Assemblée nationale Gaston Deschênes, *Un pays rebelle: la Côte-du-Sud et la guerre de l'Indépendance américaine,* paru début 2023, correspond à ces aspirations. Trente-cinq ans après la première parution de l'*Année des Anglais*, quatorze ans après sa réédition revue et augmentée, Deschênes propose une suite à l'histoire de cette région rurale localisée sur les berges méridionales du fleuve Saint-Laurent.

La première partie se veut une synthèse chronologique des principaux évènements conséquents ayant touché la région: l'appel aux armes du gouverneur Guy Carleton, l'invasion des troupes commandées par le colonel Benedict Arnold et le général Richard Montgomery à l'été 1775, le siège de Québec et ses suites immédiates et finalement les troupes de mercenaires allemands venus appuyer les troupes britanniques dont quelques-uns resteront et feront souche. Une justification de ce découpage aurait été la bienvenue.

Le *Journal* de François Baby, Gabriel Taschereau et Jenkin Williams constitue l'ossature du propos de la première partie. Deschênes le cite abondamment au point que les renvois en bas de page semblent avoir été escamotés par endroit, ce qui porte à confusion. Ce document unique aurait gagné à être mieux présenté et critiqué, en particulier considérant l'identité des auteurs. François Baby, seigneur, marchand et fonctionnaire proche du gouverneur

Guy Carleton, est un acteur important de la saga ayant mené à la mise en place de l'Acte de Québec en 1774, cause non négligeable de l'invasion du Canada par les troupes du Congrès. Seigneur de Sainte-Marie-de-la-Nouvelle-Beauce, Gabriel Taschereau est un participant à la défense de Québec resté fidèle à la couronne britannique. Son manoir est pillé par ses censitaires et les troupes étatsuniennes. Si plusieurs seigneurs de la Côte-du-Sud s'enrôlent sous les drapeaux, plusieurs font profil bas au moment de l'appel à la mobilisation des censitaires. Jenkins Williams est un avocat proche du régime. Fonctionnaire impérial, il est nommé en 1773 commissaire au côté d'Adam Mabane et Thomas Dunn en remplacement du juge en chef de la province. C'est aussi un propriétaire foncier prospère qui deviendra seigneur en 1777. Leurs motivations, tout comme leurs influences auprès des habitants des seigneuries, auraient mérité plus d'analyse. Certes, plusieurs ne résident pas sur leur terre, mais c'est un peu court. L'essentiel du propos de Deschênes se concentre sur le rôle des curés, s'appuyant sur quelques archives paroissiales, la correspondance et les mandements édités de l'évêque Jean-Olivier Briand. Longuement citées sans angle d'analyse explicite, ces lettres semblent montrer que l'épisode de 1775-1776 provoque plusieurs remises en cause de la culture de la déférence circonscrite par J.G.A Pocock[1]. Un peu de contexte sur l'influence du clergé depuis la Conquête aurait été pertinent.

Si le déploiement des sources est riche, l'analyse est à bien des endroits lacunaires. Le rôle pris par certaines femmes dans la mobilisation prorebelle, comme la veuve Gabourie, née Basilisse Corrivaux, de Saint-Vallier, aurait nécessité un peu plus d'attention que n'en accorde Deschênes. Surnommée « la reine d'Hongrie » cette femme et au moins deux autres – l'une à Saint-Pierre de l'Île-d'Orléans et l'autre à Sainte-Marie de Nouvelle Beauce – tiennent « des assemblées chez elles où elle soulevait les esprits contre le gouvernement[2] ». Ce surnom d'ailleurs offert à ces femmes qui se mêlent de politique est intrigant. À lire le *Journal* de Baby on comprend que le surnom vient des habitants: « La femme d'Augustin Chabot [de Saint-Pierre] surnommée ironiquement par les habitants la reine d'Hongrie [...][3]. » Comme le souligne Deschênes, le quolibet machiste peut bien faire référence à Marie-Thérèse d'Autriche, reine de Bohème et de Hongrie, femme puissante sur une scène géopolitique dominée par les hommes. Est-ce une coïncidence que ce titre est aussi celui d'une sainte du XIII^e^ siècle reconnue par l'Église pour s'être

1. J. G. A. Pocock, « The Classical Theory of Deference », *The American Historical Review*, vol. 81, n^o^ 3, 1976, p. 516-523.
2. Gaston Deschênes, *Un pays rebelle: la Côte-du-Sud et la guerre de l'Indépendance américaine*, Québec, Septentrion, 2023, p. 52-53.
3. Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, Québec, Louis-A. Proulx, Imprimeure de sa Majesté le roi, 1927-1928, p. 447, Collections de la BAnQ.

sacrifiée pour les pauvres ? Et puis, ces « Reines d'Hongrie », on les retrouve aussi dans l'imaginaire populaire en France. Durant la Révolution, elles seront nombreuses, aux Halles parisiennes, à s'exprimer ouvertement sur les politiques du moment[4]. Doit-on croire Baby ? Ce surnom est-il ironique ? S'il est d'origine populaire, on s'interroge sur les référents des cultivateurs qui n'entendraient rien à Montesquieu, comme le souligne Deschênes, car ils seraient pour la plupart illettrés[5]. Dans sa conclusion, Deschênes affirme que le Congrès s'est trop concentré sur l'organisation militaire et trop peu sur celle de l'organisation d'assemblées politiques. Pourtant, des traces d'assemblées politiques populaires existent et les femmes semblent les organiser, les animer. La chose militaire a contrario est (trop) bien couverte. L'accrochage autour de la paroisse de Saint-Pierre entre les 42 royalistes commandés par Louis Liénard de Beaujeu et les 122 partisans rebelles est détaillé, rectifiant même à l'aide du travail de Michel Blais et Mariette Blais sa localisation exacte sur les rives de la rivière du Sud près de la maison du coseigneur Michel-Toussaint Blais.

La fin de la première partie pige largement dans les travaux de Jean-Pierre Wilhelmy[6] sur les mercenaires allemands. Les enthousiastes de leurs racines familiales trouveront certainement leur compte. Plusieurs listes nominatives sont incluses : une liste de sudcôtiers mentionnés dans le *Journal* de Baby est insérée en appendice et une liste des Allemands ayant « laissé des traces sur la Côte-du-Sud » au fil du texte. S'y trouve un certain « baron Edmond-Victor Von Kœnig ayant tenu école à l'Islet » ou bien Johan Albrecht Hoffmann, cabaretier. La contribution socioculturelle de ces premiers migrants dans les campagnes du Québec ancien mérite certainement d'être publicisée.

La seconde partie, intitulée *Les soldats de la Révolution,* propose neuf chapitres d'inégales longueurs qui présentent des portraits d'habitants de la Côte-du-Sud enrôlés comme militaires dans les rangs des insurgés étatsuniens contre la monarchie britannique. Deschênes s'appuie essentiellement sur les demandes de pensions faites par les anciens combattants, procédures prévues par une série de lois votées par le Congrès des États-Unis à partir de la fin du XVIII[e] siècle. Sur les traces des détails de leur engagement, Deschênes s'adonne à une lecture détaillée des différentes pièces au dossier. Quelques renvois historiographiques sur la pratique pétitionnaire privée comparée,

---

4. Katie Jarvis, *Politics in the Marketplace: Work, Gender, and Citizenship in Revolutionnary France*, Oxford, Oxford University Press, 2019, p. 45-46, 55 et 62-65.
5. Gaston Deschênes, *op. cit.*, p. 218.
6. Jean-Pierre Wilhelmy, *Les mercenaires allemands au Québec, 1776-1783 – Nouvelle Édition*, Québec, Septentrion, 2009.

comme la thèse de Steven Watt[7] ou bien celle de Gisela Giral sur les pétitions collectives[8], auraient pu apporter une lecture critique de la forme et des usages entourant cette pratique d'Ancien Régime transposée ici dans le cadre républicain étatsunien.

Le chapitre le plus volumineux de cette seconde partie est consacré au clan Gosselin, composé de Clément, son frère Louis et son beau-père Germain Dionne. Selon Deschênes, Clément est le seul des rebelles de la Côte-du-Sud ayant intéressé les historiens québécois[9]. Certes, ce menuisier résident de Sainte-Anne-du-Sud est l'un des seuls Canadiens de ce coin de pays à avoir correspondu à de multiples reprises avec George Washington à titre de capitaine dans le 2nd Canadian Regiment. Ce régiment commandé par Moses Hazen, un vétéran de la campagne de Louisbourg et de Québec en 1758-1760, se distingue des autres levés par les États en ce qu'il est financé directement par le Congrès américain. À ce titre, le régiment est surnommé le «Congress's Own», auquel Holly A. Mayer a consacré un livre paru en 2021[10] et que Deschênes cite légèrement. Plusieurs lettres de la correspondance de Gosselin avec l'État-major continental ont été numérisées et mises en ligne. Personnage de premiers plans, le gouverneur d'origine suisse, Frederick Haldimand, le surveille de près. Il fait intercepter les lettres que Clément Gosselin envoie à sa femme, restée avec ses enfants dans la Côte-du-Sud. Avoir accès à la voix d'un menuisier sachant écrire est plutôt exceptionnel et pourtant, une analyse pointilleuse reste à faire.

Après la lecture de ces parcours se concentrant surtout sur la fin de vie souvent misérable des «rebelles» de la Côte-du-Sud, une question demeure. Quelles ont été leurs motivations ? Pourquoi se sont-ils engagés ou même commis dans une rébellion armée prenant toutes les formes d'une guerre civile à l'échelle impériale[11] ? Certains se sont exilés, vivent dans l'État de New York, sur les berges du lac Champlain. Refusant comme Gosselin de vivre sous la gouverne britannique, ils gardent pourtant contact avec le Bas-Canada. Plusieurs restent au départ des troupes du Congrès en 1776,

---

7. Steven Watt, *«Autant par inclination que par devoir, vos supplians ne cesseront de prier»: Bouquiner pétitions collectives aux gouverneurs et aux législatures dans certaines régions du Bas-Canada et du Maine, 1820-1838*, Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 2006.
8. Gisela Giral, *«Supplient très humblement… We Humbly Beg…»: Les pétions collectives et le développement de la sphère publique au Québec, 1764-1791*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 2013.
9. Gaston Deschênes, *op. cit.*, p. 105.
10. Holly A. Mayer, *Congress's Own : A Canadian Regiment, the Continental Army, and American Union*, Norman, Oklahoma Press, 2021.
11. Holger Hoock, *Scars of Independance: Americans Violent Birth*, New York, Crown, 2017.

d'autres reviennent vivre après avoir servi parfois plusieurs années dans les rangs de l'armée continentale.

Il semble que se concentrer sur la neutralité bienveillante, active ou passive, développée par Gustave Lanctôt ou l'abbé Hospice-Anthelme Verreault, est aujourd'hui insuffisant. L'histoire régionale, tout comme l'histoire nationale, est pertinente. Elle le serait davantage si, d'une part, elle ne se contentait pas d'une plate description de sélections d'éléments tirés de sources disponibles intégralement en ligne et, d'autre part, en intégrant des questionnaires mis à jour, ce sans quoi les détails des parcours individuels perdent de leur intelligibilité, voire de leur pertinence.

RECENSION

Benoît Grenier, *Persistances seigneuriales. Histoire et mémoire de la seigneurie au Québec depuis son abolition*, Québec, Septentrion, 2023, 266 p.

PATRICE GROULX
Historien

Synthèse de dix ans de recherches sur les suites du régime seigneurial au Québec, l'ouvrage grand format et richement documenté de Benoît Grenier révèle la survivance d'une forme de propriété foncière qu'on croyait disparue et dont on cultive la mémoire. Avec cette synthèse, Grenier complète un circuit de recherches, de publications, de conférences et d'entrevues filmées. L'auteur est un spécialiste du régime seigneurial en Nouvelle-France, sur lequel il a déjà publié plusieurs ouvrages. Son enquête classique dans les archives a été augmentée par une étude ethnologique auprès de plusieurs informateurs avec la complicité de Stéphanie Lanthier et de Michel Morissette.

La question seigneuriale offre l'intérêt de l'originalité. Voici en effet un régime de propriété qui a marqué la géographie et le peuplement continu d'une vallée fluviale isolée aux confins de l'Amérique du Nord. Pour Grenier, il s'agit d'un authentique «lieu de mémoire», car la seigneurie forme aussi «une dimension, jusqu'ici négligée, de l'identité sociale et culturelle du Québec contemporain» (p. 19). Mieux, il s'agit d'une «particularité qui a contribué, au même titre que la religion catholique, la langue française et le droit civil, à l'émergence de l'identité canadienne-française dans ce qui a d'abord été le Bas-Canada, puis le Canada-Est et enfin le Québec» (p. 19). D'où son étonnement: en dehors des études littéraires, la production savante a boudé une «mémoire seigneuriale» pourtant omniprésente, de sorte qu'elle «ne constitue donc pas, à ce jour, un objet d'étude au Québec» (p. 25). Son étude vise à combler une lacune qu'il faut aussi expliquer.

La première partie du livre (deux chapitres) explique la place du régime seigneurial dans la société québécoise à partir de son abolition en 1854. Parce qu'il a perduré jusqu'en 1940, ce régime s'inscrit dans l'histoire contemporaine. En effet, l'abolition de 1854 a été fictive, car les seigneurs, confortablement dédommagés de leurs pertes de revenus, ont pu maintenir de vastes domaines fonciers — les résidus non concédés de ces seigneuries —, et que la plupart des anciens censitaires ont continué de payer un modeste loyer annuel sur leur propriété, trouvant plus avantageux de le faire que de racheter la totalité des rentes constituées. Le premier chapitre traite du rachat. En 1940, 81% des rentes dues aux seigneurs et à leurs ayant droit n'avaient toujours pas été acquittées, ce qui éternisait la disparition d'un régime encombrant et administré sans surveillance. Le gouvernement décida donc d'y mettre fin en obligeant les « censitaires » à racheter leur rente par le biais des administrations municipales. Le deuxième chapitre traite de l'état des seigneuries après l'abolition. Car elles continuent d'exister, parfois sous ce nom, parfois sous d'autres, et peuvent constituer de vastes domaines, comme sur la côte de Beaupré, en Minganie et sur l'île d'Anticosti. Voilà donc pour la réalité tangible, celle que l'histoire peut le mieux appréhender puisque ses sources et sa chronologie sont abondantes.

La deuxième partie comprend un chapitre sur la mémoire institutionnelle du régime seigneurial, les deux suivants sur la mémoire et l'identité familiale des seigneurs, un autre encore sur la mémoire des censitaires, et un dernier sur la mémoire bâtie. Ici entre en jeu l'enquête de terrain, l'auteur ayant réalisé plusieurs entrevues auprès d'informateurs issus surtout des anciennes familles seigneuriales, mais aussi de la descendance des censitaires. La conclusion évoque la folklorisation de l'institution et l'oubli des contraintes qu'il imposait à la société et revient enfin sur les hypothèses et la démarche de l'étude. L'ensemble, reposant sur un travail minutieux et soigneusement expliqué, est complété par un lexique, des cartes et documents, une bibliographie et un index.

La personnalité incertaine de ce régime explique-t-elle la faiblesse de sa mémoire ? La seigneurie, contrairement à l'image qu'on s'en est construite après son abolition, n'a pas généré, comme la féodalité, de noblesse terrienne parasitaire. Les seigneurs formaient une classe de propriétaires terriens et d'exploitants, souvent d'origine roturière, face à des censitaires qui s'apparentaient à des locataires. Grenier ne parle pas de cet autre aspect de la question, mais les premiers historiens, contemporains des débats lancés par les réformistes pour le faire abolir, n'y voyaient pas une institution phare. François-Xavier Garneau ne lui accorda que quelques pages dans le premier tome de son *Histoire du Canada*, paru en 1845, une décennie avant l'abolition. Il le considérait comme un bon moyen de répartir la terre à coloniser dans

un pays sans habitant, les seigneurs jouant au fond, dans ses mots, le rôle de «fidéicommis» de l'État. Garneau rappela aussi que les titres seigneuriaux ne créaient pas une noblesse de rang ou de sang, et souligna qu'après la Conquête anglaise, un bon nombre de Britanniques avaient racheté des seigneuries à prix d'aubaine pour investir dans la terre et pour une gloriole aristocratique. Parallèlement, ajouta-t-il, les conditions imposées par les propriétaires aux censitaires s'étaient durcies durant le XIX[e] siècle. Lorsqu'on s'intéressa de plus près aux classes sociales et aux raisons de l'infériorité économique des francophones, dans les années 1950-1960, la seigneurie se trouva au centre des critiques d'une nouvelle génération d'historiens, en particulier ceux de l'«École de Québec». Fernand Ouellet y voyait un foyer de routine et de stagnation hérité de la Nouvelle-France. Marcel Trudel en souligna initialement les aspects positifs, mais lui tourna le dos ultérieurement.

La naissance du mythe seigneurial date en fait de l'abolition de ce régime. Comme le signale Grenier à plusieurs reprises, Philippe Aubert de Gaspé est celui qui, dans son roman *Les Anciens Canadiens* (1863), a inventé la sociabilité paternaliste qui aurait caractérisé ce régime, un monde ouaté où seigneurs, censitaires, anciens ennemis français et anglais, domestiques et esclaves autochtones vivaient dans une entente cordiale. Entretenue par les rentes que l'on continuait de payer, par le maintien des droits seigneuriaux rachetés par des financiers et des exploitants forestiers, ainsi que par toute une littérature romanesque et poétique, par le patrimoine bâti, par la toponymie, par les raisons sociales et par les marques commerciales, l'institution seigneuriale a été déclinée sous le meilleur jour. L'illustrent bien les quelques propriétaires d'anciens domaines seigneuriaux présentés dans le livre, généreux descendants de seigneurs, gardiens d'un héritage coquet et de la douceur de vivre, vivant dans des îlots fleuris bien entretenus dont ils font bénéficier leur milieu et le public en général.

Dans le chapitre portant sur une «identité familiale seigneuriale», l'auteur pose indirectement cette question: dans quelle mesure certains descendants des anciens seigneurs se sentent investis d'une mémoire nobiliaire? Ils semblent bien y croire, confirme l'enquête orale menée par l'auteur et son équipe. L'«honneur» serait une vertu cardinale de ce groupe de personnes, et la conscience d'une sorte de supériorité civilisationnelle se manifesterait dans des comportements pourtant très largement répandus, tels que bien se tenir à table ou suivre un code vestimentaire. Il y aurait d'autres caractéristiques à cette supériorité, par exemple un apparent dédain pour l'argent (ou pour le travail qui permet d'en gagner?), l'endogamie, et les mariages avec des gens d'influence: nobles, officiers et marchands britanniques, etc.

Ce qui nous amène à des questions d'épistémologie et de méthode: l'enquête ethnologique ne tend-elle pas à cristalliser, chez les informateurs, une

mémoire latente qui, sans cette stimulation de l'extérieur, aurait pu ne pas se révéler ? L'identité seigneuriale est-elle un fait observable hors du cadre de l'enquête, ou s'agit-il au contraire d'une mise en scène, les informateurs se croyant dépositaires des qualités que le mythe seigneurial leur prête ? Remarquons que si cette dernière hypothèse était la bonne, elle s'appuierait aussi sur la confirmation venue des musées et des écomusées des années 1960, qui aiment à reproduire (le public en raffole) les traits d'une sorte de civilisation seigneuriale, avec ses manoirs, ses moulins, ses métiers et son « petit patrimoine », donnant corps et sens à l'idée que, oui, le régime seigneurial a non seulement été important dans la vie de nos ancêtres, mais qu'il a extrait ces derniers de leur médiocrité de peuple subalterne.

Dans la conclusion de son ouvrage, Benoît Grenier revient sur l'hypothèse que le régime seigneurial a été une composante négligée de l'identité nationale, le complément de la figure imposée par le discours de la survivance (notre langue, notre religion, nos lois civiles) du fait de son abolition. Il n'en semble toutefois pas très convaincu. Certes, dit-il en substance, il en est resté des « traces » avec les rentes constituées, les domaines seigneuriaux et « l'influence des anciens seigneurs sur le devenir de plusieurs collectivités » (p. 236), mais voilà, elles ne semblent pas mériter un qualificatif plus fort que celui de « persistances ».

Ces persistances n'ont pas révélé tous leurs secrets. L'enquête amorce des pistes qui mériteraient d'être suivies. En premier, la marque de ce régime dans le paysage. L'auteur note, comme à regret de ne pas avoir suffisamment exploré la question, que le régime seigneurial survit dans le parcellaire rural, les domaines forestiers et les trames urbaines. La spoliation des droits seigneuriaux de plusieurs communautés autochtones par le gouvernement fédéral, évoquée dans ce livre (p. 58-59), mériterait de nouvelles recherches. On trouve aussi les éléments d'une comparaison avec le régime seigneurial en France, ainsi que des allusions à la manière dont la féodalité a été éteinte en Europe ; ce serait un beau sujet d'histoire comparée. Enfin, s'agissant des censitaires, les raisons de leur lenteur à reprendre leurs droits au moment de l'abolition des rentes demanderaient un surcroît de recherche. Néanmoins, cette résistance donne un début de confirmation à l'intuition que le régime seigneurial fait partie, comme les institutions linguistiques, cléricales et juridiques, de ces héritages qu'on hésite à bousculer.

Terminons en soulignant l'originalité et la qualité du travail publié par Benoît Grenier et son équipe. Il n'est pas courant, chez les historiennes et les historiens, de prolonger l'étude d'un phénomène social en voie de disparition jusqu'au temps présent, encore moins de recourir à l'enquête de terrain, connaissant le risque de « l'empathie ethnographique ».

RECENSION

Paula Hasting, *Dominion Over Palm and Pine : A History of Canadian Aspirations in the British Caribbeans,* Montréal et Kingston, McGill Queen's University Press, 2022, 345 p.

MARTIN CREVIER
Université du Québec à Montréal

Dans les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale, le député de Témiscouata, Jean-François Pouliot, interpelle ses collègues aux Communes à quelques reprises au sujet des territoires britanniques des Caraïbes. L'Empire se morcelle, l'effort de guerre canadien fut considérable et l'hyperpuissance américaine point. Le Canada, affirme Pouliot, devrait ainsi étendre son territoire. Pourquoi n'accaparerait-il pas la Jamaïque, par exemple, « avec son rhum, son sucre et sa mélasse ? » (p. 163).

Dans *Dominion Over Palm and Pine*, Paula Hastings, professeure adjointe à l'Université de Toronto, montre que l'idée d'une expansion canadienne en eaux méridionales, telle que l'exprime Pouliot, n'est pas incongrue ou originale lorsque située dans une trame plus longue. En effet, de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique jusqu'au XXIe siècle, les visées canadiennes sur des territoires britanniques des Caraïbes sont récurrentes. Au cabinet fédéral en 1917, tout comme lors de la convention néo-démocrate de 2016, il est par exemple suggéré d'absorber les îles Turques-et-Caïques en les invitant à rejoindre la Nouvelle-Écosse. Les territoires caraïbéens visés par divers projets expansionnistes varient néanmoins d'une époque à une autre, tout comme les arrangements politiques proposés. Il est tour à tour question d'union douanière, de création de nouvelles provinces et de subordination toute coloniale.

Ces projets expansionnistes, malgré leurs différences, sont aux yeux d'Hastings de l'ordre du même phénomène historique, celui de « l'unionisme ». *Dominion Over Palm and Pine* s'en veut une première histoire. Chacun des

six chapitres met en lumière une période de plus ou moins une décennie où l'unionisme est particulièrement saillant, soit dans l'espace public ou dans la sphère politique. Au-delà de l'impressionnante synthèse, la grande réussite de la monographie est qu'elle ne se limite pas à une description étroite du politique. Hastings ne cherche pas non plus simplement à décrire les contours et les aléas de l'unionisme et à en expliquer les échecs. Les projets d'expansions canadiens sont plutôt inscrits dans le cadre plus large des relations asymétriques entre le Canada et les Caraïbes et situés dans le contexte des relations internationales (et intercoloniales) des deux régions ; perspectives canadiennes et caraïbéennes se croisent ainsi au fil des chapitres. Il en résulte un ouvrage thématiquement vaste qui aborde des sujets variés tels l'expansion à l'étranger des banques canadiennes, l'extraction de bauxite, les mobilisations étudiantes, le travail temporaire, la construction d'altérités raciales, ainsi que les mutations de l'Empire britannique. L'autrice fait, en ce sens, un usage cohérent de fonds d'archives conservés dans quatre pays. Les magazines et journaux cités se comptent, quant à eux, par dizaines.

Quoiqu'en majorité des hommes anglodescendants, ceux qui portent l'idée expansionniste proviennent de différents horizons politiques. Dans la foulée de la Confédération, ce sont surtout d'ardents impérialistes membres du regroupement Canada First qui ont les Caraïbes dans leur mire ; à partir des années 1960, diverses formes d'expansion font l'objet de débats au sein de la nouvelle gauche. Pour les premiers, les côtes du Pacifique et de l'Arctique ne délimitent pas les frontières naturelles du pays. Le nouvel État canadien, malgré ses proportions déjà continentales, semble plutôt destiné à continuer à croître, mais vers le Sud cette fois. Si certains, tel l'ingénieur et financier montréalais Ken Patrick qui dans les années 1960 propose une association monétaire et commerciale, mettent de l'avant des plans précis, d'autres rêvent avec flou à des tropiques fantasmés. Or, les motivations des unionistes varient peu: crainte du géant américain et compétition géopolitique, nationalisme politique et économique, paternalisme racial et sentiment d'obligation humanitaire, coloniale et réformiste.

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, l'objectif des unionistes est l'acquisition d'un pendant canadien aux possessions tropicales des puissances euroaméricaines, à l'instar de la Floride, de la Guadeloupe et des Philippines. À mesure que le rideau tombe sur le dix-neuvième siècle, au regard des exemples américain et européen, il apparaît en effet que la prospérité d'un État, tant d'un point de vue agricole que commercial et industriel, repose sur le contrôle de latitudes tempérées et tropicales. C'est ce qu'écrira en 1898 George Johnson, statisticien du dominion, et ce qu'argueront quelques années plus tard les représentants d'intérêts commerciaux des Maritimes dans leur correspondance avec le premier ministre Borden. En 1921, Winston Churchill,

alors secrétaire d'État aux Colonies, notera qu'en l'absence d'annexe tropicale, le projet canadien demeure « incomplet ».

Dans l'entre-deux-guerres, au Canada comme à Whitehall, on estime que le statut de dominion confère des responsabilités dans l'administration quotidienne de l'Empire. Le rôle de l'Afrique du Sud, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande grandit alors que ces dominions se voient conférer l'administration de territoires mandataires de la Société des Nations et d'anciennes colonies allemandes. Au tour d'Ottawa d'épauler Londres dans les Caraïbes, affirmera par exemple régulièrement le président du Barreau canadien dans ses allocutions. Cette période fait toutefois exception en ce qu'il s'agit d'un rare moment où la métropole montre une ouverture sérieuse aux ambitions canadiennes.

À partir des années 1950, notamment à la suite de l'éclatement de la Fédération des Indes occidentales en 1962, le contexte de décolonisation et de Guerre froide amène tant la gauche que la droite à réfléchir à l'intégration de territoires caraïbéens dans une optique de développement international et d'anticommunisme, deux motivations complémentaires. Le tourisme commence également alors à être invoqué comme un motif économique qui justifierait l'expansion. L'idéalisation du climat caraïbéen et l'évocation d'un paradis touristique s'additionnent à une longue construction de la tropicalité et de la racialisation conjointes des populations afro-descendantes des Caraïbes. Ces dernières sont en effet de manière générale perçues comme indolentes, responsables de nombreux maux sociaux, inaptes à l'autogouvernance et mésadaptées au climat tempéré. Ces aprioris racistes contribueront au doute de la majorité euro-canadienne vis-à-vis des projets d'union, notamment lorsqu'il sera question de l'incorporation d'une large population afrodescendante qui pourrait voter et émigrer sur le continent. À l'inverse, ces idées participent à l'idéalisation du rôle humanitaire du Canada et à son complexe de sauveur vis-à-vis des Caraïbes. Hastings montre également que les débats sur les aspirations canadiennes dans les Caraïbes et l'altérisation de la région et de ses habitants influencent un ensemble de conversations qui portent de manière sous-jacente sur la composition et sur l'identité raciale du Canada, telles celles au sujet des politiques migratoires et sur la ségrégation des écoles en Nouvelle-Écosse. En ce sens, l'autrice nous invite à reconsidérer le rôle de la région comme autrui significatif dans la construction de l'identité canadienne.

Plus largement, Hastings cherche à nuancer différents pans de l'histoire canadienne en mettant de l'avant des thèmes tels la race, la souveraineté et le statut du pays dans le concert des nations et en croisant l'international et le national. La monographie s'inscrit dans un mouvement de renouveau historiographique porté par un désir de complexifier l'histoire internationale

du Canada en allant au-delà des relations diplomatiques entre les États et auquel Hastings a déjà contribué. L'impérialisme canadien que met en lumière l'autrice n'est pas celui de la britannicité et des convergences culturelles qui sont fréquemment la trame de fond des études sur le Canada et l'Empire britannique. La réalité décrite est plutôt celle de membres de la société civile et de politiciens qui cherchent à mener à terme un projet de gouvernance, de domination et d'accaparement dans un espace de compétition géopolitique, commercial et idéologique.

Dominion Over Palm and Pine n'est néanmoins pas qu'affaire d'élites. Si l'échec des tentatives d'union s'explique par plusieurs facteurs, les plus importants sont les mobilisations en opposition, tant dans les Caraïbes qu'au sein de la diaspora caraïbéenne au Canada. Hasting retrace ces réseaux d'opposition qui lient les deux régions. Par exemple, alors que les universités McGill et Queen's, malgré des protestations étudiantes, excluent les personnes noires de certains programmes de médecine, des militants relaient ces informations à la presse caraïbéenne. Au début 1917, en plein «moment wilsonien», les journaux de la région s'emparent de cette histoire afin de souligner l'hypocrisie des bons sentiments exprimés par les unionistes. De manière analogue, alors que l'union est débattue à Trinité-et-Tobago dans les années 1950, les nouvelles politiques d'immigration discriminatoires d'Ottawa en 1952 et des expériences de racisme vécues en sol canadien sont reprises par des politiciens trinidadiens afin de faire échec à tous projets d'annexation.

En somme, Paula Hastings signe une monographie originale et pertinente. En raison de ses habiles jeux d'échelle, de la multiplicité des thématiques, de la variété des perspectives et de la qualité de l'analyse, l'autrice prouve tout le potentiel de son approche de l'histoire transnationale.

RECENSION

Pierre Lavoie, *Mille après mille. Célébrité et migrations dans le Nord-Est américain*, Montréal, Boréal, coll. « Histoire », 2022, 326 p.

ALEX GAGNON
Université du Québec à Trois-Rivières

Indissociablement rattachée à la modernité médiatique, la célébrité est une forme de notoriété essentiellement quantitative. Ce n'est pas une substance, ni une qualité intrinsèque ; c'est une quantité variable d'apparitions publiques et médiatiques qui permettent à tel ou tel individu de s'imposer fortement et durablement à la perception et à l'attention d'un vaste auditoire. Bref, c'est d'abord une visibilité. Mais c'est aussi, inséparablement, une *mobilité*, car l'intensité d'une présence dans l'espace public suppose des modalités multiples (être vu, être lu, être entendu) et une circulation incessante, une diffusion qui fait passer l'être célèbre et ses doubles médiatiques (ses images, ses mots) d'un lieu à un autre et d'un média à l'autre. C'est ce que pose d'emblée et que montre bien le livre de Pierre Lavoie.

La célébrité et ses manifestations historiques: l'ouvrage a le mérite d'aborder un objet – et de le faire dans une écriture limpide – qui a suscité jusqu'ici peu d'enquêtes au sein des études québécoises. Il fournit en outre, à ma connaissance, une contribution significative à l'historiographie franco-américaine: *Mille après mille* porte principalement sur les pratiques artistiques et sur les vedettes qui ont marqué et animé, entre la fin des années 1920 et les années 1950, la vie culturelle des collectivités francophones issues des grandes migrations canadiennes-françaises en Nouvelle-Angleterre.

La problématique annoncée dans l'introduction est tripartite. L'auteur entend d'abord « montrer comment la mobilité migratoire de la fin du XIX^e^ siècle et des premières décennies du XX^e^ siècle a contribué à modeler la mobilité artistique et médiatique qui en a pris le relais » (p. 16) entre la Grande Dépression et les lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Le deuxième tiers du XX^e^ siècle voit en effet les artistes et les troupes francophones de la

scène burlesque et vaudevillesque élaborer des circuits de tournées «sur les routes empruntées au cours des décennies précédentes par les migrants qui leur servent maintenant de public» (p. 189), les réseaux et les institutions francophones enracinées dans la Nouvelle-Angleterre au fil d'un mouvement migratoire presque séculaire constituant un milieu favorable à l'essor de carrières artistiques fondées sur la circulation transfrontalière de troupes spécialisées dans le spectacle de variétés, qui conjugue chant, musique, théâtre et sketch comique. Lavoie s'intéresse deuxièmement aux «pratiques d'identification collective des francophones du Nord-Est américain» (p. 16), c'est-à-dire à la manière dont les artistes populaires relevant de ce courant font l'objet d'une appropriation collective appelée à «définir et à redéfinir les identités canadienne-française, franco-américaine et américaine» (p. 16). L'ouvrage espère enfin éclairer le processus de patrimonialisation de ces artistes. Celui-ci est foncièrement caractérisé, selon l'auteur, par un effacement rétrospectif des réalités migratoires et de la mobilité transfrontalière sur lesquelles s'est bâtie leur carrière, ce qui conduirait, dans la «mémoire publique», à «l'exagération de l'homogénéité des cultures nationales dans la première moitié du XX^{e} siècle» (p. 16).

L'historien réalise ce triple programme en proposant une étude elle-même tripartite. Les trois chapitres centraux de son livre retracent la trajectoire artistique et médiatique de trois figures célèbres (Mary Travers, Rudy Vallée et Jean Grimaldi) qui ont entretenu des liens étroits avec les collectivités franco-américaines de la Nouvelle-Angleterre.

Le chapitre consacré à Mary Travers (1894-1941), communément appelée Madame Bolduc ou «la Bolduc», s'attache à retracer sa carrière musicale, amorcée en 1928 dans le cadre des «Veillées du Bon Vieux Temps», des spectacles comiques et musicaux qui se tiennent au Monument-National et qui s'inspirent librement du «courant folkloriste» (p. 73) visant à préserver les traditions, les symboles et les œuvres d'une culture populaire associée à l'essence d'une identité nationale. La chanteuse enregistre ses premiers titres en 1929 et fait sa première tournée au Québec en 1931. Entre 1934 et 1939, elle sillonne les routes et les lieux de concentration francophone de la Nouvelle-Angleterre. Le succès de «la Bolduc» est constitutivement lié à cet espace transnational, car c'est aux États-Unis, et non au Québec, que sa notoriété atteint son sommet au cours des années 1930. Son œuvre entière, souligne Lavoie, est marquée par deux traits qu'elle articule constamment: la parodie et la nostalgie. Ces deux composantes s'expriment à la fois dans le «contenu des chansons», dans la «forme des spectacles» et dans «leur contexte de diffusion et d'interprétation» (p. 81): le passé et la tradition y sont en même temps célébrés et mis à distance dans leur représentation toujours comique et caricaturale.

Le chapitre suivant entraîne le lecteur dans un autre univers. Il peut y suivre le parcours de Rudy Vallée (1901-1986), saxophoniste et « chanteur de charme » qui, vers 1930, est l'une des célébrités les plus populaires des États-Unis. L'« américanisation » constitue le fil directeur de ce chapitre : tout au long de sa carrière, le *crooner* élabore son personnage public et sa propre mise en récit de façon à figurer comme un membre organique de la nation américaine. Cette stratégie professionnelle s'expliquerait largement par la vigueur des campagnes d'américanisation qui marquent alors la vie politique des États-Unis et qui jettent la suspicion sur les migrants. Rudy Vallée a des racines canadiennes-françaises (ses grands-parents paternels sont originaires du Québec), et les réseaux franco-américains jouent un rôle déterminant dans le démarrage de sa carrière musicale, mais cette filiation se trouve gommée dans son discours public, fondé sur une « ethnicité informulée » (p. 122). Le chanteur se dissocie également des musiques afro-américaines, rompant avec tout particularisme ethnique. Ses racines francophones sont déterrées et exploitées à des fins publicitaires en 1936, lors du séjour montréalais de la star américaine, mais c'est surtout l'américanisation culturelle vigoureusement décriée par l'élite nationaliste que Vallée symbolise au Québec.

Dans le chapitre portant sur Jean Grimaldi (1898-1996) et sur certaines figures des troupes qu'il a dirigées (Olivier Guimond, Manda Parent, Alys Robi et Muriel Millard, notamment), le lecteur retrouve la scène burlesque du Nord-Est américain. Directeur de tournées, Grimaldi parcourt avec ses artistes la Nouvelle-Angleterre pendant une vingtaine d'années : à partir de 1932, il contribue à fixer et à populariser une formule qui divertira les foules franco-américaines jusqu'à son essoufflement vers le milieu des années 1950, époque où « la région perd définitivement son statut de marché intérieur pour les entrepreneurs culturels montréalais » (p. 235). Certaines des composantes du spectacle burlesque et des « pratiques héritées des variétés » (p. 256) sont alors reprises par la télévision, qui s'impose et se popularise au mitan du XX^{e} siècle.

Que sont devenues ces figures dans la « mémoire publique » du Québec contemporain ? C'est sur cette question que se penche le dernier chapitre de *Mille après mille*. L'analyse de Lavoie confirme, à l'instar de bien d'autres travaux, que le processus de patrimonialisation implique fondamentalement une entreprise de réduction historique. L'entrée d'une figure dans les nobles enceintes de la gloire et du patrimoine s'accompagne d'une mise en récit rétrospective qui, comme toute narration, suppose fatalement un travail de sélection et d'exclusion. Or l'auteur concentre son attention sur la mobilité transfrontalière et sur l'expérience migratoire. Car les destins respectifs, dans notre « mémoire publique », des figures de la Bolduc, de Grimaldi et de Vallée partagent selon lui un trait commun : la patrimonialisation repose sur un rejet

de l'américanité et de l'américanisation. Pour Lavoie, les cas de Vallée et de Grimaldi l'illustrent de manière contrefactuelle: si le premier est aujourd'hui oublié, c'est en raison notamment de «son incapacité à s'inscrire au sein de la communauté imaginée canadienne-française» (p. 252); quant au second, son association profonde avec la Nouvelle-Angleterre et la dépréciation de son œuvre par une élite culturelle valorisant un art légitime exempt des impuretés américaines ont «nui [...] à son potentiel de patrimonialisation» (p. 266). C'est le même phénomène que révèlerait, mais positivement cette fois, le cas de Mary Travers, figure patrimoniale majeure, au Québec, malgré une célébrité moins retentissante dans les années 1930: la dimension américaine de sa carrière se trouve presque supprimée des représentations contemporaines de la chanteuse, dans laquelle on a rétrospectivement «découvert des qualités exemplaires qu'on souhaitait associer aux récits nationaux canadiens et québécois» (p. 268). Lavoie formule des remarques analogues au sujet d'Olivier Guimond et d'Alys Robi.

Il faut certainement souligner l'ampleur de la problématique et le foisonnement d'une analyse souvent dense et concise. Mais ces qualités constituent peut-être aussi une lacune: le lecteur de *Mille après mille*, en effet, a parfois l'impression que son auteur cherche à tirer trop de fils simultanément et que l'unité du livre mériterait d'être resserrée autour d'une problématique un peu plus cohésive, plus nettement formulée ou délimitée. Dans le fourmillement des figures, des lieux et des phénomènes qu'évoque Lavoie, l'objet de l'ouvrage, l'horizon et le fil directeur de la démonstration peuvent à l'occasion paraître fuyants. Mais il faut à coup sûr préférer l'abondance à l'insuffisance, et l'ambition à son contraire. Un livre – même quand il est tiré, comme celui de Lavoie, d'une thèse de doctorat – n'est pas une thèse. On le répète à l'envi et c'est une évidence. Le chercheur que je suis aurait cependant souhaité plus de citations provenant des documents étudiés (elles procurent le plaisir d'une proximité avec l'objet historique), une théorisation plus manifeste (le sort du concept de «mémoire publique», par exemple, est réglé dans une note de bas de page) et une section offrant à la fois une présentation des sources (certaines d'entre elles, comme les archives de Vallée et de Travers, paraissent d'une immense richesse) et une brève réflexion méthodologique sur leur traitement et la conduite de l'enquête.

Mais la qualité d'un livre se mesure aussi aux curiosités qu'il sait susciter. Et tout compte rendu devrait se clore par un acte de probité: on connaît la somme de temps et de travail qu'exige la préparation d'un ouvrage comme *Mille après mille*, qui livre une étude stimulante sur des questions que les études québécoises ont encore peu explorées; il faut en savoir gré à son auteur.

RECENSION

Alain Lavigne, *Parizeau, Oui au marketing d'un pays*, Québec, Septentrion, 2023, 198 p.

SIMON PROVOST
Université du Québec à Montréal

Après Duplessis, Lesage, Bourassa et Lévesque[1], Alain Lavigne continue sa tournée des premiers ministres québécois en présentant le marketing politique sous Jacques Parizeau, surnommé « Monsieur » depuis la fin des années 1980. L'auteur présente le portrait d'un homme qui comprend l'importance du marketing politique, sans nécessairement l'apprécier, préférant miser « sur le contenu plutôt que sur le contenant » (p. 9). Malgré les conseils de son équipe, il refuse de modifier drastiquement son image pour des considérations de marketing, et ce n'est que plus tard dans sa carrière, à partir des élections de 1994, que son image sera durablement changée, sous l'impulsion de Lisette Lapointe, sa deuxième épouse.

Le livre est divisé en deux grandes sections chronologiques, qui couvrent l'entièreté de la longue carrière politique de Parizeau, étalée sur plus de vingt-cinq ans. La première section est celle où Monsieur est le bras droit de René Lévesque au sein du Parti québécois (PQ), de 1969 à 1984, tandis que la deuxième est celle où il prend la tête de cette formation politique, de 1988 à 1996. Chacune de ces sections est subdivisée en sous-périodes, selon les évènements marquants pour le PQ, principalement les élections et les référendums, permettant de suivre l'évolution du marketing politique au fil de la carrière de Jacques Parizeau.

Sous René Lévesque, l'auteur présente Monsieur comme un joueur d'équipe qui a un important impact médiatique dès son arrivée en politique, car il apporte une crédibilité économique au PQ. Déjà lors de ce premier passage

1. Alain Lavigne, *Duplessis, pièce manquante d'une légende*, Québec, Septentrion, 2012 ; Alain Lavigne, *Lesage, Le chef télégénique*, Québec, Septentrion, 2014 ; Alain Lavigne, *Bourassa et Lévesque. Marketing de raison contre marketing de passion*, Québec, Septentrion, 2018.

au parti, la relation de Parizeau avec le marketing politique est ambiguë. Il apprécie grandement certaines initiatives, comme le manifeste *Prochaine étape…Quand nous serons vraiment chez nous*, mais en déteste d'autres, comme les cartes de rappel sur le référendum distribuées lors de la campagne électorale de 1976. Malgré cette relation parfois conflictuelle, il comprend l'importance du marketing et participe aux réflexions sur les communications du parti. Parizeau n'hésite toutefois pas à prendre des libertés lors des campagnes, surtout pour parler davantage d'indépendance, mais accepte de rentrer dans les rangs lorsqu'il est rappelé à l'ordre, d'où le qualificatif de « joueur d'équipe » (p. 78). Ses limites finissent tout de même par être atteintes en 1984 lorsqu'il quitte le PQ, ne pouvant pas se ranger derrière le « beau risque » proposé par Lévesque.

Ce départ n'entraîne toutefois pas la fin de la carrière politique de Parizeau, qui revient au PQ en 1987 avant d'en devenir le chef en 1988. À la tête du parti, il peut affirmer ses idées et ses façons de faire, entre autres en remettant l'indépendance au centre du discours et du marketing. Il utilise aussi des expressions colorées, comme le fameux « auto-pelure-de-banalisé [sic] », qui rend son discours plus sympathique, mais ses techniques marketing ne sont pas sans failles, comme le prouve l'échec de son idée de tenir des conférences de presse chaque vendredi après-midi. Le meilleur exemple de son côté « joueur d'équipe » est toutefois sa décision de nommer Lucien Bouchard comme négociateur en chef lors du référendum de 1995, lui laissant donc le devant de la scène. Cela prouve aussi qu'il reconnaît l'importance du marketing politique dans l'atteinte de son objectif final, l'indépendance, malgré sa relation amour-haine avec ces méthodes. Comme lors de son départ en 1984, ce passage de Monsieur en politique finira lui aussi sur une cassure, avec sa fameuse déclaration faite après la défaite référendaire où, fidèle à lui-même, il s'écarta du discours écrit par ses conseillers, avec le résultat qu'on connaît. Cette phrase marquante vient clore la carrière politique de Parizeau, et, du même coup, l'ouvrage.

Le livre d'Alain Lavigne offre donc un portrait intéressant du marketing politique du PQ pendant tout le passage de Jacques Parizeau. Toutefois, le portrait reste assez global, ce qui a l'avantage de permettre de couvrir toute la carrière politique de Parizeau dans un ouvrage qui reste assez concis, mais aussi plus descriptif qu'analytique, et qui reste donc plutôt superficiel. Pourtant, la section sur le référendum de 1995 et la conclusion, qui incluent une plus grande part d'analyse que les autres parties du livre, sont très intéressantes et apportent une profondeur à l'ouvrage, qu'il aurait été intéressant de retrouver à d'autres endroits. L'auteur a aussi inclus plusieurs encadrés informatifs en aparté du texte, qui viennent complémenter l'information. Certains, comme celui qui explique l'origine du surnom « Monsieur », sont très intéressants et

liés au personnage de Parizeau, mais d'autres, comme celui sur la « prière du Oui » lors du référendum de 1980, semblent déconnectés du sujet du livre. Utiliser l'espace de certains de ces encadrés pour approfondir l'analyse aurait certainement enrichi le propos.

D'ailleurs, ces encadrés mènent à une des faiblesses de l'ouvrage, soit que l'auteur fasse peu de liens directs entre le marketing politique et Jacques Parizeau lui-même. En effet, il est toujours clair qu'il est question de marketing politique pendant le passage de Parizeau en politique, mais plusieurs des mesures marketing abordées semblent être celles du PQ davantage que celles de Monsieur, sans qu'on sache nécessairement où se situait celui-ci par rapport à ces techniques. Même lorsque Parizeau devient chef du parti, il est difficile de départager ce que son impulsion a réellement amené au marketing politique du PQ versus les idées amenées par ses conseillers. Il aurait été intéressant d'avoir une comparaison directe entre la situation avant et après son couronnement comme chef pour mieux cerner son influence propre.

Il est impossible de passer à côté d'un des points forts du livre: son visuel. Si une image vaut mille mots, c'est encore plus vrai pour un sujet comme le marketing politique, qui gagne à être amplement imagé. Cet aspect est très bien réussi, les nombreuses images agrémentent la lecture en montrant plusieurs des campagnes marketing lancées par le PQ ainsi que l'évolution de l'image de Parizeau. La majorité des images sont bien choisies, mais certaines auraient gagné à être mieux expliquées, parce qu'elles ne se raccordent pas toujours avec ce qui est dit dans le texte. Par exemple, une image présente une chope de bière avec le logo du PQ (p. 76), sans que soient abordés les produits dérivés diffusés par le parti. Il aurait été intéressant d'avoir une explication de ces photos, mais cela ne s'applique qu'à une minorité, la majorité d'entre elles ajoutant beaucoup à l'ouvrage.

En conclusion, le livre d'Alain Lavigne est un bon outil pour comprendre le personnage public de Jacques Parizeau et le marketing politique du PQ pendant sa carrière politique. Il aurait toutefois gagné à faire plus de place à des sections d'analyse du marketing politique, car cet aspect laisse sur sa faim le lecteur, qui voit défiler plusieurs campagnes de publicité du PQ sans savoir en quoi elles se démarquent de ce qui était fait par d'autres à la même époque. L'auteur réussit tout de même à montrer plusieurs facettes intéressantes de Monsieur dans un ouvrage qui reste concis, et qui permet de mieux cerner ce politicien si marquant dans l'histoire politique du Québec.

RECENSION

Anne Legaré, *La crise d'Octobre, le monde et nous*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2021, 219 p.

FÉLIX ÉTIENNE
Université Laval

L'année 2020 au Québec a été marquée par de nombreuses publications portant sur le Front de libération du Québec (FLQ) à l'occasion du cinquantième anniversaire des événements d'Octobre 1970. Sur le plan des ouvrages académiques plus classiques, nous pouvons entre autres noter les rééditions de l'*Histoire d'un mouvement clandestin*[1] de l'ancien journaliste Louis Fournier et de la *Chronique d'une insurrection appréhendée* de l'historien Éric Bédard[2]. Plusieurs anciens acteurs des événements de cette décennie ont également fait paraître des témoignages, que l'on pense notamment à l'*Histoire d'un engagement*[3], de l'ancien felquiste Marcel Faulkner, ou bien au film documentaire *Les Rose*[4], réalisé par Félix Rose. Le présent ouvrage d'Anne Legaré s'inscrit à mi-chemin entre l'essai politique et le témoignage personnel. Professeure retraitée du Département de science politique de l'Université de Montréal, Anne Legaré a milité au sein de la nébuleuse québécoise indépendantiste-socialiste des années 1960 et 1970, notamment au sein de la communauté des étudiants québécois expatriés en France.

Dans un premier temps, Anne Legaré scrute l'histoire intellectuelle et politique de la gauche, québécoise et internationale, soumise aux influences contraires de Jean-Paul Sartre et d'Albert Camus. Elle s'intéresse ensuite à

1. Louis Fournier, *FLQ: Histoire d'un mouvement clandestin*, 3e édition, Montréal, VLB Éditeur, 2020 [1982].
2. Éric Bédard, *Chronique d'une insurrection appréhendée: jeunesse et crise d'Octobre*, Québec, Septentrion, nouvelle édition, 2020.
3. Marcel Faulkner, *FLQ. Histoire d'un engagement*, Montréal, Fides, 2020.
4. Félix Rose, *Les Rose*, Montréal, ONF, 2020, 2h7min.

la violence «fantasmée», terme utilisé par Sartre pour définir la violence des groupuscules terroristes et un des concepts de recherche mobilisés par l'autrice. Son ouvrage se complète, dans un troisième temps, avec l'utilisation du concept de «violence réelle», qu'elle applique pour définir les agissements de l'État canadien au cours des événements d'Octobre 1970 et l'assassinat du felquiste François Mario Bachand.

Retraçant l'histoire de la gauche québécoise, l'autrice relate sa propre initiation au militantisme au cours de sa vie en l'analysant à travers la lorgnette de la pensée camusienne (chap. 1). Pour Camus, la «révolte» est associée à la société concrète, à la liberté réfléchie et à l'individualisme altruiste, autant de principes que Legaré associe à son propre engagement au sein des organisations vouées à l'animation sociale. L'objectif de celle-ci était «d'organiser les opprimés de la société que le système politique n'a pas réussi à rejoindre, et de leur donner la possibilité d'exiger et d'apporter des améliorations à leur vie[5]». Cette conjoncture favorable à l'animation sociale s'est traduite par la multiplication des initiatives populaires, dont la création du Front d'action politique (FRAP), des cliniques et garderies populaires, de même que par l'essor du syndicalisme et du mouvement étudiant organisé. Néanmoins, plusieurs militants glissèrent progressivement vers l'action révolutionnaire, en raison de la fermeture croissante des gouvernements face à leurs revendications, de la répression policière croissante et du puissant attrait qu'exerçaient les révolutions anticoloniales du tiers-monde (surtout Cuba et l'Algérie). C'est dans ce contexte que l'autrice explique son retour en France, qui coïncida avec son passage de la pensée camusienne de la révolte à l'idéologie sartrienne de la révolution (chap. 2). Contrairement à Camus, Sartre ne rejetait pas l'emploi de la violence et embrassait une vision téléologique de l'histoire, laquelle aurait pour aboutissement la révolution prolétarienne, sujet historique adoubé par Marx et réadoubé par Mao et Sartre au cours des années 1960. Cette croyance fantasmée envers la violence révolutionnaire en tant que «moteur de l'histoire» est mise en opposition par l'autrice avec la pensée de Camus. Ce dernier n'y voit qu'une répétition du messianisme chrétien d'antan, qui portait également un message d'espérance et de rédemption censé corriger la déchéance dans laquelle seraient tombées les sociétés humaines (chap. 3). Pour Camus, il s'agit plutôt de reconnaître l'absence de finalité de la condition humaine et de répondre aux injustices par la révolte plutôt que par la violence révolutionnaire. Legaré conclut la première partie en relatant les propos tenus par Sartre lors d'une entrevue

5. Robert Bothwell, «Compagnie des jeunes Canadiens», *Encyclopédie canadienne* [en ligne], https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/compagnie-des-jeunes-canadiens, cité dans Anne Legaré, *La crise d'Octobre, le monde et nous*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2021, p. 35

qu'elle a menée auprès de lui en janvier 1971, en compagnie de Claude Saint-Onge (chap. 4). Pour Legaré et ce dernier, obtenir un appui public de Sartre à la cause des prisonniers politiques québécois permettait d'internationaliser la lutte pour l'indépendance du Québec en la liant avec d'autres luttes de libération nationale soutenues par l'intellectuel français. Fidèle à ses postures habituelles, Sartre considère l'indépendance du Québec comme indissociable du socialisme et perçoit l'utilisation de la violence comme une nécessité par les révolutionnaires québécois. Cependant, pour Anne Legaré, l'essentiel à retenir du discours du penseur est l'analyse qu'il fait de l'imposition de la Loi sur les mesures de guerre:

> Ça semble indiquer très clairement que vous les Québécois, vous n'appartenez pas au Canada, puisque vous êtes considérés comme des insurgés et des guerriers […]. C'est admirable de penser que le Canada déclare qu'un homme arrêté au Québec est un prisonnier de guerre. C'est donc un combattant. Il n'appartient pas à la même société, il n'appartient pas à la même nation. Alors c'est une manière de dire clairement: les Québécois sont colonisés[6].

L'autrice porte son regard, dans la deuxième partie du livre, sur la « violence réelle »: celle infligée par l'État canadien à l'encontre des militants indépendantistes (chap. 5). Pour Legaré, la finalité véritable de l'application de la Loi sur les mesures de guerre n'était pas de simplement libérer les otages du FLQ, mais bien d'affirmer pleinement l'autorité du gouvernement fédéral sur le territoire du Québec, bref de réitérer sa possession du monopole de la violence légitime. Pour Camus, cette violence d'État, qui n'est aucunement plus justifiable que la violence révolutionnaire, ne serait pas substantiellement différente des méthodes employées par l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie. Ces dernières, à l'instar des puissances coloniales confrontées aux luttes de décolonisation[7], justifiaient cette violence extrême au nom de l'intérêt supérieur de l'État, qui ne tolérait aucune remise en question de son autorité. Dès 1793, cette logique de suprématie du pouvoir de l'État était définie ainsi par Emmanuel Kant, définition qui correspond, selon Legaré, aux agissements du gouvernement Trudeau pendant la Crise d'Octobre:

> Le bonheur est simplement le moyen de protéger avant tout l'état juridique contre tous les ennemis extérieurs du peuple. Sur ce point, le chef de l'État doit être seul et en personne habilité à juger si de telles mesures concourent à la prospérité de la communauté […] La puissance qui, dans l'État, rend la loi effective, ne tolère aucune autre résistance (elle est irrésistible) et il n'existe aucune communauté juridiquement constituée qui ne dispose d'un tel pouvoir

6. Extrait de l'entrevue de Jean-Paul Sartre, cité dans Anne Legaré, *op. cit.*, p. 113.
7. Camus fait ici spécifiquement référence à la guerre d'indépendance de l'Algérie.

> pour écraser toute résistance intérieure, car cette résistance […] éliminerait le seul État dans lequel les hommes peuvent posséder des droits en général[8].

Pour Legaré, le déroulement des événements d'Octobre 1970 vient rappeler clairement *qui* détient véritablement l'autorité politique au Québec: il s'agit du gouvernement fédéral, et non pas du gouvernement québécois. Cette même logique s'est manifestée, selon l'autrice, 30 ans plus tard lors de l'adoption de la loi sur la clarté référendaire, qui a fait du gouvernement fédéral l'ultime arbitre de toute velléité future d'indépendance du Québec. Anne Legaré conclut son propos avec une analyse de l'assassinat de François Mario Bachand, qu'elle lie avec la situation politique internationale à l'aube des années 1970 (chap. 6 et 7). Celui-ci, qui était exilé en France depuis plusieurs mois au moment de son assassinat, liait la lutte pour l'indépendance du Québec à la lutte mondiale contre l'impérialisme américain et prônait le lancement d'une campagne de sabotages à grande échelle destinée à déstabiliser l'économie nord-américaine. Legaré rejette l'hypothèse d'un règlement de comptes interne au sein du FLQ[9] et privilégie plutôt la piste d'un complot conjoint des services secrets français et canadiens, qui cherchaient à assurer la sécurité de Robert Bourassa lors de sa visite officielle en France au printemps 1971. Cette visite du premier ministre venait en quelque sorte marquer la rupture du président Georges Pompidou avec la politique gaulliste de soutien au combat pour l'indépendance du Québec. Legaré relie l'affaire Bachand aux assassinats contemporains de Ben Barka et Henri Curiel, deux autres militants anticolonialistes réfugiés en France, meurtres auxquels les services secrets français n'auraient pas été étrangers.

Legaré juge, en guise de conclusion, que le cours de l'histoire du XX^{e} siècle a donné raison à Camus plutôt qu'à Sartre. La chute des régimes communistes et l'essoufflement des mouvements révolutionnaires occidentaux a laissé place à un contexte où «la possibilité de réformer, d'engendrer de meilleures conditions d'existence reste poursuivie par tous les porteurs du changement politique actuels» (p. 203). Dans le contexte québécois, cette réalité s'est matérialisée avec l'élection du Parti québécois en novembre 1976 et la poursuite d'un projet d'indépendance s'inscrivant strictement dans la légalité démocratique. Néanmoins, Legaré identifie les limites de la démarche péquiste, qui peine à s'extraire de l'électoralisme et à construire un projet politique rassembleur et ancré dans les demandes de la société civile québécoise, du *pays réel*.

---

8. Emmanuel Kant, *Théorie et pratique*, Paris, Flammarion, 1994, p. 74-77, cité dans Anne Legaré, *op. cit.*, p. 127.
9. Cette thèse est notamment avancée par Antoine Robitaille et Dave Noël dans la minisérie documentaire *Le dernier felquiste* (2020).

RECENSION

Éric Poirier, *Le piège des langues officielles. Québec et les minorités francophones dos à dos*, Québec, Septentrion, 2022, 500 p.

ANTOINE BROUSSEAU DESAULNIERS
École nationale d'administration publique

Ce livre du juriste Éric Poirier[1] débute sur un constat: à huit occasions dans l'histoire canadienne récente[2], le Québec et les minorités francophones du reste du Canada se sont présentés divisés devant la Cour suprême du Canada (CSC). Ces affaires concernaient différents aspects des droits linguistiques des minorités. Par exemple, dans l'affaire *Mahé c. Alberta* (1990), le procureur général du Québec intervenait devant la CSC pour plaider – sans succès – que le droit à l'enseignement dans la langue de la minorité prévu par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* ne comprend pas le droit de gestion et de contrôle des écoles. Si cette division paraît curieuse a priori au néophyte de l'histoire canadienne, elle trouve une justification évidente sur le plan juridique. Du côté québécois, on estime que toute interprétation large du droit des minorités francophones donne de nouvelles armes aux opposants de la loi 101, menaçant la politique linguistique du Québec et minant ainsi la souveraineté de son Assemblée nationale. Du côté de la francophonie canadienne, l'analyse est la même: une augmentation des droits de la minorité anglophone du Québec se traduirait par des gains pour les francophones hors Québec.

Cette situation n'est pas un hasard: elle a été imaginée par les concepteurs du bilinguisme canadien, au premier chef Pierre Elliott Trudeau, qui voyait

1. Qui a notamment travaillé comme conseiller du ministre responsable de la Langue française Simon Jolin-Barrette lors de l'élaboration de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le Français (loi 96), de 2019 à 2022.
2. Soit lors des affaires *Blaikie* (1979), *Blaikie* (1981), *MacDonald* (1986), *Mahé* (1990), *Renvoi manitobain de 1992, Solski* (2005), *Nguyen* (2009) et *Commission scolaire du Yukon* (2015).

dans sa politique découlant de la *Loi sur les langues officielles* (1969) et de la *Charte* de 1982 une condition pour protéger l'unité canadienne de la volonté du Québec de se constituer en État français et autonome, voire souverain. En concordance avec la conception formelle de l'égalité entretenue par Trudeau, les droits des minorités francophones sont exactement les mêmes que ceux des anglophones du Québec, sans égard aux conditions réelles d'existence de ces communautés qui, il va sans dire, sont bien différentes. La thèse de Poirier est que cette intention a été allégrement reprise par les tribunaux, qui entretiennent ainsi la division de la francophonie canadienne. Ainsi, il s'inscrit en porte-à-faux avec les spécialistes qui prétendent, au contraire, que la CSC tient compte des différents contextes provinciaux dans ses jugements sur les politiques linguistiques et qu'il y a donc présence d'asymétrie. Qu'en est-il vraiment ?

La démonstration de Poirier se déploie de manière chronologique, de 1867 à 2022. Il établit, d'une part, les cinq moments de l'histoire où se construit l'intention législative canadienne sur la politique linguistique, de l'adoption de la Loi constitutionnelle de 1867 (LC1867) et son article 133 à l'adoption de la Loi sur les langues officielles (1969) et ses révisions en 1988 et 2005, en passant par la Charte de 1982. Il montre bien comment Trudeau a conçu la politique de bilinguisme pour piéger le Québec en cimentant les principes symétriques de l'article 133 de la LC1867 dans la loi de 1969. Dans ses efforts pour construire un État français, le Québec se voit subséquemment accusé d'abandonner les minorités en laissant la place au gouvernement central pour occuper un rôle de premier plan. La symétrie est ensuite cimentée dans la Charte et s'impose comme valeur hégémonique à Ottawa, où elle est réaffirmée en 1988, 2005 et peut-être 2023 (j'y reviendrai).

D'autre part, Poirier montre comment la symétrie s'incarne dans le monde juridique à travers l'analyse de 37 jugements rendus par la CSC et d'autres tribunaux du Canada, de 1894 à 2020. L'analyse de ces différentes affaires, qui proviennent autant du Québec que du reste du Canada, montre que la symétrie est le principe qui s'impose et que les traces d'asymétrie qui ressortent à l'occasion (comme dans les trois jugements de 1986) sont minoritaires dans l'ensemble, quand elles ne sont pas oblitérées par des jugements subséquents. Globalement, Poirier estime que, lorsque la CSC adopte une perspective asymétrique et prend en compte les différents contextes provinciaux, c'est pour mieux établir des principes symétriques applicables partout au Canada.

L'auteur n'est pas tendre à l'égard du pouvoir judiciaire. Pour lui, les juges ont volontairement donné suite à la stratégie politique de Trudeau pour mieux accroître leur propre pouvoir, notamment en établissant le principe de l'interprétation large des droits linguistiques, faisant valoir qu'il s'agit de l'intention du législateur (pour la Loi sur les langues officielles) ou du

constituant (pour l'article 133 de la LC1867 ou l'article 23 de la Charte). Or, selon Poirier et la théorie réaliste de Michel Troper sur laquelle il s'appuie, les juges de la CSC n'étaient pas obligés de procéder ainsi. Ils auraient pu donner davantage de poids aux contextes provinciaux dans leurs jugements, mais retracer l'intention législative est une approche qui leur permet de camoufler cette liberté. Au-delà de l'intention générale qu'il prête aux juges de vouloir augmenter leur pouvoir, Poirier reste assez superficiel sur les éléments plus précis (sensibilités, réseaux d'influences, politiques, etc.) qui permettraient de donner un sens à leurs jugements. Certains récuseront sans doute son travail en le rangeant dans le camp de ceux qui dénoncent le «gouvernement des juges». Comme dilettante du droit constitutionnel, il me semble que le cadre théorique de Poirier est suffisamment robuste pour résister aisément à ces accusations.

C'est de là que s'établit la plus grande force de l'ouvrage. À la jonction de l'histoire politique et du droit constitutionnel, ce livre est d'une clarté absolue dans l'exposition d'une thèse qui traite d'un sujet assez complexe. Les travaux sur les questions linguistiques et constitutionnelles produits par des juristes peuvent être assez lourds pour ceux et celles qui ne connaissent pas le droit, même pour des spécialistes de ces questions. Force est de constater que ce n'est pas le cas ici. En outre, Éric Poirier fait preuve d'une grande souplesse comme chercheur: les chapitres portant sur la construction de l'intention législative basés sur l'analyse des débats parlementaires n'ont rien à envier aux travaux d'historiens du politique qui utilisent principalement cette source.

Cette limpidité s'achète néanmoins au prix de nombreuses répétitions qui viennent parfois alourdir le texte. Par exemple, la conclusion fait 53 pages dans lesquelles l'auteur reprend minutieusement l'ensemble des aspects du livre, y compris les débats dans la littérature scientifique, ce qui est à notre avis redondant. Rien de cela ne mine la grande qualité de l'ouvrage, qui peut se comparer favorablement à des incontournables du champ comme *Un pays à refaire* de Kenneth McRoberts[3].

Au bout de son analyse, Poirier cherche à établir les voies à emprunter pour la réconciliation de la francophonie canadienne. Cela passe invariablement par l'adoption de principes symétriques à Ottawa, ce qui reste impossible tant que le Québec et les minorités ne présentent pas des revendications communes allant en ce sens à Ottawa et devant les tribunaux. La démarche devrait donc débuter par un rapprochement et des discussions entre l'État québécois et les groupes représentant les intérêts des francophones hors Québec. Poirier ne propose rien de moins que la renaissance du Canada français, un projet

3. Kenneth McRoberts, *Un pays à refaire. L'échec des politiques constitutionnelles canadiennes,* Montréal, Boréal, 1999.

dont on discute abondamment dans certains cercles universitaires, mais qui semble trouver peu d'échos au-delà. Les plus cyniques diront qu'il s'agit d'une belle utopie, plus de 50 ans après les États généraux du Canada français. Les optimistes répondront que la déliquescence de l'indépendantisme québécois rend ce projet possible.

Reste que, en dernière analyse, ce livre est paru à un moment bien particulier, moins d'un an avant l'adoption de la dernière révision de la Loi sur les langues officielles à Ottawa en juin 2023. Ce projet introduit indubitablement certains éléments d'asymétrie dans le cadre législatif. Le juriste Benoît Pelletier, qui signe la préface du livre et qui louange le travail d'Éric Poirier, écrivait dans *La Presse* du 29 juin 2023 que « la loi C-13 propose un changement de paradigme » en tenant compte de la précarité du français partout au Canada[4]. Poirier, en contrepartie, signale dans le dernier chapitre que l'intention asymétrique s'amenuise de plus en plus depuis le début de la discussion autour de la réforme de la Loi sur les langues officielles en 2019. Il juge, au bout du compte, que ces éléments ne changeront pas grand-chose à la dynamique actuelle. Quoi qu'il en soit, l'adoption de C-13 – et la loi 96 avant elle – au Québec représentent clairement une nouvelle étape importante dans l'histoire des langues officielles au Canada. On ne peut qu'espérer qu'Éric Poirier actualisera son analyse, une fois que la CSC aura rendu son jugement dans les affaires qui suivront invariablement le nouveau cadre légal.

4. Benoît Pelletier, « Des langues vraiment nationales », *La Presse*, 29 juin 2023 [en ligne] https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2023-06-29/loi-sur-les-langues-officielles/des-langues-vraiment-nationales.php

RECENSION

Jacques Rouillard, *Le mythe tenace de la folk society en histoire du Québec*, Québec, Septentrion, 2023, 216 p.

GABRIEL JARVIS
Université du Québec à Montréal

Jacques Rouillard, professeur émérite en histoire de l'Université de Montréal et spécialiste de l'histoire du syndicalisme, dans *Le mythe tenace de la* folk society *en histoire du Québec*, remonte le fil de la mémoire collective et celui de l'historiographie québécoise en dépouillant des études effectuées sur la société canadienne-française par des sociologues anglo-saxons. Ces derniers auraient créé, du passé québécois, une image de noirceur qui dure encore. Pour l'historien, ces sociologues ont appliqué au Canada français un cadre théorique évolutionniste dans lequel les sociétés atteindraient la modernité lorsqu'elles seraient urbanisées et industrialisées. Apparaîtrait d'abord une société primitive, c'est-à-dire « une petite société, isolée, illettrée, homogène avec un sens profond de solidarité, détenant une culture traditionnelle avec des liens familiaux étroits, accordant beaucoup d'importance au sacré et articulant une économie peu liée au marché » (p. 21). Le Canada français incarnerait ce modèle. Rouillard explique, en trois parties et dix chapitres, comment cette vision anglo-saxonne a influencé les intellectuels québécois des années 1950 et 1960, ceux des années 1970 et 1980, dont les études sont marquées par une reconfiguration nationaliste, et ceux de l'historiographie actuelle, qui inscrivent leurs travaux dans une approche culturelle.

Pour Rouillard, la représentation d'un Canada français clérico-conservateur proviendrait de l'École sociologique de Chicago. Cette conception traditionaliste proviendrait notamment du sociologue Everett C. Hugues, qui a analysé des communautés canadiennes-françaises rurales éloignées des centres urbains afin de sentir « l'âme véritable du Canada français » (p. 28). Cette « essence » canadienne-française, marquée par la culture catholique, serait à la base d'un développement social tardif. L'École de Chicago, pour Rouillard, était

caractérisée par une vision de supériorité anglo-protestante qui opposait le progrès du libéralisme des sociétés anglophones au « retard dans l'évolution vers la modernité » de la société catholique francophone (p. 29). Le sociologue Jean-Charles Falardeau de l'Université Laval transpose alors cette doctrine au Québec dans les années 1950. Les intellectuels s'approprient ce cadre théorique et critiquent le « traditionalisme » et l'incapacité du gouvernement de Duplessis à assurer l'avenir des Canadiens français (p. 33). Vivant comme sous l'Ancien Régime français, ce peuple serait subordonné aux valeurs culturelles du clergé et voudrait « conserver [son] identité traditionnelle » (p. 33-34). Les sociologues québécois tenteraient aussi de noircir un passé marqué par la survivance afin d'entrer dans la modernité. Cette représentation se mythifie lorsqu'elle se retrouve au cœur des travaux de Fernand Ouellet et de l'École historique de Laval et qu'elle sert de caricature à Pierre Elliott Trudeau lorsqu'il peint une société canadienne-française antidémocratique stéréotypée dans *La grève de l'amiante*. Rouillard note que cette reproduction idéologique est notamment causée par les contacts entre Falardeau, Trudeau et Ouellet.

Dans son troisième chapitre « Le relais d'historiens », bien que le détour soit pertinent, le bât blesse lorsque Rouillard aborde « l'interprétation historiographique libérale » (p. 69). Dans leurs critiques de la société québécoise, les sociologues, selon Rouillard, commettraient des erreurs entre autres en occultant la tradition historiographique libérale du XIX^{e} siècle qui aurait frayé la voie vers la société libérale de la Révolution tranquille. Pour lui, le fait que François-Xavier Garneau est « convaincu de la supériorité du système démocratique et des idées de liberté » (p. 70) et qu'il défende l'autonomie des pouvoirs politiques et religieux représente le balbutiement d'une société libérale. L'aveuglement de ces intellectuels aurait permis de légitimer l'essentialisation d'un passé ancré dans la tradition et de nuancer leur application d'une société primitive. Toutefois, cette section rompt avec la chronologie que fait Rouillard, puisqu'elle oblige le lecteur à revenir au lendemain de la défaite des Patriotes et de revoir la manière dont leurs héritiers concevaient le libéralisme pour réfuter la thèse de Chicago.

Recherchant les bases d'une nouvelle société, les intellectuels des années 1950 et 1960 auraient accordé trop d'importance à l'aspect culturel plutôt qu'aux aspects politiques et économiques. Pour Rouillard, c'est durant les années 1970 et 1980 qu'un nouveau vent historiographique, soufflé par une diversité idéologique causée par une hausse des étudiants en histoire du Québec, un nouveau nationalisme et une prolifération des archives, permet de se détourner du concept de la *folk society* pour s'intéresser aux aspects politiques, économiques et sociaux de l'histoire du Québec d'avant les années 1960. Pour l'historien, ces recherches réfutent l'argumentaire de

l'École de Chicago. À l'aide des travaux de Philippe Sylvain et Nive Voisine ainsi que d'Antonin Dupont, il explique que la philosophie libérale appelait à séparer les pouvoirs politiques et religieux lors de l'élection de 1896 et qu'il y avait des tensions entre le gouvernement de Taschereau et l'Église. Rouillard utilise aussi les travaux de Fernande Roy pour évoquer la présence du libéralisme dans l'esprit des hommes d'affaires canadiens-français de la Chambre de commerce de Montréal qui valorisent le sens de la propriété, la responsabilité individuelle et la démocratie en 1913. Rouillard laisse ainsi entrevoir une société canadienne-française davantage libérale, démocratique et idéologiquement diversifiée que l'entrevoyaient les sociologues des années 1950.

Dans sa dernière partie, Rouillard accuse les historiens d'avoir embrassé la cause de la *folk society* en mettant de l'avant principalement l'histoire culturelle et en refusant les avancées de la recherche. Ces auteurs «post-modernistes» auraient réutilisés l'analyse des intellectuels des années 1950 en mettant l'accent sur la pensée cléricale comme catalyseur de l'évolution de la société québécoise (p. 159). Par exemple, l'étude sur les personnalistes d'E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren ferait abstraction de l'importance du politique dans l'évolution du Québec, puisqu'elle expliquerait l'arrivée de la Révolution par des mécanismes internes du clergé au tournant des années 1960. Ce que Rouillard déplore, c'est la mise à l'écart d'Adélard Godbout dans ces nombreux travaux portant sur les conséquences de la Grande Dépression. Pour l'auteur, Godbout est à l'origine de la Révolution tranquille grâce à ses mesures de «régulation sociale-démocrate» et son interventionnisme se manifestant notamment par l'octroi du droit de vote aux femmes (p. 129). Prendre en compte ce gouvernement serait nécessaire dans l'historiographie pour déconstruire le monolithe idéologique traditionaliste des Canadiens français durant l'époque duplessiste. Pour lui, Gérard Bouchard perpétue cette conception, puisqu'il entretient, comme Dumont, une vision «ruraliste et traditionaliste» du Québec, voulant que l'émancipation ne soit possible que grâce à l'américanité (p. 169). Comme quoi, dans l'historiographie «post-moderniste», c'est encore par une interprétation anglo-saxonne dite réductrice du Canada français et un changement de mentalités à l'américaine que le Québec atteindrait la modernité et le progrès.

Dans cet essai d'histoire des idées, qui prend la forme d'un bilan historiographique imposant, Rouillard réussit à expliquer la manière dont l'influence des penseurs anglo-saxons a poussé les intellectuels à refuser une société qu'ils tentaient de discréditer. Cette conception historique aurait eu des impacts sur la psychologie collective des Québécois, puisqu'ils auraient honte de célébrer leur histoire contrairement aux autres nations. Pour lui, il est impensable que des intellectuels se basent sur des mythes engendrés par

des Américains pour expliquer l'histoire plutôt que des travaux de longue haleine effectués par des historiens professionnels québécois.

Jacques Rouillard effectue un travail impressionnant en dépouillant nombre de thèses et de publications scientifiques ; il permet de (re)découvrir des études des années 1970 qui s'ancrent dans l'histoire politique et économique. Quant à ces domaines, son constat est clair: l'histoire politique du Québec contemporain a été délaissée. Comme Rouillard le propose, l'analyse de travaux parlementaires permettrait d'avoir un portrait plus large des lois votées et de comprendre la mentalité des Canadiens français au lieu de reproduire le récit des années 1950. Quant aux concepts provenant de l'École de Chicago, liés au cadre théorique de la *folk society*, leur définition permet d'avoir une vue d'ensemble juste de la pensée de ces intellectuels. En plus, il explique l'influence qu'ont eue les intellectuels tels que Hugues, Falardeau et Trudeau les uns sur les autres, grâce à un jeu de relations que Rouillard sait très bien cartographier. Parallèlement, la justification de changement de paradigme historiographique des années 1970 grâce à la reconfiguration nationaliste des Québécois est intéressante et s'inscrit dans un contexte de *nation-building* en histoire[1].

Cependant, Rouillard reproche à la nouvelle historiographie de reproduire le discours traditionaliste, mais il analyse principalement les ouvrages du début des années 2000. L'historiographie s'est diversifiée notamment avec les approches transnationales et autochtones. Il fait donc abstraction de nouvelles contributions scientifiques qui proviennent du monde anglophone et qui portent un regard sur la société canadienne-française sous un nouvel angle. L'insistance sur l'américanité de Bouchard occulte l'apport d'œuvres récentes comme celle de Pierre B. Berthelot sur la ténacité du mythe de la Grande Noirceur dans l'espace public[2] ; celle de Jonathan Livernois sur le sentiment de permanence du duplessisme qui servait de réconfort pour les Canadiens français[3] ; celle de François-Olivier Dorais qui déconstruit le monolithisme de l'École historique de Québec selon les parcours professionnels et intellectuels de ses ténors[4]. Rouillard les cite pour articuler son argumentation dans les précédentes sections, mais ne les intègre pas à sa dernière partie et n'explique

1. Jean-Philippe Warren, « Une histoire toujours-déjà détournée: savoirs, savoir-faire et savoir-être dans les examens d'histoire au Québec (1970-2012) », dans Marc-André Éthier *et al*. (dir.), *Faire aimer et apprendre l'histoire et la géographie au primaire et au secondaire*, Québec, Multimondes, 2014, p. 155.
2. Pierre B. Berthelot, *Duplessis est encore en vie*, Québec, Septentrion, 2021.
3. Jonathan Livernois, *La Révolution dans l'ordre. Une histoire du duplessisme*, Montréal, Boréal, 2018.
4. François-Olivier Dorais, *L'école historique de Québec. Une histoire intellectuelle*, Montréal, Boréal, 2022, p. 18.

pas nécessairement la manière dont le mythe de la *folk society* s'étend au-delà des années 2010. Afin d'affirmer sa ténacité, Rouillard aurait pu explorer la place des œuvres qu'il a étudiées dans les syllabus des cours universitaires d'histoire du Québec contemporain. Cela lui aurait permis de voir quels courants historiographiques sont transmis à la future génération d'historiens, en plus d'observer si ladite vision de supériorité anglo-saxonne persiste dans la formation historienne, contribuant ainsi à noircir le passé canadien-français.

PARUTIONS RÉCENTES

EMMANUEL BERNIER
Université Laval

BIRO, Peter L. (dir.), *The Notwithstanding Clause and the Canadian Charter. Rights, Reforms, and Controversies*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2024, 480 p.

BLAKE, Raymond B., *Canada's Prime Ministers and the Shaping of a National Identity*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2024, coll. « C. D. Howe Series in Canadian Political History », 414 p.

BRAY, Mark, *L'anti-fascisme: son présent, son passé et son avenir*, traduit de l'anglais par Paulin Dardel, 2024, Montréal, Lux, 2024, 328 p.

CARLOS, Jean-Philippe et Stéphane SAVARD (dir.) avec la collaboration d'Andréanne LeBrun et de Philippe Pinet, *La Révolution tranquille entre l'ici et l'ailleurs*, Québec, Septentrion, 2024, 342 p.

CHARBONNEAU, François et Michel BOCK (dir.), *Le moment Montfort dans la francophonie canadienne*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2024, coll. « Amérique française », 320 p.

CHOQUETTE, Éléna, *Land and the Liberal Project. Canada's Violent Expansion*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2024, 232 p.

COATES, Colin M., *Political Culture in Louis XIV's Canada. Majesty, Ritual, and Rhetoric*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2024, coll. « French Atlantic Worlds », 336 p.

DION, Aimée, *Affiches de guerre, guerres d'affiches. Canada français et Irlande pendant la Grande Guerre*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2024, coll. « Autour de l'événement », 388 p.

GAGNON, Frédérick et Christophe CLOUTIER-ROY (dir.), *L'Amérique d'abord, le Canada ensuite. Les relations canado-américaines de Donald Trump à Joe Biden*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2024, coll. « Politique mondiale », 240 p.

GARAND, Dominique, *Anthologie du pamphlet et de la polémique au Québec de 1800 à 2000*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2024, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 488 p.

GRANATSTEIN, J. L., *Friends and Enemies. Essays in Canada's Foreign Relations*, Toronto, University of Toronto Press, 2024, 364 p.

GROULX, Patrice, *Pour en finir avec Dollard. Wendats, Anichinabés et Français au pied du Kinodjiwan*, Montréal, Boréal, 2024, coll. « Essai », 258 p.

LALANCETTE, Mireille et Frédérick BASTIEN (dir.), *Médiatisation de la politique. Logiques et pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2024, 376 p.

LAMONDE, Yvan, *Retourner les pierres. Aspects de l'histoire des idées au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2024, 300 p.

LEMIEUX, Rodolphe, *«Regards vers le passé». Mémoires et récits de Rodolphe Lemieux*, édité par René Castonguay, Québec, Presses de l'Université Laval, 2024, 296 p.

LOUIS, Marieke et Lucile MAERTENS, *La dépolitisation du monde*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2024, coll. «Le monde en poche», 64 p.

LUCAS, Jack, *Ideology in Canadian Municipal Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 2024, 152 p.

MAILHOT, Pascal et Éric MONTIGNY, *À la conquête du pouvoir. Comment une troisième voix politique s'est imposée au Québec*, Montréal, Boréal, 2024, coll. «Essai», 304 p.

MCGREGOR, R. Michael et Laura B. STEPHENSON (dir.), *Political Engagement in Canadian City Elections*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2024, coll. «Studies in Urban Governance», 276 p.

RANEY, Tracey et Cheryl N. COLLIER (dir.), *Gender-Based Violence in Canadian Politics in the #MeToo Era*, Toronto, University of Toronto Press, 2024, 316 p.

REYNOLDS, Jim, *Canada and Colonialism. An Unfinished History*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2024, 328 p.

ROBERT, Marc-André, *L'Office du film du Québec. Le cinéma au service de l'État et de ses citoyens, 1961-1976*, Québec, Septentrion, 2024, 450 p.

ROUSSEL, Stéphane, *La Seconde Guerre mondiale. Allemands et Canadiens face à face*, Québec, Septentrion, 2024, coll. «Aujourd'hui l'histoire», 156 p.

RUSSELL, Peter H., *Two Cheers for Minority Government. The Evolution of Canadian Parliamentary Democracy*, 2e edition, Toronto, University of Toronto Press, 2024, 190 p.

RYAN, Phil, *On the Other Hand. Canadian Multiculturalism and Its Progressive Critics*, Toronto, University of Toronto Press, 2024, 320 p.

SAILLANT, François, *Dans la rue. Une histoire du FRAPRU et des luttes pour le logement au Québec*, Montréal, Écosociété, 2024, 256 p.

SAUVÉ, Lucie *et al.* (dir.), *L'héritage des luttes environnementales au Québec. Un souffle écocitoyen*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2024, 360 p.

SEYMOUR, Michel, *Nation et autodétermination au XXIe siècle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2024, coll. «Libre accès», 600 p.

SIMONYI, André et Frédérick CÔTÉ (dir.), *Le Canada à l'aune de la guerre en Ukraine. Penser la sécurité et la défense dans un monde en émergence*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2024, 344 p.

SMITH, Frédéric, *Des Québécois en Normandie. Du jour J à la libération de Paris*, Montréal, Boréal, 2024, coll. «Essai», 328 p.

THIERRY, Éric, *Samuel de Champlain: aux origines de l'Amérique française*, Québec, Septentrion, 2024, 774 p.

TREMBLAY, Manon, *Québécoises et représentation parlementaire*, 2e édition revue et augmentée, Québec, Presses de l'Université Laval, 2024, 460 p.

TREMBLAY, Mireille *et al.* (dir.), *Dialogue citoyen pour l'harmonisation des relations interculturelles*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2024, coll. «Pluralismes», 158 p.

Abonnement

Le *BHP* est publié depuis plus de 30 ans grâce au soutien et à la fidélité de ses lecteurs. Nous vous invitons donc à vous abonner pour le **volume 32**. Un abonnement couvre trois numéros.

TARIFS DES ABONNEMENTS ANNUELS :

	1 an		2 ans	
Étudiant :	❑	**40 $**	❑	**80 $**
Membre régulier :	❑	**60 $**	❑	**100 $**
Institution :	❑	**80 $**	❑	**160 $**
Ab[t] de soutien :	❑	**100 $**	❑	**200 $**

MODES DE PAIEMENT :

1. Par carte de crédit, (Paypal) :
BulletinHistoirePolitique.uqam.ca/abonnement

2. Par chèque :

Les chèques doivent être faits à l'ordre de l'AQHP, accompagnés de vos coordonnées, et envoyés à l'adresse suivante:

BHP, Département d'histoire
UQAM, C.P. 8888, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec), H3C 3P8

OFFRES SPÉCIALES

- Pour tout abonnement au vol. 32, un ancien numéro au choix, depuis le volume 21 (2012), vous est offert gracieusement.
- Pour tout abonnement de 2 ans, deux anciens numéros de votre choix vous sont offerts.
- La liste complète des numéros est sur notre site Internet, à partir duquel vous pouvez aussi vous abonner: www.bulletinhistoirepolitique.uqam.ca.

Vente au numéro

Plusieurs anciens numéros et les numéros courants du *Bulletin d'histoire politique* sont en vente auprès de l'AQHP, au prix de 15 $ pour les particuliers, et 20 $ pour les institutions.

La liste exhaustive des anciens numéros se retrouve sur le site Internet du *BHP*.

Note: les volumes 1 à 19 sont épuisés.

- Vol. 20, n° 1: «Cinquante ans d'échanges culturels entre la France et le Canada français: 1910-1960» (automne 2011) — épuisé
- Vol. 20, n° 2: «Les femmes en politique québécoise depuis 50 ans» (hiver 2012) — épuisé
- Vol. 20, n° 3: «Guerres mondiales et cinéma au Québec» (printemps 2012)
- Vol. 21, n° 1: «Les nationalismes celtes» (automne 2012)
- Vol. 21, no 2: «Contester ! Les formes d'une prise de parole au Québec au XX^{e} siècle» (hiver 2013)
- Vol. 21, n° 3: «Le Canada et la Deuxième Guerre mondiale» (printemps 2013)
- Vol. 22, n° 1: «L'incendie du Parlement en 1849 à Montréal: un événement occulté» (automne 2013)
- Vol. 22, n° 2: «Le hockey Canada-URSS: aspects politiques d'une rivalité sportive» (hiver 2014)
- Vol. 22, n° 3: «Le RIN, parti politique, 1963-1968» (printemps 2014)
- Vol. 23, n° 1: «Les années 1960: quand le Québec s'ouvrait sur le monde» (automne 2014)
- Vol. 23, n° 2: «Le militantisme environnemental» (hiver 2015)
- Vol. 23, n° 3: «Les commissions d'enquête au Québec et au Canada: enjeux et débats» (printemps 2015)
- Vol. 24, n° 1: «Le Québec des années 1950» (automne 2015)
- Vol. 24, n° 2: «La francophonie nord-américaine: bilan historiographique» (hiver 2016)
- Vol. 24, n° 3: «Discours politiques et mobilisations citoyennes» (printemps 2016)
- Vol. 25, n° 1: «Des marges et des normes. Réflexions et témoignages sur la carrière de Jean-Marie Fecteau» (automne 2016)
- Vol. 25, n° 2: «La Guerre de 1812 entre histoire, mémoire et perspectives» (hiver 2017)

- Vol. 25, n° 3: «L'histoire politique au Québec: un état des lieux» (printemps 2017)
- Vol. 26, n° 1: «La représentation en Nouvelle-France» (automne 2017)
- Vol. 26, n° 2: «Le projet du bilinguisme canadien» (hiver 2018)
- Vol. 26, n° 3: «Les relations internationales des États-Unis» (printemps 2018)
- Vol. 27, n° 1: «L'œuvre de François-Xavier Garneau» (automne 2018)
- Vol. 27, n° 2: «Champlain: le rêve et les faits» (hiver 2019)
- Vol. 27, n° 3: «La république apprivoisée: racisme et institutions dans l'histoire politique des États-Unis» (été 2019)
- Vol. 28, n° 1: «*Think tanks*: les métamorphoses des conseillers politiques depuis 1970. Canada, États-Unis, Chine» (automne 2019)
- Vol. 28, n° 2: «Vice, déviance et criminalité» (été 2020)
- Vol. 29, n° 1: «L'enseignement de l'histoire au premier cycle universitaire» (automne 2020)
- Vol. 29, n° 2: «La commission Pepin-Robarts, 40 ans après» (printemps 2021)
- Vol. 29, n° 3: «Duplessis et duplessisme: nouveaux regards» (automne 2021)
- Vol. 30, n° 1: «Le Québec et la France depuis 1960: une relation d'exception» (printemps 2022)
- Vol. 30, n° 2: «Les cent ans de la CSN: éléments d'histoire» (été 2022)
- Vol. 30, n° 3: «Le nouveau clivage idéologique du Québec» (printemps 2023)
- Vol. 31, n° 1-2: «Québec-Chili, 1973-2023: mémoire d'un coup d'État et d'une expérience de solidarité» (été-automne 2023)
- Vol. 31, n° 3: «Au nom de l'universel: le Québec et les droits humains au XX^{e} siècle» (hiver 2024)

Contacts

- Pour soumettre des textes, veuillez communiquer avec Stéphane Savard, directeur du *Bulletin d'histoire politique:* direction@bulletin-histoirepolitique.org.
- Pour contacter Emmanuel Bernier, responsables des recensions: emmanuel_bernier@msn.com.
- Pour des questions relatives aux abonnements, à la publicité et à l'administration de la revue, ou pour toutes autres questions, veuillez contacter Ivan Carel, coordonnateur: info@bulletinhistoirepolitique.org.

RÈGLES DE PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les manuscrits doivent être soumis par courriel au directeur, en format .doc, à l'adresse suivante: direction@bulletinhistoirepolitique.org.

Les articles scientifiques doivent compter de 6000 à 8000 mots, notes incluses.

Les recensions doivent compter de 1500 à 2000 mots.

De manière générale, veuillez présenter votre texte avec un formatage minimal:

- Utiliser les guillemets français («) et non anglais ("), sauf dans les citations internes.
- Les notes, numérotées à partir de 1, doivent avoir une référence automatique.
- Ne pas utiliser d'en-tête ni de pied de page.
- Les titres de livres, de revues et de journaux doivent être en *italiques*. Les prénoms des auteurs doivent être complets (pas d'initiales seules).
- Effectuer une correction orthographique informatique.
- Ne pas inclure de bibliographie.

Sauf sur demande du comité de rédaction ou à la suite du processus d'évaluation anonyme, le *BHP* n'accepte pas de nouvelles versions de textes déjà soumis.

FONDATION LIONEL-GROULX

La Fondation Lionel-Groulx œuvre au développement et au rayonnement de la nation québécoise par la promotion de son **histoire,** de sa **langue** et de sa **culture.** Afin de poursuivre cette mission et d'engager de nouvelles actions, la Fondation vous invite à apporter votre soutien. À travers cet engagement citoyen, vous ferez une réelle différence en donnant plus d'ampleur à ses projets.

→ **www.fondationlionelgroulx.org**

Langue française

Histoire nationale

Culture québécoise

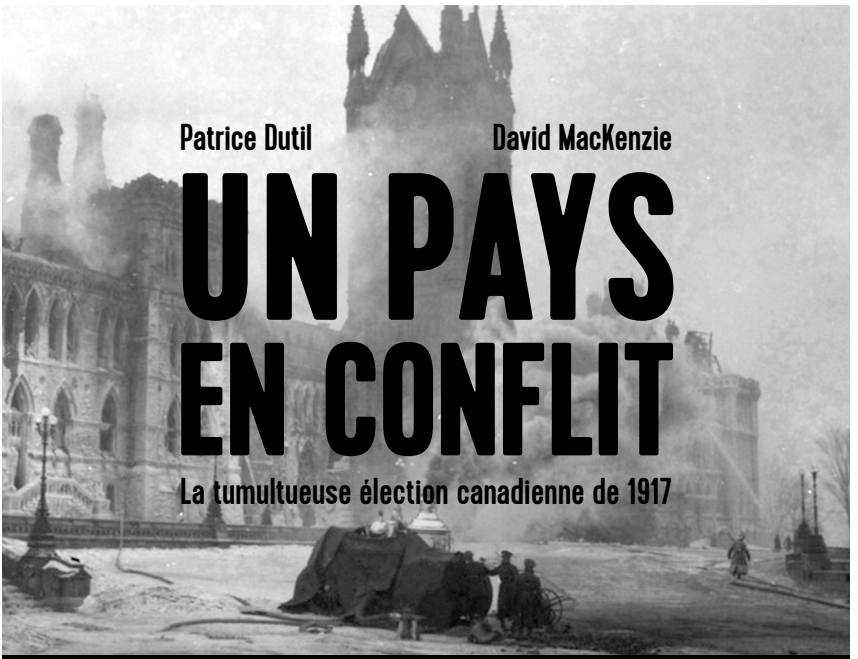

Patrice Dutil David MacKenzie

UN PAYS EN CONFLIT

La tumultueuse élection canadienne de 1917

SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

Charles André Nadeau

CHURCHILL et ROOSEVELT à QUÉBEC

Grande et petite histoires des conférences de 1943 et de 1944

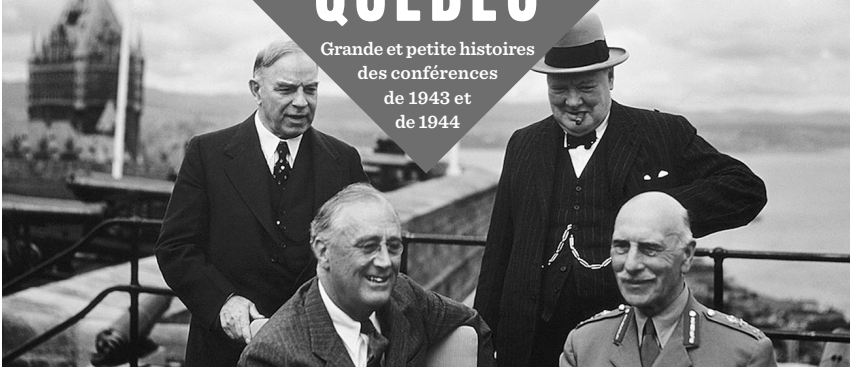

Les Nations fragiles

de Félix Mathieu

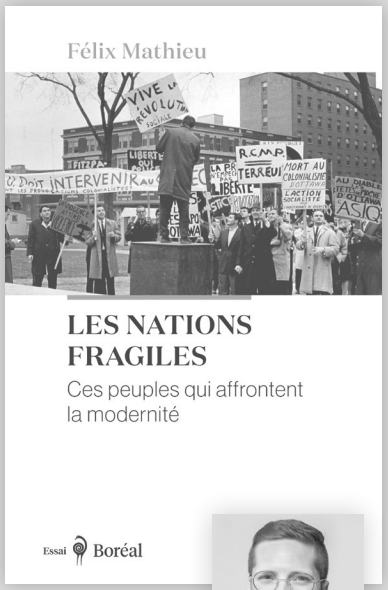

© François Couture

Du « Big Bang » politique à la modernité : la trajectoire sociopolitique de cinq nations non souveraines

Québec, Catalogne, Irlande du Nord, Wallonie, Tyrol du Sud, Félix Mathieu se livre à un examen comparatif dans cet essai de science politique érudit, ouvert à l'interdisciplinaire et organisé autour de trames historiques substantielles.

Des Québécois en Normandie

de Frédéric Smith

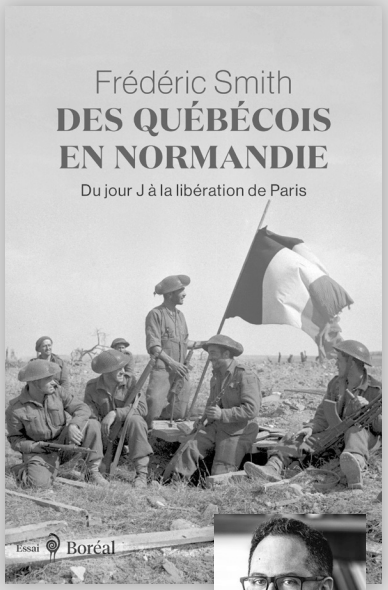

© Samuel Tessier

80e anniversaire du débarquement de Normandie

En suivant pas à pas les soldats canadiens-français du Québec, l'historien Frédéric Smith nous fait revivre le jour J et la campagne de Normandie comme si nous y étions.

Les Éditions du Boréal

EXPLORER
LA MÉMOIRE
ET L'HISTOIRE

LES CAHIERS DES DIX

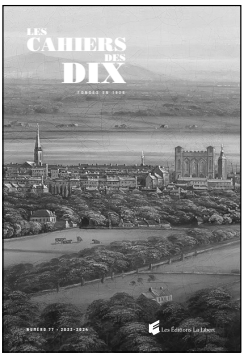

NUMÉRO 77
2023-2024

SOMMAIRE

Présentation
CHRISTIAN BLAIS

Relire les cartes géographiques du Mississippi de l'époque de Louis Jolliet
JEAN-FRANÇOIS PALOMINO

La Côte-Nord terre-neuvienne et la patrouille du Labrador bas-canadien, 1774-1831
CHRISTIAN BLAIS

Une paix continentale dans la cour du chevalier de Callière
LOUISE POTHIER

Immigration et classes sociales au Québec
SIMON LANGLOIS

Hochelaga Depicta (1839) ou Montréal à l'infini présent
LAURIER LACROIX

Alexis de Barbezieux et la question ouvrière au tournant du XX^e^ siècle
GILLES GALLICHAN

Ginevra est revenue…
JOCELYNE MATHIEU

Révolution dans les archives… et dans la reconstitution du passé
DOMINIQUE DESLANDRES

Les Autochtones et la question du « sang »
DENYS DELÂGE

Note de recherche. Un projet de regroupement des instituts canadiens
YVAN LAMONDE

Chronique de la Société des Dix
LOUISE POTHIER

Abonnement annuel
(un numéro par année)
(Anciens numéros également disponibles)

Les Éditions La Liberté
1073, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3W2
Téléphone : (418) 658-3763
Télépcopieur : (418) 658-0847
Courriel : ed_laliberte@librairielaliberte.com

Pour les sommaires des volumes 1 (1936) à 73 (2019), consulter le site Internet de la Société des Dix : **www.societedesdix.com**

Achevé d'imprimer
sur les presses de Marquis Imprimeur Inc.
en octobre 2024

AFFICHES DE GUERRE, GUERRE D'AFFICHES

Canada français et Irlande pendant la Grande Guerre

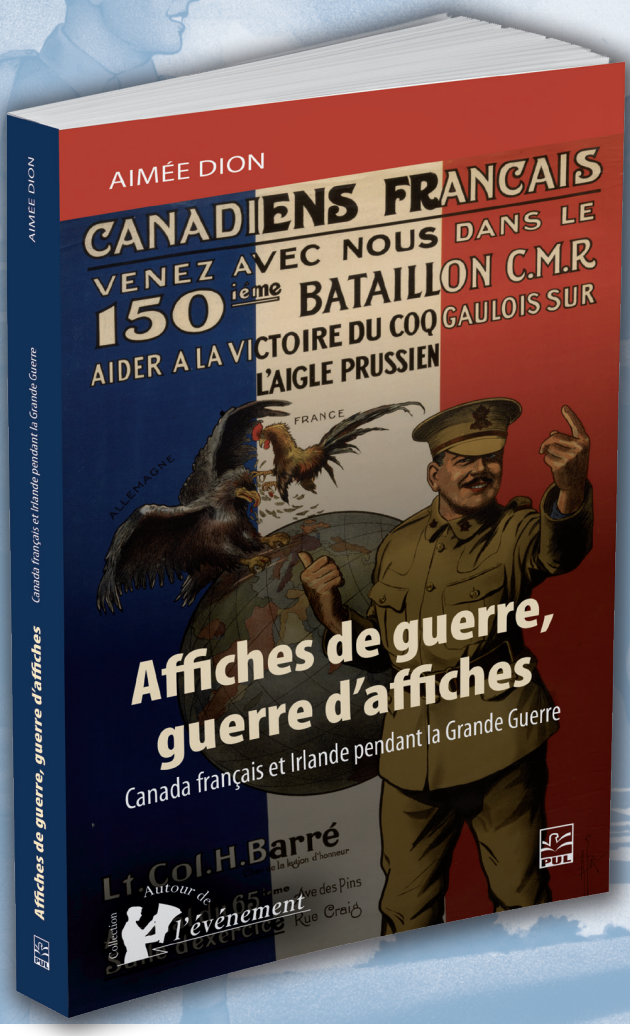

SODEC Québec

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada
Canada

Conseil des arts du Canada
Canada Council for the Arts

ISBN : 978-2-7663-0454-7
388 pages • 38 $

Presses de l'Université Laval
www.pulaval.com

À la (re)découverte de l'œuvre de Camille Laurin

Figure marquante de la politique et de la psychiatrie québécoises du XX^e siècle, Camille Laurin continue de fasciner autant que d'interroger. Recueillies lors du centenaire de sa naissance, les présentes études contribuent à approfondir la connaissance de sa vie et de son œuvre, tout en proposant un renouvellement de l'histoire politique et intellectuelle du Québec. Elles participent notamment à éclairer son rapport complexe au catholicisme, la profondeur de ses engagements étudiants ou encore les interactions étroites entre ses carrières médicale et politique. Elles participent en outre à l'exploration de ses relations avec plusieurs acteurs majeurs du Québec contemporain.

Avec des textes de Jean-Sébastien Blais, Alexandre Klein, Nicole Neatby et Daniel Poitras. Un dossier sous la direction d'Alexandre Klein et Martin Pâquet.

ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :

- Jonas Campion, « Francopol, un espace renouvelé ou parmi d'autres de l'histoire de la coopération policière internationale ? »
- Marc Pomerleau et Esmaeil Kalantari, « Un siècle de traduction (ou non) d'affiches électorales au Québec »
- Yuxi Liu, « L'Université McGill dans les relations sino-canadiennes »
- Édouard Baraton, « "Les Français du Canada" : appartenance nationale et crises impériales (1870-1904) »
- Anne Collinot, « Marcelle Gauvreau et frère Marie-Victorin: d'une enquête biologique à la vie éternelle »
- Les recensions de Julien Goyette, Denyse Baillargeon, Mathieu Perron, Patrice Groulx, Martin Crevier, Alex Gagnon, Simon Provost, Félix Étienne, Antoine Brousseau-Desaulniers, et Gabriel Jarvis, ainsi que les parutions récentes par Emmanuel Bernier.

En couverture : Camille Laurin, ministre du Parti québécois, 1960–1970, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds Antoine Desilets, (06M,P697,S1,SS1,SSS16,D63), Antoine Desilets.

ISBN 978-2-92552-800-5